1988-1993 : regards sur la législature

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 14974 7 F

VENDREDI 19 MARS 1993

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

« Nouvelle cuisine » chinoise à Hongkong

UN langage a refait son apparition à Pékin, que l'on croyait disparu depuis la révolution culturelle. Condamnant le projet de réformes démocratiques présenté par le gouverneur britannique de Hongkong, le régime communiste chinois vient successivement de qualifier M. Chris Patten de « danseur de tango », puis de « grand criminel devant l'éternité ». D'un régime dont le pragmatisme, en matière d'économie s'entend, est sans borne au point de vouloir inscrire l'économie de marché dans sa Constitution, on ne s'attendait guère à un tel déchaînement verbal, qui plus est officiellement approuvé par M. Deng Xiaoping.

Et pourtant, les propos du premier ministre, M. Li Peng, puis ceux, mercredi 17 mars, de M. Lu Ping, directeur du Bureau pour les affaires de Hongkong et de Macao, sont sans la moindre ambiguïté : puisque l'administration coloniale se refuse à interpréter la coopération prévue après le retour de Hongkong à la Chine en 1997 comme une soumission aux oukases de Pékin, le régime communiste a décidé d'installer sa propre administration parallèle. En même temps, M. Lu admet que ces préparatifs « ont déjà commencé il y a longtemps » dans le secret, alors même que les deux gouvernements étaient censés œuvrer de concert.

NE pouvant obtenir en douceur que M. Patten – soutenu par M. Major – cède à ses exigences comme l'avait fait jusque-là Mme Thatcher, Pékin jette le masque. Derrière le slogan selon lequel il faut que ce soient « les Hongkongais qui dirigent Hongkong », la Chine veut en fait mettre la main sur tous les rouages d'un territoire fabuleusement riche.

Au risque de montrer le peu de cas qu'il fait d'une coopération économique internationale pourtant si profitable à son pays, M. Lu a été jusqu'à mettre en garde les États-Unis à propos de leurs investissements à Hongkong, si jamais ils prenaient des mesures de rétorsion contre la Chine. A un moment où Pékin négocie son retour au sein du GATT, un tel comportement laisse mal augurer de la présence, dans cette instance internationale, d'un pays prêt à utiliser le levier économique pour assouvir ses ambitions politiques.

Cependant, personne n'a encore mis en doute la légitimité du retour de Hongkong à la Chine. Ce que M. Patten a voulu, c'est donner aux Hongkongais un minimum de garanties démocratiques et de représentation parlementaire avant la rétrocession. Pékin réplique que, « puisque, pendant plus de cent ans, il n'a été nullement question de démocratie à Hongkong, le processus de démocratisation doit avoir lieu de manière graduelle ». Sans doute, mais, pour M. Lu, cette « manière graduelle » signifie en fait le rejet « sine die » de toute réforme.

JUSQU'A présent, M. Patten est resté ferme et digne, Londres aussi. Mais les pressions chinoises, et les tentatives de division de l'opinion et des décideurs de Hongkong se font de plus en plus brutales. Jusqu'à quand M. Patten pourra-t-il résister à cette « nouvelle cuisine » concurrente annoncée par M. Lu Ping ? Dans un monde où la gastronomie jouit d'une réputation égalée seulement par la France, elle risque d'avoir un goût amer. Et les « cuisiniers » chinois sont passés maîtres dans l'art du tranchoir...

M 0147 - 0319 0 - 7,00 F



Tandis que les négociations ont repris à New-York

Les Serbes continuent à défier l'ONU

Pour la huitième journée consécutive, les Serbes continuaient de bloquer, jeudi matin 18 mars, l'aide humanitaire internationale destinée à l'enclave musulmane de Srebrenica, où le général Philippe Morillon, chef des « casques bleus » en Bosnie-Herzégovine, se trouve toujours. A New-York, les négociations sur l'avenir de cette République ont repris dans une atmosphère de pessimisme due à la poursuite des attaques serbes contre les populations civiles de Bosnie orientale.

La mission impossible du général Morillon

par Yves Heller

Les Serbes ont amplement prouvé, en près de deux ans, qu'ils avaient de la suite dans les idées, que rien ne les arrêtait dès lors qu'ils s'étaient fixé un objectif précis. Mais cette preuve n'avait jamais pris un tour aussi spectaculaire que depuis une semaine. Et si le général Philippe Morillon devait échouer dans sa tentative de faire plier les Serbes en les obligeant à ravitailler une enclave musulmane qu'ils s'apprêtaient à liquider, son geste aurait eu, au moins, le mérite de clarifier les choses. Chef des « casques bleus » en Bosnie-Herzégovine, le général Morillon s'est « enfermé » dans Srebrenica, au cœur de cette Bosnie orientale limitrophe de la Serbie, et que les Serbes veulent faire leur.

Depuis une semaine maintenant, il cherche à assurer le libre passage de l'aide humanitaire dans cette enclave ; un passage refusé, jusqu'à présent, par les forces serbes. Menaces, pourparlers assortis d'accords de principe, suppliques : rien n'y a fait, rien n'a encore pu faire plier la détermination serbe.

Lire la suite et l'article d'AFSANÉ BASSIR POUR page 4 et page 23 la chronique de DANIEL SCHNEIDERMANN

Sans demander au second tour la réciprocité aux amis de MM. Lalonde et Waechter

Le PS appellera ses candidats à se désister en faveur des écologistes

Les dirigeants du PS ont décidé, mercredi 17 mars, d'appeler les candidats socialistes à se désister, au deuxième tour des élections législatives, en faveur des candidats écologistes mieux placés qu'eux. Ce désistement, qui n'est soumis à aucune condition de réciprocité de la part des Verts et de Génération Ecologie, s'inscrit dans la perspective de la rénovation de la gauche, dont M. Rocard a esquissé les contours dans son discours de Montlouis-sur-Loire le 17 février. L'ancien premier ministre considère d'autre part que la relance du PS passe par le départ de son premier secrétaire, M. Fabius, qui pourrait se voir proposer la présidence du futur groupe parlementaire.

par Patrick Jarreau

Le bureau exécutif du PS, convoqué dimanche 21 mars, appellera les candidats socialistes à se désister pour le second tour des élections législatives, d'abord en faveur des communistes là où ceux-ci les auront devancés, ensuite en faveur des écologistes partout où ces derniers auront été mieux placés au premier tour. Le texte de cet appel a fait l'objet d'un accord mercredi 17 mars entre les principaux dirigeants du parti. MM. Laurent Fabius, Michel Rocard, Lionel Jospin se sont consultés à ce sujet par téléphone. La thèse du « désistement unilatéral » pour les écologistes, là où il y aura lieu, face à la droite, l'a emporté sur celle qui soumettait ce désistement à une condition de réciprocité . Elle s'est imposée d'autant plus aisément que les derniers sondages publiables à la fin de la semaine dernière indiquaient une baisse des intentions de vote pour l'Entente des écologistes, qui réunit les Verts et Génération Ecologie. Cette position a naturellement, au-delà de la finalité tactique de limiter autant que possible l'ampleur de la victoire de la droite, une portée stratégique. En l'adoptant, le PS entend montrer qu'il accepte sans barguigner de reconnaître les écologistes comme une composante majeure de la gauche à reconstruire face à la nouvelle majorité et dans la perspective de l'élection présidentielle future.

Lire la suite page 9 et nos informations page 7, 8, 9 et 24

La Bundesbank baisse son taux d'escompte à 7,5 %

La Bundesbank a annoncé, jeudi 18 mars en début d'après-midi, une baisse de 0,5 % de son taux d'escompte, à 7,5 %. Le taux lombard reste, lui, inchangé à 9 %. Quelques minutes plus tard, la banque centrale du Danemark réduisait également de 0,5 % son taux d'escompte, à 10 %.

(Lire nos informations page 24.)

La Pologne moins catholique

Depuis la chute du communisme, l'Eglise perd du terrain en dépit – ou à cause – de l'activisme du clergé

VARSOVIE

de notre envoyée spéciale

« Peu importe que la Pologne soit capitaliste, peu importe qu'y règne la liberté d'expression ou le bien-être, ce qui importe c'est que la Pologne soit catholique. » S'il se trouve encore en 1993 de hauts responsables politiques, comme le vice-premier ministre Henryk Goryszewski, membre de l'Union chrétienne-nationale (ZChN, membre de la coalition gouvernementale), pour clamer haut et fort cette conviction, les Polonais, eux, paraissent de moins en moins enthousiastes à la partager. Moins de quatre ans après la chute du communisme, dans laquelle l'Eglise, aux côtés de Solidarité, joua un rôle de premier plan, la bannière du catholicisme polonais triomphant s'effiloche sérieusement. Le taux de fréquentation des églises de Varsovie un mercredi des Cendres a, certes, encore de quoi faire rêver plus d'un curé français. C'est pourtant une crise profonde qu'affronte aujourd'hui l'épiscopat polonais, une crise à laquelle il réagit, maladroitement, en se radicalisant, tandis que le fossé se creuse entre l'intelligentsia catholique libérale et les évêques les plus conservateurs.

Quelques indices donnent une idée du malaise : diminution du nombre d'inscriptions dans les séminaires, baisse de l'assiduité aux cours d'instruction religieuse à l'école, enquêtes d'opinion publique révélant qu'en moins de dix ans le prestige de la fonction de prêtre a considérablement diminué ; pour la première fois depuis que les instituts de sondages s'y intéressent, en janvier dernier la cote de popularité de l'Eglise comme institution a recueilli davantage d'opinions négatives que positives, et 59 % des personnes interrogées estimaient excessive son influence sur la vie publique. Si aléatoires soient-ils, ces chiffres traduisent tous la même tendance, celle d'un doute croissant à l'égard du rôle de l'Eglise catholique en Pologne.

« Propagande des médias ! », répondait récemment le cardinal Jozef Glemp au quotidien italien *Avvenire*. Nul ne cherche pourtant plus à cacher que deux courants s'affrontent ouvertement au sein du catholicisme polonais.

SYLVIE KAUFFMANN

Lire la suite page 4

La colère des marins-pêcheurs



Une manifestation était prévue jeudi 18 mars à Bruxelles, où se réunissait un conseil des ministres européens consacré à la pêche.

Lire nos informations page 18

Cambodge : un entretien avec M. Hun Sen

Le chef du régime de Phnom-Penh face aux prochaines élections.

Lire page 5

Nouvel attentat en Algérie

Un membre du Conseil consultatif national assassiné.

Lire nos informations page 3

Le Japon et l'accueil des réfugiés

Amnesty international reproche à Tokyo « de ne pas honorer ses obligations ».

Lire page 5 l'article de PHILIPPE PONS

LIVRES

■ Au cabaret du néant, avec le romancier iranien Sadegh Hedayat ■ Histoires littéraires, par François Bott ■ D'autres mondes, par Nicole Zand ■ Le bilan d'un quinquennat pour Gallimard et le Groupe de la Cité. ■ Le feuilleton de Pierre Lepape : Michel Butor.

Pages 25 à 32

DÉBATS

L'ancien premier ministre Raymond Barre et le président de l'UAP, Jean Peyrelevade, dialoguent sur le thème de l'économie mixte.

Page 2

Interminable chômage

VII. – *Tous étaient touchés*

Page 17

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 9 DH ; Tunisie, 850 m ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 95 p. ; Grèce, 250 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 200 L ; Luxembourg, 46 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal, 190 esc. ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,90 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $

DÉBATS

Économie mixte

Raymond Barre face à Jean Peyrelevade





Alors que la question de l'emploi est au centre de la campagne électorale, le thème des privatisations – et, à travers lui, le débat sur le modèle de capitalisme – reste, pour l'instant, peu abordé. Il ne devrait pourtant pas manquer de l'être lorsque la nouvelle majorité aura à mettre en œuvre les privatisations prévues dans sa plate-forme commune. Nous l'engageons ici avec la confrontation entre l'ancien premier ministre, M. Raymond Barre, et le président de l'UAP, M. Jean Peyrelevade, directeur du cabinet de M. Pierre Mauroy lorsque celui-ci était à Matignon, auteur du livre Pour un capitalisme intelligent (1).
La France doit-elle s'orienter vers un capitalisme populaire, où la propriété des entreprises est largement répartie dans la population, à travers l'actionnariat direct ? Doit-elle plutôt opter pour un capitalisme dans lequel de grandes institutions financières puissantes (banques, assurances, fonds de pension...) assurent l'intermédiation entre la population et les entreprises ? Quels doivent être le rôle et le poids de l'Etat actionnaire ? Bien que se situant politiquement dans des camps opposés, les deux débatteurs se rejoignent sur de nombreux points. Européens convaincus, ils estiment que l'Etat actionnaire doit être un protecteur des entreprises vis-à-vis des convoitises étrangères.

« Jean Peyrelevade estime que « l'économie mixte est pour notre pays une nécessité provisoire mais de longue durée ». On voit, à travers plusieurs affaires récentes (Saint Laurent, Adidas...), qu'elle conduit à un mélange malsain entre intérêts privés et intérêts publics. Ne faut-il pas, au contraire, abandonner au plus vite l'économie mixte ?

– **Raymond Barre :** Il faut d'abord définir ce que l'on appelle une économie mixte. Comme économiste, je considère que toute économie moderne est une économie mixte, puisqu'elle comporte *nécessairement* l'intervention de l'Etat. Celle-ci peut s'effectuer notamment à travers le secteur public. La formule de M. Peyrelevade me paraît juste *lorsqu'il dit* qu'il y aura en France une économie mixte de longue durée. Du moins à vue humaine, l'intérêt national exige que, dans certaines *branches,* la *présence* de l'Etat soit maintenue. Le provisoire pourrait durer.

– **Jean Peyrelevade :** Lorsque je dis que l'économie mixte est une nécessité, je ne pense pas à celle d'aujourd'hui. *Dans tout le secteur* concurrentiel, je souhaite que l'Etat devienne minoritaire, qu'il y devienne un actionnaire comme les autres. Un certain nombre de *modifications juridiques doivent* y être réalisées pour accroître l'indépendance des mandataires sociaux. Dans ces conditions, les tentations d'interventionnisme ou de complicités que vous évoquez disparaîtront peu à peu. Et la suspicion qui les accompagne, souvent mal fondée, également.

– **R. B. :** Cette présence nécessaire d'un Etat actionnaire au comportement *banalisé me paraît* répondre à trois faiblesses que M. Peyrelevade analyse fort bien dans son livre. Nous avons en France *« un capitalisme pauvre », « un capitalisme insuffisant »* et *« un capitalisme trop faible »* pour résister au vent du grand large. Ce sont là trois idées essentielles pour sortir du débat *idéologique et rechercher les actions* les plus opportunes pour consolider l'économie française.

» Les entreprises françaises manquent de fonds propres. C'est notre principal problème. Nous n'avons pas d'institutions *financières suffisamment* puissantes capables de leur apporter les ressources nécessaires et de verrouiller leur capital de manière à empêcher que des *intérêts étrangers n'en prennent* le contrôle. Il nous faut en favoriser le développement, ainsi que celui de fonds de retraite par capitalisation. L'Etat doit aussi accompagner *le capitalisme français pour* qu'il soit capable de marcher sans béquille. Pour cela, et M. Peyrelevade le souligne, l'abandon du tabou de la majorité publique (les 51 % dans le capital) est indispensable.

– Quel doit être le champ d'intervention de l'Etat ?

– **J. P. :** Je n'ai pas de réponse définitive. Je propose seulement une méthode. Par rapport à la *notion d'appropriation collective* basée sur la nécessité publique, l'extension du secteur public est allée trop loin, bien au-delà de *cette définition primitive. Plutôt* que de continuer à nous affronter idéologiquement sur le diptyque nationalisation-privatisation, revenons aux *sources et demandons-nous : qu'est ce que la nécessité* publique ? L'économiste peut amener des réflexions, mais c'est aux politiques d'avoir un débat sur le *lieu où passe la frontière.*

– **R. B. :** *Toute la question* est effectivement de savoir quelle est l'étendue du secteur dans lequel doit se manifester la participation publique. Si c'est un secteur public *de la dimension de* 1981, je le trouve excessif, hypertrophié. En revanche, je crois qu'il y a une discussion à mener sur les conditions *dans lesquelles la présence* de l'Etat pourrait être utile dans un certain nombre d'entreprises qui seraient des entreprises mixtes. Je crois que l'économiste peut contribuer à éclairer le politique.

Raymond Barre : « Qu'on en finisse avec les statuts »

– **J. P. :** Il y a deux aspects. La question des monopoles, tout d'abord. Il y a des monopoles plus efficaces que des *structures* éclatées. C'est le cas dès que vous avez des facteurs de production fixes extrêmement lourds (les centrales nucléaires, le réseau de chemins de fer...). *J'ai noté par exemple avec* intérêt que les industriels britanniques n'ont pas tiré de l'éclatement de l'« EDF » britannique et de sa *privatisation d'avantages sensibles* en matière de prix. Deuxième question : ces monopoles, s'ils doivent être conservés, doivent-ils être publics ou privés ?

– **R. B. :** Il ne me viendrait pas à l'esprit effectivement de proposer la privatisation d'EDF. C'est là un cas très symbolique de la supériorité d'un monopole public, qui a *permis un effet de rationalisation* maximal dont toute l'économie française a, par l'intermédiaire des tarifs, tiré bénéfice. A la nécessité publique que vous évoquez *peut en* effet s'adjoindre un effort de rationalisation. J'ai connu une expérience de ce type avec la prise de participation de l'Etat dans Das*sault en 1977.*

– Faut-il privatiser France Télécom ?

– **R. B. :** *Je n'exclurais pas une privatisation* de France Télécom, mais j'avancerais ici avec précaution. Si France Télécom, qui gagne beaucoup d'argent, continuait à en gagner, si cet argent pouvait rester dans l'entreprise plutôt que d'alimenter les multiples domaines dans lesquels l'Etat a des besoins, alors nous aurions une entreprise bien dotée en *fonds propres,* et la présence de l'Etat protecteur financier ne se justifierait plus. Une privatisation totale ou partielle ? Ce serait aux gens de terrain d'en *décider.* Je serais *cependant* très attentif à ce que la mise du capital dans le public ne se traduise pas par une prise de contrôle discrète par des intérêts étrangers.

– **J. P. :** France Télécom est, à mes yeux, l'un des *lieux où la présence* simultanée de l'Etat et d'un actionnariat privé est probablement à terme incontournable. La construction des réseaux de base *répond à l'intérêt général.* Ils *ne* peuvent être bâtis sans que l'Etat ait une certaine capacité d'influence sur leur conception et leur développement. L'utilisation de ces *réseaux, en revanche,* doit donner lieu à une concurrence entre différents opérateurs libres de fabriquer les services qu'ils souhaitent et *payant éventuellement* un droit de passage à France Télécom.

– La privatisation de certains services publics risque de provoquer des réactions de rejet parmi les personnels de ces entreprises, une défense des statuts ?

– **R. B. :** Vraiment, qu'on en finisse avec les statuts. L'économie française du vingt et unième siècle, si elle reste une économie à *statuts,* est définitivement condamnée au chômage endogène.

– **J. P. :** Il est vrai que le personnel des entreprises publiques est très attaché à son statut, de manière parfois irrationnelle. Je l'ai *constaté en* arrivant à l'UAP. Cela n'a pourtant pas de sens, s'agissant d'une entreprise du secteur concurrentiel.

– M. Peyrelevade plaide pour un Etat actionnaire modeste, silencieux, intelligent, échappant aux opérations politiciennes. N'y a-t-il pas là quelque naïveté ?

– **J. P. :** Je ne suis pas un homme politique. Je suis un simple citoyen. Mais *permettez-moi un* brin de philosophie politique. La démocratie, c'est quoi ? C'est une lutte permanente pour contrôler, canaliser, cantonner ce que j'appellerais *l'instinct de pouvoir.* Une fois votée, la loi est opposable à l'Etat lui-même. Il en ira ainsi si, pour l'Etat actionnaire, la loi reconnaît la *nécessité d'un retour* au droit commun, notamment pour la nomination des présidents d'entreprises dans lesquelles l'Etat a des participations. Il y aura bien sûr *toujours des tentations* d'intervention, mais au moins l'appareil juridique protégera davantage qu'aujourd'hui l'autonomie des personnes en *question.*

– **R. B. :** Il faut constamment, *dans le fonctionnement de l'Etat,* introduire des dispositions qui en assurent l'impartialité, qui protègent ceux qui exercent le pouvoir de la tentation de céder à l'inter*ventionnisme politicien.* Je prendrai un exemple, la fameuse affaire des noyaux durs. La loi de privatisation de 1986 donnait au ministre des finances le *soin* de composer en dernier ressort et avec un pouvoir discrétionnaire les noyaux durs des entreprises privatisées. Les Britanniques ont choisi une *autre formule,* celle des enchères. Il faut savoir ce que l'on veut. S'il y a un pouvoir discrétionnaire, on ne peut pas faire autrement qu'accepter que le pouvoir *discrétionnaire* s'exerce. Il est préférable d'adopter des dispositions assurant de plus grandes garanties d'impartialité.

– Pour l'un et l'autre, la principale justification de l'Etat actionnaire, c'est qu'il doit être le protecteur des entreprises françaises à l'égard des convoitises étrangères. N'est-ce pas un nationalisme suranné ?

– **J. P. :** Soyons sérieux. Nos entreprises manquent de fonds propres. Elles ont un handicap supplémentaire, elles sont peu protégées. A l'occasion d'une enquête que j'ai faite pour écrire mon *livre* chez nos voisins européens sur la protection des structures de propriété, j'ai été stupéfait par ce que j'ai découvert. En Allemagne, en Hollande, dans tous les pays scandinaves, même en Italie ou en Suisse, les structures de propriété des grandes entreprises sont complètement protégées. Je n'ai pas réussi à trouver, dans cet ensemble de pays européens continentaux, un seul exemple d'OPA hostile réussie.

– **R. B. :** Tout pays *doit, pour* sauvegarder son identité, notion à laquelle je crois, conserver un certain nombre d'instruments qui définissent sa capacité d'action. *Je* souhaite le premier que des participations étrangères puissent s'effectuer dans nos entreprises. Et si je suis favorable à l'ouverture du capital des *entreprises publiques,* c'est que je suis convaincu que ces entreprises ont intérêt à passer des alliances avec des Européens pour *faire face à la compétition,* qui est devenue mondiale et globale.

» Mais une chose est l'ouverture du capital, autre chose est de voir une entreprise *d'intérêt national* passer sous le contrôle d'un centre de décision qui est étranger. Quitte à apparaître nationaliste, anti-européen, je ne suis pas *prêt* à renoncer à cette position. Nous ne pouvons pas voir par exemple notre plus grande compagnie d'assurances (l'UAP) ou notre principale *compagnie pétrolière* (Elf) passer sous le contrôle d'une firme étrangère. Les Français ne l'accepteraient pas.

Jean Peyrelevade : « Gardons le contrôle de nos grands centres de décision »

– Européens, vous êtes prêts à abandonner la souveraineté monétaire de la France à une banque centrale indépendante. Vous refusez qu'Elf ou Renault passent sous contrôle étranger, même européen. N'y-a-t-il pas là une contradiction ?

– **R. B. :** Personnellement, je n'en vois pas. Nous ne renonçons pas à notre souveraineté monétaire. Nous unissons notre souveraineté et *celle d'autres* pays *pour* constituer une monnaie internationale, une monnaie unique, gérée par une banque centrale européenne. Ce que nous cherchons, *c'est de faire en sorte* que les pays européens unissent leurs efforts pour disposer d'une monnaie unique, seule alternative dans le *monde de demain au dollar,* monnaie internationale. Cela est de l'intérêt de la France.

» Pour ce qui concerne les entreprises, il y en a un certain nombre clairement identifiables et individualisées pour lesquelles il *nous* semble préférable qu'elles restent sous le contrôle national. Il se peut que demain, face à la concurrence *intercontinentale, nous soyons obligés* de construire des groupes européens. Je serais le dernier, à ce moment-là, à m'opposer à ce qu'il *y ait une fusion* entre entreprises européennes ayant à lutter contre des « méga-firmes » de la région Asie-Pacifique ou du grand espace américain. Pour *l'instant,* conservons le contrôle des actifs dont nous disposons.

– **J. P. :** Ces entreprises européennes verront le jour. Mais, *comme dans tout mouvement* de fusion, il est important qu'il se réalise dans des conditions équilibrées. Si nous entrons dans ce jeu de manière un peu naïve, comme nous avons tendance à le faire aujourd'hui, en oubliant que toutes les structures de propriété de nos *voisins continentaux* sont protégées, le jeu ne sera plus équilibré.

» La distribution du jeu sur le continent est en fait telle que, en matière d'entreprises, la souveraineté *ne peut* pas être partagée parce qu'il y a des gens qui se protègent énormément. Donc, il faut garder le contrôle de nos grands centres de décision, jusqu'à ce que le partage de la souveraineté sur les grandes entreprises devienne possible.

– **R. B. :** Gardons nos cartes avant de battre le jeu.

– Dans un espace européen unique, dans une économie mondiale globalisée, le contrôle d'une entreprise a-t-il encore un sens, une importance pour l'espace national ?

– **R. B. :** Le marché unique ou le marché mondial ne font pas disparaître les nations. *D'ailleurs, l'article premier* du *traité* de Maastricht indique que l'Union européenne est une union de nations et d'Etats. Le marché mondial a fonctionné et fonctionnera toujours avec des nations. Ce marché a ses règles et ses disciplines. Il comporte ses dangers. On s'y adapte.

– **J. P. :** Les entreprises ont, d'une certaine manière, une nationalité. Il n'y a pas vraiment de *société* multinationale véritablement multiculturelle, sans attachement à une nationalité. Quand IBM arrête un plan mondial de licenciements, *la décision est prise* aux Etats-Unis.

– En tenant compte des intérêts d'IBM, pas de ceux des Etats-Unis. La notion géographique de centre de décision a-t-elle un sens ?

– **J. P. :** Oui, elle est une réalité très forte. Dans nos entreprises, *nous essayons tous* de placer des étrangers dans nos états-majors. Il n'en reste pas moins qu'une entreprise comme la nôtre (l'UAP), qui a son siège *place* Vendôme à Paris, a *nécessairement* dans ses décisions les plus microéconomiques une certaine vision de l'intérêt national. Nous avons une préoccupation *majeure de protection* non seulement de l'intérêt national, mais aussi de notre marché domestique. La délocalisation des centres de décision est un appauvrissement terrible *pour* les *pays* qui en sont les victimes.

– La France a-t-elle besoin de petits actionnaires ? Rejetez-vous l'un et l'autre le capitalisme populaire, pour certains l'instrument d'une participation des Français à la vie des entreprises ?

– **R. B. :** C'est une bonne chose que les Français soient actionnaires de leurs entreprises. Mais la réalité économique d'aujourd'hui, *c'est* que les actionnaires sont des investisseurs institutionnels, des grandes institutions privées. Regardez le poids des fonds de pensions dans la propriété des entreprises aux Etats-Unis. Que l'on fasse *tous* les efforts nécessaires pour intéresser les Français à la vie de leurs sociétés et surtout que les entreprises *tiennent compte des intérêts* des actionnaires – en France, elles les ont trop souvent négligés, – c'est une très bonne chose. Mais ne faisons pas du capitalisme populaire une idée motrice. *Je ne crois pas* qu'elle corresponde aux structures du capitalisme financier contemporain. »

– **J. P. :** Nous avons besoin de petits actionnaires. Mais le meilleur moyen pour qu'ils existent en *grand nombre, on le constate* à l'étranger, c'est qu'il y ait, à côté d'eux, des institutions financières puissantes : banques, assurances et fonds de pensions.

Propos recueillis par
ÉRIK IZRAELEWICZ

(1) *Pour un capitalisme intelligent,* Jean Peyrelevade, Grasset, 1993, 267 pages.

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*
Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant
directeur de la publication
Bruno Frappat
directeur de la rédaction
Jacques Guiu
directeur de la gestion
Manuel Lucbert
secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Yves Agnès
Thomas Ferenczi
Philippe Herreman
Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

ÉTRANGER

LIBÉRIA : devant l'offensive de la force ouest-africaine d'interposition

Les rebelles de M. Charles Taylor seraient en déroute

Rien ne va plus pour M. Charles Taylor, le chef du Front national patriotique du Libéria (FNPL). L'étau de la force ouest-africaine d'interposition (ECOMOG) se resserre inexorablement autour de lui. Les rebelles subissent défaite sur défaite et reculent face à l'offensive des « casques blancs », épaulés par leurs nouveaux supplétifs, les guérilleros du Mouvement uni de libération du Libéria (ULIMO), farouchement hostiles à M. Taylor, et les AFL (Armed Forces of Liberia), formées de soldats de l'ancien président assassiné, Samuel Doe.

ABIDJAN

correspondance

Il s'agit bien du début d'une déroute militaire, et non pas d'un *« repli tactique »*, comme a tenté de le faire croire M. Norwood Langley, « ministre du commerce » du *« gouvernement »* de M. Taylor, lors d'un passage à Abidjan. Sur le front est, la force ouest-africaine d'interposition et les AFL sont, à 90 kilomètres au sud-est de Monrovia, aux portes du port minéralier de Buchanan, le « poumon économique » du « Taylorland », par où transitaient les exportations du FNPL (fer, caoutchouc, bois).

Les « casques blancs » ont également reconquis l'aéroport international de Robertsfield et la localité de Harbel, au milieu de l'immense plantation d'hévéas de la compagnie américaine Firestone. Au nord, les *freedom fighters* (combattants de la liberté) du FNPL sont soumis à la pression des combattants de l'ULIMO.

La ville de Kakata, à 55 kilomètres au nord-est de Monrovia, est tombée. Du coup, le quartier général de M. Taylor, Gbarnga, est sérieusement menacé. Les stratèges du Mouvement uni de libération du Libéria s'apprêtent apparemment à attaquer cette grosse bourgade poussiéreuse sur deux fronts, à partir de Kakata et de Voinjama, à la frontière guinéenne.

Une nouvelle faction rivale

En un an, M. Taylor – qui contrôlait 90 % du territoire libérien – a perdu les comtés de Grand Cape-Mount et du Lofa, *dans l'ouest du pays, à la frontière* sierra-léonienne. Son opération « Octopus » (l'assaut contre la capitale, Monrovia, lancé le 15 octobre dernier) s'est soldée par un cinglant échec. Il a dû se replier sur « ses terres », le comté *du Nimba, où il recrute* l'essentiel de ses combattants. Mais même dans cette région à proximité de la Côte-d'Ivoire, l'avenir ne s'annonce pas de tout repos pour lui, depuis l'apparition d'une nouvelle faction rivale du FNPL, le Nimba Redemption Council (NRC).

Le blocus du « Taylorland », décrété par la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), commence, en outre, à handicaper sérieusement le FNPL. Les navires nigérians de l'ECOMOG surveillent étroitement la côte, et l'aviation bombarde les principaux axes routiers – ce qui ne facilite d'ailleurs pas la tâche des organisations humanitaires qui tentent d'acheminer vivres et médicaments.

La machine de guerre du FNPL est grippée, faute de carburant. *« On en trouve, mais c'est cher et difficile »*, admet le « ministre du commerce » de M. Taylor, qui explique sa présence en Côte-d'Ivoire par des *« raisons de santé »* !

Aussi, le chef d'état-major de l'ECOMOG, le général nigérian Adetunji Olurin, savoure d'avance une victoire annoncée, en déclarant : *« Taylor se cache. Il est en détresse, nous allons bientôt le trouver... »*

JEAN-KARIM FALL

ALGÉRIE : nouvel attentat contre un dirigeant politique

Un membre du Conseil consultatif national a été assassiné

Troisième personnalité politique à être la cible d'un attentat en l'espace de quatre jours, le docteur Laadi Flici, membre du Conseil consultatif national (CCN), a été assassiné par balles, *mercredi 17 mars, dans son cabinet* de la casbah d'Alger où il dirigeait une association de défense de la vieille ville.

Après le meurtre de l'ancien ministre de l'enseignement supérieur, Djilali Lyabès, et la tentative d'assassinat, dimanche, d'un autre membre du CCN, M. Hafidh Senhadri, ce crime, imputé par les autorités aux islamistes extrémistes, semble confirmer que ceux-ci sont résolus à s'en prendre non seulement aux *membres des forces de l'ordre* mais encore aux représentants du pouvoir (*le Monde* du 18 mars). *Dans une cassette distribuée sous* le manteau autour de plusieurs mosquées, un des principaux dirigeants islamistes, M. Omar Eulmi, président fondateur du Syndicat islamique du travail, affilié au Front islamique du salut (FIS), dissous, demande à ses partisans de *« tuer tous les agents du pouvoir »* actuel, *« même les pères de famille, les femmes et les personnes âgées »*. Plusieurs groupes *islamistes auraient par ailleurs* demandé à leurs militants de faire *« le maximum d'agitation et d'actes hostiles au pouvoir »* dans les dix derniers jours du mois du ramadan. En janvier dernier déjà, le numéro deux du FIS, l'imam Ali Belhadj, qui purge une peine de douze ans de prison, avait fait parvenir à ses sympathisants une lettre affirmant que, s'il était en liberté, il *« serait sous les ordres d'Abdelkader Chebouti »*, chef des *principaux maquis* islamistes de l'Algérois.

Créé en avril 1992 pour se substituer à l'Assemblée nationale dissoute, après l'annulation des élections législatives que paraissaient devoir remporter largement les islamistes, le Conseil consultatif national est particulièrement dénoncé par ces derniers. – *(AFP.)*

DIPLOMATIE

La proposition française d'un sommet extraordinaire du G7

Le gouvernement japonais ne cache plus son irritation contre M. Mitterrand

Après que la Maison Blanche eut jugé *« peu probable »*, mardi 16 mars, la tenue d'un sommet extraordinaire des Sept suggérée par M. Mitterrand, le gouvernement allemand a également rejeté cette proposition, ainsi que l'idée française d'organiser ce sommet dans la foulée de la rencontre entre M. Clinton et M. Eltsine prévue à Vancouver début avril. L'Allemagne *« ne s'invitera pas »* à Vancouver, a déclaré M. Dieter Vogel, porte-parole de la chancellerie. A Tokyo, les dirigeants japonais ne cachent plus leur irritation contre M. Mitterrand.

TOKYO

de notre correspondant

Le gouvernement japonais a non seulement rejeté la proposition de M. Mitterrand de tenir un éventuel sommet extraordinaire des Sept pays les plus industrialisés à propos de la Russie, mais il a réagi avec une vivacité inhabituelle aux déclarations du président français.

Les dirigeants japonais ont été doublement vexés par celles-ci : ils affirment ne pas avoir été consultés et estiment pour le moins déplacé de la part de M. Mitterrand de suggérer qu'une telle rencontre pourrait avoir lieu sans eux, alors qu'ils seront les hôtes du prochain sommet régulier du mois de juillet. Au cours d'une conférence de presse mercredi, le porte-parole du gouvernement a qualifié d'*« incompréhensibles »* les déclarations faites à Moscou par M. Mitterrand. Il a déclaré qu'il appartenait au Japon de décider de l'opportunité d'une réunion anticipée.

Les Japonais étaient déjà irrités par les propos tenus par le président français au cours d'une conférence de presse conjointe avec son homologue américain, le 9 mars à Washington. En réponse à une question sur le tenue d'un G7 extraordinaire, M. Mitterrand avait déclaré : *« Je connais l'opposition japonaise. Peut-être le Japon méconnaît-il dans les circonstances actuelles l'important événement qui se déroule essentiellement en Europe. »* Le président français a récidivé mardi à Moscou : *« Si cette opposition persiste, pourquoi ne pas se réunir sans le Japon ? »*

Cité par la presse, un haut-fonctionnaire du ministère des affaires étrangères aurait déclaré : *« Si le président français prend une position en flèche, c'est guidé par des considérations de politique intérieure et dans la perspective de la défaite du parti socialiste aux élections, afin de réaffirmer que la diplomatie reste un domaine réservé. »*

Ph. P.

SÉNÉGAL : en trois jours

Quatre-vingts indépendantistes ont été tués en Casamance

Quatre-vingts hommes appartenant au Mouvement des forces démocratiques de Casamance (MFDC, séparatiste) ont été tués, entre le vendredi 12 et le dimanche 14 mars, au cours de six accrochages avec l'armée sénégalaise, a-t-on indiqué de sources sûres, mercredi 17 mars, à Dakar. Trois militaires ont été tués et seize blessés.

Le plus important de ces accrochages a eu lieu dimanche, à Badem, à une vingtaine de kilomètres de Ziguinchor, la capitale régionale de la Casamance, lorsqu'une patrouille s'est trouvée face à un groupe d'hommes armés qui avaient installé un campement. Les militaires ont procédé peu après à un pilonnage, par avions, de la zone de Badem. L'armée se refusant à fournir toute indication sur ses actions en Casamance, aucun bilan officiel n'a été divulgué.

Recrudescence des accrochages

La semaine dernière, dix-neuf personnes, dont un soldat, avaient été tuées lors d'un affrontement entre militaires et rebelles. Le quotidien gouvernemental *le Soleil* avait d'autre part annoncé lundi qu'un soldat et quinze membres du MFDC avaient trouvé la mort lors d'une fusillade, dimanche, dans la région de Bissine, à 50 kilomètres de Ziguinchor.

Ces six derniers accrochages portent à au moins cinq cents le nombre de victimes du conflit casamançais, depuis septembre dernier. L'affrontement le plus meurtrier entre l'armée sénégalaise et des hommes du MFDC, depuis l'apparition de la revendication indépendantiste en 1982, remontait au 2 septembre. Il avait fait 52 morts (50 indépendantistes et 2 militaires) et 69 blessés à Kaguitt, non loin de la frontière avec la Guinée-Bissau.

Le président Abdou Diouf a annoncé mercredi *« l'envoi de renforts militaires pour assurer la sécurité des populations »*, tout en indiquant qu'il existait des *« éléments d'un dialogue possible et constructif »* avec le MFDC. *« Il n'y a qu'une minorité de rebelles qui continue à agir avec violence contre les populations »*, a-t-il estimé, lors de sa première conférence de presse depuis sa réélection, annoncée samedi. La recrudescence des accrochages entre l'armée et les indépendantistes confirme que la question séparatiste sera l'un de ses dossiers prioritaires. – *(AFP, Reuter.)*

SOMALIE : le général Aïdid ayant ajourné sa participation

Les travaux de la Conférence de réconciliation ont été suspendus à Addis-Abeba

La Conférence de réconciliation nationale a été suspendue mercredi 17 mars, soit quarante-huit heures après son ouverture, le général Mohamed Farah Aïdid, l'un des principaux chefs de factions, ayant refusé d'y participer pour protester contre les incidents survenus la veille à Kisimayo (*le Monde* du 18 mars). La poursuite de la conférence dépend désormais des conclusions d'une enquête des Nations unies sur ces combats.

ADDIS-ABEBA

de notre envoyé spécial

Le général Aïdid a suspendu sa participation aux pourparlers jusqu'à ce que le général Mohamed Saïd Hersi, dit « Morgan », gendre de l'ancien président Syaad Barre – dont les troupes avaient attaqué *mardi* celles du colonel Omar Jess, allié du général Aïdid, à Kisimayo – soit déclaré *« à l'unanimité hors-la-loi par la conférence »*. Dans le même temps, la force d'intervention unifiée (UNITAF) a annoncé l'envoi d'une mission d'enquête, pour déterminer les responsabilités de chacun dans les combats de mardi, qui se sont soldés par l'expulsion de Kisimayo des partisans du colonel Jess. Les Américains ont d'autre part annoncé l'envoi de 500 hommes dans la ville portuaire du sud.

Selon des sources militaires, le rapport de l'UNITAF devait parvenir à Addis-Abeba jeudi, avec le nom de celui ou de ceux qui ont violé le cessez-le-feu, signé début janvier. *« Les chefs de faction ont accepté de condamner celui qui sera condamné par les faits »*, a indiqué le responsable politique de l'Opération des Nations unies en Somalie (ONUSOM), M. Leonard Kapungo. Mais, dans les couloirs, les représentants des factions Darod (la famille clanique à laquelle appartient le général Morgan) nuançaient leur promesse.

Pour l'Alliance nationale somalienne (ANS) du général Aïdid, il y a *« conspiration »*. *« Depuis le déploiement des soldats belges et américains à Kisimayo, c'est la cinquième offensive de Morgan*, s'exclame le secrétaire général du mouvement, M. Abdulkarim Ahmed. *L'UNITAF ne réagit pas, sinon en désarmant nos alliés ! »*. Les observateurs expliquent plutôt le succès militaire de M. Morgan par la difficulté, pour les huit cents parachutistes belges et les cent « marines » sur place, de contrôler toute la région.

Rien n'indique que la conférence reprendra ses travaux à brève échéance, ni que la réconciliation soit en bonne voie. Les responsables de l'ONU laissent, de temps à autre, deviner leur désenchantement. M. Kapungo a notamment paru anticiper un échec éventuel de cette réunion en mettant d'emblée les Nations unies hors de cause. *« Que voulez-vous*, a-t-il répété au cours d'un point de presse, *la Somalie c'est la Somalie... »*

JEAN HÉLÈNE

□ **CAMEROUN : plusieurs responsables de l'opposition interpellés.** – Une vingtaine de personnes appartenant à l'Union pour le changement (*coalition d'opposition*) ont été arrêtées puis relâchées, mercredi 17 mars à Yaoundé, selon des sources informées. Parmi elles, figuraient M. Victorin Bieleu, président de l'Union des forces démocratiques pour le changement (UFDC), un ancien ministre, M. Garga Hadji, et l'un des anciens caciques du régime, M. Senghat Kuo. Leur arrestation a eu lieu à proximité de l'université, où ils s'étaient rendus pour discuter d'une manifestation prévue pour le lendemain. – *(AFP, Reuter.)*

□ **MAROC : l'opposition s'organise pour faire libérer un dirigeant syndical.** – Les partis politiques d'opposition viennent de constituer, avec les syndicats qui leur sont affiliés, une commission chargée de coordonner les campagnes en faveur de la libération de M. Noubir Amaoui, secrétaire général de la Confédération démocratique du travail (CDT) et membre du bureau politique de l'Union socialiste des forces populaires (USFP). M. Amaoui a été condamné, au mois d'avril 1992, à deux ans de prison ferme pour propos *« diffamatoires »* à l'encontre du gouvernement. Cette sentence avait été confirmée, au mois de janvier, par la cour d'appel de Rabat. – *(AFP.)*

EUROPE

Les discussions sur le plan de paix de MM. Vance et Owen

L'offensive serbe en Bosnie orientale pèse sur la reprise des négociations de New-York

NEW-YORK (Nations unies)

correspondance

Les négociations sur la Bosnie-Herzégovine ont repris mercredi 17 mars à New-York, dans un climat de grand pessimisme en raison de l'offensive que mènent actuellement les Serbes contre les populations civiles de Bosnie orientale.

Dans les milieux diplomatiques proches des négociations, on espère que, sous la pression américaine, le président Alija Izetbegovic acceptera de signer le dernier volet du plan de paix de MM. Vance et Owen, qui prévoit le découpage de la Bosnie en dix provinces autonomes. MM. Vance et Owen, qui se sont entretenus longuement avec les cinq membres permanents de ce Conseil, seraient en revanche *«nettement moins optimistes»* sur l'acceptation de la carte par les Serbes de Bosnie. La réunion, mercredi, de MM. Vance et Owen avec leur dirigeant, Radovan Karadzic, n'a, selon les diplomates, *«abouti à rien»*. Le ministre des affaires étrangères de la République fédérale yougoslave (RFY, Serbie et Monténégro), M. Vladislav Jovanovic, participera aux négociations. Il a déclaré à son arrivée : *«Je ne suis ici que pour me rendre utile»*, en ajoutant que la RFY n'était pas partie au conflit. M. Jovanovic a nié toute participation des avions yougoslaves aux derniers raids aériens contre les villes de Bosnie orientale. *«Ce sont des affabulations pour obliger le Conseil de sécurité à adopter une autre résolution interdisant les vols au-dessus de la Bosnie»*, a-t-il déclaré.

Certains membres du Conseil ne cachent pas leurs inquiétudes à propos de l'offensive serbe. *«Pendant que les Serbes finissent leur travail de purification ethnique, nous sommes là à montrer le poing»*, dit un ambassadeur. Selon lui, les Serbes accepteront le plan de paix quand ils auront raccroché la Bosnie orientale à la Serbie. Il se dit *«dégoûté»* par l'inaction du Conseil. *«Dès que les Serbes ont compris que l'Occident n'avait aucune intention d'intervenir militairement contre eux, ils ont gagné la guerre»*, estime-t-il.

Une résolution violée 465 fois

Dans une déclaration non contraignante, adoptée par consensus mercredi, le Conseil condamne les bombardements aériens en Bosnie orientale. La résolution 781 interdisant le survol de l'espace aérien bosniaque a été violée 465 fois par les Serbes, affirme ce texte. Le Conseil demande une *«explication immédiate»* aux Serbes bosniaques. A la demande des membres non alignés, il invite le secrétaire général à enquêter sur l'utilisation du territoire de la RFY pour le lancement de ces attaques aériennes.

MM. Vance et Owen avaient espéré la collaboration de la Russie, pour obliger le président serbe Slobodan Milosevic à user de son influence sur les Serbes de Bosnie pour leur faire accepter le plan de paix. Washington a même proposé une série de sanctions supplémentaires à l'encontre de Belgrade. Mais le représentant russe au Conseil de sécurité, M. Yuli Vorontsov, a expliqué que, étant donné les problèmes de M. Boris Eltsine avec le Parlement russe, Moscou ne pourrait pas soutenir de nouvelles sanctions à l'encontre de Belgrade. Il a été décidé d'*«évaluer»* la position du ministre des affaires étrangères de la RFY pendant son séjour à New-York, avant de prendre de nouvelles mesures.

Si M. Radovan Karadzic refuse de signer le plan de paix, des *«scénarios-catastrophes»* deviendraient à nouveau envisageables, selon un diplomate occidental : *«Il serait alors très difficile de refuser la demande des Musulmans de lever l'embargo sur les armes.»*

AFSANÉ BASSIR POUR

Mission impossible

Suite de la première page

«Ici, autour de moi, il y a des milliers d'enfants qui courent un grand risque de mourir de faim si les convois d'aide et de nourriture ne peuvent pas arriver. Personne au monde n'accepterait une telle tragédie», a rappelé, mercredi 17 mars, le général Morillon dans un appel aux Serbes. *«La paix est en jeu. La paix frappe à la porte au moment même où je parle. La paix vous apportera ce que vous désirez dans le respect du droit de chacun à la liberté et la dignité (...) Faites confiance aux Nations unies. Vous savez très bien que nous ne sommes pas vos ennemis. Comprenez que c'est aussi pour vous, les Serbes, que je suis venu à Srebrenica et que je resterai ici.»*

Les choses sont, aujourd'hui, claires. Au-delà de l'aspect purement humanitaire de sa mission, le général Morillon représente l'ONU, et son échec sera celui de l'ensemble de la communauté internationale : ce sera une nouvelle preuve que – par aveuglement ou par cynisme – cette communauté est «nue» devant la force, désarmée devant la barbarie. Déjà, l'officier français a démontré que le béret bleu qu'il porte, symbole d'un nouvel «ordre mondial» tâtonnant, n'avait rien de particulièrement impressionnant pour des chefs de guerre, locaux ou non, bien décidés à mener leur tâche jusqu'au bout. Car, même s'ils viennent à céder aujourd'hui ou demain, les Serbes auront «tenu» une semaine entière face au monde, comme ils «tiennent» depuis près de deux ans face à tous les anathèmes.

Maintenant, on voit mal comment certains diplomates ou hommes politiques, en Europe notamment, pourront justifier que l'on condamne tout en ne sanctionnant qu'avec timidité – comme vient de le faire une fois de plus le Conseil de sécurité de l'ONU ; que l'on désigne les coupables mais que l'on continue à négocier avec eux. Au moment même où, comme le dit le général Morillon, des enfants vont mourir de faim sous le regard des Nations unies, à New-York, on va prier les Serbes de bien vouloir accepter une carte de partage de la Bosnie-Herzégovine qu'ils ont déjà modifiée sur le terrain.

Co-président de la Conférence internationale sur l'ex-Yougoslavie, où il représente les Nations unies, M. Cyrus Vance a pu clamer haut et fort qu'il ne tolérerait aucune modification significative de son projet de carte. Mais pourquoi s'attarder à un trait de crayon lorsque l'on peut changer impunément la réalité à coups de canon ? Il y a beau temps que les Serbes ont compris que entre un stylo et un char d'assaut, il valait mieux savoir utiliser le second que le premier.

YVES HELLER

La Pologne moins catholique

Suite de la première page

Pour l'un de ces courants, militant, intégriste, l'Eglise doit jouer le rôle d'ordonnateur de la vie publique ; l'autre courant ouvert, libéral, refuse l'enfermement dans un ghetto. La ligne de division passe par l'attitude sur les rapports entre l'Eglise et l'Etat, l'avortement, l'instruction religieuse, le respect des «valeurs chrétiennes». *«Ces différences existaient auparavant, mais la liberté les a fait apparaître au grand jour»*, relève Grzegorz Polak, journaliste catholique qui suit les affaires religieuses à *Gazeta Wyborcza*, l'organe le plus critique de la tendance dure de l'Eglise. *«Partout en Europe coexistent ces deux tendances du catholicisme*, rétorque Maciej Letowski, président de l'association catholique des journalistes, *il est naturel qu'en Pologne on observe les mêmes divisions.»*

Avec cette différence qu'en Pologne, c'est le courant *«militant»* – *«fondamentaliste»*, disent même ses détracteurs – qui détient le pouvoir dans la hiérarchie religieuse. Le malheur, dit Anna Grabska, présidente du Club de l'intelligentsia catholique (KIK), *«c'est que les intellectuels ouverts au dialogue sont en minorité»*.

Une initiative du cardinal Glemp

L'affrontement a gagné les colonnes de la presse catholique : le prestigieux hebdomadaire de Cracovie, *Tygodnik Powszechny*, que l'Eglise polonaise avait réussi à imposer au pouvoir communiste en dépit d'une lourde censure, est désormais considéré par l'épiscopat comme un brûlot gauchiste auquel les paroisses suppriment leur abonnement. Les autres médias catholiques sont soit ennuyeux à mourir soit d'une agressivité à décourager les plus grands adeptes du dialogue. Le verdict des lecteurs est clair : tous ces journaux sont en pleine déconfiture commerciale.

L'aventure de *Slowo Dziennik Katolicki* en dit long sur la soif de lecture religieuse des Polonais. Souhaitant depuis longtemps la création d'un grand quotidien catholique, le primat, le cardinal Glemp, décida de reprendre *Slowo Powszechne*, un journal qui périclitait. Et pour cause : ce quotidien avait été quarante-six ans durant l'organe de Pax, association catholique qui s'était largement discréditée en collaborant avec le régime communiste. On se contenta de changer le titre – *Slowo Powszechne*, *«La Parole universelle»*, devint le 22 janvier dernier *Slowo Dziennik Katolicki*, *«La Parole, quotidien catholique»* – de nommer auprès de la rédaction conservée en l'état un «assistant ecclésiastique» de l'académie de théologie, et de porter le tirage de dix mille à cent mille exemplaires avec, dans le premier numéro, un hommage à ce jour inexpliqué du cardinal Glemp à l'ancien quotidien de Pax. Fiasco total : un mois après son lancement, le «nouveau» journal n'osait même pas publier ses chiffres de vente. *«C'était l'enterrement assuré, au moins maintenant ce sera un enterrement religieux»*, sourit Grzegorz Polak...

Qu'un peuple réputé bigot dédaigne à ce point la presse catholique alors que les autres journaux se vendent bien commence, semble-t-il, à éveiller la curiosité de certains évêques. Mais loin de penser qu'il faut peut-être «faire différent» pour rattraper leurs ouailles, les maîtres à penser de l'Eglise ne songent pour l'instant qu'à «faire plus». La société polonaise souffre, assurent-ils, d'*«une laïcisation beaucoup trop forte»*. C'est la mentalité de forteresse assiégée, devenue *«obsessionnelle»* au sommet de l'Eglise, selon les libéraux. Toute critique est perçue comme une attaque des *«forces obscures»* par un clergé d'autant plus sensible qu'il en avait perdu l'habitude : dans les années 80, le pouvoir communiste, en perte de vitesse, n'osait plus critiquer l'Eglise, et les laïcs s'en abstenaient en raison du contexte politique.

La bataille de l'avortement

Aujourd'hui, *«le clergé semble percevoir les laïcs comme une menace»*, observe Jan Turnau, un ancien de *Tygodnik Powszechny*. Résultat : le ton se durcit, jusque dans les lettres pastorales où, selon le sociologue Ireneusz Krzeminski, l'épiscopat adopte un langage qui était jusqu'ici l'apanage des leaders ultra-conservateurs du ZChN. Cette crispation explique en partie l'affaiblissement du catholicisme polonais. Même si l'autorité du clergé paraît encore bien assise à la campagne, l'introduction du catéchisme dans les écoles en 1990, la bataille contre l'avortement (qui s'est soldée, en janvier dernier, par le vote d'une loi interdisant l'IVG sauf dans certains cas), le vote d'une autre loi, au même moment, demandant aux médias audiovisuels de respecter les *«valeurs chrétiennes»*, l'attitude face au sida et, de manière générale, l'interventionnisme des autorités religieuses dans la vie publique, ont été contre-productifs en ville. *«L'Eglise est en train de perdre la classe active des trente quarante ans»*, admet Maciej Letowski. Pour d'autres intellectuels, la Pologne s'était acquis à tort l'image du pays de la ferveur religieuse, alors que le catholicisme polonais était superficiel et rituel, servant surtout à véhiculer l'opposition au communisme, mais sans que les catholiques polonais se privent de divorcer ou d'avorter – lorsque la loi le leur permettait encore.

Optimiste impénitent lorsqu'il s'agit de l'Eglise, l'ancien premier ministre Tadeusz Mazowiecki, grande figure de l'intelligentsia catholique polonaise, *«nourrit l'espoir qu'on est en train de sortir de cette passe très délicate»*. Entre deux missions dans l'ex-Yougoslavie, il observe que le cardinal Glemp ne s'est pas opposé au compromis élaboré par son parti, l'Union démocratique, sur l'avortement (le projet de loi initial visait à l'interdiction totale, sans aucune exception), et il relève dans les déclarations de tel évêque – *«assez hermétiques*, reconnaît-il, *même pour un évêque polonais !»* – le signe d'*«un approfondissement du débat au sein de l'épiscopat sur les relations Eglise-Etat»*. Comme à la belle époque avec les communistes, ces intellectuels catholiques se prennent à épier d'obscurs signaux de libéralisation, à repérer les noms des évêques plus ouverts que les autres (*«Zycinski, Dembowski, Pironek...»*) qui, le moment venu, assureront peut-être la relève à la conférence épiscopale.

Pour l'heure, les Polonaises en sont réduites à aller avorter, pour 200 dollars, à Kaliningrad ou en Slovaquie grâce à des «agences de voyage» d'un nouveau genre, et le pape continue de fustiger l'idéologie de l'argent et de la consommation alors que les Polonais, fonçant tête baissée dans l'économie de marché, ne pensent qu'à acheter et s'enrichir. La société se détourne de l'Eglise et *«l'Eglise*, observe pensivement M. Mazowiecki, *ne s'en aperçoit pas»*...

SYLVIE KAUFFMANN

Les fous de Dieu

VARSOVIE

de notre envoyée spéciale

«On trouvait que le catholicisme dormait, alors on a décidé de le réveiller et de l'éduquer.» Ainsi naquit, en 1991 à Varsovie, à l'initiative du père Piwko, l'Ecole des leaders catholiques.

Pour l'instant, le succès n'est pas fulgurant : cinquante élèves, de dix-huit à soixante ans, répartis sur un cursus de deux ans, viennent suivre à leurs frais quelques heures de cours dans les salles d'un bâtiment paroissial, entre des tables rudimentaires et des piles de livres identiques. Mais s'ils appliquent à la lettre les enseignements du vice-recteur, Stanislaw Krajski, alors les chrétiens libéraux de Pologne ont encore quelques années de combat devant eux ! *«Notre formation*, explique le professeur Krajski, de l'Académie théologique catholique, *permet de reconnaître dans chaque situation ce qui est en accord avec le Christ et ce qui ne l'est pas.»*

L'avortement, par exemple ? Ça ne l'est pas, bien sûr. *«Une femme qui est pour la liberté d'avorter ne peut pas être catholique, c'est même un cas d'excommunication* ipso facto*»*, assène le professeur Krajski, qui n'a pas quarante ans. La peine de mort ? *Ça oui, c'est en accord avec le Christ, qui, contrairement à une idée répandue, n'a jamais dit «Tu ne tueras point», mais «Tu ne tueras point un innocent.»*

Le catholicisme *«est en train de mourir en Pologne, mais c'est une bonne tendance car comme disait saint Paul, mieux vaut être froid que tiède»*. Ceux qui l'ont tué, ce sont les intellectuels catholiques libéraux, d'*«accord avec le communisme»*. D'ailleurs, *«les élites en Pologne sont athées ou athéisantes ; les prêtres, dans leur majorité, sont de souche paysanne.»*

Si l'épiscopat a préféré garder ses distances avec l'Ecole des leaders catholiques, il s'est quand même trouvé un vice-premier ministre, M. Laczkowski, pour venir y faire une conférence. *«Vous me trouvez radical ?* s'étonne le vice-recteur en nous raccompagnant. *Pourtant avec vous, j'ai fait un effort !»*

S. K.

RUSSIE

«Appels» pour renforcer les pouvoirs présidentiels

MOSCOU

de notre envoyé spécial

Alors que M. Eltsine n'a toujours pas annoncé quelles solutions il comptait adopter pour résoudre la crise institutionnelle russe, de nombreuses organisations et des conseillers directs du président ont demandé à celui-ci d'établir une *«administration présidentielle directe»* sur le pays, c'est-à-dire, en substance, de gouverner par oukazes, sans l'aval du Parlement. Dans un style et avec un unanimisme troublants, l'Union des écrivains, une organisation de Cosaques, l'Association des pilotes ou le Syndicat des cheminots, après avoir qualifié de *«coup d'Etat communiste»* la dernière session du Congrès des députés, ont appelé le président à suspendre les activités parlementaires, à préparer un référendum et à convoquer une Assemblée constituante.

Selon le porte-parole de M. Eltsine, le Conseil présidentiel, réuni mercredi, a aussi suggéré l'administration présidentielle directe. En revanche, rien n'a filtré de la réunion le même jour des six membres du Conseil de sécurité. L'un d'eux, le vice-premier ministre Sergueï Chakhraï, avait fait entendre une note discordante dans ce concert de déclarations musclées : *«Une chose doit être évidente pour tous : on ne retournera pas à l'époque des mesures d'exception, personne ne peut prendre de telles décisions, ni le Congrès, ni le président, ni personne.»* M. Chakhraï a aussi assuré que M. Eltsine cherchait des partenaires pour former une coalition, notamment au sein d'un gouvernement remodelé.

J.-A. F.

M. Iakovlev est plutôt satisfait des résultats du Congrès

«Vu de France, les résultats du Congrès des députés paraissent plus catastrophiques» qu'ils ne le sont en réalité, a lancé l'*«idéologue de la perestroïka»*, M. Alexandre Iakovlev, mercredi 17 mars à Paris, où il était de passage pour la sortie de son livre *le Vertige des illusions*. Ce fidèle de M. Mikhaïl Gorbatchev estime en effet que, si l'autorité du président Eltsine a souffert de la dernière crise politique en date, celle de ses adversaires du Congrès des députés en a pâti beaucoup plus encore, contrairement au gouvernement de M. Tchernomyrdine, qui a vu ses pouvoirs accrus. *«C'est positif»*, a-t-il dit, car *«tous les échecs aujourd'hui viennent d'une baisse de la production, et ce gouvernement veut la relancer»*. M. Iakovlev pense, comme le courant «centriste» russe, que c'est aujourd'hui possible, car, dit-il, les dirigeants des entreprises, y compris beaucoup de ceux du complexe militaro-industriel, *«ont cessé de saboter les réformes»*. Et il semble estimer qu'entre les trois solutions qui s'offrent à M. Eltsine – laisser tout en l'état, préparer un référendum ou faire entrer des centristes au gouvernement – la dernière est la plus probable. Commentant la rencontre, mardi, des présidents russe et français, M. Iakovlev a estimé que M. Eltsine *«dramatise un peu»*, tout en trouvant cela normal. Concernant l'aide occidentale enfin, il s'est déclaré contre des crédits à l'«Etat» russe, mais pour des investissements et une aide au secteur privé, prioritairement dans l'agro-industriel pour limiter les pertes de récoltes. *«Mais*, a-t-il déploré, *les banques occidentales ne donnent pas de crédits pour ça, elles veulent garder le marché russe...»*

S. Sh.

□ **GÉORGIE : Plus de cent cinquante morts en Abkhazie, selon Tbilissi.** – Trois jours de violents combats entre forces géorgiennes et «séparatistes» abkhazes ont fait *«au moins 155 morts»* et *«des centaines de blessés»*, a annoncé mercredi 17 mars le ministère de la défense géorgien. Le chef d'Etat géorgien, Édouard Chevardnadze, en visite à Soukhoumi, a appelé à une rencontre urgente avec le président Eltsine. – *(AFP.)*

TURQUIE : à l'occasion du Nouvel An kurde

Le PKK annonce un cessez-le-feu unilatéral

ISTANBUL

de notre correspondante

«Mettons fin à cette guerre et passons aux négociations», a proposé, mercredi 17 mars, le dirigeant du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK), Abdullah Ocalan, qui a annoncé un cessez-le-feu unilatéral du 20 mars au 15 avril – la période du Nouvel An, ou Nevrouz – lors d'une conférence de presse tenue dans la Bekaa libanaise. *«J'espère que ce sera le début d'un processus de paix, d'amitié, et de fraternité historique entre les Turcs et les Kurdes»*, a-t-il dit, confirmant ainsi les intentions qui lui étaient prêtées depuis quelques jours (*le Monde* du 17 mars).

Pour cette apparition publique exceptionnelle, Abdullah Ocalan, dit «Apo», avait abandonné l'uniforme du combattant qu'il est depuis 1984, pour le costume et la cravate du politicien qu'il espère devenir. Dans un entretien publié par le quotidien arabe *Al-Hayat*, «Apo» a lancé un appel aux autorités turques : *«Kurdes et Turcs sont fatigués du bain de sang. Laissez-moi rentrer au Kurdistan* [turc] *en paix pour mener une action politique et entamer le dialogue entre nous.»*

Les premières réactions des autorités turques ont été négatives. *«Nous leur avons déjà dit qu'ils doivent sans conditions déposer leurs armes et se rendre à la justice indépendante et impartiale de l'État turc»*, a déclaré le ministre de l'intérieur, M. Ismet Sezgin. Mais la voix officielle du gouvernement n'a pas encore été entendue : le premier ministre, M. Suleyman Demirel, qui avait déclaré qu'il n'écarterait pas d'emblée des propositions, a refusé de commenter l'offre d'«Apo» avant la réunion spéciale du conseil des ministres qui devait avoir lieu jeudi soir.

NICOLE POPE

EN BREF

□ **ALLEMAGNE : peines de prison ferme pour les auteurs d'un attentat antisémite.** – Un tribunal de Berlin a condamné respectivement à cinq ans et neuf mois de prison ferme et deux ans et neuf mois de la même peine, mercredi 17 mars, deux extrémistes de droite qui avaient commis l'été dernier un attentat à la bombe contre un monument juif et incendié un foyer de demandeurs d'asile, a-t-on indiqué de source judiciaire. Le tribunal a estimé que les attentats avaient *«porté (...) atteinte aux intérêts de la RFA»* et qu'ils étaient d'autant plus graves qu'ils visaient des gens particulièrement *«vulnérables»* en Allemagne, les juifs et les étrangers. – *(AFP.)*

□ **IRLANDE DU NORD : un soldat tué par un tireur isolé.** – Un soldat britannique a été tué mercredi 17 mars lors d'une patrouille par un tireur isolé, dans le village de Forkhill, du comté d'Armagh, en Irlande du Nord, a-t-on appris auprès de la police. La patrouille a riposté, sans atteindre le tireur. – *(AFP, Reuter.)*

□ **SUÈDE : le premier ministre obtient la confiance du Parlement.** – M. Carl Bildt, le premier ministre suédois, chef du Parti conservateur, qui dirige un gouvernement minoritaire de centre droit, a obtenu mercredi 17 mars, par 172 voix contre 154 et 23 abstentions, la confiance du Parlement, qu'il avait sollicitée après le rejet de son projet de budget, une semaine auparavant (*le Monde* du 12 mars). Les députés populistes de la Nouvelle Démocratie n'ont pas joint leurs voix à celles des sociaux-démocrates et des anciens communistes, contrairement à ce qu'ils avaient fait pour le vote du budget. – *(Corresp.)*

Cambodge : un entretien avec M. Hun Sen

« Notre parti a le plus de chances de gagner les élections » nous déclare le chef du régime de Phnom-Penh

M. Hun Sen, premier ministre du régime de Phnom-Penh, estime que son Parti du peuple (PPC) a « le plus de chances » *de remporter les élections organisées par l'Autorité provisoire des Nations unies pour le Cambodge (APRONUC) du 23 au 27 mai. En cas de victoire, ajoute-t-il, le PPC proposera la formation d'* « un gouvernement d'union pour la reconstruction nationale » *dont sera exclu le FUNCINPEC du prince Ranariddh, l'un des fils du prince Sihanouk. En l'absence des Khmers rouges, qui refusent de participer au scrutin, le FUNCINPEC est le principal adversaire du PPC. M. Hun Sen estime, en revanche, que le prince Sihanouk* « doit jouer un rôle » *au sein du futur régime.*

PHNOM-PENH

de notre envoyé spécial

« Quelles sont les chances de votre parti de remporter les élections ?

– Il ne faut pas vendre la peau de l'ours, mais différents sondages récents montrent que notre parti a le plus de chances de gagner. Notre victoire peut constituer une réalité car la tendance est en faveur du PPC et elle va s'accentuer au fil des semaines.

– En cas de victoire, envisagez-vous la formation d'un gouvernement de coalition avec le FUNCINPEC ?

– Le principe démocratique veut que la majorité forme, seule, le gouvernement. Mais, dans le cas du Cambodge, il faut tenir compte de la volonté de réconciliation nationale. Pour réussir, nous serons donc peut-être appelés à inviter certains partis à travailler avec nous dans le cadre d'un gouvernement d'union pour la reconstruction nationale. Mais ces partis ne devront pas être alliés aux Khmers rouges parce que nous ne voulons pas d'un retour à un régime de génocide. Or le FUNCINPEC est contrôlé, de la tête aux pieds, par les Khmers rouges.

– En janvier, vous avez dit que les Khmers rouges devraient être déclarés hors la loi. Le pensez-vous toujours ?

– En raison des accords de Paris, les Khmers rouges demeurent une faction légale. Leur statut dépend donc du Conseil national suprême (CNS) et de l'ONU. En ce qui nous concerne, faute de pouvoir obtenir leur expulsion du processus de paix, nous ferons tout pour qu'ils soient déclarés hors la loi. Mais cela ne pourra se réaliser qu'après les élections.

– Existe-t-il encore une solution politique au conflit cambodgien ?

– Un échec politique mettrait en évidence le grand échec de l'ONU au Cambodge. Ce n'est pas possible. Il appartiendra au futur gouvernement élu de régler le problème posé par les Khmers rouges. Mais, dans la région, il y a des précédents. En Thaïlande, en Malaisie et, encore maintenant, aux Philippines, il a fallu des années, parfois trente ans, pour mettre fin à des rébellions. Après les élections, nous ne pourrons plus admettre qu'un parti légal fasse dissidence et contrôle une partie du territoire national.



– Vous n'envisagez donc qu'une solution militaire ?

– De nombreuses mesures seront prises. La plus importante sera le développement social et économique des campagnes pour diminuer l'influence des Khmers rouges. Il faudra également prendre des décisions politiques afin de les isoler. La solution militaire ne doit être que le dernier recours.

« L'anarchie se développe »

– Les Khmers rouges ayant refusé d'appliquer les clauses militaires de l'accord de Paris, le Cambodge connaît une « paix » armée. Ne risque-t-on pas de voir l'anarchie se développer ?

– Depuis plus d'un an, l'anarchie se développe. Les actes de banditisme se multiplient. En ce moment, avec la coopération de l'APRONUC, nous menons une campagne pour confisquer les armes illégales. Ce n'est pas facile, mais on parviendra à contrôler la situation. Tout pays qui a connu une longue période de guerre en subit pendant longtemps les séquelles. C'est d'autant plus difficile au Cambodge que les Khmers rouges refusent de déposer leurs armes.

– L'APRONUC vous accuse d'intimider vos adversaires électoraux.

– La critique n'est pas fondée. L'APRONUC n'écoute qu'une partie, ce qui fausse son jugement. Nous n'avons aucun intérêt à saboter les élections. De la même façon, nous n'avons pas lancé d'« offensive générale » en février, comme l'APRONUC l'a annoncé tout en sachant très bien que nous nous sommes limités à des actions d'autodéfense.

» L'APRONUC n'est pas contente quand je dis que ses hommes fuient devant les attaques des Khmers rouges en abandonnant les populations. Elle devrait plutôt nous remercier de défendre les territoires où se tiendront les élections. Encore récemment, des Vietnamiens ont été tués par des Khmers rouges dans la province de Siem-Réap. Des Khmers rouges ont même pillé des locaux de l'APRONUC. Nous défendons même les gens de l'ONU, et nous sommes accusés de violer l'accord de paix. Devrions-nous nous retirer chaque fois que les Khmers rouges attaquent ?

– Le prince Sihanouk avait préconisé une alliance entre le PPC et le FUNCINPEC. Puisque cela ne s'est pas fait, quel rôle peut-il jouer ?

– Le prince Sihanouk continue de jouer un rôle important dans le processus de paix. Malgré ses problèmes de santé, il ne ménage pas ses efforts. Une alliance entre le PPC et le FUNCINPEC a été son ardent désir et, si elle ne s'est pas faite, ce n'est pas de sa faute. A nos yeux, les gens du FUNCINPEC sont des Khmers rouges et ont pour objectif commun avec les Khmers rouges de s'opposer à nous. En tant que père de la patrie, le prince désire unir tous les partis politiques. Que ce soit réalisable est une autre affaire.

– Comment jugez-vous l'action de l'APRONUC ?

– Les pouvoirs accordés à l'APRONUC étaient suffisamment étendus. Ce qui lui a manqué, ce sont l'audace et le courage d'être ferme à l'égard des Khmers rouges. L'APRONUC a le pouvoir de déployer ses forces sur tout le territoire cambodgien. Dans les zones contrôlées par les Khmers rouges, elle n'y est pas parvenue. En revanche, elle ne manque pas d'audace chez nous. Elle a encore perquisitionné, le 8 mars, au domicile de nos généraux à Battambang. Elle fait preuve d'audace avec les bons, pas avec les autres. Quand nous critiquons l'APRONUC, elle nous accuse de propagande. Pourtant, c'est notre libre droit d'expression. Quand l'APRONUC est contre nous, elle a toujours raison même quand elle à tort.

– Serez-vous à Phnom-Penh lors de la visite du secrétaire général de l'ONU, en principe le 7 avril, jour de l'ouverture de la campagne électorale ?

– Peut-être pas. J'ai dit à mes collaborateurs que je serai en province du 5 avril au 19 mai. Les gens veulent m'entendre parler. La perte d'une journée de campagne est une grande perte. Mais il y a d'autres membres du CNS pour accueillir M. Boutros-Ghali... ».

Propos recueillis par
JEAN-CLAUDE POMONTI

JAPON : les lacunes de la politique humanitaire

Amnesty International reproche à Tokyo « de ne pas honorer ses obligations » en matière d'accueil des réfugiés

Dans un rapport publié mercredi 17 mars, Amnesty International a accusé le Japon de *« ne pas honorer ses obligations internationales »* en matière d'accueil des réfugiés alors que *« des pays qui n'ont pas ses ressources se montrent plus généreux »*. Amnesty accuse Tokyo de *« ne pas garantir aux demandeurs d'asile une procédure satisfaisante pour faire valoir leurs demandes »* et cite les cas de non-renouvellement du permis de séjour de contestataires chinois *de facto* expulsés. *Des Birmans risquent de subir le même sort,* poursuit Amnesty qui rappelle que *« respecter les droit fondamentaux des réfugiés* [...] *relève d'une obligation du droit international »*.

TOKYO

de notre correspondant

La modification dans la hiérarchie de la puissance entraînée par la fin de la guerre froide donne aux facteurs économiques une importance qu'éclipsait auparavant la primauté des considérations militaires. Cette nouvelle donne confère à l'ascension du Japon un relief particulier : d'un pacifisme réactif dans un contexte de confrontation, il est convié à passer à un pacifisme actif en contribuant davantage à l'équilibre mondial.

Contrairement à la participation de troupes nippones aux missions de paix des Nations unies, l'assistance humanitaire est un domaine qui ne suscite pas de controverse mais dans lequel Tokyo paraît pourtant en retrait. Le Japon est certes présent sur la « scène humanitaire ». Mais, à l'aune du succès médiatique du mouvement humanitaire en Occident, il semble replié sur son égoïsme national. La seule « visibilité » nippone dans ce domaine est Mme Sadako Ogata, haut-commissaire de l'ONU pour les réfugiés (HCR). La campagne pour son élection, il y a deux ans, avait été assortie d'engagements financiers accrus au HCR qui n'ont été que partiellement satisfaits.

Le Japon est moins actif sur le plan humanitaire qu'il ne l'est en matière d'aide au développement (11 milliards de dollars en 1991). Sa contribution au HCR plafonne avec à peine 10 %, loin derrière les Etats-Unis et la CEE. L'arrivée de Mme Ogata a néanmoins été suivie d'une donation de 14 millions de dollars du patronat (Keidanren), et un fonds a été mis à sa disposition en cas d'urgence.

Selon le ministère des affaires étrangères, le Japon est en outre le pays contribuant le plus au programme de l'ONU en faveur des réfugiés indochinois (89 millions de dollars en 1991). Il a d'autre part fourni 27 millions en 1992 (19,6 millions en 1993) aux réfugiés somaliens, s'ajoutant aux 100 millions destinés aux forces de maintien de la paix.

La grande lacune de sa politique humanitaire tient à sa contribution en personnel. Les Japan Overseas Cooperation Volunteers, créé en 1965 sur le modèle du Peace Corps américain, participe à des programmes d'assistance médicale, agricole et technique. Depuis 1965, 12 000 Japonais ont été envoyés à l'étranger, mais le Japon reste peu présent sur le terrain.

La faiblesse des trois cents ONG

Le système de l'emploi à vie, qui rend difficile la réinsertion, décourage les salariés et risque de compromettre leur carrière, dissuade les médecins. L'opinion japonaise n'est pas insensible aux problèmes humanitaires. Tant le HCR que la nouvelle représentation au Japon de Médecins sans frontière (MSF) ont fait l'expérience d'une générosité parfois émouvante. *« Il y a des médecins prêts à partir mais qui ne trouvent pas le cadre adéquat »*, ajoute M. Dominique Leguillier, représentant de MSF à Tokyo.

Les contributions volontaires à une aide d'urgence par un prélèvement sur les intérêts des comptes postaux (la plus importante épargne : 14 000 milliards de dollars) témoignent d'un sens de la solidarité populaire : dix millions de personnes y participent et, un an après sa création en 1991, 2,3 milliards de yens avaient été recueillis.

La timidité relative de l'action humanitaire japonaise s'explique aussi par la faiblesse des organisations non gouvernementales (ONG). Bien qu'il n'ait plus la vigueur des années 1970, le mouvement associatif reste puissant, mais il est tourné davantage vers les problèmes internes. Mal organisées, souvent contestataires, les trois cents ONG manquent de fonds. M. Kazuo Nukazawa, chargé de l'assistance internationale au Keidanren, estime qu' *« elles ne font pas preuve d'imagination : submergées de demandes, elles donnent aux « professionnels » des fonds »*. Une reconnaissance réciproque des ONG et du pouvoir se fait jour néanmoins et le gouvernement commence à les subventionner (un milliard de yens en 1992).

Le Japon a un autre handicap dans sa politique humanitaire : il n'est guère exemplaire en matière d'accueil des demandeurs d'asile. Il n'a signé la convention de l'ONU sur les réfugiés qu'en 1981. Par la suite, il a fait passer de 500 à 10 000 son quota de réfugiés. Mais la procédure est si décourageante qu'ils ne sont que 8 500 (avec seulement un « permis de séjour »), pour la majorité indochinois, et 200 seulement bénéficient du statut de réfugié.

Les difficultés d'assimilation dans une société qui passe pour homogène sont une raison invoquée pour expliquer les réticences nippones. Un argument qui, sur un fond de vérité, est aussi spécieux : lorsqu'il s'est agi de faire venir des Coréens de force travailler pour le Japon impérial, la question ne s'était pas posée. Aujourd'hui, il y a près de cinq cent mille immigrés clandestins, et Tokyo devra un jour préciser son attitude envers ces nouveaux arrivés.

Dans le passé, le Japon n'a pas ignoré le droit d'asile : des réfugiés célèbres, tels Sun Yat-sen, fondateur de la République chinoise, ou des nationalistes indiens s'exilèrent dans l'archipel. Bien que membre de l'Axe, il permit en outre à trente mille juifs fuyant l'Europe de se réfugier à Shanghaï. Aujourd'hui, Tokyo fait implicitement savoir que les réfugiés ne sont pas bienvenus, afin de ne pas créer de tension avec la Chine et d'éviter un afflux d'immigrés.

Le cas tragique de demandeurs d'asile chinois remis aux autorités de leurs pays témoigne de l'extrême sensibilité nippone aux réactions de Pékin. Mais c'est l'importante minorité coréenne qui constitue le plus grand risque en cas d'assouplissement de la procédure d'accueil des réfugiés. L'exemple allemand a eu un effet négatif sur un éventuel relâchement des dispositions sur le droit d'asile.

Si le ministère de la justice, qui décide du sort des demandeurs d'asile, reste intransigeant, aux affaires étrangères on paraît conscient de l'image déplorable donnée à l'étranger : *« Une attitude plus libérale s'impose »*, reconnaît un haut-fonctionnaire.

PHILIPPE PONS

AMÉRIQUES

ÉTATS-UNIS

Les deux principaux suspects dans l'attentat de New-York sont inculpés d'homicide

Les deux principaux suspects arrêtés après l'attentat à la bombe du 26 février contre le World Trade Center de New-York, qui a fait six morts, ont été officiellement inculpés d'homicide mercredi 17 mars par une cour fédérale de Manhattan. Ces inculpations ont été notifiées par un «grand jury» (chambre de mise en accusation) à MM. Mohammed Salameh, un Jordanien de vingt-cinq ans qui avait loué la camionnette utilisée pour transporter la bombe, et Nidal Ayyad, vingt-cinq ans, un ingénieur chimiste américain, né au Koweït, qui avait accompagné le précédent lors de la location du véhicule et qui avait un compte bancaire commun avec lui. L'inculpation précise que les deux hommes ont agi *« illégalement, volontairement et en connaissance de cause, avec une intention criminelle »*. Ils sont passibles de peines de prison à perpétuité.

Un troisième homme, ami de M. Salameh, M. Ibrahim El Gabrowny, quarante-deux ans, a été quant à lui officiellement inculpé d'*« obstruction à la justice »* (il avait bousculé des policiers lors de la perquisition de son appartement) et de *« fraude »*, car les enquêteurs ont retouvé chez lui cinq faux passeports, dont un au nom de son cousin Sayyid Nosair. Ce dernier purge actuellement une peine de dix-sept ans de détention pour des faits liés à l'assassinat à New-York en 1990 du rabbin d'extrême droite Meir Kahane.

Un peu plus tôt dans la journée, un juge de Newark (New-Jersey) avait déclaré juridiquement *« expulsable »* des Etats-Unis M. Omar Abdel Rahman, un religieux musulman de Jersey-City qui prêche régulièrement dans des mosquées fréquentées par les trois suspects. Le religieux égyptien dispose d'un délai de dix jours pour faire appel.

Trois Arabes soupçonnés d'être impliqués dans l'attentat ont quitté précipitamment les Etats-Unis peu après l'arrestation de M. Salameh, écrivait mercredi 17 mars le *Wall Street Journal*. Munis de faux papiers, ils se sont rendus à l'aéroport Kennedy de New-York pour prendre le premier avion en partance pour l'Europe. Comme tous les vols étaient complets, ils ont choisi finalement de partir en Afrique du Sud. L'un d'eux serait M. Mahmoud Aboubalima, un chauffeur de taxi proche de M. Salameh. Arrivé en Afrique du Sud, il aurait aussitôt pris un avion pour l'Allemagne, d'où il se serait rendu au Pakistan.

L'Autorité portuaire de New-York et du New-Jersey, propriétaire du World Trade Center, a enfin indiqué mercredi que les premiers locataires de la tour numéro deux, la moins touchée par l'explosion, pourront réintégrer leurs bureaux dès jeudi. Les deux tours avaient été fermées au public le 26 février. – *(AFP, AP.)*

□ **M. Bill Clinton renonce pour l'instant à nommer un envoyé spécial en Ulster.** – Le président Bill Clinton, célébrant pour la première fois mercredi 17 mars la Saint-Patrick à la Maison Blanche, en compagnie du premier ministre irlandais Albert Reynolds, s'est dit *« prêt à faire ce qu'il pouvait pour ramener la paix en Irlande du Nord »*, mais a aussi annoncé qu'il renonçait jusqu'à nouvel ordre à nommer un envoyé spécial ou un représentant en Ulster. – *(AFP.)*

□ **CUBA : quatre prix Nobel de la paix demandent à M. Fidel Castro de mettre fin à la répression.** – Quatre prix Nobel de la paix ont envoyé, mercredi 17 mars, une pétition au dirigeant cubain, l'exhortant à mettre fin à la répression politique dans son pays et à autoriser les inspections dans les prisons cubaines. Selon M. Ricardo Bofill, président du Comité cubain des droits de l'homme, dont le siège est à Miami, aux Etats-Unis, la lettre a été signée par l'ancien président du Costa Rica Oscar Arias, l'archevêque sud-africain Desmond Tutu et les pacifistes nord-irlandaises Betty Williams et Mairead Maguire. Les uns et les autres font part de leur «profonde inquiétude» devant la situation des droits de l'homme à Cuba. – *(AFP.)*

□ **CANADA : avec Mme Kim Campbell à leur tête, les conservateurs pourraient être reconduits au pouvoir, selon un sondage.** – Le parti conservateur au pouvoir à Ottawa pourrait être réélu si Mme Kim Campbell, ministre de la défense, en prenait la direction en remplacement du premier ministre Brian Mulroney, démissionnaire, indique un sondage publié mercredi 17 mars à Toronto. – *(AFP.)*

□ **COLOMBIE : les autorités acceptent les dernières conditions posées par Pablo Escobar pour sa reddition.** – Les autorités colombiennes ont accepté, mercredi 17 mars, les dernières exigences du chef du Cartel de la drogue de Medellin, Pablo Escobar, pour se livrer à la justice, ce qui, aussitôt, a relancé les spéculations sur l'imminence d'une seconde reddition du «baron» colombien de la cocaïne. Dans un message parvenu aux services du procureur Gustavo de Greiff, Pablo Escobar a notamment demandé de pouvoir disposer dans sa prochaine prison d'une ligne de téléphone privée pour communiquer avec sa famille au moins trois fois par semaine, d'une cuisine privée, pour lui et ses lieutenants, par crainte d'un empoisonnement, et a réclamé aussi une protection spéciale pour ses parents les plus proches. – *(AFP.)*

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société :
cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises.
M. Jacques Lesourne, gérant.

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

Le Monde PUBLICITE S.A.
Président directeur général : Jacques Lesourne
Directeur général : Michel Cros,
Membres du comité de direction : Jacques Guiu, Philippe Dupuis, Isabelle Tsaïdi.
15-17, rue du Colonel-Pierre-Avia
75902 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 46-62-72-72
Télex MONDPUB 634 128 F
Téléfax : 46-62-98-73. – Société filiale de la SARL *le Monde* et de Médias et Régies Europe SA.

Le Monde
TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE ou 36-15 - Tapez *LM*

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

A TRAVERS LE MONDE

CHINE

Augmentation du budget militaire de 12,5 %

Dans le projet de budget présenté lors de la session en cours de l'Assemblée nationale populaire, la part réservée aux forces armées augmente de 12,5 % pour atteindre 42,5 milliards de yuans (environ l'équivalent en francs). Il s'agit en réalité, selon notre correspondant à Pékin, Francis Deron, du budget officiel, qui ne représente qu'environ la moitié des dépenses réelles des forces armées. Le ministre des affaires étrangères, M. Qian Qichen, a néanmoins affirmé que cette augmentation ne constituait pas *« une menace »* pour la région.

Dans son discours devant l'Assemblée, lundi 15 mars, le premier ministre, M. Li Peng, avait déclaré que la Chine devait avoir *« les meilleures forces armées qu'autorise la situation actuelle »* et que l'armée devait *« constamment accroître son efficacité au combat et ses capacités défensives dans la guerre moderne »*.

ÉGYPTE

Dix islamistes et deux policiers tués à Assiout

Dix intégristes musulmans, dont un chef de la Jamaa islamiya, et deux policiers, ont été tués lors d'affrontements, mercredi 17 mars, à Assiout, en Haute-Egypte, au lendemain d'un attentat à la bombe, au Caire, revendiqué par cette organisation clandestine (*le Monde* du 18 mars).

Neuf policiers ont également été blessés lors de ces incidents, déclenchés par des opérations de ratissage des forces de l'ordre et qui ont permis l'arrestation de trente-cinq militants islamistes. La Jamaa islamiya, dirigée par Cheikh Omar Abdel Rahmane, dont le nom a été évoqué dans l'enquête sur l'attentat contre le World Trade Center, à New-York, a mis en garde, dans un communiqué, contre la possibilité d'autres attentats au Caire. – *(AFP.)*

INDE

L'attentat de Calcutta a fait plus de soixante morts

Selon le plus récent bilan de l'attentat qui a eu lieu à Calcutta, dans la nuit de mardi 16 à mercredi 17 mars, au moins soixante personnes ont trouvé la mort et cent vingt-cinq ont été blessées (*le Monde* du 18 mars). Pour la police, cet attentat, qui serait sans relations avec ceux qui avaient fait plus de deux cents morts la semaine dernière à Bombay, pourrait être imputable à des malfaiteurs musulmans. La police a arrêté deux suspects, des gangsters musulmans au casier judiciaire chargé. Pendant ce temps, les forces de l'ordre poursuivent leur enquête à Bombay, où le nombre de suspects interpellés est passé à sept. New Delhi compte également demander aux Emirats arabes unis l'extradition des deux principaux suspects, qui se sont enfuis à Dubaï. – *(AFP, Reuter, AP, UPI.)*

INDONÉSIE

Davantage de civils et de musulmans dans le nouveau gouvernement

Le président indonésien Suharto, réélu le mercredi 10 mars, a formé, mercredi 17 mars, un gouvernement dont plus de la moitié des quarante-et-un portefeuilles sont renouvelés. Le nombre de ministres musulmans passe de vingt-deux à vingt-neuf tandis que celui des chrétiens recule de huit à trois. Par ailleurs la part des militaires passe de douze à huit. Si M. Ali Alatas conserve les affaires étrangères, les deux postes-clé de la défense et de la coordination des affaires économiques, financières et industrielles, changent de titulaire : au grand ministère économique, M. Saleh Affif, précédemment ministre du plan, remplace M. Radius Prawiro. A la défense, le général Edi Sudrajat succède au général Benny Murdani tout en conservant le commandement des forces armées où il remplace le général Try Sutrisno, devenu vice-président. Dans les deux cas, les ministres étaient donnés sortants depuis longtemps, mais MM. Prawiro et Murdani, deux chrétiens considérés à la forte personnalité, sont remplacés par des musulmans. Enfin, le général Susilo Sudarman, précédemment ministre des postes et télécommunications, succède au général Sudomo à la Coordination des affaires publiques et de sécurité. – *(AFP.)*

IRAN

Explosion au domicile du « guide » de la République islamique ?

Une explosion s'est produite mercredi 17 mars au domicile du « guide » de la République islamique d'Iran, M. Ali Khameinei, dont on ignore le sort, ont affirmé à Paris l'ex-président Abolhassan Bani-Sadr et un dignitaire religieux chiite iranien, l'ayatollah Mehdi Rouhani. Selon M. Bani-Sadr, il y aurait de nombreux tués.

Ces informations, qui coïncident avec celles faisant état d'un nouveau conflit de pouvoir au sein de la hiérarchie religieuse (*le Monde* du 19 février), *« ne sont qu'une invention de l'opposition »*, a déclaré un responsable de l'agence officielle IRNA. De leur côté, les Moudjahidines du peuple, principal mouvement d'opposition au régime, ont formellement démenti ces informations, après avoir contacté leurs sympathisants à Téhéran. – *(AP, Reuter.)*

ZAÏRE

M. Faustin Birindwa désigné comme premier ministre

Le conclave politique, réuni depuis le 9 mars à l'instigation du maréchal Mobutu, a désigné comme premier ministre, mercredi 17 mars, M. Faustin Birindwa, en remplacement de M. Etienne Tshisekedi, désavoué par le président le 6 février.

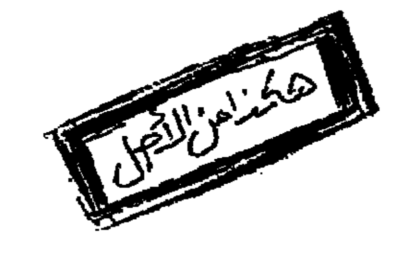
Comme M. Tshisekedi, M. Birindwa est l'un des fondateurs de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS, opposition), dont il a été exclu le 1er mars, après avoir été soupçonné de sympathies envers la présidence. Agé de cinquante ans, originaire du sud du Kivu, dans l'est du pays, il avait été ministre des finances dans le premier gouvernement Tshisekedi, en 1991. Il jouit du respect de nombreux membres de l'opposition, qui lui avaient témoigné en privé leur soutien après son exclusion de l'UDPS.

Dans les milieux informés, on souligne toutefois que le Haut Conseil de la République (HCR), instance législative de la transition, qui n'a pas participé aux travaux du conclave, devra entériner cette décision pour lui donner une véritable portée. – *(AFP, Reuter.)*

□ **CORÉE DU NORD : rencontre américano-nord-coréenne à Pékin.** – Des diplomates américains et nord-coréens se sont rencontrés à Pékin, mercredi 17 mars, à l'initiative des Etats-Unis, pour tenter de résoudre la crise ouverte par la décision de Pyongyang de se retirer du traité de non-prolifération nucléaire (TNP). D'autre part, les Douze se sont déclarés mercredi *« profondément préoccupés »* par la décision prise par le régime du maréchal Kim Il-sung. Pour eux, les inspections effectuées par l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), et rejetées par Pyongyang, sont *« d'une importance cruciale »* pour le bon fonctionnement du TNP. – *(AFP.)*

□ **GUINÉE : au moins un mort dans des affrontements ethniques.** – Des affrontements entre Peuls et Soussous ont fait un mort, de source officielle, ou deux selon des sources concordantes, et plusieurs blessés, mardi 16 mars, à 24 kilomètres au nord de Conakry. Selon la police, plusieurs personnes qui portaient des armes blanches ont été arrêtées. Une dispute autour d'une borne-fontaine, entre deux jeunes filles peul et soussou, serait à l'origine des affrontements entre les deux ethnies. – *(AFP.)*





POLITIQUE

Les élections législatives des 21 et 28 mars

La survie des « écolos »

Les écologistes sont nerveux. A quelques jours *du premier tour de scrutin, ils* ont pris la mesure des effets que pourraient avoir les multiples candidatures suscitées, çà et là, par les formations représentées à l'Assemblée nationale. Un point, deux points de moins par rapport au score qui pouvait raisonnablement être escompté il y a un mois, cela signifie que, dans de nombreuses circonscriptions, les candidats de l'Entente des écologistes *ne pourront pas se* maintenir au second tour. Les cas d'élections triangulaires, en principe plus favorables aux écologistes, seraient réduits d'autant. Et il *n'y aurait, in fine, que* trois ou quatre « écolos » dans la future Assemblée.

Le tassement des intentions de vote en faveur des écologistes, révélé par les derniers sondages, a accru la crainte des *dirigeants des Verts et de Génération* écologie. A 15 % des suffrages exprimés, dans un scrutin dont l'enjeu et les modalités sont *très différents des élections régionales de* 1992 (où les écologistes avaient obtenu 14,7 % des voix), ceux-ci pourraient s'estimer satisfaits. Mais en deçà *de ce seuil, le résultat de la nouvelle* Entente des écologistes passerait inévitablement pour un échec.

Il y a beaucoup de raisons pour expliquer ce tassement attendu. A l'approche du scrutin, nombre d'électeurs ont dû cesser de rêver, pour se déterminer, malgré tout, en fonction du vieux clivage gauche-droite. Les responsables des Verts et de Génération écologie ont omis, d'autre part, d'afficher, au cours de la campagne, un programme commun, clair et cohérent. Les uns et les autres avaient *annoncé leur intention de faire de « la politique autrement »*. Mais de lâchers de ballons sur les bords de la Seine en défilé carnavalesque dans les rues de Paris, et de descente du Rhône en bateau aux amicales retrouvailles – qui ne pouvaient tromper personne – de « Brice » et d'« Antoine » autour d'un gros gâteau d'anniversaire, on a eu le sentiment que *« la relève »*, comme dit M. Lalonde, a eu surtout le goût de copier chez les autres le sens de la « politique-spectacle ».

Le côté rectiligne de M. Waechter, pour lequel *« l'écologie est une histoire d'amour »*, et le parcours quelque peu sinusoïdal de M. Lalonde ont aussi contribué, sans aucun doute, à ce que les écologistes ne puissent tenir le rang qui leur fut promis, un temps, dans les sondages d'opinion. Obsédé par la recomposition politique qu'il appelle de ses vœux, *le président de Génération écologie* a fait l'impasse sur le clivage fondamental qui sépare sa propre conception d'une société libérée des contraintes du *temps de travail de celle des libéraux*, pour lesquels la croissance économique demeure le seul moteur possible d'une réduction de l'actuelle crise de l'emploi. La seule vraie victoire des écologistes, dans cette campagne, demeurera l'introduction du thème du partage du travail.

« Le rendez-vous manqué du PS remonte à 1983, quand ils ont choisi le franc fort contre le partage », a rappelé, mercredi, lors d'une ultime réunion organisée à Paris, M. Mamère, avant d'ajouter que les écologistes ne sauraient accepter *« la main tendue par M. Rocard tant que celle-ci serait maintenue par les menottes du Parti socialiste »*. *« Le véritable big bang, c'est nous qui l'avons apporté »*, juge Mme Andrée Buchman, l'une des porte-parole des Verts. Presque tous, chez les écologistes, sont prêts à jouer ce jeu-là, qu'il leur faudra bien – s'ils veulent *survivre – favoriser d'une manière ou d'une autre*. Une défaite, en nombre de sièges à l'Assemblée nationale, ne serait pour eux qu'accessoire. Plus important est, pour les « écolos », le volume de voix obtenues, qui, fidélisées, pèseraient sensiblement dans la balance du second tour de la prochaine élection présidentielle.

« Nous ne sommes pas pressés, il ne peut y avoir de désistements particuliers », a prévenu M. Mamère. *« Pour l'essentiel »*, comme dit M. Waechter, *il n'y aura pas d'accord entre les deux tours.* Mais, dans le détail, on connaît déjà quelques-uns des candidats devant lesquels les représentants locaux de l'Entente des écologistes pourraient être priés de s'effacer : M. Michel Rocard dans les Yvelines (dont Mme Dominique Voynet a souhaité publiquement, mercredi soir à Dole, la réélection), M. Michel Delebarre dans le Nord, Mme Marie-Noëlle Lienemann dans l'Essonne, M. Bernard Stasi dans la Marne. A charge, bien sûr, de revanche.

JEAN-LOUIS SAUX

La concurrence entre candidats se réclamant de l'écologie

La querelle des étiquettes sera tranchée par le Conseil constitutionnel

Les écologistes n'aiment pas la concurrence quand elle empiète sur leur fond de commerce. Il est vrai que, parmi tous ceux qui tentent de profiter d'une vague porteuse, certains n'ont pas cherché à marquer leur différence. Bien au contraire. Ainsi est apparue une Génération verte, au sigle étrangement ressemblant à celui du mouvement de M. Brice Lalonde. Ainsi les dissidents de Génération écologie, qui ont formé avec M. François Donzel l'Union pour l'écologie et la démocratie, rappellent dans leur tract que celui-ci est *« cofondateur avec Brice Lalonde de GE »*.

Les *dirigeants* des mouvements qui se voudraient les seuls détenteurs du label, ont pensé qu'un bon procès pouvait être une arme du combat politique. Les représentants des Verts et de GE, lorsqu'ils ont découvert la propagande de leurs rivaux, ont donc décidé de s'adresser à la justice, en demandant la mise sous séquestre des bulletins de vote et des professions de foi des candidats Génération verte, et, dans certains cas, de ceux de l'Union pour l'écologie et la démocratie. Ils ont saisi, par la voie du référé, c'est-à-dire par une procédure d'extrême urgence, les présidents des tribunaux de grande instance compétent.

Dans un premier temps, celui de Pontoise, *le 12 mars*, et celui d'Amiens, le 13 mars au matin, leur ont donné raison. Mais le préfet de l'Orne, lorsque fut saisi, le 14 mars, le tribunal d'Argentan, a déposé un « mémoire de déclinatoire de compétence ». C'est là *une procédure* peu courante, mais qui permet au représentant de l'administration de faire valoir à la justice civile qu'elle n'est pas compétente dans un domaine qui, d'après lui, ne relève que de la justice administrative. Si les juges civils contestent cette décision (ce qu'aucun d'entre eux n'a encore fait en la matière), c'est le tribunal des conflits, instance réunissant des membres du Conseil d'Etat et de la Cour de cassation, qui tranche. Les autres préfets, confrontés au même problème, ont réagi de la même manière, ce qui a amené MM. Lalonde et Cochet à affirmer que ceux-ci avaient agi sur ordre du ministère de l'intérieur, ce que M. Quilès a démenti dans un communiqué.

L'argumentation des préfets repose sur un principe fondamental *du droit qui veut qu'un juge ne* puisse intervenir en référé que dans un domaine où il est compétent au *fond*.

Un vide juridique

Or, en vertu de la Constitution, seul le Conseil constitutionnel est juge de *« la régularité de l'élection des députés »*. Le tribunal des conflits a eu l'occasion de rappeler, en 1989, dans une affaire où les représentants officiels de l'UDF reprochaient à un candidat d'utiliser ce sigle sans leur accord, qu'il est *« de principe qu'il n'appartient pas aux tribunaux judiciaires d'interférer dans les opérations électorales de nature politique ou dans leurs préliminaires, dont le contentieux appartient au seul juge de l'élection »*. La même année, il a d'ailleurs précisé *« qu'il n'appartient pas aux juridictions de l'ordre judiciaire d'enjoindre la suppression dans les divers documents électoraux de mentions figurant dans une liste dont la candidature a été enregistrée »*.

Mais, comme il n'y a pas de procédure de référé devant le Conseil constitutionnel, le différend ne peut être tranché avant l'élection. C'est bien ce qui inquiète les Verts et GE, qui redoutent que les *« contrefaçons »* dont ils s'estiment victimes ne trompent les électeurs et que cela ne les empêche, dans de nombreux cas, de franchir la barre leur permettant de maintenir leurs candidats au *second tour. Ils* menacent donc de demander l'annulation de toutes les élections.

En attendant, ils ont écrit, mercredi 17 mars, au président du Conseil constitutionnel pour lui demander d'intervenir auprès du ministère de l'intérieur afin qu'il interdise au préfet d'utiliser la procédure du « déclinatoire de compétence ». En effet, celle-ci, formellement, ne peut intervenir que si la compétence appartient à la juridiction administrative, et il n'est pas certain que le Conseil constitutionnel y soit assimilé. Mais suivre ce raisonnement reviendrait à laisser les tribunaux civils prendre, éventuellement, des décisions de séquestre de bulletins, que le juge de l'élection annulerait par la suite, mais trop tard. A l'évidence, il y a bien un problème juridique.

Cette difficulté ne peut pas être réglée avant les élections. M. Robert Badinter a répondu à M. Lalonde pour lui rappeler que le Conseil n'avait *« aucune compétence pour intervenir avant les élections »*. Les Verts et GE en ont déduit que les préfets n'avaient pas le droit d'empêcher la justice civile de se prononcer, et estime donc que M. Paul Quilès a commis *« une faute lourde dans l'exercice de ses fonctions »*, ce qui pour eux le rend passible de la Haute Cour.

THIERRY BRÉHIER

PERSONNALITÉS EN CAMPAGNE

Marie-Christine Blandin, la pédagogue

La présidente du conseil régional du Nord-Pas-de-Calais, qui n'est pas candidate à un siège de député, vient en aide à ses amis

« Alors, qu'est-ce que je dois faire? » Ce jour-là, à Rennes, l'exercice consiste à animer une table ronde sur le partage du travail avec, entre autres invités, MM. Pierre Méhaignerie, président du CDS, et Paul Marchelli, président de la Confédération générale des cadres (*le Monde* du 5 mars). *« Tiens, ça, je ne l'ai encore jamais fait! »* Ce n'est pas, en effet, l'une des spécialités de Mme Marie-Christine Blandin, jeune *professeur de sciences naturelles*, propulsée, il y a moins d'un an, à la tête de la région Nord-Pas-de-Calais. Alors, pour introduire le débat, Mme Blandin a recours à ce qu'elle sait faire de mieux : la pédagogie. *« Vous vous souvenez des années 60? Elles étaient marquées par l'appétit. On quittait les campagnes pour découvrir l'eau chaude au robinet, les chariots dans les grandes surfaces, les noisettes dans la pâte à tartiner. Les chômeurs passaient alors pour des feignants. Et aujourd'hui, on en est où? »*

Depuis qu'à la fin février elle a été libérée du souci de faire passer son *premier budget*, la *présidente du* conseil régional de Nord-Pas-de-Calais est appelée à la rescousse pour soutenir les principaux responsables des Verts, engagés dans la bataille des législatives. Au nom de la règle, encore sacro-sainte dans son mouvement, *du non-cumul des mandats*, elle n'est, elle-même pas candidate.

« Ce n'est pas un handicap d'être une femme »

Après Rennes, où se présente l'un des quatre porte-parole des Verts, M. Yves Cochet, elle est allée soutenir Mme Dominique Voynet dans le Jura. Puis M. Antoine Waechter lui a demandé de faire un détour par Ungersheim (Haut-Rhin) pour un petit déjeuner avec les délégués syndicaux des mines de potasse.

« Marie », car c'est ainsi qu'on appelle « la présidente », a cédé de bonne grâce. Le 8 mars, Journée *internationale de la femme*, elle est arrivée, seule, à l'aéroport de Bâle-Mulhouse. Un mineur l'interroge sur la *reconversion. Elle parle de* formation, tout en précisant : *« Vous êtes beaucoup moins vulnérables que nous. »* Le Nord, ce Nord qu'elle a confronté à d'autres pauvretés, ne la quittera pas de la journée.

A Neuhof, une cité populaire de Strasbourg, après un trajet à vive allure effectué dans la BMW fort peu écologique d'un sympathisant alsacien, « Marie » écoute encore, plus qu'elle ne parle. Des femmes immigrées, au foyer paroissial de la Résurrection, racontent leur double vie d'exclusion : *« Dès le jour de notre naissance, on est déjà considéré comme une calamité. »* Mme Blandin, qui fut professeur pendant trois ans en Algérie, répond simplement : *« Les Polonais ont souffert de l'exclusion davantage encore que la dernière vague d'immigrés. »* Plus tard encore, elle fait référence au Nord et à la ségrégation dans le travail par le sexe : *« La mine et les brasseries étaient interdites aux femmes, le textile était interdit aux hommes. »*

Venue soutenir les quatre femmes – deux membres des Verts et deux de Génération Ecologie – qui se présentent dans quatre des neuf circonscriptions du Bas-Rhin, Mme Blandin se voit inévitablement poser cette question par l'une d'entre elles : *« Alors, ce n'est pas trop dur? »* Non, vraiment, elle ne fait l'objet d'aucune agressivité, de la part de ses adversaires politiques, hormis parfois M. Carl Lang, président du groupe du Front national, dans l'assemblée régionale qu'elle préside.

« Je ne sais ce qui relève, chez moi, de la femme ou de l'écologiste, dit-elle. *Pour moi, c'est un peu la même chose. C'est une autre parole, plus concise, plus concrète. Ce n'est pas un handicap d'être une femme. D'ailleurs, si les Verts avaient présenté un homme à la présidence de notre région, je pense que l'agressivité de ces messieurs aurait été bien plus grande. »*

J.-L. S.

Une lettre de M. Alain Rist (Verts)

M. Alain Rist, candidat des Verts dans la huitième circonscription de Seine-et-Marne, nous écrit, à la suite de notre article intitulé : « Le Vert et le député « de terrain » (le Monde *du 16 mars) :*

Je suis qualifié d'« ancien maoïste », ce que je ne peux accepter. La confusion vient sans doute de ma participation, de *1971 à 1977* environ, à un regroupement intitulé Gauche ouvrière et paysanne (GOP), qui s'est essentiellement attaché au soutien au Larzac et à Lip, ainsi qu'à d'autres luttes plus locales à cette époque.

Le terme « maoïste » rappelle, essentiellement, la Gauche prolétarienne (GP), beaucoup plus connue, qui mettait en œuvre des pratiques proches du terrorisme, même s'il s'agissait souvent d'un terrorisme plus symbolique que réel. J'ai toujours combattu ces pratiques et l'idéologie qui les sous-tendait, au sein et à l'extérieur de la GOP.

Je souhaite que les lecteurs du *Monde ne risquent* pas d'être victimes de la même confusion et que cette précision leur soit apportée avant le premier *tour des élections.*

[Les lecteurs du *Monde* apprécieront la mise au point de M. Rist à la lumière du communiqué que l'Organisation communiste Gauche ouvrière et paysanne, à laquelle il indique avoir « participé », avait publié après la mort du président de la République populaire de Chine, Mao Zedong (*le Monde* daté 12-13 septembre 1976) : *« Nous saluons la mémoire du président Mao Tse-toung* [orthographe en vigueur à l'époque], *grand dirigeant du prolétariat international, des nations et peuples opprimés. Pour affirmer notre volonté de transformer notre peine en une détermination encore plus grande et en hommage au camarade Mao Tse-toung, nous appelons les révolutionnaires, les travailleurs au rassemblement de la place de la République, samedi 11 septembre à Paris. »* On observera, d'autre part, pour l'anecdote, qu'à lire la mise au point du candidat écologiste, il semble bien que les querelles qui opposaient les différentes branches du maoïsme en France, telles que la GOP et la Gauche prolétarienne, ne soient pas tout à fait éteintes près de vingt ans plus tard. – *P. J.*]

Génération vert-de-gris

Ils ont la couleur de l'écologie et l'apparence d'écologistes mais ce sont, en réalité, des sous-marins *d'extrême droite. Après s'être* fait enregistrer dans les préfectures sous l'étiquette du Rassemblement des *démocrates et des républicains* de progrès (*le Monde* daté des 7 et 8 mars), soixante-neuf candidats *aux législatives* vont *se présenter* aux suffrages des électeurs avec des bulletins de vote estampillés Génération verte. *A y bien regarder*, il s'agit plutôt d'une génération vert-de-gris dont l'inventeur ne veut aucun bien aux candidats de MM. Brice Lalonde et Antoine Waechter.

Parmi ces « écologistes » de la vingt-cinquième heure, on trouve, à Paris, M. Roger Johnstone, un mooniste qui est secrétaire général *adjoint du groupe* lepéniste du Parlement européen et qui figurait en douzième position sur la liste du Front national en 1989. Injoignable, cet homme cultive la discrétion en politique. C'est pur hasard si M. Franck Landouch, candidat dans le Val-d'Oise, est présenté *dans l'annuaire officiel* du parti d'extrême droite (page 49) comme *« photographe du Front national »*.

Une coïncidence veut que M. Daniel Bézard, « écologiste » de Seine-et-Marne, ait été candidat, au *congrès de 1990, à l'accession* au comité central de ce parti dont il a défendu les couleurs dans plusieurs élections. *Une coïncidence* identique concerne Mme Marie Raye qui se présente aussi en Seine-et-Marne.

Selon Génération Écologie, le *mandataire des neufs candidats* vert-de-gris de l'Essonne est un conseiller municipal du Front national, et un candidat parisien du même *tonneau a donné comme adresse*, à la préfecture, celle du siège de la secte Moon. Certains candidats interrogés sur le sens de leur présence répondent *qu'ils ont « ordre de ne pas parler »*.

Les électeurs n'auront pas eu la chance de prendre connaissance du programme des écologistes vert-de-gris qui n'avaient pas accès à la campagne *officielle radio-télévisée*, mais les contribuables, en revanche, auront le bonheur de participer à leur financement public.

O. B.

ERRATUM : Dans les éditions du *Monde* du mercredi 17 daté jeudi 18 mars 1993, l'annonce Nouvelles Frontières était erronée. Le Monde Publicité vous prie de bien vouloir l'en excuser. Les prix actuellement pratiqués sont ceux figurant dans l'annonce ci-dessous.

Les « beurs » sous la bannière de l'écologie

Les jeunes issus de l'immigration sont quelques dizaines à se lancer dans la bataille, souvent sous l'étiquette des Verts ou de GE

Qui oserait encore les qualifier de «beurs»? S'il n'y avait la consonance de leur patronyme, les candidats issus de l'immigration passeraient presque inaperçus dans le paysage sans relief de ces législatives. Libérés du pesant débat sur l'immigration, qui, en les renvoyant à leurs origines, faisait d'eux les boucs émissaires des joutes électorales, les voilà vraiment entrés en politique, la vraie. *«Ouf!*, soupire Razak Fetnan, vice-président de l'association France Plus, *c'est la première fois que la gauche et la droite ne jouent pas au ping-pong avec nous, et que nous sommes tranquilles pour débattre des problèmes de fond du pays.»*

A l'heure où le débat sur les banlieues tourne, à juste titre, sur la manière de relancer l'exercice de la citoyenneté dans les quartiers populaires, ils sont quelques dizaines à donner l'exemple en se jetant dans la bataille des législatives. Leur présence reste limitée mais elle est nouvelle dans un scrutin d'ampleur nationale. Aux élections municipales de 1989, plus d'une centaine de candidats d'origine maghrébine (enfants d'immigrés ou de harkis) ont été élus et quelques-uns ont franchi la barre des régionales, voici un an.

Aux dernières législatives, en 1988, les Maghrébins brillaient par leur absence. A l'époque, les rescapés du mouvement beur s'échinaient encore à obtenir quelques strapontins sous la bannière des «grands» partis, le PS pour l'essentiel. Leur stratégie était simple mais ambiguë : des candidats maghrébins pour attirer le «vote maghrébin». Peine perdue. La réalité de ce vote «ethnique» est plus que douteuse en France et la plupart des dirigeants politiques restent persuadés qu'un nom arabe sur une liste coûte plus de voix qu'il n'en rapporte.

Cinq ans plus tard, le divorce entre les «beurs» et les socialistes est consommé. Ils n'ont plus en tête l'idée d'un «quota» de Maghrébins, mais cherchent à faire de la politique «de droit commun». Comme si le dépit à l'égard du pouvoir socialiste leur avait fait franchir un pas décisif vers l'intégration politique.

Le parcours exemplaire de Zaïr Kedadouche

Si la gauche demeure largement leur terre d'élection, les «beurs» ont tiré les conséquences de l'incapacité des partis traditionnels à leur ménager ne serait-ce qu'un espace d'expression. Comme beaucoup de déçus du gouvernement socialiste, ils ont trouvé asile chez les écologistes, par conviction ou par raison. Cela n'a pas été sans quelques contorsions à propos du droit de vote des étrangers aux élections locales. Cette revendication est soutenue par les Verts mais non par Génération Ecologie (GE) où se retrouvent cependant d'anciens dirigeants de SOS-Racisme, Harlem Désir en tête, favorables au droit de vote. Reste que les deux formations écologistes ont su donner, pour la première fois, une place non négligeable aux plus brillants des jeunes issus de l'immigration, dans des circonscriptions connues pour leurs quartiers «sensibles». C'est le cas de Zaïr Kedadouche et de Hayette Boudjemia en Seine-Saint-Denis, de Saadia Sahali et de Farid Bouali dans les Yvelines.

Ce ne sont plus des «beurs», mais des jeunes militants politiques issus de milieux populaires. Fils d'Algérien? *«Je suis né à Nanterre et ma famille a fait le choix de la France depuis 1904. Pourquoi ne présente-t-on pas Poniatowski comme un Polonais?»*, dit Farid Bouali, suppléant (GE) du candidat Vert à Mantes-La-Jolie (Yvelines). *«Pour les gens que je rencontre, je ne suis pas un beur mais un écolo. Ils me parlent de leur cadre de vie. C'est ma grande victoire»*, confirme Zaïr Kedadouche, trente-cinq ans, candidat de l'Entente des écologistes dans la circonscription d'Aubervilliers-La Courneuve-Le Bourget (Seine-Saint-Denis) dont le député sortant est une élue communiste.

Le parcours de M. Kedadouche est exemplaire. Fils d'éboueur grandi dans les bidonvilles puis les HLM d'Aubervilliers, militant associatif, éphémère sympathisant de France Plus, il a été footballeur professionnel, et professeur de technologie avant d'être admis au cycle préparatoire à l'ENA, orientation qu'il a abandonnée pour entrer directement en politique. Elu municipal de sa ville en 1989 et membre fondateur de Génération écologie dont il est aujourd'hui l'un des porte-parole nationaux, Zaïr Kedadouche est conseiller régional d'Ile-de-France depuis l'an passé. Dans la Seine-Saint-Denis où il arpente cités et marchés, il pourrait être l'arbitre d'un duel PCF-FN, si le faible taux de participation dans les cités ne rendait hypothétique sa présence au second tour. En attendant, il apprend à mesurer la vivacité, et parfois la bassesse des coups portés contre lui, accusant un élu communiste d'Aubervilliers d'avoir lancé publiquement cette devinette nauséabonde mais ciblée : *«Quel est le comble pour le fils d'un éboueur? C'est d'être une ordure.»*

«Héritiers de la classe ouvrière»

Hayette Boudjemia, ancienne vice-présidente de SOS-Racisme, reçoit son baptême du feu électoral dans un autre fief de la «ceinture rouge», Saint-Denis, où elle est candidate pour Génération écologie, face notamment au maire communiste sortant, Patrick Braouezec, et au fabiusien Henri Weber. Militante associative passée au politique, en même temps qu'Harlem Désir, candidat écologiste à Trappes (Yvelines), Mme Boudjemia met en avant sa connaissance des problèmes des cités où elle a toujours vécu : *«Nous, jeunes des cités, nous sommes les héritiers de la classe ouvrière. Les politiciens doivent se rendre compte que nous ne nous tairons pas»*, lance-t-elle, excédée par les attaques dont elle fait l'objet.

Quant à l'association France Plus, elle aligne vingt-deux candidats à travers la France, *«basanés ou gaulois»*, comme Nourredine Henni à Dunkerque, Hugues Lemoine en Gironde ou Abderrhamane Tabet à Marseille. L'association présente aussi des candidats dans des circonscriptions symboliques, comme celles où sont présents Michel Rocard, Louis Mermaz, Jean-Marie Le Pen, et les anciens responsables de SOS-Racisme, sa rivale. Après huit ans de lobbying pour la participation civique des beurs et des fils de harkis, France Plus semble avoir tiré les conclusions de l'échec de sa stratégie de «placement» de ses militants auprès des partis politiques.

Ses candidats se présentent sous une étiquette autonome, «Ensemble aujourd'hui», et développent les thèmes généraux de la campagne de la gauche, avec, parfois, de surprenantes nuances. Candidat dans la première circonscription de Paris, Hassan Milal plaide pour le maintien de la sectorisation scolaire, et pour *«une politique d'intégration républicaine dans le respect des droits et devoirs de chacun»*. A Marseille, Abderrhamane Tabet veut *«interdire de construire des bâtiments de quatre étages»*, créer un *«revenu parental»* permettant *«aux femmes de se consacrer à nos enfants et à la cellule familiale»*. A Dunkerque, dans la circonscription où se présente Michel Delebarre, Nourredine Henni invite à *«briser ensemble le silence social (...) pour changer la vie»*.

Si les candidats issus de l'immigration ont un point en commun, c'est de vouloir donner la parole aux populations des cités touchées par l'exclusion sociale et urbaine. Avant même la revendication du droit de vote aux élections municipales pour les étrangers, se pose la question de la participation civique des locataires des cités HLM. A Mantes-la Jolie, Farid Bouali, vingt-neuf ans, fait campagne dans l'immense ZUP du Val Fourré *«où les partis politiques ne vont plus depuis longtemps et laissent le terrain au Front national»*. Militant associatif connu dans cette cité qui bat des records d'abstention, il souhaite que sa présence aux élections législatives incite le Val-Fourré à sortir de sa réserve.

Cet autodidacte devenu cadre commercial a mis sur pied un «conseil de quartier» dans la cité, et se targue d'avoir fait inscrire mille quatre cents habitants, en 1992, sur les listes électorales. Entre deux cages d'escalier, deux «tractages», il peaufine son discours, apprend à jauger ses adversaires, et rêve aux élections municipales de 1995, comme tout candidat qui se respecte.

PHILIPPE BERNARD

Les convictions de Saadia Sahali

A l'entendre, Saadia Sahali est tombée très jeune dans la marmite de l'écologie. A l'âge de dix ans, elle assiste impuissante à la démolition du «vieux pays» de Sartrouville (Yvelines), un quartier populaire composé de vastes maisons anciennes où elle vit avec sa famille, d'origine algérienne, parmi les Français et les immigrés. La nostalgie l'étrangle presque à l'évocation des grappes d'enfants jouant dans les cours et les jardins individuels, l'ambiance de village, le racisme ignoré, le rôle des «grands-mères françaises» dans son éducation de fille d'immigrés.

La plupart des maisons du «vieux pays» ont été rasées, en 1975, par la municipalité communiste d'alors, pour laisser la place à des immeubles. *«On a fait exploser toutes les solidarités, les gens ont été expropriés, déracinés*, se rappelle-t-elle. *Ils se sont retrouvés en HLM.»* Des HLM comme celles de la cité des Indes, qui ont été le théâtre d'affrontements, en 1991, après le meurtre d'un jeune par un vigile de l'hypermarché voisin.

«Défendre l'école républicaine»

Près de deux décennies après la destruction du quartier de son enfance, Saadia Sahali, vingt-six ans, militante des Verts, est candidate de l'Entente des écologistes dans la circonscription des Yvelines où elle vit depuis son enfance, au nord-ouest de Paris. Elle se bat pour *«donner la parole aux gens des quartiers»*, pour que l'autoroute A 14 et la nouvelle départementale 121 ne viennent pas détruire le cadre de vie. *«L'essentiel du problème des banlieues à la dérive vient du fait qu'on n'écoute pas leurs habitants»*, estime cette fille d'ouvrier municipal, titulaire d'une maîtrise de sociologie urbaine et d'un troisième cycle d'aménagement et de développement local, aujourd'hui chargée de mission dans un bureau d'études spécialisé dans la question des banlieues.

Si la gauche avait accordé le droit de vote aux immigrés, *«on aurait gagné du temps, car les jeunes seraient allés voter, mais aujourd'hui, c'est un faux problème»*, estime-t-elle. A l'inverse, elle salue le courage politique de Simone Veil, son personnage politique de référence, avec sa loi sur l'avortement : *«Je lui dis merci pour la liberté des femmes.»*

Son propre itinéraire d'élève modeste mais modèle, son expérience de surveillante dans des établissements scolaires lui ont donné de solides convictions sur *«l'école républicaine qu'il faut défendre»*, mais aussi sur la nécessité de modifier le système de nomination des enseignants et chefs d'établissement. *«J'ai vu des proviseurs qui avaient peur des élèves. Il faut nommer des professeurs volontaires dans les établissements difficiles, parfois trouver des gens qui sont prêts à jouer les Rambos.»*

Longtemps animatrice de quartier, Saadia Sahali a aussi participé à la création d'un groupe de travail sur le civisme, qui s'affiche comme un contre-pouvoir face au maire (CDS) de Sartrouville, Laurent Wetzel, dont l'inaptitude au dialogue avec les jeunes pendant les événements de 1991 avait été fort critiquée. Candidate des Verts soutenue par Génération Ecologie aux élections cantonales de 1992, la jeune militante avait surpris en obtenant 9,30 % des voix sur le canton de Sartrouville et près de 16 % dans la cité des Indes. Elle arpente aujourd'hui la circonscription, du Vésinet à Maisons-Laffitte, défendant *«le droit au logement pour tous»*, *«l'égalité des chances par l'enseignement»* et *«la solidarité entre les générations»*. Des convictions trempées dans son enfance, au «vieux pays» de Sartrouville.

Ph. Be.

□ **M. Charzat est condamné pour affichage sauvage.** – Saisi en référé par M. Didier Bariani, maire (UDF-rad.) du vingtième arrondissement de Paris et candidat (UPF) dans la vingt et unième circonscription, le tribunal de grande instance de Paris a condamné, mardi 16 mars, M. Michel Charzat, député (PS) de la capitale, pour non-respect de la législation en matière électorale. Dans son ordonnance, le tribunal enjoint à M. Charzat de procéder à l'enlèvement des affiches collées de façon sauvage *«sous astreinte de 500 F par infraction constatée»*, passé le délai de vingt-quatre heures suivant la notification du jugement. M. Bariani a récemment subi une condamnation identique (*le Monde* daté 14 et 15 mars).

□ **Polynésie française : M. Vernaudon appelle à voter en faveur de M. Temaru.** – M. Emile Vernaudon, député sortant (maj. prés.) de Polynésie française, battu au premier tour dans la deuxième circonscription, a appelé, mardi 16 mars, à voter en faveur du candidat indépendantiste, M. Oscar Temaru, qui affrontera, le 28 mars, dans la première circonscription, M. Jean Juventin (RPR), président de l'Assemblée territoriale. Ce dernier a reçu le soutien de M. Alexandre Léontieff, député sortant, éliminé dès le premier tour dans la première circonscription, qui souhaite *«arrêter la montée des indépendantistes»*.



SOCIÉTÉ

L'installation du Conseil supérieur de l'activité de la police nationale

La force publique « doit être irréprochable au plan de la déontologie », affirme M. Quilès

Le ministre de l'intérieur et de la sécurité publique, M. Paul Quilès, a installé mercredi 17 mars le Conseil supérieur de l'activité de la police nationale, dont les membres avaient été nommés la veille (*le Monde* du 17 mars). Instauré par un décret du 16 février 1993, le conseil est chargé d'émettre, *« à partir des cas qui lui sont soumis, des avis sur le fonctionnement des services de la police nationale dans ses relations avec le public »* (*le Monde* du 11 novembre 1992 et du 20 février 1993). Les conditions de sa création ont fait l'objet de critiques émanant de l'opposition et de certains secteurs de l'institution policière.

Le Conseil supérieur de l'activité de la police nationale (CSAPN) vise à *« lever les soupçons ou les doutes que les citoyens peuvent nourrir vis-à-vis de la police »*, a commenté M. Quilès, en installant la nouvelle autorité dont il avait prévu la création dans son *« plan d'action pour la sécurité »* du 13 mai 1992. Réunis place Beauvau, les dix-huit membres de ce conseil présidé par M. Roger Jacquin-Pentillon, conseiller d'Etat honoraire, ont entendu le ministre présenter les grandes lignes de la mission confiée au CSAPN. *« Sa vocation est de dire la déontologie de l'activité de la police,* a ajouté le ministre. *Témoin placé à l'intersection de la société et de sa police, le conseil doit être en mesure de vérifier, d'attester que la force publique n'est pas détournée, que son objet reste bien la satisfaction des besoins de sécurité des citoyens. »*

Demandé de longue date par des syndicats policiers soucieux de réconcilier la police et les citoyens, le conseil n'avait pas été, en lui-même, critiqué lors de sa création par décret en février. Mais le député (RPR) Robert Pandraud, ancien ministre chargé de la sécurité dans le gouvernement de cohabitation entre 1986 et 1988, a contesté une désignation qui intervient *« à six jours des élections législatives »*. Il est vrai que le code de déontologie de la police nationale offre un précédent fameux : son décret de création avait été pris le 18 mars 1986, à la veille du retour de l'opposition aux affaires. De son côté, le Syndicat indépendant de la police nationale (SIPN), deuxième force syndicale de la police en tenue, a regretté que le conseil ressemble à *« un club très fermé et très « sélect » ayant un très lointain rapport avec le métier de policier de terrain »*.

Redoutant ce nouveau regard extérieur porté sur l'institution policière, certains responsables craignent que l'efficacité des services ne pâtisse d'une transparence accrue. Ils s'effarouchent de la présence d'aussi ardents défenseurs des libertés que l'avocat Henri Leclerc. Le décret créant la nouvelle instance est pourtant un texte de compromis, moins novateur que l'avait souhaité le rapport confidentiel remis en 1991 au ministre de l'intérieur par le conseiller d'Etat Robert Bouchery (*le Monde* du 19 mai 1991). Pour moitié, l'actuel conseil est ainsi composé de membres relevant du ministère de l'intérieur – dont six syndicalistes policiers et deux responsables des inspections générales (IGA et IGS) – et, pour le reste, de magistrats, d'avocats, de maires et de représentants de la société civile. Nombreux enfin sont ceux qui déplorent que le conseil ne s'intéresse pas au respect de la déontologie dans la gendarmerie, les douanes ou encore les polices municipales.

La haute autorité, dont la création a été décidée à la suite de l'assassinat du pasteur Doucé, pourra aussi bien se pencher sur les « bavures » – l'action du peloton des « voltigeurs » de la police parisienne, à l'origine de la mort de l'étudiant Malik Oussekine en décembre 1986, par exemple – que sur des questions relevant de la police de proximité, comme l'accueil dans les commissariats ou les contrôles opérés sur la voie publique. Son instauration n'en constitue pas moins, selon M. Quilès, *« une rupture dans l'histoire de la police française »*. A ses yeux, le CSAPN devra permettre à la police de *« puiser sa légitimité et sa reconnaissance sociale auprès de la population, et non plus de l'Etat »*. Pour être appréciée, a conclu le ministre, la force publique doit non seulement être efficace, mais *« irréprochable au plan de la déontologie »*.

ERICH INCIYAN

NOMINATIONS

M. André-Claude Lacoste devient directeur de la sûreté nucléaire française

Le conseil des ministres du mercredi 17 mars a nommé M. André-Claude Lacoste à la direction de la sûreté des installations nucléaires (DSIN). A ce poste, il remplace M. Michel Lavérie, considéré comme le père fondateur de cet organisme. Créée en 1991, la DSIN, qui est placée sous l'autorité conjointe des ministères de l'industrie et de l'environnement, est le fruit de la transformation du service central de sûreté des installations nucléaires (SCSIN), créé il y a une vingtaine d'années et familièrement appelé le « zin-zin ».

Au fil des ans, M. Michel Lavérie, qui devient aujourd'hui directeur général de l'Institut national de l'environnement et du risque industriel (INERIS), s'est efforcé d'asseoir la crédibilité technique et l'indépendance du SCSIN et de la DSIN en matière de sûreté. Cette direction, qui s'est récemment illustrée par son rapport sur les conditions de redémarrage du surgénérateur Superphénix, dispose aujourd'hui de 170 personnes, dont une centaine d'inspecteurs, pour suivre en permanence le parc des centrales nucléaires et nombre d'autres installations, qui vont de la recherche à l'industrie nucléaires.

[*Né le 15 novembre 1941 à Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine), M. André-Claude Lacoste est ancien élève de* l'Ecole polytechnique (1960) et de l'Ecole supérieure des mines de Paris (1963). Cet ingénieur général des Mines, qui occupait depuis le mois de juin 1990 le poste de directeur général adjoint de l'industrie, puis des stratégies industrielles, au ministère de l'industrie et du commerce extérieur, a commencé sa carrière en 1968 dans les mines de la région de Valenciennes. En 1971, il devient chef de l'arrondissement minéralogique Nord-Pas-de-Calais et directeur de l'Ecole nationale des techniques industrielles et des mines de Douai. Sept ans plus tard, *il est chef des services de sécurité industrielle* à la direction des mines, puis secrétaire général de la direction de la qualité et de la sécurité industrielle et chef du service de la sécurité industrielle. En 1985, il rejoint la direction générale du développement régional de l'environnement industriel et technologique au ministère de l'industrie, poste qu'il quittera pour occuper, en 1987, les fonctions de chef du service d'action régionale pour la sécurité et la compétitivité industrielle et celles, en 1989, de chef du service de l'innovation et du développement industriel et technologique à la direction générale de l'industrie.]

ÉDUCATION

Après la suspension de leur nomination au poste de professeur

Vingt-huit universitaires en appellent au Conseil d'Etat

Organisés en un « collectif des vingt-huit », les maîtres de conférences de droit et d'économie dont la procédure de nomination au poste de professeur a été suspendue dénoncent l'attitude du ministère de l'éducation nationale.

Les vingt-huit maîtres de conférences de droit et d'économie dont la procédure de nomination au poste de professeur avait été suspendue par l'administration n'ont pas l'intention de rester passifs. Jusque-là, ils n'avaient fait que subir les volte-face du ministère de l'éducation nationale qui, après avoir décidé de passer outre aux avis négatifs du Conseil national des universités (CNU) sur leurs candidatures, choisissait de revenir sur leur nomination pourtant annoncée par lettre nominative. M. Jack Lang, ministre de l'éducation nationale, avait alors renvoyé la balle dans le camp des cinq sections du CNU concernées (1), leur demandant de se réunir à nouveau pour étudier les dossiers complétés des candidats et rendre un nouvel avis d'ici le 15 mars (*le Monde* du 17 février).

N'ayant aucune information officielle de la part du ministère, et considérant que le CNU *« n'avait même pas rouvert les dossiers »*, les enseignants ont décidé de s'organiser sous la forme d'un « collectif des vingt-huit ». Ils ont fait part, pour la quasi-totalité d'entre eux, de leur intention de déposer individuellement un recours devant le Conseil d'Etat s'ils n'étaient pas confirmés dans leurs fonctions de professeur. Il s'agit de faire annuler la décision de suspension de leur nomination et d'obtenir des dommages et intérêts pour ceux d'entre eux qui sont partis enseigner en tant que professeur dans une nouvelle université.

Car la situation de ces enseignants est pour le moins ubuesque. L'un d'entre eux assure deux cours à l'université de Clermont-Ferrand, où il a été affecté en tant que professeur, et un cours dans celle du Val-de-Marne (Paris-XII), où il était maître de conférences. Tel autre se voit contraint d'abandonner l'université de Marne-la-Vallée, où il a mis sur pied depuis deux ans des enseignements et dirige une équipe de chercheurs, pour rejoindre celle d'Orsay (Paris-XI) dont il dépend en tant que maître de conférences. *« Nous occupons de fait deux postes sans être réellement affectés à aucun d'entre eux »*, a résumé un enseignant.

« Comportement lamentable »

Au-delà de leur situation personnelle, les « vingt-huit » veulent surtout dénoncer le *« comportement lamentable du ministère »*. Pour eux, les membres du CNU ne sont pas en cause dans la mesure où leur rôle était de donner un avis sur leur candidature. *« Dans un Etat de droit,* ont-ils déclaré, *lorsqu'un texte réglementaire est mauvais, on le change, Tant qu'il est en vigueur, on l'applique. »* Pour eux, il est extrêmement dommageable que le corps enseignant dans les disciplines juridiques et économiques soit composé d'une élite restreinte de professeurs et d'un groupe hypertrophié de maîtres de conférences.

Le ministère de l'éducation déclare *« attendre les avis écrits du CNU et les résultats de la mission de réflexion sur cette procédure de recrutement pour se prononcer »*.

MICHÈLE AULAGNON

(1) Droit privé, droit public, science politique, sciences économiques et gestion.

SOCIÉTÉ

DÉFENSE

Selon un document officiel rédigé par les services de M. Joxe

La France a pris de nombreuses mesures de désarmement nucléaire en 1991 et en 1992

Pour la première fois, un document officiel rédigé par le ministère de la défense recense les initiatives prises unilatéralement par la France, en 1991 et 1992, en faveur de son désarmement nucléaire, sans, pour autant, qu'elle ait eu à *participer aux accords START*, entre les Etats-Unis et la Russie, de réduction de leurs propres arsenaux de dissuasion.

Ces mesures, dont certaines *n'ont pas* fait l'objet à l'époque de communiqués publics, figurent dans un bilan que M. Pierre Joxe – appelé à la première présidence de la Cour des comptes – trace de son action de deux ans à la tête des armées.

Globalement, les crédits d'équipement affectés à l'armement nucléaire de la France sont passés de 32 089 millions de francs en 1990 à 26 447 millions de francs en 1993, soit un déclin supérieur à 17 % sur quatre années en francs courants.

Dans l'ordre stratégique, d'abord, le gouvernement a mis en application ce qu'il a appelé *« le principe de la stricte suffisance »*, c'est-à-dire qu'il a limité les programmes, selon le document de M. Joxe, *« à quelques centaines d'ogives »* au total. Aucune autre précision n'est donnée, si ce n'est que le nombre des sous-marins nucléaires lance-missiles, du modèle *le Triomphant*, sera définitivement limité à quatre unités et que le calendrier de leur fabrication a été étalé dans le temps.

La série des missiles Hadès limitée à trente exemplaires

Selon d'autres sources d'information, il semble que le nombre de ces ogives nucléaires stratégiques en ligne – tous systèmes porteurs confondus – soit aujourd'hui de quelque 450 têtes. De même, *le Triomphant*, qui est le premier de la série des quatre sous-marins, ne sera pas en service avant 1994. Le second, déjà baptisé *le Téméraire*, sera présenté aux essais officiels en 1997 et le troisième, qui devrait être commandé en 1993, ne sera pas opérationnel avant le début du siècle prochain. On ignore la date d'entrée en service du quatrième.

Dans l'ordre des armes dites d'ultime avertissement (ou anciennement appelées pré-stratégiques, voire tactiques), ensuite, le gouvernement a pris toute une série de mesures qui visent à les retirer avant même la date prévue à l'origine.

Ainsi, les armes d'ultime avertissement (les bombes AN-52) qui équipaient les avions Jaguar, Mirage III-E de l'armée de l'air et les Super-Etendard de la marine, ont été retirées du service et démantelées en 1991, au lieu de 1997. De même, les missiles sol-sol Pluton, dans les régiments d'artillerie, ont été retirés du service et démantelés en 1992, au lieu de 1994. Enfin, la série des missiles Hadès a été limitée à trente exemplaires (au lieu de cent vingt), et le système n'a pas été déployé, mais il a été stocké dans un camp de l'armée de terre.

Seuls, dans l'ordre des armes d'ultime avertissement, ont été maintenus des missiles aéroportés ASMP, qui équipent trois escadrons de Mirage 2000 et deux flottilles de Super-Etendard.

Le document établi par les services de M. Joxe avant son départ du ministère retrace, enfin, les décisions qui ont abouti à la réduction de l'alerte dans les forces nucléaires. Il est précisé, à cette occasion, que la marine a été autorisée à ne maintenir que deux sous-marins en permanence à la mer (au lieu de trois précédemment) et que l'armée de l'air a doublé les délais de réaction de ses avions porteurs d'une arme nucléaire. D'une manière générale, les exercices des forces nucléaires ont été réduits de moitié de 1990 à 1993.

Il n'est pas fait mention, en revanche, des conséquences de la suspension, intervenue en 1992, des essais nucléaires en Polynésie. On sait néanmoins que, pour 1993, la subvention attribuée par les armées au Commissariat à l'énergie atomique (environ 8,3 milliards de francs) a pris en considération les effets liés à un nouveau moratoire observé jusqu'à cet été.

J. I.

REPÈRES

BANLIEUES

Un lycéen armé ouvre le feu devant un lycée de Vitry-sur-Seine

Un lycéen armé d'un pistolet à grenailles a ouvert le feu sur un véhicule qui avait tenté d'enfoncer le portail de son établissement au moment de la récréation, mercredi 17 mars à Vitry-sur-Seine (Val-de-Marne), sans toutefois faire de blessés. Le lycéen, ainsi que deux autres élèves du lycée d'enseignement professionnel « Les carrières », a été interpellé. Tous trois ont été relâchés, sur ordre du parquet, en fin d'après-midi. Celui qui possédait l'arme sera convoqué par le tribunal. Le proviseur, qui a porté plainte contre X pour la tentative de pénétration dans l'établissement, s'est déclaré *« surpris »* par la remise en liberté des trois lycéens et va en référer au rectorat. Les trois jeunes gens n'ont pas été admis à reprendre les cours, jeudi matin.

ENVIRONNEMENT

Les Verts contestent la nomination de M. Syrota à la tête du conseil général des Mines

Rendue publique lors du conseil des ministres du 10 mars, la nomination de M. Jean Syrota, PDG de la COGEMA (Compagnie générale des matières nucléaires), à la tête du conseil général des Mines – en remplacement de M. Raymond Lévy, ancien PDG de Renault – suscite une polémique entre les Verts et le ministère de l'industrie. M[me] Andrée Buchmann, porte-parole des Verts, a immédiatement dénoncé le *« cumul scandaleux »* de la présidence d'une société privée qui détient les clés de la filière nucléaire (l'uranium et l'usine de la Hague) et la vice-présidence d'un organisme public chargé, entre autres, de contrôler le bon fonctionnement des installations nucléaires.

« On ne peut être en même temps le contrôleur et le contrôlé », dit-elle. Les Verts estiment que ce cumul de fonctions est *« illégal »*, aux termes de la loi du 13 juillet 1983, et qu'il présage mal du déroulement de l'enquête publique pour la remise en route de Superphénix, qui sera ouverte le 30 mars.

SCIENCES

Découverte d'une bactérie géante

La revue scientifique britannique *Nature* révèle dans sa dernière édition, datée du 18 mars, l'existence d'un bactérie gigantesque, pratiquement visible à l'œil nu car elle mesure un demi-millimètre, soit une taille environ un million de fois supérieure à celle d'une bactérie banale comme *Escherichia coli*. Selon les chercheurs qui sont à l'origine de cette annonce, Norman Pace et Esther Angert de l'université de l'Indiana (Etats-Unis) et Kendall Clements de l'université James Cook du Queensland (Australie), cette bactérie, connue depuis un certain temps, avait, en raison de sa taille, été classée parmi les eucaryotes, des organismes multicellulaires ce qui n'est pas le cas des bactéries. Ce nouvel organisme, qui a reçu le nom de *Epulopiscium fishelsoni*, a été découvert dans le corps d'un poisson chirurgien pêché au large des côtes australiennes avec lequel il vit, semble-t-il, en symbiose.

COMMUNICATION

En Grande-Bretagne

Le directeur de la BBC sur la sellette

LONDRES

de notre correspondant

Quotidiennement alimentée – depuis quinze jours – d'informations et de rumeurs, l'*« affaire John Birt »* refuse de mourir. Elle rappelle à bien des égards la « traque » de l'ancien ministre, M. David Mellor, finalement obligé de quitter le gouvernement.

Les situations sont cependant bien différentes : M. Mellor était le héros malgré lui d'une banale histoire d'adultère. M. Birt, lui, n'est « coupable » de rien. Disons qu'il a su habilement utiliser les arcanes de la législation fiscale pour alléger sa feuille d'impôt.

Mais M. John Birt, directeur général adjoint de la BBC depuis 1987, devenu *« numéro un »* depuis janvier dernier (il succède à sir Michael Checkland), n'est pas tout à fait un contribuable comme les autres. *« Auntie »* (tantine), c'est-à-dire la BBC, est une institution. Comme la monarchie, elle est critiquée mais demeure sur un piédestal. On attend de son directeur général qu'il soit à la hauteur de cette réputation. Or, il y a six ans, M. Birt a trouvé plus astucieux de se faire verser son salaire (environ 140 000 livres (1) par an, soit 95 600 francs par mois) sur la société qu'il avait fondée en 1980 avec son épouse Jane, la John Birt Productions Ltd.

Rien que de très normal : le contrat de M. Birt précisait simplement que celui-ci était employé comme *« consultant free-lance »* de la BBC. La « John Birt Productions Ltd » existe bel et bien : M. John Birt a engagé une secrétaire-assistante, M[me] John Birt – au salaire de 15 000 livres, – et partage ses responsabilités avec un autre « directeur » – la même M[me] John Birt, – qui reçoit un salaire de 14 000 livres. Cette société permettait à ses (deux) employés de déduire certains frais professionnels : garde-robe, voyages, téléphone, journaux et livres, assurance, nettoyage, *tickets de théâtre*, etc.

En conséquence, le salaire imposable de M. Birt figurait sur une tranche d'impôt bien moins douloureuse !

Demandes de démission

Mais tout est rentré dans l'ordre, depuis... deux semaines. Le salaire de directeur général de M. Birt (environ 150 000 livres par an) est désormais déclaré comme celui de tout employé de la BBC. Les chiffres les plus divers circulent sur les « économies » ainsi réalisées par M. Birt. Celui-ci assure qu'elles n'ont pas dépassé la somme – dérisoire – de 810 livres. Mais le problème est moins arithmétique que de principe : tout cela est-il honorable pour le directeur général de *« Auntie »* ? Telle est la question à laquelle devront répondre rapidement *les douze membres* du conseil des gouverneurs de la BBC, en sachant que leur propre président, M. Marmaduke Hussey, a autorisé et *de facto* couvert cet « arrangement » fiscal.

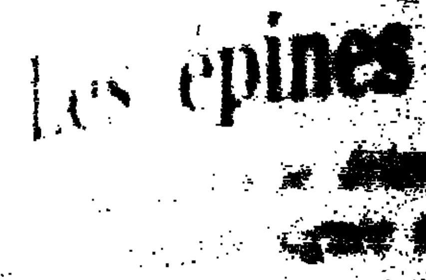
Alors que les demandes de *démission du nouveau directeur* général – et de M. Husseys, – e multiplient, les membres du conseil *de gestion, ainsi que les six journa*listes les plus influents de l'antenne, viennent d'apporter publiquement leur soutien à M. Birt. Les qualités professionnelles de l'intéressé ne sont pas en cause, au contraire. M. Birt est engagé dans une profonde réforme interne, laquelle demande à chacun des sacrifices et de la... rigueur.

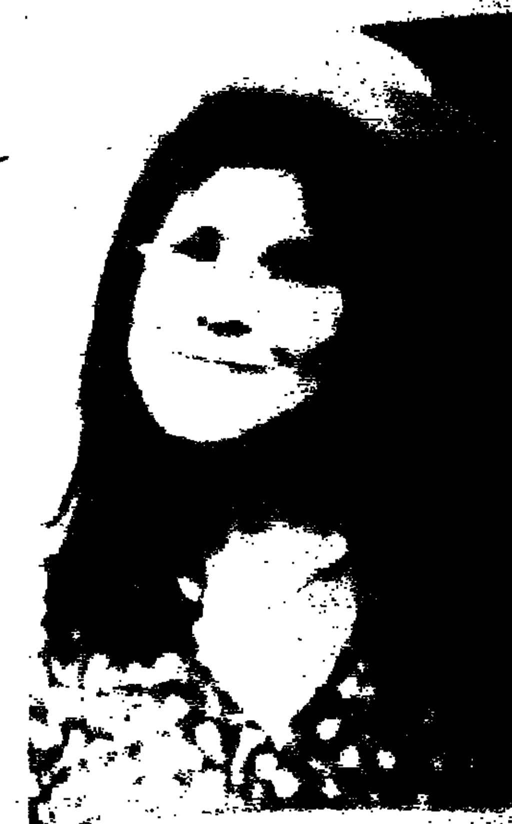
Certains disent même que ce sont ses opposants de l'« intérieur » qui « orchestrent » une campagne pour faire tomber M. Birt et ses réformes. L'affaire est délicate à gérer : M. Birt reçoit les conseils de Sir Tim Bell, le « gourou » des relations publiques. Qui conseillait déjà M. David Mellor...

LAURENT ZECCHINI

(1) Une livre sterling = environ 8,15 francs.

□ ***Un nouveau directeur pour la Société de presse et d'édition au Cameroun.*** – Le ministère camerounais de la communication a désigné un nouveau directeur, M. Paul-Célestin Ndembiyembe, à la tête de la Société de presse et d'édition du Cameroun (SOPECAM), société éditrice du journal pro-gouvernemental *Cameroun Tribune* qui a vu sa diffusion chuter de 100 000 à 10 000 exemplaires. M. Ndembiyembe remplace M. Joseph-Charles Doumba, secrétaire général du comité central du Rassemblement démocratique du peuple camerounais (RDPC, ex-parti unique au pouvoir). Le Cameroun avait récemment interdit six journaux d'opposition, et empêché notamment la diffusion du *Canard enchaîné* (*le Monde* du 15 février). D'autre part, dans le domaine de l'audiovisuel, un accord portant sur la formation, la coproduction et des *« aides confraternelles »* a été signé, lundi 15 mars, à Yaoundé, entre le directeur de la radio-télévision publique camerounaise, M. Gervais Mendo Ze, et le PDG de France Télévision, M. Hervé Bourges, qui fonda et dirigea l'École supérieure internationale de journalisme de Yaoundé dans les années 70.







CULTURE

CINÉMA

Les épines et les roses

Deux amies se détestaient d'amour tendre...
Une comédie épatante signée d'une jeune réalisatrice britannique

ANTONIA ET JANE
de Beeban Kidron

La beauté des laids se voit sans délais, disait Serge Gainsbourg ; *idem* de celles des laides. Car Jane (Imelda Staunton), lunetteuse et complexée, fringuée comme un fauteuil sous sa housse, est belle sans le savoir. Elle adore Antonia (Saskia Reeves), qui elle est jolie, le sait, et en souffre, car rien n'est parfait. Jane dit très bien : *« A trois ans, Antonia me tapait dessus ; à huit, elle m'enterrait vivante ; à quinze, elle créait une société secrète et refusait que j'en sois membre. Inutile de vous dire que je la vénérais. »*

Le ton est donné d'une comédie piquante et douce que la publicité s'obstine à placer sous la bannière tutélaire de Woody Allen, sous prétexte que l'une des amies est juive et que l'accessoire principal est un divan de psychanalyste. Non, ce n'est pas du Woody Allen, c'est très anglais, féminin dans le bon sens du terme – autodérision et lucidité, pas de pleurnicherie, – c'est extrêmement bavard et bien joué, plein de promesses quant à l'avenir de Miss Kidron, jeune personne précoce et déterminée. Photographe prisée dès l'âge de quatorze ans, où elle fut l'une des seules à prendre des clichés de la « révolution des œillets » portugaise, elle a déjà réalisé deux autres films depuis *Antonia et Jane*, dont un à Hollywood, *Used People*, avec Shirley MacLaine et Marcello Mastroianni...


D.R.
Jane : Imelda Staunton


D.R.
Antonia : Saskia Reeves

Donc, deux amies se détestent d'amour tendre. Liées depuis l'enfance, elles ne cessent de se tirer dans les pattes mais s'obstinent à se retrouver chaque année, pour un dîner, où elles arrivent en se demandant pourquoi elles sont venues, une fois de plus, avant de se tomber dans les bras et de se raconter leurs vies décevantes et contradictoires. L'action se déroule des années 60 à nos jours, les copines vieillissent à peine, le décor autour d'elles change un peu, cela suffit.

On voit Jane, curieuse de tout, ne se désespérant de rien, passer de la méditation transcendentale à l'apprentissage de langues étrangères, faire assez souvent l'amour avec application et sérieux, comme tout, assumer son rôle de disc-jokey dans les soirées dansantes de la maison de retraite Golda-Meir, où une vieille dame la gave de gâteaux au pavot qu'elle exècre... Pendant ce temps, Antonia la blonde déprime, confirme que la beauté ne fait pas le bonheur et cultive ses peines de cœur. Elle finit évidemment par piquer le petit ami de Jane, et va jusqu'à l'épouser. Jane assistera au mariage...

De temps en temps *Antonia et Jane* échappe à l'inévitable carcan du théâtre filmé où il est volontairement enfermé, dérape joliment, illustre avec un humour tonique les angoisses existentielles de Jane. Un soir, elle allume la télé, tous les programmes parlent d'elle, sa mère est interviewée dans le cadre d'une émission intitulée « Les filles décevantes ». Ou celles d'Antonia. Elle va au cinéma, sur l'écran elle se voit, elle est ignoble, elle dénonce Jane à la Gestapo... Mais à la fin, c'est l'amitié qui gagne, parce que l'amitié, c'est plus fort que tout, ça résiste à tout. Même à l'amitié.

DANIÈLE HEYMANN

► **La liste des salles où sont projetés les films sortis à Paris le 17 mars figure page 16.**

EN BREF

□ **Mort de l'actrice américaine Helen Hayes.** – La Miss Marple de la télévision, l'actrice américaine de théâtre et de cinéma Helen Hayes est morte le 17 mars dans l'Etat de New-York. Elle avait quatre-vingt-douze ans. Elle avait reçu au cours de sa carrière deux Oscars (cinéma), un Emmy (télévision), trois Tonys (théâtre) et un Grammy (disque). Née en octobre 1900 à Washington, elle avait tenu son premier rôle à l'âge de cinq ans dans une pièce sur la famille royale britannique. Elle gagna son premier Oscar (meilleure actrice) en 1931 pour son rôle dans *The Sin of Madelon Claudet*, un film écrit par son époux, Charles Mac Arthur. Le deuxième Oscar (meilleur second rôle) lui fut décerné en 1970 pour son rôle de passagère acariâtre dans *Airport*. Et elle gagna son Grammy en 1976 pour un disque où elle avait enregistré le « Bill of Rights », qui énonce les droits fondamentaux des Américains. Honneur rarissime : depuis 1955, un théâtre de Broadway porte le nom de Helen Hayes.

□ **Cinéma francophone en Limousin.** – Sous le label « Francofilms », neuf films francophones sont présentés à Limoges (Haute-Vienne) et dans les villes de la région, du 19 mars au 5 avril : *Gito l'ingrat* (Léonce Ngabo, Burundi), *Ta Dona* (Adama Drabo, Mali), *Pardon Cupidon* (Mandy, Belgique), *la Plage des enfants perdus* (Gillali Fehrati, Maroc), *Aline et Michel* (Carole Laganière, coproduction Belgique-Québec), *Sango Malo* (Bassek ba Kobhio, Cameroun), *La Sarrasine* (Paul Tana, Québec), *Hyènes* (Djibril Diop Mambety, Sénégal) et *Samba Traoré* (Idriss Ouedraogo, Burkina-Faso). A quoi s'ajouteront une série de courts-métrages burundais et belges. Plusieurs réalisateurs seront présents pour animer des rencontres, notamment le Malien Adama Drabo.

► **Festival international de francophonie. 4 rue des Arènes, 87000 Limoges. Tél. : (16) 55-32-32-66.**

Les barreaux du futur

FORTRESS
de Stuart Gordon

Tout, tout pour le décor. David Copping, aidé de trois brillants messieurs des effets spéciaux, Paul Gentry, Tad Pride et Bob Clark, a inventé une forteresse high-tech, un cauchemar inhumain et chromé, une ruche d'esclaves terrifiés qui s'enfonce de trente étages dans le sol, luisante de coursives métalliques, creusée de cellules à claire-voie gardées par des lasers meurtriers, hantée de torturantes images virtuelles. Les prisonniers eux-mêmes sont pourvus d'« intestinateurs », implants diaboliques qu'ils ont été contraints d'avaler et qui déclenchent des souffrances atroces dès qu'ils franchissent une ligne rouge tracée sur le sol : les barreaux du futur...

Le metteur en scène, Stuart Gordon, à qui l'on doit (en 1985) *Réanimator*, et, plus tard, le rentable scénario de *Chérie, j'ai rétréci les gosses*, a placé sans se surmener quelques marionnettes dans cette geôle spectaculaire : des couples qui ont enfreint « la règle » (un seul enfant par famille), des « droits communs », des « politiques », le méchant directeur robotisé, le pauvre « latino » complexé, le bon Noir sacrifié, la jolie jeune femme enceinte et menacée (Loryn Locklin), épouse du héros de l'affaire, ex-soldat perdu qui va se racheter. Dans ce rôle musculeux et conventionnel, Christophe Lambert est rendu à l'extrême pauvreté de son registre expressif, après l'embellie de *Max et Jérémie*.

D. H.

Embolies

LES VAISSEAUX DU CŒUR
d'Andrew Birkin

Au début, on a cru à un gag, on a cherché le deuxième degré dans les scènes bucoliques où Greta Scacchi, maquillée tel un mannequin pour un défilé de froufrouteries tombe en arrêt devant le pectoral saillant sous la salopette de Vincent D'Onofrio, lustré et frisotté comme un taurillon de publicité champêtre. La scène est bariolée au filtre orangé comme dans un spot pour la bière ambrée, elle sera vitrifiée au bleu de Prusse pour la première galipette dans une grotte, tandis que la voix *off* déverse son sirop de roman de gare . Mais non, ce n'est pas un gag. Cela devient gênant, à la fin, tant de bêtise alliée à tant de mauvais goût, au fil de séquences à Paris, aux Etats-Unis, à Londres, aux îles Vierges, à Montréal. L'unique consolation serait que l'argent de cette coproduction européenne aura un peu renfloué le déficit des compagnies aériennes. Ah ! au fait, il s'agissait d'une bourgeoise à angoisses, amoureuse d'un pauvre marin pêcheur écossais, des années 50 à avant-hier. Evidemment, ça ne peut pas finir bien. Si seulement ça avait commencé..

J.- M. F.

Revenants

HISTOIRES DE FANTOMES CHINOIS N° 3
de Ching Siu Tung

Bien peu avaient vu le n° 1, à vrai dire assez conventionnelle affaire de fantastique oriental. Les spectateurs furent nettement plus nombreux, l'été dernier, pour découvrir le n° 2, réjouissant capharnaüm de vieille mythologie, de bande dessinée, de kung-fu, d'effets spéciaux inventifs et bricolés, d'humour et de *videogame*. On y reconnaissait, aux côtés du réalisateur, la patte de son producteur, le prolifique et insaisissable Tsui Hark. Ces spectateurs risquent d'être déçus par le n° 3. Parce qu'en gros c'est la même chose en un peu moins bien.

Ceux qui ont raté le deuxième épisode pourront tout de même s'offrir cette session de rattrapage, pour découvrir les moines volants, les belles mortes-vivantes, les monstres gluants et les guerriers farouches qui font tout le sel du genre. Mais cette fois le savant mélange d'artifice et de farce, de j'men-foutisme et de savoir-faire se détricote. Il reste quelques morceaux de bravoure de la plus belle eau trouble, reliés par ce qui apparaît, déjà, comme des poncifs.

J.-M. F.

CULTURE

L'Ecole du patrimoine au risque de la décentralisation

Les collectivités locales refusent d'assumer la charge financière des élèves conservateurs

L'École nationale du patrimoine (ENP) a pour ambition de former l'ensemble des conservateurs français (*le Monde* du 17 décembre 1992) dans des domaines aussi divers que les musées (de toutes sortes), les archives, l'archéologie, l'inventaire, ou les bibliothèques patrimoniales. Installée à Paris, boulevard Saint-Germain, dans un bel immeuble construit par Charles Garnier, l'architecte de l'Opéra, elle fêtait il y a trois mois l'arrivée de sa troisième promotion. Sur les trente-huit étudiants recrutés sur concours, onze avaient réussi l'épreuve qui devait leur ouvrir les portes d'un établissement relevant d'une collectivité territoriale.

Décentralisation oblige, ces affectations étaient même connues avant le concours. Elles répondaient à un poste précis que devait rejoindre l'étudiant après la sortie de l'Ecole. Mais, après la proclamation des résultats du concours, les collectivités territoriales, qui s'étaient engagées auprès de l'Ecole du patrimoine, se sont désistées. Elles ne pouvaient, affirment-elles, subventionner les études de futurs fonctionnaires locaux qui passeraient dix-huit mois de formation loin du centre où ils seraient affectés ultérieurement. Par ailleurs, les études « généralistes » suivies à l'ENP ne correspondraient pas nécessairement aux spécialisations souhaitées par ces collectivités.

Dix étudiants se sont donc retrouvés sur le pavé (la ville d'Evreux a en effet honoré son engagement). Le Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT), chargé de la formation des futurs cadres territoriaux, n'est pas très optimiste : *« Notre rôle se borne à organiser des concours. Les élus recrutent qui ils veulent à partir de listes d'aptitude. Ils peuvent même laisser un poste vacant. »* Pour sortir de l'impasse, une solution est envisagée : faire payer les études par le CNFPT, et obtenir des collectivités un remboursement échelonné.

« Des désistements inadmissibles »

Mais les villes et les départements qui se sont dédits traînent les pieds. Ils préfèrent, toutes réflexions faites, engager des « attachés de conservation », moins qualifiés certes, mais aussi moins payés et corvéables à merci. L'Association générale des conservateurs des collectivités publiques refuse absolument cette *« dévaluation de la profession »*, qui ne touche pas les autres postes administratifs recrutés par les villes, les départements et les régions.

Jean-Pierre Bady, le directeur de l'ENP, estime que *« ces désistements sont inadmissibles »*. Il a néanmoins proposé une transaction : les élèves ayant réussi le concours de la fonction publique territoriale pourraient faire une partie de leurs stages sur le lieu de leur future affectation. En cas de blocage définitif de la situation, le concours « général » de l'an prochain serait sans doute compromis. On peut aussi s'inquiéter de l'avenir de l'Ecole nationale du patrimoine, qui avait l'ambition de devenir la grande école destinée à former les futurs « cadres » du patrimoine, dans tous les domaines.

EMMANUEL DE ROUX

PHOTOGRAPHIE

Paroles de Faucon

BERNARD FAUCON

à la galerie Yvon Lambert

« Un jour on se réveille devant le plus beau des paysages et on n'a plus envie que de se rendormir. » La belle parole de Bernard Faucon, blanche, brillante et manuscrite, s'étale autant sur l'herbe verte que sur la matière photographique : des couleurs joliment restituées, sans effet aucun, d'un paysage cadré carré. Le spectateur lit le texte, puis regarde le paysage, et cherche quelque correspondance. Pas simple.

Bernard Faucon a toujours été un photographe qui voulait parler du vivant sans le montrer, le jugeant *« in-photographiable »*. Ayant recours à la mise en scène, il a d'abord utilisé des mannequins de plâtre blanc, puis a laissé quelques traces dans des chambres d'or ou d'amour, a introduit des taches rouges dans des paysages et des intérieurs. Une seule fois, il s'est risqué à montrer de jeunes garçons, vite qualifiés d'« idoles » et qui subissaient le sacrifice du feu. Irréels.

Dans son dernier travail, intitulé *les Ecritures*, Bernard Faucon a donc choisi un autre artifice : des mots en bois, de 50 centimètres à 1 mètre de hauteur, inscrits dans les paysages vides du Maroc ou de Thaïlande, de l'île d'Elbe ou de Provence... Sur un chemin incertain, qui se perd vers une clairière : *« Maintenant, le plus court chemin c'est de renaître »*. Sur un désert sans surprise : *« A quoi ça ressemble la fin du désir ? »* Sur des arbustes et herbes foisonnants : *« On se rappelle ce qu'on se rappelait quand le printemps revenait. »*

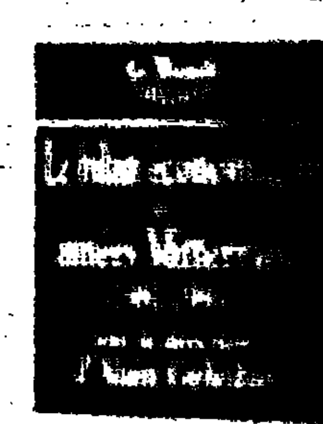
On retrouve les sentiments chers à Faucon : nostalgie, mélancolie, pessimisme, une certaine candeur. Et les traces incertaines de l'homme. Les matières du sol sont cadrées très serré, et les couches se succèdent, pour déboucher le plus souvent sur le ciel. Jusqu'à présent, ses interventions étaient en parfaite harmonie avec la technique de l'enregistrement photographique. Il s'essaie, cette fois, au procédé le plus risqué, dont on ne connaît guère d'exemple satisfaisant, tant il est envahissant : les mots dans l'image. Cette dernière déteste la réalité inscrite des choses.

Les « installations » ont beau être intégrées au paysage, les sentences ont beau être énigmatiques, Faucon échappe rarement à l'anecdote et à la joliesse de l'effet. Ainsi cette image de rizière et de ciel de traîne, fort belle au demeurant, qui clôt le catalogue et sur laquelle il est écrit : *« Peut-être que je reviendrai. »*

M. G.

► Les Écritures, galerie Yvon Lambert, 108, rue Vieille-du-Temple, 75003, Paris. Tél. 42-71-09-33. Jusqu'au 6 avril. Catalogue, coédition Yvon Lambert/William Blake, 52 pages, 100 francs.





CULTURE

THÉATRE

L'humour fantasque de Philip Ridley

Création à Strasbourg de « The Pitchfork Disney » ou le charme sulfureux d'un excentrique anglais

STRASBOURG

de notre envoyée spéciale

Un frère et une sœur (Mohamed Rouabhi et Claire Lasne), des jumeaux, se sont volontairement claquemurés. Voilà bien longtemps que leurs parents sont morts – ou ont disparu. Ils ont vingt-huit ans, et dix ans d'âge mental. Ils se nourrissent de chocolat et de barbituriques, se racontent que leur maison est la dernière encore debout dans la ville, qu'aller faire des courses revient à courir d'effroyables dangers. Ils se sont fabriqué un monde de cauchemar enfantin, de terreur pure et dure où s'introduisent deux personnages : Cosmo Disney, bel adolescent au corps musclé, au visage d'ange (Jérôme Kircher), qui hait la maladie et gagne sa vie en mangeant des cafards. Il est accompagné de Pitchfork (« la fourche ») Disney, géant débile, dangereux et doux comme la créature de Frankenstein (Jean Lorrain).

Même en son pays natal, l'Angleterre, Philip Ridley, l'auteur de *The Pitchfork Disney* – créé au Maillon de Strasbourg dans la mise en scène d'Anne Torrès, avant de venir au Théâtre de la Bastille à Paris, – est considéré comme un excentrique. Il a écrit des contes pour enfants, réalisé un long-métrage, *l'Enfant miroir*, une histoire de gosses qui prennent leur voisine pour un vampire et lui font éclater un crapaud au visage, c'est le début du film. Cinéma, récits, théâtre lui servent à nourrir ses obsessions phobiques. Elles sont claires : le sexe, la bouffe, les mutilations, la dégradation plus ou moins rapide de la beauté.

L'imagination des personnages de Philip Ridley est entièrement tournée vers le plaisir de la peur, comme lorsque des gosses s'amusent à se raconter des histoires de plus en plus abominables. Mais Philip Ridley est un adulte, qui joue – méchamment – avec la part d'enfance demeurée en lui. Et il maîtrise parfaitement le jeu. Ses armes sont la dérision, le sens du grotesque ; il porte haut l'une des innombrables formes de l'humour anglais, fantasque et carrément morbide. Ce n'est pas le « vert paradis des amours enfantines », mais l'enfer brûlant des pervers polymorphes. Derrière les provocations se lit une profonde, une irrécupérable douleur de vivre.

Les acteurs réunis au Maillon par Anne Torrès entrent avec panache dans ce jeu malsain et lui donnent sa dimension d'innocence. En particulier Jérôme Kircher et Mohamed Rouabhi, puisque aussi bien la pièce tourne essentiellement autour de leur affrontement soumission-séduction. Ils sont drôles, vifs, ils sont charmants et même crédibles. Frôlant l'enfer, ils gardent leur distance. C'est le léger reproche que l'on pourrait faire au spectacle : s'en tenir à un parti pris trop sage de mise en scène face à la violente détresse de la pièce.

COLETTE GODARD

▶ **Le Maillon, 13, place André-Maurois à Strasbourg. Jusqu'au 20 mars, à 20 h 30. Tél. : 88-27-61-71.**

▶ **Théâtre de la Bastille à Paris, à partir du 25 mars et jusqu'au 25 avril, du mardi au samedi à 21 heures, le dimanche à 17 heures. Tél. : 43-57-42-14.**

□ **Au profit de Paralysés de France.** – Du 19 au 21 mars (de 10 heures à 20 heures), une vente d'art plastique aura lieu au profit de l'association des Paralysés de France (au siège d'AXA Assurances. 23, avenue Matignon, 75008 Paris). Par ailleurs, un concert des Cosaques de Russie aura lieu le samedi 20 mars à 20 h 30 (Espace Reuilly, 21, rue Hénard, 75012 Paris), au bénéfice de la même association, ainsi qu'une projection du film *l'Enfant-roi*, de Roger Planchon, en avant-première, le mardi 13 avril à 20 h 30 au Gaumont-Parnasse, 82, boulevard du Montparnasse, 75014 Paris.

▶ **Tél. : (1) 44-16-83-83.**

□ **Rectificatif.** – Trompés par un maquillage particulièrement réussi, nous avons confondu, dans la distribution de *Mireille*, à l'Opéra-Comique (*le Monde* du 16 mars) Valérie Marestin avec Rita Gorr qui chante le rôle de Taven en alternance. Que cette jeune chanteuse veuille bien nous en excuser.

PHILATÉLIE

L'ordre maçonnique Le Droit humain

La Poste mettra en vente générale, lundi 5 avril, un timbre d'une valeur de 3,40 F consacré au centenaire de l'ordre maçonnique mixte international Le Droit humain. Il reproduit les effigies de ses fondateurs, Maria Deraismes et Georges Martin.

Si le 24 juin 1717 apparaît à Londres ce qui est considéré comme la « loge mère du monde », il faut attendre le 18 juin 1774 pour que les femmes soient reconnues par le Grand Orient de France. Maria Deraismes (1828-1894), initiée en 1882 (loge symbolique écossaise mixte Les Libres-Penseurs), constitue la Grande Loge symbolique écossaise mixte de France Le Droit humain le 4 avril 1893, qui devient en 1899 l'ordre maçonnique mixte international Le Droit humain. A noter, par ailleurs, qu'un timbre a été consacré, en 1973, au bicentenaire du Grand Orient de France.

Le timbre, au format vertical 22 × 36 mm, dessiné et gravé par Marie-Noëlle Goffin, est imprimé en taille-douce en feuilles de cinquante.

P. J.

▶ **Vente anticipée à Paris, les 3 et 4 avril, de 9 heures à 18 heures, au bureau de poste temporaire « premier jour » ouvert dans les locaux du Droit humain, 5, rue Jules-Breton, 13e ; le 3 avril, de 9 heures à 12 heures, à Paris-Louvre RP et au bureau de Poste de Paris-Ségur, 5, avenue de Saxe, 7e ; de 10 heures à 17 heures, au Musée de la poste, 34, boulevard de Vaugirard, 15e (boîtes aux lettres spéciales). Marie-Noëlle Goffin, dessinateur et graveur du timbre, sera sur place les deux jours pour dédicacer son œuvre.**

▶ **Pour en savoir plus : « La franc-maçonnerie dévoilée, histoire générale illustrée par les timbres », de Jean-Luc Joing *in le Monde des philatélistes* d'avril 1991. A paraître, du même auteur, « L'ordre maçonnique mixte international le Droit humain », in *le Monde des philatélistes* daté avril 1993.**

Rubrique réalisée par la rédaction du mensuel *le Monde des philatélistes*, 1, place Hubert-Beuve-Méry, 94852 Ivry-sur-Seine Cedex ; téléphone : (1) 49-60-33-28, télécopie : (1) 49-60-33-29. Spécimen récent sur demande contre 15 F en timbres.

En filigrane



● **Carnet autocollant polynésien.** – Après avoir édité ses premiers timbres autocollants à 42 F et 44 F (100 F CFP = 5,50 F) le 9 janvier 1991, l'Office des postes et télécommunications de Polynésie française a émis, le 10 février, son premier carnet de dix timbres autocollants à 46 F, non dentelés (prix de vente du carnet 460 F CFP). Le timbre, intitulé « Pêche couleur lagon », représente un lanceur de filet. Première philatélique mondiale, ce motif est utilisé en deux formats différents. Le timbre est vendu en carnet (17×23 mm) ainsi qu'en feuilles de 25 exemplaires (26×36 mm).

● **Manifestations.** – Journée d'échanges, bourse et exposition philatélique, marcophile et cartophile, dimanche 21 mars, au Centre culturel d'Hœrdt (9, rue Louis-Pasteur, 67720 Hœrdt).

Du 27 mars au 4 avril, 3e Festival de l'oiseau avec exposition philatélique, bureau de poste temporaire, à l'office de tourisme d'Abbeville (80), 1, place de l'Amiral-Courbet (souvenirs philatéliques (15 F) et renseignements auprès de Pierre Sellier, tél. : 22-24-77-60).

● **Ventes.** – Importante vente à prix nets Behr (Paris, tél. : (1) 42-97-42-62). Au catalogue, plus de 3 600 lots dont sélection de classiques comprenant une trentaine de 20 c noir type *Cérès* (350 F à 27 500 F, selon état), sept 1 F vermillon (no 7a, vif oblitéré à 115 000 F) ; superbe ensemble de ballons montés de la guerre de 1870-1871 (*Richard-Wallace, Gazette des Absents* no 32, « lettre d'un ballon naufragé... », 185 000 F). Quelques variétés modernes classiques : Baudot, erreur de date à 17 500 F, Agam, couleur noire omise à 12 000 F.

Vente à prix nets Toutghalian (Suresnes, tél. : (1) 45-06-74-39) spécialisée en marques postales France et colonies. Plus de 2 000 lots, dont cachets d'entrée en France et oblitérations sur timbres types.

Vente sur offres Jean Raux (Saint-Germain-en-Laye, (1) 34-51-96-12) clôturée le 8 avril. Autographes, 385 lots dont nombreuses pièces postales.

Vente sur offres Tomy-Anka (Paris, tél (1) 47-70-45-72) clôturée le 31 mars. Plus de 4 000 lots de France et monde entier. Egalement, lots thématiques, cartes postales et télécartes.

EXPOSITIONS

Nous publions le *jeudi* (daté vendredi) la liste des expositions qui ont lieu à Paris et en région parisienne à partir de mercredi. Une sélection commentée figure dans notre supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi*).

Centre Georges-Pompidou

Place Georges-Pompidou (44-78-12-33). T.l.j. sf mar. de 12 h à 22 h, sam., dim. et jours fériés de 10 h à 22 h.
TADAO ANDO. Galerie du Cci. Jusqu'au 24 mai.
L'ART EN JEU. Atelier des enfants. Jusqu'au 28 mars.
BERNARD BAZILE. Galeries contemporaines. Jusqu'au 2 mai.
COOP HIMMELBLAU. 1er sous-sol petite salle. Jusqu'au 12 avril.
DANIEL DEZEUZE. La vie amoureuse des plantes. Salle d'art graphique, 4e étage. Jusqu'au 4 avril.
EXPÉRIENCE NIMES. Galerie du Cci. Jusqu'au 10 mai.
ANDRÉ FRÉNAUD. Poème, chant d'ombre. Galerie de la BPI. Jusqu'au 17 mai.
JÖRG IMMENDORFF. Galeries contemporaines. Jusqu'au 12 avril.
HENRI MATISSE (1904-1917). Musée national d'art moderne, grande galerie. Jusqu'au 21 juin.
PHOTOGRAPHES D'AMÉRIQUE LATINE DANS LES COLLECTIONS NATIONALES. Galerie du forum. Jusqu'au 28 mars.
REVUE VIRTUELLE N° 5, IMAGES ÉVOLUTIVES. Galeries contemporaines. Jusqu'au 2 mai.

Musée d'Orsay

Entrée quai Anatole-France, pl. Henri-de-Montherlant (40-49-48-14). T.l.j. sf lun. de 10 h à 18 h, dim. de 9 h à 18 h, jeu. de 10 h à 21 h 45.
1993 : L'EUROPE DES PEINTRES. Entrée : 35 F, billet jumelé musée exposition : 50 F. Jusqu'au 23 mai.
1893 : WAGNER ET LA FRANCE. Exposition-dossier. Jusqu'au 30 mai.
JEAN-CAMILLE FORMIGÉ (1845-1926). DESSINS D'ARCHITECTURE. Exposition-dossier. Du 23 mars au 13 juin.
LES FRANÇAIS PEINTS PAR EUX-MÊMES. Exposition-dossier. Du 23 mars au 13 juin.

Palais du Louvre

Porte Jaujard - côté jardin des Tuileries (40-20-51-51). T.l.j. sf mar. 9 h à 17 h 15. Nocturne un lun. sur deux et le mer. jusqu'à 21 h 15.
DESSINS FRANÇAIS DU XVIIe SIÈCLE DANS LES COLLECTIONS PUBLIQUES. Françaises. Pavillon de Flore. Entrée : 35 F (prix d'entrée du musée). Jusqu'au 26 avril.
LES NOCES DE CANA, DE VÉRONÈSE. Une œuvre et sa restauration. Salle des Etats. Entrée : 35 F. Jusqu'au 3 mai.

Grand Palais

Av. W.-Churchill, pl. Clemenceau, av. Gal-Eisenhower.
AMÉNOPHIS III. Le pharaon-soleil. Galeries nationales (44-13-17-17). T.l.j. sf mar. de 10 h à 20 h, mer. jusqu'à 22 h. Entrée : 42 F. Jusqu'au 31 mai.
JACQUES-HENRI LARTIGUE A L'ÉCOLE DU JEU. (42-58-37-11). T.l.j. sf mar. et mer. de 11 h à 18 h. Entrée : 18 F. Jusqu'au 30 avril.
SALON DU LIVRE. (42-56-45-10). T.l.j. de 11 h à 19 h 30. Entrée : 45 F. Jusqu'au 21 mars.
LE SIÈCLE DE TITIEN. Galeries nationales (44-13-17-17). T.l.j. sf mar. de 10 h à 20 h, mer. jusqu'à 22 h. Entrée : 45 F, lun. 31 F. Jusqu'au 14 juin.

Galerie nationale du Jeu de Paume

Place de la Concorde (42-60-69-69). T.l.j. sf lun. de 12 h à 19 h, sam. et dim. de 10 h à 19 h, mar. jusqu'à 21 h 30.
MARTIN BARRÉ. Les années quatre-vingt. Entrée : 35 F. Jusqu'au 11 avril.
DAVID RABINOWITCH. Entrée : 35 F. Jusqu'au 11 avril.

MUSÉES

APOLLINAIRE, CRITIQUE D'ART. Pavillon des Arts, 101, rue Rambuteau (42-33-82-50). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 11 h 30 à 18 h 30. Entrée : 30 F. Jusqu'au 9 mai.
AU PARADIS DES DAMES. Nouveautés, modes et confections 1810-1870. Musée de la Mode et du Costume, Palais Galliera, 10, av. Pierre-Ier-de-Serbie (47-20-85-23). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 40. Entrée : 35 F. Jusqu'au 29 avril.
BEYROUTH CENTRE-VILLE. Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F (entrée du musée). Jusqu'au 12 avril.
DANIEL BOUDINET. Mission du patrimoine photographique, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F (entrée du musée). Jusqu'au 18 avril.
LES CABARETS DE MONTMARTRE 1875-1940. Musée de Montmartre, 12, rue Cortot (46-06-61-11). T.l.j. sf lun. de 11 h à 18 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 16 mai.
LE CACHET DE L'ART FAIT FOI. Pascal Lièvre. Musée de la Poste, 34, bd de Vaugirard (43-20-15-30). T.l.j. sf dim. de 10 h à 18 h. Jusqu'au 3 avril.
CHAGALL ET SES TOILES. Jardin d'Acclimatation, musée en Herbe, bois de Boulogne, boulevard des Sablons (40-67-97-66). T.l.j. de 10 h à 18 h, sam. de 14 h à 18 h. Ateliers mer. et dim. à 14 h 30 (t.l.j. pendant les vacances scolaires), réservation au 40.67.97.66. Entrée : 13 F. Jusqu'au 10 septembre.
MARTIN CHAMBI. Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 12 avril.
JULIEN COULOMMIER. Bibliothèque Nationale, galerie Colbert, 6, rue des Petits-Champs (47-03-81-26). T.l.j. sf dim. de 12 h à 18 h 30. Jusqu'au 10 avril.
DANCES TRACES. Bibliothèque du Palais Garnier, opéra de Paris, place de l'Opéra (47-42-07-02). T.l.j. de 10 h à 17 h. Jusqu'au 20 juin.
DE GOYA A MATISSE. Bibliothèque Nationale, galerie Colbert, 6, rue des Petits-Champs, 2, rue Vivienne (47-03-81-26). T.l.j. de 11 h à 19 h. Jusqu'au 30 avril.
DESSINS DE KUROSAWA. Musée national des Arts asiatiques - Guimet, 6, pl. d'Iéna (47-23-61-65). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 32 F (comprenant la visite du musée). Jusqu'au 19 avril.
DON MCCULLIN. Rétrospective. Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F (entrée du musée). Jusqu'au 12 avril.
HENRI GERVEX. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (42-72-21-13). T.l.j. sf lun. et fêtes de 10 h à 17 h 40. Entrée : 35 F. Jusqu'au 2 mai.
INTERVENTIONS SUR COLLECTION. Musée de l'assistance publique - Hôpitaux de Paris, hôtel de Miramion - 47, quai de la Tournelle (46-33-01-43). T.l.j. sf lun., mar. et jours fériés de 10 h à 17 h. Jusqu'au 18 avril.
KALINA. Des Amérindiens de Guyane à Paris en 1892. Musée des Arts et Traditions populaires, 6, av. du Mahatma-Gandhi (44-17-60-00). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h 15. Jusqu'au 29 mars.
PASCAL LIÈVRE. Nos papiers d'identité. Musée de la Poste, salle 15, 34, bd de Vaugirard (43-20-15-30). T.l.j. sf dim. de 11 h à 18 h. Jusqu'au 3 avril.
MARSEILLE AU XIXe, RÊVES ET TRIOMPHES D'UNE VILLE. Musée national des Monuments français, palais de Chaillot, place du Trocadéro (44-05-39-10). T.l.j. sf mar. de 10 h 30 à 19 h, mer. jusqu'à 21 h. Conférences les mer. de 18 h 30 à 19 h 30 (accès libre avec le billet d'entrée). Entrée : 27 F. Jusqu'au 5 juillet.
MOISAN. Histoires d'une République de De Gaulle à Mitterrand. Musée-galerie de la Seita, 12, rue Surcouf (45-56-60-17). T.l.j. sf dim. et jours fériés de 11 h à 18 h. Entrée : 25 F. Du 18 mars au 29 mai.
PARIS, LA VILLE ET SES PROJETS. Pavillon de l'Arsenal, rez-de-chaussée, 21, boulevard Morland (42-76-33-97). T.l.j. sf lun. de 10 h 30 à 18 h 30, dim. de 11 h à 19 h. Jusqu'au 18 décembre.
PEINTURES RACONTÉES, IMAGES EN PAROLES. Musée d'Art naïf Max Fourny - halle Saint-Pierre, 2, rue Ronsard (42-58-74-12). T.l.j. sf lun. de 10 h à 18 h. Entrée : 22 F. Jusqu'au 30 octobre.
PIPES A EAU CHINOISES. Musée-galerie de la Seita, 12, rue Surcouf (45-56-60-17). T.l.j. sf dim. et jours fériés de 11 h à 18 h. Du 18 mars au 29 mai.
LE PRINTEMPS DES GÉNIES. Bibliothèque Nationale, galeries Mansart et Mazarine, 58, rue de Richelieu (47-03-81-10). T.l.j. de 10 h à 20 h. Entrée : 30 F. Jusqu'au 23 mai.
QUI A EU CETTE IDÉE FOLLE... PARIS A L'ÉCOLE. Pavillon de l'Arsenal, 21, boulevard Morland (42-76-33-97). T.l.j. sf lun. de 10 h 30 à 18 h 30, dim. de 11 h à 19 h. Jusqu'au 9 mai.
RAO-POLYNÉSIES. Musée national des Arts africains et océaniens, 293, av. Daumesnil (44-74-84-80). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h 30, sam., dim. de 10 h à 18 h. Entrée : 23 F. Jusqu'au 29 mars.
LA RENAISSANCE DE LA MODE ITALIENNE. Florence, la Sala bianca 1952-1973. Musée des arts de la mode et du textile - Palais du Louvre, 109, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf lun. et mar. de 12 h 30 à 18 h, dim. de 12 h à 18 h. Entrée : 30 F. Du 20 mars au 1er août.
RODIN SCULPTEUR. Œuvres méconnues. Musée Rodin, hôtel Biron, 77, rue de Varenne (47-05-01-34). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h, du 1er au 30 avril t.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 45. Entrée : 21 F. Jusqu'au 11 avril.
SYNAGOGUES D'ALSACE. Musée d'art juif, 42, rue des Saules (42-57-84-15). T.l.j. sf ven. et sam. de 15 h à 18 h. Jusqu'au 31 mars.
MARGUERITE YOURCENAR. Musée de la Poste, 34, bd de Vaugirard (43-20-15-30). T.l.j. sf dim. de 10 h à 18 h. Jusqu'au 15 mai.

CENTRES CULTURELS

ACTIONS, JOURDA & PERRAUDIN, 350. PLACE D'YOUVILLE. Institut français d'architecture, 6 bis, rue de Tournon (46-33-90-36). T.l.j. sf dim. et lun. de 12 h 30 à 18 h. Jusqu'au 24 avril.
ART ISLAMIQUE ET MÉCÉNAT. Trésors du Koweït, collection al-Sabah, Musée national du Koweït. Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard (40-51-38-38). T.l.j. sf lun. de 10 h à 18 h. Entrée : 30 F. Jusqu'au 16 mai.
AMADOU BA, SOULEYMANE KEITA, SERIGNE MBAYE CAMARA, OUSMANE SOW. Le Monde de l'art, 18, rue de Paradis (42-46-43-44). T.l.j. sf dim. de 13 h à 19 h 30, lun. de 14 h à 19 h. Jusqu'au 24 mars.
JEAN-FRANÇOIS BRIANT, CHRISTIAN HENRY. Hôtel de Ville, salle Saint-Jean, 3, rue Lobau, porche côté Seine (42-76-40-66). T.l.j. sf lun. de 11 h à 19 h. Jusqu'au 20 mars.
PIERRE BURAGLIO, COMMANDE PUBLIQUE DE LA VILLE DE PARIS. Pour la chapelle Saint-Symphorien. Chapelle Saint-Symphorien, entrée de l'église Saint-Germain-des-Prés, 3, place Saint-Germain-des-Prés (42-76-67-00). Ouverture permanente de la chapelle les mar. et jeu. de 13 h à 17 h. Jusqu'au 31 décembre.
PEDRO CALAPEZ, RUI SANCHES. Chapelle Saint-Louis de la Salpêtrière, 47, bd de l'Hôpital (45-70-27-27). T.l.j. de 8 h 30 à 18 h 30. Du 18 mars au 2 avril.
ANTONIO CARELLI. Maison de l'Amérique latine, 217, bd Saint-Germain (49-54-75-35). T.l.j. sf sam. et dim. de 10 h à 22 h. Jusqu'au 25 mars.
FABIAN CERREDO. Paris Art Center, 36, rue Falguière (43-22-39-47). T.l.j. sf dim., lun. et jours fériés de 14 h à 19 h. Jusqu'au 27 mars.
COLLECTION RINACO MOSCOU. Caisse des dépôts et consignations, 56, rue Jacob (40-49-94-63). T.l.j. sf dim. et lun. de 10 h à 18 h 15. Jusqu'au 24 avril.
COSTUMES ET TEXTILES DES MAYAS. Bibliothèque Forney, hôtel de Sens, 1, rue du Figuier (42-78-14-60). T.l.j. sf dim. et lun. de 13 h 30 à 20 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 3 avril.
LA COULEUR DANS LES LIVRES, AFFICHES, INSTRUMENTS SCIENTIFIQUES. Et techniques, anciens et modernes. Ecole nationale supérieure des Beaux-Arts, chapelle des Petits-Augustins - 14, rue Bonaparte (47-03-50-00). T.l.j. de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30. Du 22 mars au 27 mars.
COULEUR POUR LES VILLES RUSSES. Maison de l'architecture, 7, rue de Chaillot (47-23-81-84). T.l.j. sf dim. et lun. de 13 h à 18 h et le sam. de 11 h à 17 h. Jusqu'au 3 avril.
MANUEL DE FALLA. Compositeur et musicien. Instituto Cervantes, 7, rue Quentin-Bauchart (47-20-83-45). T.l.j. sf dim. de 12 h à 20 h. Jusqu'au 29 mars.
EDEN COSMIQUE. Interclub 17, 47, rue de Saussure (42-27-68-81). Mer. de 14 h à 17 h, jeu. de 10 h à 12 h et de 18 h à 22 h, ven., mar. de 10 h à 12 h 30, lun. de 10 h à 12 h et de 14 h à 20 h. Jusqu'au 9 avril.
ENTRE QUAT'Z-YEUX. Cité de chantier de la Bibliothèque de France, 139, quai de la Gare (44-23-03-70). T.l.j. de 10 h à 17 h, dim. de 11 h à 17 h. Jusqu'au 15 avril.
THIERRY FAVREUL. L'Entrepôt, 7-9, rue Francis de Pressensé (45-40-60-70). T.l.j. de 14 h à 22 h. Du 22 mars au 29 mars.
HEINER GOEBBELS. Bruits et octaves. Goethe Institut de Paris, 17, av. d'Iéna (44-43-92-30). T.l.j. sf sam. et dim. de 10 h à 20 h. Jusqu'au 31 mars.
LA GUERRE D'HIVER. Institut finlandais, 60, rue des Ecoles (40-51-89-09). T.l.j. sf dim., lun. de 14 h à 19 h, jeu. jusqu'à 21 h. Jusqu'au 20 mars.
LOIC HAMON. Nord Belgique. Centre d'animation Saint-Michel, 9, place Saint-Michel (43-54-16-58). T.l.j. sf dim. de 14 h à 21 h 30, sam. de 14 h à 18 h. Jusqu'au 20 mars.
IMAGES TISSÉES D'EGYPTE. Tapisseries de l'atelier Wissa Wassef. Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard (40-51-38-38). T.l.j. sf lun. de 10 h à 18 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 10 mai.
INDES MERVEILLEUSES. Chapelle de la Sorbonne, place de la Sorbonne (40-46-24-97). T.l.j. de 11 h à 17 h 45. Jusqu'au 15 mai.
ITINÉRAIRES - PHOTOGRAPHIE D'HERVÉ BELLAMY. Théâtre de la Cité internationale de Paris, 21, boulevard Jourdan (45-89-38-69). T.l.j. sf mer. de 18 h à 0 h, dim. de 15 h à 19 h. Jusqu'au 28 mars.
OLJA IVANJICKI. Centre culturel yougoslave, 123, rue Saint-Martin (42-72-50-50). T.l.j. sf dim. de 11 h à 18 h et un sam. sur deux de 14 h à 18 h. Jusqu'au 20 mars.
JARDINS D'ARTISTES. Photographies d'Erica Lennard. Parc floral de Paris, pavillon 21, esplanade du château de Vincennes - Bois de Vincennes (43-43-92-95). T.l.j. de 9 h 30 à 17 h. Entrée : 10 F (prix d'entrée du parc). Du 18 mars au 16 mai.
JEAN-CLAUDE SILBERMAN PRÉSENTE CLAIRE CHALET. Galerie du Forum Saint-Eustache, 1, rue Montmartre (42-33-39-77). T.l.j. sf dim. et lun. de 15 h à 19 h. Jusqu'au 27 mars.
KILIMS ANCIENS D'ANATOLIE, DE PERSE ET D'IRAN. Cloître des Billettes, 24, rue des Archives (42-78-27-05). T.l.j. de 10 h à 20 h. Jusqu'au 13 avril.
YVES KLEIN, UNE ZONE DE SENSIBILITÉ. Renn Espace d'art contemporain, 7, rue de Lille (42-60-22-99). T.l.j. sf dim., lun., mer. et jours fériés de 12 h à 17 h, sam. de 11 h à 18 h. Jusqu'au 28 mars.
INGMARI LAMY. Centre culturel suédois, hôtel de Marle, 11, rue Payenne (44-78-80-20). T.l.j. sf lun. de 12 h à 18 h. Jusqu'au 21 mars.
WILLY MAYWALD. Portraits 1936-1984. Fnac Forum des Halles, espace rencontres, niveau - 1, porte Lescot (40-26-27-45). T.l.j. sf dim. de 10 h à 19 h 30, lun. de 13 h à 19 h 30. Jusqu'au 26 avril.
LE MÉCÉNAT DU DUC D'ORLÉANS. Rotonde de la Villette, place de Stalingrad. T.l.j. de 10 h 30 à 17 h 30. Jusqu'au 7 avril.
MOON IN-SOO. Sculptures et dessins. Galerie du Rond-Point, Théâtre Renaud-Barrault, 2 bis, av. Franklin-Roosevelt (44-95-98-00). T.l.j. sf lun. de 13 h à 20 h 30, dim. de 14 h à 18 h. Du 18 mars au 25 avril.
L'OUEST AMÉRICAIN OU LE DERNIER PARADIS. Photographies d'Alain Thomas. Le Club Voyageurs, service culturel de voyageurs du monde (42-86-17-17). T.l.j. sf dim. de 13 h 30 à 21 h, sam. de 10 h à 19 h. Jusqu'au 1er avril.
FINN NAUR PETERSEN. Clair-obscur. Maison du Danemark, 142, av. des Champs-Elysées (44-31-21-21). T.l.j. sf lun. de 12 h à 18 h, dim. et fêtes de 15 h à 18 h. Jusqu'au 4 avril.
PIED A TERRE I. Jeunes artistes suisses de Paris. Centre culturel suisse, 38, rue des Francs-Bourgeois (42-71-44-50). T.l.j. sf lun. et mar. de 14 h à 19 h. Jusqu'au 28 mars.
PROJETS POUR UN MUSÉE. Dessins d'architectes pour le Kröller-Müller. Institut néerlandais, 121, rue de Lille (47-05-85-99). T.l.j. sf lun. de 13 h à 19 h. Jusqu'au 25 avril.
RAMON. Centre international des Etudiants stagiaires, 28, rue de la Grange-aux-Belles (42-00-99-66). T.l.j. sf dim. de 14 h 30 à 19 h. Jusqu'au 10 avril.
DIDIER ROCHER. Impressions vénitiennes. Centre d'animation et de loisirs Valeyre, 24, rue Rochechouart (48-78-20-12). T.l.j. sf dim. de 14 h 30 à 19 h 30. Jusqu'au 26 mars.
DOMINIQUE ROLIN. Centre Wallonie-Bruxelles, 127-129, rue Saint-Martin (42-71-26-16). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 11 h à 18 h. Jusqu'au 30 avril.
SAINT-PÉTERSBOURG VU PAR SES ARCHITECTES, DESSINS D'ARCHITECTURES. XVIIIe - XIXe siècles du musée des Beaux-Arts de Saint-Pétersbourg. Fondation Mona Bismarck, 34, av. de New York (47-23-38-88). T.l.j. sf dim., lun. et jours fériés de 10 h 30 à 18 h 30. Jusqu'au 16 mai.
FRANÇOISE SALMON. Sculptures. Fondation Taylor, 1, rue La Bruyère (48-78-13-54). T.l.j. sf dim. et lun. de 13 h à 19 h. Jusqu'au 27 mars.
BOTTCHER STRAWALDE. Goethe Institut, galerie Condé, 31, rue de Condé (43-26-09-21). T.l.j. sf sam. et dim. de 12 h à 20 h. Du 19 mars au 14 mai.
TANGER : REGARDS CHOISIS. Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard (40-51-38-38). T.l.j. sf lun. de 10 h à 18 h. Jusqu'au 28 mars.
TRACES DU VIETNAM. Photographies de Jean-Marc Clairet. Institut d'Etudes supérieures des arts, 11, rue de l'Ecole de médecine (42-25-23-57). T.l.j. sf dim. de 12 h à 19 h. Jusqu'au 8 avril.
VENT DU SUD. Hôtel Lutétia, salon Saint-Germain, 45, boulevard Raspail (49-54-46-46). T.l.j. de 10 h à 23 h. Jusqu'au 10 avril.
RAYMOND VOINQUEL. Espace photographique de Paris, nouveau forum des Halles, place Carrée - 4 à 8, grande galerie (40-26-87-12). T.l.j. sf lun. de 13 h à 18 h, sam., dim. jusqu'à 19 h. Entrée : 10 F. Du 23 mars au 25 avril.
WONG WA, KRIS BOIRAL, MARIE-JOSÈPHE BERNARD-MICHEL. ADAC galerie-atelier, 21, rue Saint-Paul (42-77-96-26). T.l.j. sf lun. de 14 h à 19 h. Jusqu'au 28 mars.
SARAH WIAME. La Maison du Don Saint-Antoine, 21, rue Crozatier (43-44-32-33). Mer., ven., lun. de 8 h à 16 h, mar., jeu. de 8 h à 19 h, sam. de 8 h à 12 h 30. Jusqu'au 17 mars.
LÉON ZACK. Couvent des cordeliers, 15, rue de l'Ecole-de-Médecine (43-29-45-73). T.l.j. sf lun. de 10 h à 18 h. Jusqu'au 25 avril.

GALERIES

AINI. Galerie l'Oeil-de-bœuf, 58, rue Quincampoix (42-78-36-66). Jusqu'au 31 mars.
EDWARD ALLINGTON. Galerie Montenay, 31, rue Mazarine (43-54-85-30). Jusqu'au 27 mars.
ROGER AMAND. Galerie Captain-Matignon, 29, av. Matignon (42-65-04-63). Jusqu'au 31 mars.
JOHN ARMLEDER. Galerie Gilbert Brownstone et Cie, 9, rue Saint-Gilles (42-78-43-21). Jusqu'au 24 avril.
ALAIN BAILLY, NOLLE GUIBERT. Galerie Bernanos, 39, avenue Georges-Bernanos (40-51-37-80). Du 23 mars au 4 avril.
JOEL BARILLER. Galerie Bernanos, 31-39, avenue Georges-Bernanos (40-51-37-80). Jusqu'au 21 mars.
BARONI. Galerie Romanet, 30-32, rue de Seine (43-26-46-70). Jusqu'au 18 avril.
MARIE-CLAUDE BARRAUD. Espace Quartier latin, 37, rue Tournefort (45-87-39-70). Jusqu'au 23 mars.
MARTIN BARRÉ, PETER BRIGGS. Galerie Barbier-Beltz, 7 et 8, rue Pecquay (40-27-84-14). Jusqu'au 17 avril.
BENEDITO. Galerie Pierre-Marie Vitoux, 3, rue d'Ormesson, place Sainte-Catherine (48-04-81-00). Jusqu'au 17 avril.
JEAN-PAUL BERGER. Galerie Jean-Pierre Lambert, 3, place du Marché-Sainte-Catherine (42-78-62-74). Jusqu'au 3 avril.
LAURENT BÉTRÉMIEUX. Galerie Area, 10, rue de Picardie (42-72-68-66). Jusqu'au 24 avril.
VINCENT BIOULÈS. Galerie Vidal-Saint Phalle, 10, rue du Trésor (42-76-06-05). Du 18 mars au 30 avril.
JEAN-CHARLES BLAIS. Une scénographie pour le Marteau sans maître. Espace temporaire Orcofi, 48, av. Montaigne (44-43-40-00). Jusqu'au 16 mai.
MANI MARINA BLANDINI. Galerie Charles Sablon, 21, av. du Maine (45-48-10-48). Jusqu'au 3 avril.
BLEU MAZARINE. Galerie Arlette Gimaray, 13, rue de Seine (46-34-71-80). Jusqu'au 27 mars.
BOISROND, COMBAS, DADO, DUFOUR, FASSIANOS, KLOSSOWSKI. Galerie Beaubourg, 23, rue du Renard (42-71-20-50). Jusqu'au 20 mars.
AGNÈS BRACQUEMOND, IDA R. BURDZELIAN, GUY DE MALHERBE, ANTOINE RÉVAY. Galerie Vieille du Temple, 23, rue Vieille-du-Temple (40-29-97-52). Jusqu'au 27 mars.
JEAN-FRANÇOIS BRIANT. Galerie Di Meo, 9, rue des Beaux-Arts (43-54-10-98). Jusqu'au 3 avril.
ROSEMARIE CASTORO, CARL ANDRÉ. Galerie Arnaud Lefebvre, 30, rue Mazarine (43-26-50-67). Jusqu'au 27 mars.
PATRICK CAULFIELD. Galerie Claudine Papillon, 59, rue de Turenne (40-29-98-80). Jusqu'au 27 mars.
LAURE CAUQUIL. Galerie Mostini Bastille, 23, rue Basfroi (44-93-93-64). Jusqu'au 30 avril.
CHAGALL. Vitebsk - Saint-Pétersbourg - Paris. Galerie Gérald Piltzer, 78, avenue des Champs-Elysées (43-59-90-07). Jusqu'au 8 mai.
JOHN CHAMBERLAIN. Galerie Karsten Grève, 5, rue Debelleyme (42-77-19-37). Jusqu'au 22 mai.
CHAMBON - MONDÉJAR. Galerie du Haut-Pavé, 3, quai de Montebello (43-54-58-79). Jusqu'au 3 avril.
SANDRO CHIA, RAY SMITH. Œuvres berlinoises. Galerie Thaddaeus Ropac, 7, rue Debelleyme (42-72-99-00). Jusqu'au 10 avril.
PHILIPPE CHOQUET. Le Palace, 8, rue du Faubourg-Montmartre (42-46-10-87). Jusqu'au 4 avril.
DOMINIQUE CLÉMENT. Galerie Horizon, 21, rue de Bourgogne (45-55-58-27). Jusqu'au 1er avril.
PHILIPPE COGNÉE. Galerie Laage-Salomon, 57, rue du Temple (42-78-11-71). Jusqu'au 30 avril.
JOHN COPLANS. Galerie Anne de Villepoix, 11, rue des Tournelles (42-78-32-24). Jusqu'au 17 avril.
PATRICK CORILLON. Galerie des Archives, 4, impasse Beaubourg (42-78-05-77). Jusqu'au 24 avril.
COTTAVOZ. Galerie Taménaga, 18, av. Matignon (42-66-61-94). Jusqu'au 3 avril.
CHRISTOPHE CUZIN. Galerie Bernard Jordan, 52-54, rue du Temple (42-72-39-84). Jusqu'au 25 mars.
DADO OU LE CARDINAL DE RETZ. Galerie Beaubourg, 23, rue du Renard (42-71-20-50). Du 20 mars au 7 mai.
LOUISE DAHL-WOLFE. Galerie Agathe Gaillard, 3, rue du Pont-Louis-Philippe (42-77-38-24). Jusqu'au 3 avril.
EMMANUELLE DANDY. Portuaires. Galerie Isabelle Bongard, 4, rue de Rivoli (42-78-13-44). Jusqu'au 17 avril.
JACQUES DAVY. Galerie Peinture fraîche, 29, rue de Bourgogne (45-51-00-85). Jusqu'au 3 avril.
OLIVIER DEBRÉ. Anatomie du sourire. Galerie Jeanne Bucher, 53, rue de Seine (43-26-22-32). Jusqu'au 27 mars.
MICHEL DECTOR, MICHEL DUPUY. Galerie Sylvana Lorenz, 13, rue Chapon (48-04-53-02). Jusqu'au 30 avril.
WIM DELVOYE. Galerie Ghislaine Hussenot, 5 bis, rue des Haudriettes (48-87-60-81). Jusqu'au 22 avril.
THOMAS DEMAND. Galerie Michel Vidal, 56, rue du Faubourg-Saint-Antoine (43-42-22-71). Jusqu'au 24 avril.
DIDIER DEMOZAY, DIDIER MENCOBONI, GÉRALD THUPINIER, J. CAPDEVILLE. Galerie Stadler, 51, rue de Seine (43-26-91-10). Jusqu'au 31 mars.
DIDONET. Galerie Claude Lemand, 16, rue Littré (45-49-26-95). Jusqu'au 24 avril.
DIX ANS DE GALERIE ET DE BONHEURS. Galerie Caroline Corre, 14, rue Guénégaud (43-54-57-67). Jusqu'au 27 mars.
MARC DONNADIEU. Galerie Bouqueret + Lebon, 69, rue de Turenne (40-27-92-21). Jusqu'au 31 mars.
DUBREUIL. Galerie Alessandro Vivas, 12, rue Bouchardon (42-38-63-12). Jusqu'au 17 avril.
DUCHAMP PAR MAN RAY. Fnac Etoile, forum des rencontres, 24-30, avenue des Ternes (44-09-18-00). Jusqu'au 20 mars.
ANDRÉ DU COLOMBIER. Galerie Patricia Dorfmann & Laurent Roux, 4, rue Tesson (47-00-36-69). Jusqu'au 29 mars.
JEANNIE DUMESNIL. Galerie Erval, 16, rue de Seine (43-54-73-49). Du 18 mars au 15 avril.
DUVILLIER. Galerie Larock-Granoff, 13, quai de Conti (43-54-41-92). Jusqu'au 10 avril.
PETER EISENMAN. Galerie Sadock et Uzzan, 11, rue de Thorigny (44-59-83-00). Jusqu'au 5 juin.
HANNE ELF. Galerie Nicole Ferry, 57, quai des Grands-Augustins (46-33-52-45). Jusqu'au 8 avril.
ETCHENIC. Galerie d'art Ror Volmar, 6, rue Miromesnil (42-66-69-60). Jusqu'au 20 mars.
BERNARD FAUCON. Galerie Yvon Lambert, 108, rue Vieille-du-Temple (42-71-09-33). Jusqu'au 6 avril.
MARIANNE FAYOL. Galerie Saint-Charles de Rose, 15, rue Keller (47-00-11-54). Jusqu'au 31 mars.
GUY FERRER. Galerie Lise et Henri de Menthon, 4, rue du Perche (42-72-62-06). Jusqu'au 30 avril.
RAINER FETTING. Galerie Artcurial, 9, av. Matignon (42-99-16-16). Jusqu'au 2 avril.
FIGURES DE MONTPARNASSE. 1910-1930. Carré Voltaire, 3, rue de Lille (42-60-83-40). Jusqu'au 10 avril.
FLUXUS & EDITIONS FLUXUS. Galerie de Poche, 3, rue Bonaparte (43-29-76-23). Jusqu'au 10 avril.
BRUNO FONTANA. Galerie Diane Manière, 11, rue Pastourelle (42-77-04-26). Jusqu'au 7 avril.
PHILIPPE FRANCHINI. Galerie Bellint, 28 bis, bd Sébastopol (42-78-01-91). Jusqu'au 27 mars.
CALUM FRASER. Voyages. Galerie Lavignes-Bastille, 27, rue de Charonne (47-00-88-18). Jusqu'au 20 mars.
ALBERTO GIACOMETTI. Dessins. Galerie Lelong, 13, rue de Téhéran (45-63-13-19). Jusqu'au 27 mars.
GIAI-MINIET. Galerie du Centre, 5, rue Pierre-au-Lard (42-77-37-92). Jusqu'au 3 avril.
R. E. GILLET. Galerie Henry Bussière, 15, rue des Tournelles (42-27-50-37). Jusqu'au 30 avril.
JULIO GONZALEZ. Galerie de France, 50-52, rue de la Verrerie (42-74-38-00). Du 18 mars au 17 avril.
DANIEL GRAFFIN. Windy Days. A. B. Galeries, 24, rue Keller (48-06-90-90). Du 18 mars au 30 avril.
GRORES IMAGES, KRIJN DE KONING, MARTINE NEDDAM. Le Sous-sol, 12, rue du Petit-Musc (42-72-46-72). Jusqu'au 27 mars.
GROUPE SIZAKITAN. Galerie Alias, 6, rue des Coutures-Saint-Gervais (48-04-00-14). Jusqu'au 27 mars.
LIONEL GUIBOUT. Galerie de l'Echaudé, 11, rue de l'Echaudé (43-25-20-21). Jusqu'au 30 avril. / Galerie Darthea Speyer, 6, rue Jacques-Callot (43-54-78-41). Jusqu'au 30 avril.
ÉLISABETH GUILHEM. Maison Mansart, 5, rue Payenne (48-87-41-03). Jusqu'au 4 avril.
ROBERT GUINAN. Galerie Albert Loeb, 12, rue des Beaux-Arts (46-33-06-87). Jusqu'au 17 avril.
OLLE HANSPERS. Galerie Michèle Broutta, 31, rue des Bergers (45-77-93-79). Jusqu'au 20 mars.
DICK HIGGINS. Galerie J. et J. Donguy, 57, rue de la Roquette (47-00-10-94). Jusqu'au 27 mars.
EDITH HOF. Pastels et bas-reliefs. Galerie Anne Robin, 18, rue Charlot (48-87-22-85). Du 18 mars au 15 mai.
MARTIN HONERT. Galerie Rüdiger Schöttle, 5, rue du Grenier-Saint-Lazare (44-59-82-06). Jusqu'au 20 mars.
MICHEL HUELIN. Galerie Alain Veinstein, 30, rue de Lappe (47-00-15-20). Jusqu'au 17 avril.
STEPHEN HUGHES. Galerie Philippe Casini, 13, rue Chapon (48-04-00-34). Jusqu'au 30 avril.
JÖRG IMMENDORFF. Galerie Templon, 30, rue Beaubourg (42-72-14-10). Jusqu'au 24 avril.
EUGÈNE IONESCO. Œuvres sur papier. Galerie La Hune Brenner, 14, rue de l'Abbaye (43-25-54-06). Jusqu'au 20 mars.
JACCARD, KLASEN, RAYNAUD. Galerie Louis Carré & cie, 10, av. de Messine (45-62-57-07). Du 18 mars au 17 avril.
LI JAGYONG. Galerie des artistes, 55, rue du Montparnasse (43-22-72-77). Jusqu'au 30 mars.
LOUISE JANIN. Galerie 1900-2000, 8, rue Bonaparte (43-25-84-20). Jusqu'au 10 avril.
JEONG-AE JU. L'Atelier les peintres du Marais, 72, rue François-Miron (42-72-42-21). Du 22 mars au 4 avril.
ANNE-MARIE JUGNET. Galerie Froment & Putman, 33, rue Charlot (42-76-03-50). Jusqu'au 24 avril.
PASCAL KERN. Galerie Zabriskie, 37, rue Quincampoix (42-72-35-47). Jusqu'au 7 mai.
YURI KUPER. Galerie Montaigne, 36, avenue Montaigne (47-23-32-35). Jusqu'au 15 mai.
JEAN-FRANÇOIS LACALMONTIE. Galerie Marwan Hoss, 12, rue d'Alger (42-96-37-96). Jusqu'au 10 avril.
PIERRE LAFOUCRIÈRE. Galerie Leif Stahle, 37, rue de Charonne (48-07-24-78). Jusqu'au 27 mars.
PHILIPPE LALEU. Galerie Claude Fain, 14, rue Debelleyme (42-72-09-17). Jusqu'au 31 mars.
BERNARD LALLEMAND. Galerie Gilles Peyroulet, 7, rue Debelleyme (42-74-69-20). Jusqu'au 20 mars.
JEAN LAUBE. Galerie de Paris, 6, rue du Pont-de-Lodi (43-25-42-63). Jusqu'au 3 avril.
AGATHE LEMAIRE. Galerie Queyras, 29, rue Guénégaud (46-33-79-74). Du 19 mars au 21 mars.
FRANÇOIS LÉVÊQUE. Galerie Elysée Peyre, 5, rue Visconti (43-26-42-59). Jusqu'au 30 mars.
CAT LORAY. Galerie Patricia Dorfmann, 39, rue de Charonne (47-00-36-69). Jusqu'au 24 avril.
STEPHAN LUPINO. Galerie Michèle Chomette, 24, rue Beaubourg (42-78-05-62). Jusqu'au 20 mars.
URS LUTH. Galerie Isy Brachot, 35, rue Guénégaud (43-54-22-40). Jusqu'au 3 avril.
LA MAISON HUBIN DE GAETANO PESCE. Galerie Catherine et Stéphane de Beyrie, 10, rue Charlot (42-74-47-27). Jusqu'au 30 mars.
HUGUES MALBREIL. Galerie Alain Blondel, 50, rue du Temple (42-71-85-86). Jusqu'au 7 mai.
MANIFESTO. Galerie Urbi et Orbi, 25, rue du Repos (40-09-72-19). Jusqu'au 24 avril.
MAN RAY, RÉTROSPECTIVE. Fnac Etoile, 24-30, avenue des Ternes (44-09-18-00). Jusqu'au 31 mars.
ALEJANDRO MARTINEZ PARRA. Scénographie aveugle. Galerie Jorge Alyskewycz, 14, rue des Taillandiers (48-06-59-23). Jusqu'au 10 avril.
MATISSE. Œuvre gravée. Galerie Maeght, hôtel Le Rebours - 12, rue Saint-Merri (42-78-43-44). Du 18 mars au 7 mai.
HENRI MATISSE, ŒUVRES GRAVÉES. Galerie Fanny Guillon-Laffaille, 133, bd Haussmann (42-89-19-30). Jusqu'au 3 avril.
HENRI MATISSE, RAOUL DUFY. Galerie Fanny Guillon-Laffaille, 4, avenue de Messine (45-63-52-00). Jusqu'au 3 avril.
MARCELLO MONDAZZI. Galerie d'art international, 12, rue Jean-Ferrandi (45-48-84-28). Jusqu'au 27 mars.

PARIS EN VISITES

VENDREDI 19 MARS

« Les passages couverts du Sentier où se réalise la mode féminine. Exotisme et dépaysement assurés » (deuxième parcours), 10 h 30, 3, rue de Palestro (Paris autrefois).

« Jardins et cités d'artistes de Montsouris », 14 h 30, RER Cité-Universitaire (Paris pittoresque et insolite).

« L'Opéra-Garnier et son Musée », 14 h 30, en haut des marches extérieures, à gauche (Tourisme culturel).

« Les appartements du prince et de la princesse à l'hôtel de Soubise », 14 h 30, 60, rue des Francs-Bourgeois (E. Romann).

« Des appartements royaux du Louvre aux *Noces de Cana* de Véronèse », 14 h 30, métro Louvre (Art et histoire).

« Hôtels et jardins du Marais. Place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Sept des plus vieilles maisons de Paris », 14 h 40, devant la mairie, place Baudoyer (Paris autrefois).

« L'ancienne demeure des archevêques de Sens et la bibliothèque de Samuel Forney » (limité à trente personnes), 15 heures, 1, rue du Figuier (Monuments historiques).

« L'hôtel Renaissance de Marie-Touchet, la salle souterraine des moines d'Ourscamp », 15 heures, 22 *bis*, rue du Pont-Louis-Philippe (D. Bouchard).

« Authenticité des textes médiévaux », 15 heures, sortie métro Temple (I. Hauller).

« Un cloître inconnu de Saint-Thomas-d'Aquin », 15 heures, portail de l'église, place Saint-Thomas d'Aquin (Paris et son histoire).

« La Sorbonne. Histoire de l'Université et du Quartier latin », 15 heures, 46, rue Saint-Jacques (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

CONFÉRENCES

Faculté de médecine, amphithéâtre Binet, 19 h 30 : « Rencontre avec Eugen Drewermann », débat animé par J.-P. Guetny (Goethe Institut. Tél. : 44-43-92-30).

CINÉMA

LES FILMS NOUVEAUX

ANTONIA & JANE. Film britannique de Beeban Kidron, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08, 36-65-75-08) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38).

ARCHIPEL. Film franco-belge de Pierre Granier-Deferre : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26, 36-65-70-67) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67, 36-65-71-33) ; Gaumont Gobelins bis (ex-Fauvette bis), 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22).

BOULEVARD DES HIRONDELLES. Film français de Josée Yanne : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

BRASS UNBOUND. Film hollandais de Johan Van der Keuken, v.o. : Utopia, 5e (43-26-84-65).

DES JOURS ET DES NUITS DANS LA FORÊT. Film indien de Satyajit Ray, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

FORTRESS. Film américain de Stuart Gordon, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57, 36-65-70-83) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16, 36-65-70-82) ; v.f. : Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93, 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94, 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31, 36-65-70-18) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59, 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95, 36-65-70-45) ; Miramar, 14e (36-65-70-39) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40, 36-65-70-47) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96, 36-65-71-44).

HISTOIRES DE FANTOMES CHINOIS N° 3. Film de Hongkong de Ching Siu-Tung, v.o. : Gaumont Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (45-80-77-00) ; v.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96, 36-65-71-44).

JACQUES RIVETTE, LE VEILLEUR. Film français de Claire Denis et Serge Daney : Utopia, 5e (43-26-84-65).

LA JOIE DE VIVRE. Film français de Roger Guillot : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43, 36-65-71-88) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Gaumont Gobelins (ex-Fauvette), 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

LIGHT SLEEPER. Film américain de Paul Schrader, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14).

LE SOUFFLE DU DÉMON. Film britannique de Richard Stanley, v.f. : Brady, 10e (47-70-08-86).

LES VAISSEAUX DU CŒUR. Film américain d'Andrew Birkin, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57, 36-65-70-83) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; George V, 8e (45-62-41-46, 36-65-70-74) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Gaumont Gobelins bis (ex-Fauvette bis), 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22).



19

ENQUÊTE

Interminable chômage

VII. – Tous étaient touchés

Notre enquête a évoqué sous ses multiples aspects cette véritable « maladie sociale » qu'est le chômage et ses répercussions sur la société française (*le Monde* des 9, 10, 11, 12, 13, 16, 17 et 18 mars). Avant de conclure, nous évoquons aujourd'hui, avec nos correspondants, la situation chez nos principaux partenaires européens.

[redacted]

• Grande-Bretagne : l'enracinement

BRIGHTON

de notre envoyé spécial

Sur Marine Parade balayée par un vent glacé et les embruns d'une mer grise, les badauds sont rares. Aux beaux jours, la jetée est noire de monde, comme elle devait l'être en 1898, lorsque le roi George V avait établi sa résidence d'été dans la plus chic des stations balnéaires, si proche (80 kilomètres) de Londres. Le temps, la saison, n'expliquent pas tout. Brighton vit la crise économique au ralenti, comme terrassée par une nouvelle notoriété dont elle se serait bien passée : le taux de chômage atteint, en ville, 17,8 % de la population active, un record dans l'East-Sussex, un comté de cette région du sud-est de l'Angleterre qui enregistre la plus forte progression du Royaume-Uni : plus de 65 % depuis un an et 183 % depuis 1990, soit un rythme deux fois plus rapide que la moyenne nationale!

Il y a ici une phrase leitmotiv que le premier magistrat de la ville, M. Glynn Jones, ne se prive pas de rappeler : *« Regardez derrière les façades Regency : vous y verrez les marques de la récession. »* Les façades Regency sont celles, bourgeoises, des immeubles qui se suivent, dans un dégradé de jaune, crème et blanc, le long du front de mer. Il n'est pas rare, en effet, dans les rues droites qui s'enfoncent vers le centre-ville, qu'une maison sur trois soit mise en exergue par un panneau « A vendre ». Mais c'est au-delà qu'il faut chercher pour rencontrer le quart-monde de la ville rutilante. Au fond de Tilbury Place, Prior House abrite le « centre des sans-emploi ».

Environ 40 bénévoles y exercent une sorte de sacerdoce, six jours sur sept, accueillant en moyenne 125 chômeurs par jour. Une variété de conseils et d'activités leur sont proposés : comment frayer son chemin dans la jungle des règlements administratifs, obtenir une allocation, apprendre l'espagnol, acquérir les rudiments d'une technique d'autodéfense ou s'exercer au maniement d'un ordinateur. Les *homeless* (sans-abri) peuvent y parler à Kate, et obtenir d'elle des adresses de *Bed and Breakfast* – *« qui ne servent pas de breakfast »*, précise-t-elle, – et aussi confier un enfant à la crèche, voire laver leur linge au sous-sol. Au second étage, le café est à 5 pence (4 centimes), et le repas servi sur les tables du foyer où, à défaut d'un « job », on peut espérer trouver une oreille attentive.

Celle de « Tony », par exemple, qui n'a pas besoin de statistiques nationales pour préciser les caractéristiques du chômage de Brighton, lesquelles valent aussi bien pour la Grande-Bretagne : *« Ce qui est nouveau avec cette récession, c'est que toutes les classes sociales sont frappées, « cols bleus »* [ouvriers] *et « cols blancs »* [employés], *locataires et propriétaires. Les gens sont prêts à accepter toutes les conditions pour conserver leur emploi, et les syndicats, qui le savent, adoptent un profil bas. »* Ville de services (financiers et touristiques) et de commerces, Brighton affiche une pauvreté moins « noire » que celle des *inner-cities* des villes du nord de l'Angleterre, saignées par le déclin historique de l'industrie manufacturière.

Les plus pauvres d'Europe

A Benwell, par exemple, un quartier de Newcastle, la récession économique prend les traits des bidonvilles du tiers-monde : malnutrition, mortalité infantile, santé physique et mentale déficiente. Les familles comptent parfois trois générations de chômeurs, et ceux-ci, faute d'espoir, ne se rendent même plus au *job center* local. Des pâtés de maisons entiers sont parfois sinistrés par des taux de chômage dépassant 55 % des actifs. Les gamins participent à cette *street culture* faite de violence, de criminalité et de drogue, à laquelle Brighton a échappé. Le chômage, dans bien des régions de *Grande-Bretagne*, a créé des réactions de fatalisme : la récession se prolonge depuis maintenant deux ans et demi et, en dépit de ces « frémissements » de reprise périodiquement annoncés par le gouvernement, les raisons d'espérer sont minces : depuis le début en 1980 de la « décennie Thatcher », le mouvement ne cesse de s'accentuer : les pauvres deviennent plus pauvres et les riches plus riches.

Pour la première fois dans l'histoire de la Grande-Bretagne, deux parties du territoire – la Merseyside (Liverpool-Manchester) et les Highlands (Ecosse) – ont acquis le statut de « régions les plus pauvres de l'Europe » (comme la Sicile), lequel donne droit à une assistance économique exceptionnelle. Avec plus d'un million de personnes privées d'emploi depuis plus d'un an, le chômage est devenu une habitude, chacun sentant bien que cette maladie du corps social (de plus en plus associée à la violence) peut être combattue, mais pas éradiquée. L'ampleur du mal se résume à quelques chiffres : 55 % des personnes privées d'emploi, à Londres et dans le sud-est de l'Angleterre, sont prêtes à accepter une rémunération inférieure à 5 600 francs par mois ; 43 % des Britanniques, d'autre part, se disent persuadés que la crise va s'aggraver, et plus de la moitié craignent qu'eux-mêmes ou un membre de leur famille soit, à terme, concerné par le chômage.

Rien d'étonnant à cela : près d'un quart de la population active a connu l'expérience du chômage depuis que celui-ci a recommencé à augmenter, début 1990, à un rythme nettement plus rapide que dans tout autre pays industrialisé. Le gouvernement s'efforce de lutter contre cette sinistrose nationale en insistant sur une poignée d'indices économiques favorables (baisse des taux d'intérêt, taux d'inflation au plus bas, etc.), mais rien n'y fait : 8 Britanniques sur 10 sont mécontents de son action, et 64 % de celle du premier ministre. Les conséquences politiques de l'augmentation du chômage sont donc potentiellement dangereuses pour le gouvernement de M. John Major, même si aucune échéance politique majeure n'est en vue.

Le 16 mars, le chancelier de l'Echiquier, M. Norman Lamont, a annoncé un *« budget pour l'emploi »*. Rude tâche : le chômage coûte de plus en plus cher à la collectivité, alors que le déficit budgétaire atteint déjà la cote d'alerte. Au-delà des recettes classiques (plus d'impôts et moins de dépenses), le gouvernement se dirige vers l'instauration de mesures radicales, par exemple en obligeant les chômeurs à accepter une activité (autre qu'une formation) s'ils veulent continuer à bénéficier de l'aide de l'Etat.

LAURENT ZECCHINI

• Italie : difficile à appréhender

ROME

de notre correspondante

Un « maxi-décret » sur l'emploi, à l'étude depuis plusieurs mois au gouvernement, et des manifestations un peu partout dans le pays devant les premiers signes d'une nouvelle récession : la lutte contre le chômage est devenu une des priorités italiennes. Les chiffres du chômage ont totalement changé avec l'adoption par l'Italie de calculs statistiques plus conformes à ceux des autres pays de la Communauté européenne. Résultat : entre l'été dernier et le mois d'octobre, on est passé d'un taux de chômage de 11,2 % à 9,5 % de moyenne nationale, ce qui touche 2 205 000 personnes.

Les plus concernés restent les jeunes et les femmes ; la disproportion traditionnelle entre Nord et Sud se maintient : 5,7 % au Nord, 16,1 % au Sud. Mais quelle valeur, là encore, accorder à ces chiffres même « revus » ? Ils ne peuvent tenir compte du « deuxième emploi », si fréquent, il n'y a pas si longtemps encore, notamment chez les fonctionnaires (d'après une étude de l'Istat, il y a cinq ans, 54 % des fonctionnaires exerçaient une activité annexe) ; encore moins de l'économie souterraine ou du *sommerso*, ce travail au noir qui dans le sud et la région de Naples en particulier fait des miracles.

La « Cassa integrazione »

Concrètement, il y avait peu, jusqu'ici, de « véritables » licenciements secs, l'Italie étant un des pays où, dialogue social aidant, les amortisseurs sociaux ont le plus, et le mieux, fonctionné. On vient encore de le voir avec Olivetti, qui, frappée par la récession, a pourtant réussi un accord presque exemplaire pour « gérer » les 1500 personnes en surnombre déclarées par l'entreprise en 1993, en jouant à fond sur la mobilité, les réductions d'horaires de travail, etc.

Dans les faits, l'indemnité ordinaire de chômage proprement dite est en effet très faible : 20 % du salaire moyen des trois derniers mois de travail. Jusqu'en 1990, elle n'était que de 15 % ; les syndicats se battent pour la faire passer à 40 %. Cette indemnité est versée pendant un maximum de 180 jours.

La plupart des grandes entreprises avaient plutôt recours à cette sorte de réserve et de gare de triage de la main-d'œuvre surnuméraire, qu'est la « Cassa integrazione guadagni », un mécanisme interprofessionnel cautionné et largement soutenu par l'Etat. C'est grâce à la Cassa integrazione que Fiat, par exemple, est arrivée à se sortir de la grande crise des années 70. Une tactique peaufinée, explique-t-on chez Fiat, pour mieux adapter la production à la demande réelle du marché. Chaque trimestre sont étudiées avec les syndicats les perspectives pour les ventes des trois mois à venir. Ainsi, en 1991, le groupe a-t-il renoncé à produire un total de 260 000 voitures ; 200 000 pour 1992. A chaque fois, un nombre indéterminé d'ouvriers ou d'employés vont en Cassa integrazione pour quelques jours ou quelques semaines. Pour l'année écoulée, le maximum a été de 75000 pendant deux jours consécutifs en janvier ; le minimum de 650 durant une semaine, en novembre.

Il n'en reste pas moins qu'un recours prolongé et systématique à la Cassa integrazione n'est qu'un chômage maquillé. De plus, les caisses de l'Etat étant vides et la plupart des entreprises déjà engagées dans un processus de restructuration et de modernisation connaissant des difficultés, la simple mobilité, l'incitation au départ volontaire ou à la retraite anticipée ne pourront plus suffire. Le chômage va s'aggraver et toucher réellement les tranches d'âge productrices, y compris, semble-t-il, dans le secteur tertiaire.

Enfin, dernière particularité italienne : la criminalité organisée, présente un peu partout, mais surtout dans ce Sud assisté depuis quarante ans, désoccupation et chômage étant les meilleurs terreaux pour fournir une main-d'œuvre abondante à la Mafia.

Cette crainte a fait pousser, devant le Parlement, un cri d'alarme au ministre de l'intérieur Nicola Mancino : pour lui, si rien de sérieux n'est fait sur ce front, l'augmentation du chômage *« va favoriser un essor inattendu de la Mafia, qui pourrait également, en achetant les petites entreprises en faillite, s'implanter encore plus profondément au cœur de la société »*.

MARIE-CLAUDE DECAMPS

• Espagne : l'urgence

MADRID

de notre correspondant

Trois Espagnols sur quatre (73 %) estiment que le chômage est le plus important des trente-six maux qui affectent leur pays répertoriés dans une enquête. L'inquiétude est justifiée puisque la barre psychologique des trois millions de sans-emploi a été franchie à la fin de l'an dernier. Certes, l'Espagne n'est pas l'unique pays d'Europe a avoir atteint ce chiffre mais il est le seul à avoir franchi le taux des 20 % (20,06 %) par rapport à la population active. Ce qui signifie qu'un Espagnol sur cinq en âge de travailler ne trouve pas d'embauche. Sur 31 millions de citoyens de plus de seize ans, seulement 15,2 millions sont actifs et seulement 12 146 000 sont occupés. Le reste, soit 3 047 000, l'équivalent de la population de la capitale, cherchent un emploi.

Ces chiffres publiés à la mi-février par l'Institut national de la statistique ont provoqué un choc dans l'opinion. Va-t-on vers une société de chômeurs ? Depuis le maximum historique de 1974 où plus de 13 millions d'habitants avaient un travail sur une population totale de 35 millions, le taux d'occupation n'a cessé de baisser. Ce qui signifie, comme le constate un économiste, Ramon Tamames, que *« l'Espagne n'a pas créé d'emplois pour tout son potentiel de travail et, que s'il n'y a pas eu plus de chômage avant, c'est en raison de l'émigration, qui a constitué une soupape de sécurité »*. Alors que la population active n'a augmenté que de 1,5 million de personnes en dix-huit ans, le chômage a été multiplié par 7,5.

Le phénomène s'est notamment amplifié au cours des quinze derniers mois, période pendant laquelle le tiers des emplois qui se sont créés au cours du boom de la fin des années 80 se sont volatilisés puisque 560 000 personnes se sont retrouvées sans emploi, dont plus particulièrement 258 000 au cours du seul dernier trimestre de 1992. Un véritable désastre. Des experts ont calculé que si la croissance n'était pas supérieure à 2,5 %, le chômage augmenterait inévitablement. Or, les perspectives pour 1993 sont sombres puisque la croissance sera proche de zéro.

Le pire est à venir

Face à l'urgence de la situation, les économistes ont affuté leur analyse. Ils ont constaté que la création d'emplois a été la résultante des importants investissements étrangers après l'adhésion de l'Espagne à la Communauté européenne en 1986 et que la réduction significative de capitaux l'an dernier a provoqué un fort retour du chômage d'autant que les emplois créés l'ont été dans des secteurs comme la construction, très sensible aux perturbations économiques. Entre 1987 et 1990, le tiers des emplois générés l'a été dans le bâtiment, à tel point que l'on a parlé du *« boom des maçons »*. La crise frappe donc en priorité cette branche révélatrice du bon fonctionnement d'une économie, mais aussi l'industrie.

Et pourtant, le taux d'activité, c'est-à-dire le pourcentage entre la population active et la population en âge de travailler a toujours été très inférieur à la moyenne communautaire. Cela, notamment en raison de la faible présence des femmes sur le marché du travail. Seulement quatre millions de femmes sur seize millions ayant entre seize et soixante-cinq ans travaillent. Sinon, font remarquer les économistes, il y aurait au moins quatre millions de chômeurs en Espagne. Peut-être, mais ce qui est plus grave, comme l'a d'ailleurs reconnu, le président du gouvernement, M. Felipe Gonzalez, lors du débat sur le chômage, mardi 2 mars, au Congrès des députés, est que l'Espagne est incapable de générer suffisamment de postes de travail pour en fournir à ceux qui arrivent sur le marché, même s'ils sont peu nombreux. Les statistiques officielles ont également permis de constater qu'un salarié sur trois (34 %) avait un contrat d'une durée temporaire et que dans certains secteurs, comme la construction, ce taux pouvait atteindre 60 %.

Où est donc la lueur d'espoir, se demandent les plus pessimistes face à un drame qui touche de plein fouet les jeunes ? L'Espagne a en effet aussi le triste privilège, selon les statistiques d'Eurostat, d'être en tête pour le chômage des jeunes avec 32,2 %, au mois d'octobre 1992.

Ce noir constat doit néanmoins être nuancé. Il est évident que les chiffres officiels ne tiennent pas compte de l'économie souterraine qui occupe une large place dans le pays (entre 20 et 25 % selon les sources) et que d'autre part le taux de couverture du chômage est passé, en dix ans, de 38 % à 68 %.

Le chef de l'exécutif, M. Gonzalez, se refuse à faire cavalier seul. Européaniste plus que convaincu, il colle au programme de convergence, intimement persuadé que seule l'Europe peut tirer l'Espagne vers l'avant. Il se refuse également à changer de politique économique car il est pénétré de l'idée que celle qui est appliquée l'est pour *« le bien du pays »*.

L'opposition a beau jeu de claironner que, pendant la décennie socialiste, le chômage a augmenté de 800 000 personnes, justement le nombre d'emplois que le PSOE (Parti socialiste ouvrier espagnol) se proposait de créer avant son arrivée au pouvoir en 1982. Le pouvoir réplique que 1,3 million de personnes supplémentaires sont occupées alors que la population active a augmenté de deux millions en dix ans. Tout le monde sait malgré tout que le pire est à venir comme le souligne le dernier bulletin trimestriel de la banque d'Espagne.

Alors que faire ? En dehors des mesures ponctuelles décidées par le gouvernement, fin février, pour relancer l'économie en favorisant notamment les petites et moyennes entreprises, une réforme du marché du travail va être mise en chantier. Le pouvoir cherche par ailleurs à relancer l'idée d'un pacte social qui a fait long feu en 1991. Les syndicats se montrent toujours réticents.

Le plus grave aux yeux de beaucoup est l'impression que le chômage est désormais quelque chose d'inéluctable, une sorte de monstre qui étend son emprise et contre lequel les dirigeants avouent leur impuissance. Le 3 mars, un jeune homme de vingt-six ans, Abel del Olmo Canon a pénétré dans les locaux de la mairie de Léon pour demander un travail. De guerre lasse, il s'est aspergé d'essence et y a mis le feu. Heureusement les flammes ont pu être étouffées. Ses jours ne sont pas en danger.

MICHEL BOLE-RICHARD

• Allemagne : deux problèmes

FRANCFORT

de notre correspondant

Les années de boom qui ont suivi la réunification ont isolé le pays du marasme mondial. Bon an mal an, le taux de chômage est resté stable à l'Ouest depuis dix ans : 6,6 % à la fin de 1992. Au cours de la décennie, l'Allemagne a créé trois millions d'emplois nouveaux. Autre succès : le nombre des chômeurs de longue durée (plus d'un an) a baissé de 690 000 à 470 000 depuis 1987.

Il en va très différemment dans l'ex-RDA, où le chômage est la préoccupation majeure. L'écroulement de l'appareil industriel des nouveaux Länder depuis l'unification monétaire du 1er juillet 1990 semble continuer. Les emplois ont été dans certaines entreprises divisés par dix ou par vingt, et le processus se poursuit au fur et à mesure des privatisations et de l'introduction de machines modernes. Le bâtiment et les services ne compensent pas ce phénomène. On comptait officiellement 1,1 million de chômeurs à l'Est. Mais il faudrait y ajouter les 1,9 million de personnes en formation, et les 200 000 travailleurs à temps partiel, pour avoir une idée plus juste de la situation. Au total, le taux de chômage dépasse 40 %, ce qui est évidemment une catastrophe nationale.

Il y a donc deux Allemagne face au chômage, mais une même politique « active » du marché du travail, qui met l'accent plus sur la formation que sur l'indemnisation. Selon l'Institut der Deutschen Wirtschaft (IW) de Cologne, cette stratégie commence a être appliquée à l'Est, où les dépenses de formation sous toutes leurs formes ont atteint l'an passé presque la moitié du budget total de l'office du travail contre 22 % en 1991. Le ratio n'est que de 30 % environ en France ou de 40 % en Grande-Bretagne, mais il est de 70 % en Suède, selon IW.

Le succès n'en est pas garanti mais il est appréciable. A l'Ouest comme à l'Est, six mois après la sortie de leurs cours, 80 % des élèves ne sont plus inscrits au chômage. Deux ans plus tard, la proportion est de 50 %, et on peut dire que la formation sauve durablement un chômeur sur deux. Aux problèmes de l'Est s'ajoute désormais la récession à l'Ouest pour multiplier les dépenses. Mais l'Allemagne n'a plus les moyens de ses largesses sociales. Le plus grave est qu'il lui faut faire preuve d'austérité au moment où les choses se gâtent. Car les perspectives sont bien sombres : on attend entre 300 000 et 400 000 chômeurs supplémentaires cette année, dont une majorité viendra de l'industrie. Les suppressions d'effectifs dans l'automobile, la chimie ou l'acier ont des causes conjoncturelles mais aussi structurelles. Le coût du travail en Allemagne est le plus élevé du monde, et nombre de firmes entament des politiques de délocalisation. Le symbole en est Mercedes, qui veut désormais assembler des voitures en Espagne, au Mexique, en Corée ou même aux Etats-Unis.

Le thème du chômage et de son coût vont donc, dans quelques mois, venir au devant de l'actualité. Comme en France.

ÉRIC LE BOUCHER

Prochain article :

VIII. L'emploi au fond des urnes
par Michel Noblecourt

ÉCONOMIE

BILLET

Le lent ajustement allemand

Modération salariale depuis le début de l'année, accord politique sur la consolidation du budget à moyen terme et lente décrue des taux d'intérêt depuis septembre dernier, l'Allemagne commence à mieux prendre en charge le lourd fardeau de sa réunification.

Il est plus que temps. L'Europe mais aussi l'Allemagne elle-même souffrent et souffriront encore de ces deux *ans et demi passés* où l'on a voulu croire que la fête n'avait pas de coût et que les grands *équilibres sociaux et* économiques qui avaient fait le succès de l'Allemagne de *l'Ouest pouvaient ne pas être* radicalement remis en cause. L'unification, qui a réduit les richesses de l'ex-RFA, a abaissé de 15 % le PIB (produit intérieur brut) par tête des Allemands de l'Ouest. Ils ne peuvent plus vivre comme avant.

En retard, l'ajustement reste aussi insuffisant, et c'est ce qui explique la politique à pas comptés de la Bundesbank. Même si la réduction de la masse monétaire en janvier confirme que la pente des prix est désormais orientée vers le bas, l'inflation, 4,2 % en février, *reste forte*. L'année 1993 se soldera par une hausse entre 3,5 % et 3,8 %. Pour *l'Allemagne, c'est énorme*. Ça l'est encore plus dans un contexte de récession !

La modération salariale apparaît positive. L'an passé, à la même époque, les syndicats demandaient des hausses supérieures à 10 %. Cette année, ils obtiennent des gains entre 3 % et 3,5 %. Mais, à y regarder de plus près, on relève que, compte tenu des dépenses annexes et des accords de limitation de la durée du travail, le coût salarial augmentera encore cette année à l'Ouest de 4,25 %, selon la Dresdner Bank. *Autrement dit*, les salariés subiront des baisses de pouvoir d'achat, ce qui est mauvais pour la consommation, mais les entreprises verront la progression de leurs coûts dépasser à nouveau l'inflation, ce qui est néfaste pour l'investissement.

L'accord sur le pacte de solidarité lui-même est, d'un point de vue économique, bien décevant (*le Monde* du 17 mars). Les déficits publics *vont à nouveau se creuser*, tandis que les impôts et taxes à venir vont faire des Allemands *les contribuables les plus taxés* des grands pays industriels. Le rapport mensuel de mars de la Bundesbank note que le niveau des prélèvements allemands a rejoint le niveau français l'an passé avec 43,7 % du PIB. Le poids du fisc s'ajoute à celui des salaires pour remettre en cause en profondeur la compétitivité du pays.

L'Allemagne refusait le fardeau de l'unification. Elle accepte enfin de le mettre sur son dos. Mais le plus dur reste à faire : il lui faut maintenant marcher avec.

ÉRIC LE BOUCHER

Quelques heures avant la réunion d'un conseil des ministres européens

Violentes manifestations des marins-pêcheurs français

Plusieurs milliers de marins-pêcheurs français sont descendus dans la rue mercredi 17 mars, à la veille d'un conseil des ministres européens de la pêche, jeudi à Bruxelles. Les manifestations, qui se voulaient pacifiques, ont donné lieu à de violents affrontements avec les forces de l'ordre à Quimper, Nantes et Bayonne, où un policier a été gravement blessé. Le secrétaire d'Etat à la mer, M. Charles Josselin, qui a dénoncé ces violences, devait plaider à Bruxelles en faveur d'un relèvement de 30 % des prix minima imposés depuis le 25 février à certaines catégories de poissons ainsi que l'extension de cette mesure à d'autres espèces. M. Josselin demandera également *« la suspension des débarquements directs de cabillauds issus de navires russes »*, a indiqué à l'issue du conseil des ministres français le porte-parole du gouvernement, M. Louis Mermaz.

La Grande-Bretagne ne soutiendra pas la position française sur les prix et demandera en revanche à la France d'assurer la protection des camions britanniques transportant du poisson dans l'Hexagone. On estime pourtant à Paris que la demande d'extension des prix minima devrait être défendue par l'Espagne, le Portugal, l'Italie et peut-être le Danemark. A Bruxelles, on écartait de source communautaire l'hypothèse d'un établissement de quotas d'importation, estimant que les effets des prix minima ne jouent pas encore à plein et qu'*« il y a des indications qui montrent que les prix remontent un peu »*. Selon les statistiques de la direction des pêches, on a constaté un *« léger frémissement »* à la hausse sur le prix du poisson à la fin février, mais celui-ci est resté proche des minima de février, exception faite du lieu noir (colin), qui a monté du 26 février au 3 mars.

Enfin, M. Giscard d'Estaing a affirmé mercredi soir sur RTL que, dans cette crise, *« on n'a pas fait jouer correctement les règles de la préférence communautaire ». « Si on avait fait jouer correctement ces règles avec des prix minima, ce que l'on est en train de faire avec retard, on aurait évité cette situation »*, a estimé le président de l'UDF en demandant une « action plus rapide et plus musclée » de la Commission européenne.

Dix mille personnes dans les rues de Quimper

QUIMPER

de notre correspondant

Quimper, l'une des villes les plus *turbulentes de France*, a été le théâtre, mercredi après-midi 17 mars, d'une manifestation d'un *genre inédit*. En effet, pour la première fois depuis la seconde guerre mondiale, pêcheurs et agriculteurs ont défilé côte à côte dans les rues du chef-lieu du Finistère.

Certes, les marins, sur la brèche *depuis de nombreuses semaines*, formaient le gros de la troupe, mais sur une foule évaluée à environ 10 000 personnes, on comptait un bon millier de paysans. Plusieurs centaines d'artisans et de commerçants avaient également tenu à être présents. La solidarité a donc joué à plein. Toutes les boutiques étaient d'ailleurs fermées, non seulement à Quimper et dans les ports cornouaillers – Concarneau, Loctudy, Le Pouldu, Guilvinec, Saint-Guénolé, Lesconil, Audierne, Douarnenez – mais également dans la plupart des autres villes de la région. Il n'y a à cela, au demeurant, rien d'étonnant car la pêche et l'agriculture sont les deux mamelles du département. Les spécialistes estiment que 75 % des emplois dépendent directement ou indirectement – notamment par le biais de l'industrie agroalimentaire – de ces activités.

Si la manifestation, à laquelle participaient de nombreux élus de toutes tendances, s'est déroulée, selon le vœu des organisateurs, *dans le calme et la dignité*, elle s'est néanmoins terminée par de violents affrontements avec les forces de l'ordre. Deux cents jeunes gens, en majorité des marins au chômage et des apprentis des écoles maritimes, sans perspectives d'avenir, n'ont pas hésité à se mesurer à la police aux abords de la préfecture.

Dans la soirée, on annonçait une dizaine de blessés légers dans les rangs des forces de l'ordre. Au cours du meeting qui précédait le cortège, Mme Dominique Lapart, au nom des femmes de pêcheurs, avait souligné les difficultés financières auxquelles les familles des gens de mer sont confrontées. Le président du Comité de survie de la pêche, M. Dominique Lapart (1), un patron-pêcheur de trente-trois ans, de Douarnenez, avait brièvement fait l'historique de la crise. *« Tous les types de pêche*, a-t-il précisé, *sont aujourd'hui atteints, et les cours du poisson conduisent tout droit la plupart des bateaux à la faillite. »* Qualifiant les mesures prises par le secrétaire d'État à la mer d'*« insuffisantes »* et celles de Bruxelles d'*« inadaptées »*, il a rappelé les revendications de la profession, à savoir : une réglementation stricte des importations en provenance des pays tiers, l'obligation de l'appartenance communautaire, l'harmonisation des charges sociales à l'intérieur de l'Europe.

Des positions que partagent les agriculteurs et, célébrant le mariage du « vert et du bleu », le président de la chambre d'agriculture, Guillaume Roué, a réclamé *« plus d'Europe, mais une Europe plus intelligente »*.

JEAN LE NAHOUR

(1) M. Dominique Lapart est l'époux de Mme Dominique Lapart et porte le même prénom.

Un policier grièvement blessé à Bayonne

BAYONNE

de notre correspondant

Commencée dans un climat bon enfant, la journée de mobilisation des pêcheurs de la côte basque s'est achevée sur un grave et bref incident devant la sous-préfecture de Bayonne (Pyrénées-Atlantiques) : un policier municipal a été grièvement blessé à la tête.

Venus essentiellement de Saint-Jean-de-Luz et d'Hendaye mais aussi de Capbreton, dans les Landes, un millier de pêcheurs et leurs familles ont d'abord distribué aux Bayonnais force tracts, et surtout, beaucoup de sachets remplis d'anchois, non sans en avoir répandu sur les chaussées. Une manière d'expliquer à la population leurs difficultés, avivées ici par les différends épisodiques qui surgissent avec leurs collègues espagnols dans le golfe de Gascogne.

Une délégation ayant été reçue par le sous-préfet en début d'après-midi, le gros de la manifestation s'est ensuite dirigé sans incidents vers le bâtiment des affaires maritimes, sur l'autre rive de l'Adour, occupant un instant le pont Saint-Esprit. C'est alors qu'un petit groupe resté en arrière s'est heurté aux forces de l'ordre qui voulaient dégager la sous-préfecture. Aux coups de matraque ont répondu des jets de pierres et surtout une fusée de détresse qui a atteint un policier à la tête.

Transporté à l'hôpital de Bayonne, M. Jean-Paul Lebègue, quatre enfants, sous-brigadier de la police municipale de Biarritz, âgé de quarante et un ans, tombait dans le coma, et son état inspirait encore de vives inquiétudes jeudi matin. Au moins cinq CRS ont par ailleurs été blessés ainsi que plusieurs manifestants. Enfin, cinq personnes ont été interpellées, dont l'auteur du tir de la fusée de détresse. C'est un marin-pêcheur originaire du Finistère qui effectue un remplacement à Hendaye. Il a été placé en garde à vue dans les locaux de la police judiciaire de Bayonne.

MICHEL GARICOIX

Directeur général depuis un an

M. Michel Praderie se prononce pour un changement du statut de l'AFPA

Arrivé depuis un an à la tête de l'AFPA (Association pour la formation professionnelle des adultes), après avoir été numéro deux de Renault, M. Michel Praderie a fait devant la presse, le mardi 16 mars, le point de son action pour moderniser une institution de formation qui emploie 11 000 personnes. Un bilan mitigé, d'ailleurs, en forme de message, puisque le directeur général de l'AFPA observe qu'il *« ne peut pas gérer avec les règles de la performance »*, qu'il *« ne sait pas ce que l'Etat* [lui] *demande »* avec un contrat d'objectif dépourvu d'annexe financière *« dont le Budget ne veut pas »*, et qu'il en vient à se demander si le statut de l'association, tripartite, ne devrait pas être changé...

« Sans remettre en cause le tripartisme », le bureau étant constitué de représentants des pouvoirs publics, du patronat et des organisations syndicales de salariés, *« est-ce que le statut associatif est adéquat ? »*, s'interroge M. Praderie. L'idéal, selon lui, serait de s'orienter vers la constitution d'un EPIC (établissement public industriel et commercial) *« et non pas vers un EPA (établissement public administratif) »*.

Pour justifier ce choix, il met en avant le poids de la subvention versée par la tutelle – 3,8 milliards de francs sur un budget annuel de 5,2 milliards – *« qui relève de la logique budgétaire et pas de la performance »*. L'Etat pèse plus que les autres partenaires, notamment financièrement. Il impose ses modes de fonctionnement par un contrôle *a priori* et, dans le cas d'une régulation budgétaire, réduit ainsi la marge de manœuvre de l'institution. La dernière régulation, de 120 millions de francs, a amputé les crédits de 15 %, hors dépenses de personnel, entraînant une limitation des moyens d'intervention. Une nouvelle amènerait sans doute *« l'assemblée générale à prendre une position tumultueuse »*, qui resterait cependant sans effet, a noté M. Praderie.

« Il faut redonner à l'AFPA une liberté de moyens », a poursuivi M. Praderie, favorable aussi à une déconcentration de l'organisme de formation, déjà mise en place, en ajoutant toutefois que *« personne n'a intérêt à ce que l'AFPA éclate »*. Avec des directions régionales renforcées, il serait possible de mieux s'intégrer dans les politiques régionales de formation, décidées par les élus, et tenir ainsi compte de *« l'émergence de pouvoirs »*. Tout le raisonnement du directeur général est sous-tendu par la nécessité de rapprocher la gestion de l'AFPA de celle d'une entreprise. Mais, mesurant, d'expérience, la distance qui le sépare de cet objectif, il compare les contraintes actuelles à *« une boîte noire »*...

ALAIN LEBAUBE

Consulté par les syndicats

Le personnel de Thomson-Tubes électroniques approuve un projet de partage du travail

Une majorité des salariés de Thomson-Tubes électroniques (TTE) ont approuvé, mardi 16 mars, un projet d'accord-cadre sur le partage du travail qui devrait éviter cent vingt licenciements (*le Monde* du 18 mars). Le taux de participation à ce scrutin, organisé sur les quatre sites du groupe, a atteint 86 % (parmi les 2 056 salariés, 1 750 ont pris part au vote) et le « oui » a obtenu 1 146 voix, soit une majorité de 66 % représentant 55 % de l'ensemble du personnel. Compte tenu de ce résultat, la CFDT (majoritaire), FO et la CFE-CGC signeront, le 25 mars avec la direction, un accord qui prévoit de diminuer de cinq journées par an le temps de travail et de réduire très sensiblement les hausses de salaire. De son côté, la direction s'engage à ne pas procéder à des licenciements « secs ».

Après l'annonce de mesures de chômage partiel

Michelin demande à ses cadres de réduire leurs salaires

CLERMONT-FERRAND

de notre correspondant

La direction de Michelin, qui a annoncé mardi 16 mars l'organisation de huit journées de chômage partiel pour cinq mille agents des services centraux de Clermont-Ferrand, vient de demander aux cadres *« d'accepter une réduction temporaire de leurs appointements »* de 4 % en mars et de 6,5 % en avril. La direction a expliqué qu'*« il eût été incompréhensible de ne pas associer* [les cadres] *à l'effort demandé »*. Ceux-ci ont reçu ou vont recevoir individuellement une note leur demandant d'accepter ce prélèvement qui, juridiquement, relève du volontariat.

Néanmoins, cette note est empreinte d'une fermeté telle qu'il sera difficile aux cadres d'opposer un refus... Selon les syndicats, qui avaient vivement réagi à l'annonce des mesures de chômage partiel, cette mesure spécifique aux cadres s'inscrit dans un processus conduisant à terme à des suppressions d'emplois.

J.-P. R.

EN BREF

□ **Les grossistes protestent contre les « exactions ».** – La Confédération française des commerces de gros a protesté mercredi 17 mars contre les dégradations commises lors des manifestations des paysans et des pêcheurs. *« Les difficultés, voire le désarroi, de certains producteurs face à la crise ne sauraient justifier les exactions commises délibérément, planifiées et organisées, comme cela a été le cas récemment à Rungis, Nantes, Marmande, Boulogne-sur-Mer et hier encore à Bordeaux »*, écrit-elle dans un communiqué. Elle demande donc que le gouvernement *« prenne les mesures de sécurité appropriées »*. Dans un communiqué, le Conseil national du commerce (CNC) apporte son soutien à cette démarche.

□ **Incidents entre dockers et forces de l'ordre à Dunkerque.** – Les forces de l'ordre sont intervenues mercredi 17 mars dans les locaux du Port autonome de Dunkerque pour évacuer quelques dizaines de dockers intermittents qui avaient investi de force les bureaux. Des grenades lacrymogènes ont été utilisées à l'intérieur des locaux, où se sont produits des heurts assez violents, mais sans blessés. Une réunion paritaire devait se tenir dans la journée entre les dockers et les autorités administratives et portuaires.

Portant sur 5 à 6 milliards de francs

Les crédits d'impôts fictifs ne conduiront pas les banques au pénal

La Commission des infractions fiscales (CIF), saisie fin 1992 par le ministre du budget, M. Martin Malvy, de l'affaire des crédits d'impôts utilisés abusivement par plusieurs banques jusqu'en 1989 (*le Monde* du 2 février), a rendu un avis recommandant de ne pas porter l'affaire au pénal. Les dirigeants de banques ne risqueront pas d'être privés de la possibilité d'exercer un mandat social.

Cette affaire, qui porte sur des sommes considérables – 5 à 6 milliards de francs, – avait été dévoilée dès 1988 par la Cour des comptes. Dans son rapport annuel, la haute juridiction avait révélé que plusieurs banques publiques et privées avaient utilisé, *« en les détournant de leur objet, les dispositions fiscales régissant les organismes de placements collectifs de valeurs mobilières (SICAV et fonds communs de placement) »*. M. Pierre Bérégovoy, alors ministre des finances, avait mis fin à cette pratique en 1989 en édictant de nouvelles règles *« évitant la multiplication de crédits d'impôts et avoirs fiscaux au profit des entreprises »*. Des redressements avaient alors été notifiés par l'administration fiscale sur le fondement de l'abus de droit.

La fin du conflit dans le métro parisien

Les autonomes acceptent la réforme des conducteurs de la RATP

Le Syndicat autonome traction (SAT), première organisation des conducteurs du métro et du RER avec 45 % des voix aux élections professionnelles, a signé, mercredi 17 mars, les deux protocoles sur la réforme de la *« filière conduite »*, objet du récent conflit à la RATP.

Le GATC-autonome, présent seulement dans le RER où il réalise 22 % des voix, et le syndicat indépendant – 8 % dans le métro et le RER – devraient faire connaître leur position jeudi, après avoir consulté leurs instances.

Ces trois syndicats avaient suspendu leur mouvement lundi 15 mars, après avoir obtenu des éclaircissements de la direction sur un point de l'accord. Le lendemain, la CGT décidait d'interrompre son mot d'ordre de grève.

ÉCONOMIE

ÉTRANGER

Pour faciliter la transition politique

Le gouvernement d'Afrique du Sud veut relancer la croissance

Le gouvernement sud-africain a présenté, mercredi 17 mars, devant le parlement, le projet de budget pour l'exercice 1993-1994. Pour relancer l'économie du pays mise à mal par trois années de récession, la loi de finances préconise d'encourager – par des mesures fiscales notamment – les investissements privés. Tant le Congrès national africain (ANC) de M. Nelson Mandela que les syndicats ont rejeté ce qui devrait être l'ultime budget présenté par un gouvernement minoritaire blanc.

JOHANNESBURG

de notre envoyé spécial

L'économie sud-africaine n'en finit pas de s'enfoncer dans la crise. Depuis trois années, la courbe de la croissance pique du nez : – 0,5 % en 1990, – 0,6 % en 1991, et – 2 % en 1992, année marquée, il est vrai, par une sécheresse d'une gravité sans précédent. Inflation, investissements, production industrielle, équilibre budgétaire, consommation des ménages (en recul pour la première fois depuis sept ans)... tous les indicateurs, à vrai dire, sont dans le rouge, obstinément. Et l'emploi ne se porte guère mieux. Dans ce pays de près de quarante millions d'habitants, une personne sur trois en âge de travailler est sans emploi – et près d'un Noir sur deux, selon les calculs du Fonds monétaire international (FMI).

Le bilan est sombre. Aggravé par des décennies d'apartheid (75 % de la population n'ont pas le droit de vote), il explique la violence qui imprègne la société. *«Il y a chaque année entre 2 500 et 3 000 assassinats politiques»*, rappelle un diplomate occidental. S'y ajoute une violence quotidienne omniprésente, qui explique, par exemple, ces barbelés qui ceinturent la quasi-totalité des habitations, des opulentes villas de Johannesburg où vivent les Blancs aux taudis de Soweto. Protection banale que les nantis complètent par des systèmes d'alarme autrement plus perfectionnés...

Plan quinquennal

Le gouvernement sud-africain en est conscient tout comme l'ANC du leader noir Nelson Mandela : impossible de réussir une transition démocratique sur fond de déclin économique. La recette est inapplicable. De ce constat est né un plan quinquennal, d'essence libérale, qui, d'ici à 1997, devrait permettre de retrouver un taux de croissance de 4,5 % l'an. Et partant de créer des emplois nouveaux (*le Monde du 12 mars*).

C'est la mise en musique de ce «modèle économique» qui est amorcée dans le projet de budget (mars 1993-mars 1994) présenté, mercredi 17 mars, devant le Parlement. Pour relancer les investissements privés – alors que les prévisions de croissance pour l'année varient de 0 % à 2 %, – le ministre des finances, M. Derek Keys, préconise de ramener de 48 % à 40 % l'impôt sur les sociétés tandis qu'une taxe de 15 % viendra frapper les bénéfices distribués.

Réconciliation nationale oblige, le gouvernement a également décidé de favoriser l'éducation (*dont les Noirs étaient jusqu'ici largement exclus*). Ses ressources budgétaires vont s'accroître de 20 % cette année, tout comme celles des services de la santé. En revanche, pour la deuxième année consécutive, le budget de la défense sud-africain accuse une légère baisse : le pays est *aujourd'hui en paix* avec tous ses voisins.

Pour financer ces dépenses *supplémentaires sans creuser un déficit* budgétaire déjà inquiétant (près de 9 % du produit intérieur brut en 1992), le gouvernement sud-africain a opté pour un relèvement substantiel de la TVA dont le taux passera de 10 %, son niveau actuel, à 14 % (mais quelques produits de première nécessité en seront totalement exonérés). Les taxes sur les carburants, le tabac et les alcools seront de leur côté alourdies.

Conforme à la philosophie du *«plan quinquennal»* présenté huit jours auparavant, le projet de budget élaboré par un gouvernement blanc minoritaire (les élections multi-raciales doivent avoir lieu avant avril 1994) a été jugé sévèrement par l'opposition. Marqué par *«une approche coloniale»*, il ne saurait atteindre son objectif – *«promouvoir la croissance»* – car les conditions politiques de sa mise en œuvre ne sont pas réunies, a estimé l'ANC, résumant une opinion partagée par les syndicats.

Attendues, ces réactions négatives ne prêteront pas à conséquence. En revanche, celles du FMI seront capitales. Qu'il décerne un *satisfecit* à la politique économique gouvernementale, et l'Afrique du Sud peut espérer voir revenir les investisseurs étrangers. Dans le cas contraire, la transition démocratique n'en sera que plus difficile.

JEAN-PIERRE TUQUOI

Etats-Unis : vive progression de la production industrielle

Variations sur 1 an (CVS) — Production industrielle (hors bâtiment) — 4,3 %

5,0 / 4,5 / 4,0 / 3,5 / 3,0 / 2,5 / 2,0 / 1,5 / 1,0 / 0,5 / ... / -3,0 / -3,5 / -4,0

J F M A M J J A S O N D | J F M A M J J A S O N D | J F
1991 | 1992 | 1993

La production industrielle continue de progresser aux Etats-Unis. En février, l'augmentation a été de 0,4 % par rapport à janvier et de 4,3 % en un an (février 1993 comparé à février à 1992). Elle avait déjà été de 0,5 % en janvier. En fait depuis octobre 1992, la production industrielle n'a cessé d'augmenter fortement chaque mois par rapport au mois précédent (de 0,4 % au minimum). Le graphique ci-dessus montre que la reprise s'est bien produite aux Etats-Unis dès le début de 1992 ainsi que le répétait M. Bush qui n'était alors pas cru. La reprise américaine est tirée d'abord et principalement par l'investissement qui progresse très fortement.

Pour combler les déficits budgétaires

La République tchèque lance son premier emprunt d'Etat

PRAGUE

de notre correspondant

Le gouvernement tchèque a lancé, jeudi 18 mars, son premier emprunt d'Etat d'un montant de 2,5 milliards de couronnes (500 millions de francs) auquel peuvent souscrire les investisseurs privés et institutionnels résidant dans le pays. Les obligations – d'une valeur de 10 000 ou 1 million de couronnes (2 000 et 200 000 francs) – au taux d'intérêt brut de 14,6 % par an (10,95 % net) seront remboursables dans quatre ans. Cette émission de bons du Trésor du ministère tchèque des finances est destinée à combler les déficits budgétaires de 1990 et 1991 qui s'élèvent au total à 10 milliards de couronnes (2 milliards de francs).

Trois autres tranches de 2,5 milliards de couronnes pourraient être émises les mois prochains selon les résultats de cette première opération. Après le placement couronné de succès d'un emprunt de 375 millions de dollars de la Banque nationale tchèque sur les places boursières étrangères au début du mois, le ministre des finances, M. Ivan Kocarnik, s'est déclaré confiant dans la réussite de l'opération. Les épargnants tchèques qui placent de plus en plus leur argent en couronnes devraient largement faire confiance à ce nouveau *produit* dont le taux de rendement est avantageux.

M. P.

INDICATEURS

ALLEMAGNE

• **Paiements courants : déficit de 5 milliards de marks en janvier.** – *Le commerce extérieur de l'Allemagne unifiée a été excédentaire de 2 milliards de DM en janvier, contre + 400 millions en décembre. Mais la balance des paiements courants (balance des marchandises et services) a été déficitaire de 5 milliards de marks en janvier comme en décembre, du fait d'un déséquilibre important des échanges de services (– 3,8 milliards de DM contre – 500 millions en décembre).

La balance des paiements courants avait été largement excédentaire jusqu'en 1990 (+ 76,1 milliards de DM) avant de devenir nettement déficitaire à partir de 1991 (– 32,9 milliards de DM).

ETATS-UNIS

• **Prix : + 0,3 % en février.** – Les prix de détail aux Etats-Unis ont augmenté de 0,3 % en février par rapport à janvier. En un an (février 1993 comparé à février 1992), la hausse est de 3,2 %. En janvier, la hausse des prix avait été de 0,5 % (+ 3,3 % sur un an).

A l'exclusion des prix alimentaires (+ 0,1 % en un mois) et de l'énergie (– 0,4 %) qui fluctuent beaucoup d'un mois à l'autre, la hausse de février a été de 0,5 %. En février, ce sont surtout les prix des vêtements qui ont augmenté (+ 1,5 % en un mois).

ENTREPRISES

La restructuration du réseau des SDR

Le Crédit lyonnais réussit son OPA sur la Société de développement du Sud-Est

LYON

de notre bureau régional

Selon le décompte définitif, le groupe du Crédit lyonnais a réussi son offre publique d'achat sur la Société de développement régional (SDR) du Sud-Est, qui a été *confrontée*, en 1992, à de graves difficultés économiques (*le Monde* du 20 janvier). Au prix de 85 francs par titre, le Crédit lyonnais a obtenu près de 786 000 actions, portant ainsi sa part de capital de 19,18 %, à 65,9 %. Avant l'OPA, le dernier cours coté avait atteint 61 francs.

Deux actionnaires importants ont préféré garder tout ou partie de leur «papier» : il s'agit de la Lyonnaise de banque, du groupe CIC (8,31 % du capital), et du groupe de prévoyance lyonnais Apicil-Arcil, qui a apporté 2,98 % des 7,15 % détenus jusqu'ici. En fait, il semble que l'on a assisté au désengagement d'investisseurs n'ayant pas leur siège dans le Sud-Est. A l'annonce de cette opération, le Crédit lyonnais avait assuré qu'il se satisferait d'une part de 51 %, simplement désireux d'aider la SDR à restaurer ses ratios de solvabilité après qu'elle eut essuyé de lourdes pertes. *En ajoutant la prise* de contrôle au sein de la SDR Sud-Est à sa pleine propriété du capital de la Compagnie financière Rhône-Alpes, l'établissement dirigé par M. Jean-Yves Haberer obtient cependant une position dominante parmi les entreprises régionales de capital-développement, face à la Banque de Vizille (groupe Lyonnaise de banque) et à la société cotée Siparex.

G. B.

Les bénéfices de Clinvest ont augmenté de 52,5 %

Avant d'annoncer *«les plus mauvais résultats depuis vingt ans»*, le *président du Crédit lyonnais*, M. Jean-Yves Haberer, s'est tout de même fait un petit plaisir en communiquant mercredi 17 mars les comptes pour 1992 de la banque d'affaires du groupe, Clinvest. *«La composante la plus significative de la stratégie banque-industrie»* selon les propres mots de M. Haberer a ainsi dégagé l'an dernier un résultat net de 746 millions de francs en hausse de 52,5 %.

Le portefeuille de participations de Clinvest s'élevait à la fin de 1992 à 21 milliards de francs contre 20,3 milliards en 1991. Les prises de participations ont atteint 5,9 milliards l'an dernier et les cessions 5,5 milliards. Créée en 1987, la société a pu dégager l'an dernier 526 millions de francs de produits de portefeuille et 586 millions de plus-values nettes. Elle a surtout pu se constituer un matelas de plus-values latentes estimé à 4,16 milliards de francs. Voilà de quoi conforter l'ambition du Crédit lyonnais de construire sur les modèles allemands *et japonais une banque étroitement* imbriquée dans le tissu industriel à partir de participations de *10 %* à 20 % dans un grand nombre d'entreprises. Il s'agit à la fois de *«répondre aux attentes de l'industrie»* en manque de fonds propres et de renforcer le fonds de commerce de la banque.

Le portefeuille de participations du Crédit lyonnais, le plus important en France, via Clinvest mais également d'autres entités comme Clindus (investi dans les grands groupes comme Rhône-Poulenc, Total, Aérospatiale, Usinor-Sacilor, Framatome) a encore augmenté de 10 milliards de francs en 1992 pour atteindre 49,5 milliards. *«Cela correspond au tiers de ce que la Bourse a apporté en fonds propres aux entreprises en 1992»*, explique M. Haberer. Reste que la conjoncture n'est pas forcément favorable à la constitution à marche forcée et en cinq ans d'un *portefeuille d'une telle importance.*

E. L.

En dépit de fortes provisions

Le résultat du Crédit national en hausse de 9 %

Le Crédit national, institution financière spécialisée (IFS), cotée en Bourse, dont le capital est détenu aux *trois quarts par le public*, avec des dirigeants nommés par l'Etat, a *réussi à maintenir ses résultats* en 1992, malgré d'assez fortes provisions. Si, *en exploitation*, le résultat avant amortissements et provisions est en légère diminution (–4,5 %, à 1,55 milliard de francs) en raison notamment de frais pour recrutement de cadres de haut niveau, le résultat net est en hausse sensible (+15 %), à 725 millions de francs, grâce à la diminution de la dotation *nette* aux amortissements (–100 millions).

Mais l'établissement a dû constituer 258 millions de provisions exceptionnelles pour couvrir certains risques spécifiques : 95 millions de francs au titre de la filiale Exbanque et CSIA, dans les secteurs de l'immobilier et du négoce; 95 millions sur les parts détenues dans les opérations de promotion immobilières du Victorien et de l'ex-siège des NMPP; 68 millions, enfin, pour la dépréciation de la société de Bourse Dupont-Denant, détenue désormais à 100 %. Ces provisions ont commencé par une reprise équivalente de 258 millions de francs sur la provision complémentaire pour risques généraux constituée les années antérieures après paiement de l'impôt (le «magot» du groupe), et ramenée ainsi de 1 200 millions de francs à 930 millions. On notera que coexiste également une provision pour risque de 2,6 milliards.

En conséquence, le bénéfice net consolidé passe de 537,2 millions de francs à 585,9 millions (+9,1 %) et le dividende net est maintenu à 40 francs sur un capital augmenté, fin 1992, par attribution d'une action nouvelle pour huit anciennes. D'autre part, le Crédit national rachète la Financière Saint-Dominique, sa filiale de capital risques, détenue à 82,5 %, en offrant une de ses propres actions pour huit de la Financière, dont les cours sont fortements décotés. L'opération fait apparaître une prime de 50 %, et correspond au rachat de la Financière à son prix d'introduction en Bourse il y a deux ans et demi.

FRANÇOIS RENARD

VIE DES ENTREPRISES

Augmentation de capital du Comptoir des entrepreneurs à 219 francs par titre

A l'issue de son conseil d'administration, mercredi 17 mars, le Comptoir des entrepreneurs (CDE) a annoncé que l'augmentation de capital réservée de 800 millions de francs, destinée à renflouer l'établissement en difficulté, se fera sur la base d'un prix unitaire de 219 francs par action. Il s'agit d'une moyenne des cours des deux mois précédant la suspension de cotation du 22 février. Cette opération sera soumise à l'approbation d'une assemblée générale extraordinaire convoquée pour le 10 mai.

Après recapitalisation et émission de 200 millions de francs de titres subordonnés, le total des fonds propres du Comptoir dépassera les 4 milliards de francs pour un ratio de solvabilité de 8,3 %. Les établissements les plus concernés par l'augmentation de capital sont les AGF et le Crédit foncier. Les modalités retenues pour l'augmentation de capital paraissent toutefois étonnantes. Elles ont été établies à partir de cours fixés par le marché dans la méconnaissance de la situation réelle du CDE.

E. L.

Le sidérurgiste néerlandais Hoogovens frappé de plein fouet par la crise

AMSTERDAM

de notre correspondant

Le numéro un de la sidérurgie aux Pays-Bas a connu une année 1992 *« dramatique »* avec une perte opérationnelle de 280 millions de florins (840 millions de francs), cinq fois et demie supérieure à celle de 1991 (153 millions de francs), pour un chiffre d'affaires de 9,1 milliards de francs (en baisse de 5 %). Mais le déficit réel de Hoogovens est encore plus élevé, s'établissant à 1,8 milliard de francs après prise en compte des frais de la restructuration engagée par le groupe l'an dernier pour faire face à la dégradation du marché : surcapacité de production en Europe de l'Ouest, importations croissantes en provenance d'Europe de l'Est et stagnation de la conjoncture. Le président de Hoogovens ne prévoit pas d'amélioration à court terme mais compte, à plus longue échéance, sur la limitation des exportations est-européennes, sur la hausse des prix et sur la fermeture de hauts-fourneaux, notamment en Espagne et en Italie.

Ch. C.

Après une baisse de 16 % de ses bénéfices en 1992

Bayer s'attend encore à une mauvaise année

LEVERKUSEN

de notre envoyé spécial

Avec un début d'année médiocre (11 % de baisse des ventes en janvier et février) et en l'absence de signes de reprise économique, 1993 s'annonce comme un mauvais cru pour l'allemand Bayer. Le troisième chimiste mondial s'attend à une nouvelle baisse de son résultat et de son chiffre d'affaires. Lors de la présentation des comptes, mercredi 17 mars, M. Manfred Schneider, président du directoire, s'est refusé à tout catastrophisme se déclarant même *« optimiste »* pour 1994.

Comme tous les chimistes allemands, Bayer souffre de la vigueur du mark dans un marché en récession où la guerre des prix fait rage. Le chiffre d'affaires en 1992 a reculé de 2,8 % à 41,1 milliards de DM (139 milliards de francs), tandis que le résultat d'exploitation a chuté de 12,6 %, revenant à 2,77 milliards de DM, et le bénéfice net après impôt de 15,7 %, à 1,56 milliard de DM. Le groupe a dû réduire son dividende, le ramenant de 13 à 11 DM.

Dans ce contexte, un seul des six secteurs du groupe – la santé – a su tirer son épingle du jeu, avec une croissance tant de son chiffre d'affaires (+ 1 %) que de ses résultats (+ 5 %). Représentant 22 % de l'activité globale, la santé procure les deux tiers des bénéfices. Les autres branches (production industrielle, organique, polymère, agricole et informations techniques avec AGFA) ont connu d'importants reculs.

S'adapter à une demande réduite

Soucieux de hisser à un niveau concurrentiel ses installations, notamment allemandes, tout en respectant les règles pour la sécurité et la protection de l'environnement, le groupe est obligé aussi de s'adapter à une demande réduite. Ainsi, aux 14 600 suppressions d'emplois intervenues depuis 1990, qui ont ramené les effectifs totaux à 156 400 salariés, s'en ajouteront 3 000 autres cette année. De plus, 3 000 salariés seront mis en chômage partiel.

Les résultats du secteur santé devraient rester *« stables »*, selon M. Schneider, qui a vivement critiqué la nouvelle politique de santé allemande. Son manque de clarté pousse les médecins à prescrire des produits génériques bon marché et des produits anciens plutôt que des médicaments plus chers. Cette substition pourrait, selon lui, être à terme nuisible à la recherche. En janvier et février, la baisse des ventes en a été de 20 % et 40 %.

M. Schneider s'est aussi montré *« beaucoup moins optimiste à court terme pour les activités chimiques »*. Cette dégradation de la situation pourrait développer le mouvement d'échange entre chimistes, chacun reprenant selon sa compétence une activité pour mieux la rentabiliser. Les dirigeants discutent avec BASF, Hoechst et également Rhône-Poulenc.

DOMINIQUE GALLOIS

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

PROJET

□ **Peugeot envisage de produire des voitures en Inde.** – Automobiles Peugeot a signé la semaine dernière un protocole d'accord avec le constructeur indien d'automobiles Premier Automobile Limited (PAL) pour étudier la faisabilité d'une production d'automobiles en Inde. Il pourrait s'agir de voitures de gamme moyenne (309). Les quantités n'ont pas encore été fixées. Ce projet reste soumis aux accords des deux gouvernements concernés. Peugeot est déjà associé en Inde avec le groupe Mahindra à qui le constructeur français fournit des moteurs pour des petits véhicules utilitaires.

RÉSULTATS

□ **La Lyonnaise de banque en baisse.** – La Lyonnaise de banque, du groupe CIC, vient de publier, pour 1992, un résultat consolidé de 26 millions de francs, en forte baisse (– 73 %) par rapport à l'année précédente. M. Denis Samuel-Lajeunesse, président de l'établissement, a fait état de provisions d'un montant de 531 millions de francs, à l'échelle du groupe, en raison des *difficultés du marché immobilier*, de la dépréciation de la participation au sein de la SDR du Sud-Est, comme de débours suscités par les activités de marchands de biens ou d'audiovisuel. Pour la société-mère, le produit net bancaire a progressé de + 3,2 %, et le résultat brut d'exploitation de 11,2 %, grâce à une *meilleure maîtrise* des frais généraux, surtout à partir du second semestre. Durant l'année en cours, la Lyonnaise espère une hausse de 3 % du produit net bancaire, provenant des commissions et services, de produits nouveaux, mais aussi du crédit acquéreur et du crédit à la consommation. – *(Bureau régional.)*

□ **Cascades SA (papier) : perte nette de 43 millions de francs en 1992.** – Cascades SA, holding regroupant les activités européennes du groupe papetier canadien Cascades, a, pour la première fois, plongé dans le rouge en 1992 avec une perte nette de 43 millions de francs. Le groupe qui s'attend à un nouveau déficit en 1993 va supprimer au moins 150 postes dans ses usines européennes. Cascades a vu l'an dernier son chiffre d'affaires reculer de 9 % à 1,5 milliard de francs, les ventes réalisées en France baissant de 3,4 %, celles à l'exportation de 15 %.

ALLIANCE

□ **Renault et Volvo renforcent leur coopération en Suisse.** – Renault et Volvo ont décidé de rapprocher leurs filiales automobiles en Suisse. Une structure commune sera créée entre Renault (Suisse) SA et Volvo Automobile (Schweiz) AG, en particulier dans le domaine des pièces de rechange, de l'après-vente, du marketing, des services financiers et administratifs. *L'identité propre* de chaque marque sera maintenue, les réseaux de concessionnaires restant séparés et les gammes de produits distinctes. Dans le cadre de cette coopération, Volvo Automobile (Schweig) AG prévoit de déplacer son siège de Lyss à Regensdorf, à proximité de celui de Renault, à partir du 1er janvier 1994. Les deux filiales resteront des sociétés indépendantes et conserveront leur propre équipe de direction. La coordination sera assurée par un comité de direction commun sous la responsabilité de M. Patrick Debrot, directeur de Renault (Suisse) SA.

CESSIONS

□ ***« Prisunic ne sera pas bradé »*, affirme M. François Pinault.** – Prisunic *« ne sera pas bradé »*, affirme M. François Pinault, président du directoire du groupe Pinault-Printemps, dans une interview au quotidien lyonnais *le Progrès* du mercredi 17 mars. *« Prisunic, dans l'organisation du groupe, est une activité un peu à part. C'est le seul pôle alimentaire du groupe, un peu isolé après le non-aboutissement de la prise de contrôle d'Euromarché. A partir du moment où Euromarché a disparu du paysage, la présence de Prisunic paraît moins évidente. Il peut donc être envisagé de céder Prisunic »*, ajoute-t-il, avant de préciser que rien n'est fait. Prisunic *« ne sera pas désossé emplacement par emplacement »*, affirme encore M. Pinault.

□ **Nobel Industries vend deux filiales à Celsius Industrier.** – Le groupe industriel et chimique suédois Nobel Industries a signé récemment un accord pour la vente de deux de ses filiales, NobelTech Systems et NobelTech Electronics, au constructeur naval suédois Celsius Industrier. Le montant de la transaction est d'environ 1,55 milliard de couronnes (1,1 milliard de francs), sur lesquels quelque 800 millions de couronnes (577 millions de francs) concernent les *immeubles*. Dans le cadre de cet accord, Nobel Industries recevra des stocks de Celsius pour une valeur de 325 millions de couronnes (234 millions de francs). NobelTech Systems et NobelTech Electronics étaient chargés à l'intérieur du groupe Nobel des activités du Business Area Defense Electronics. Le transfert, convenu le 1er janvier 1993, sera effectif le 1er mars 1993.

CRISE

□ **Galinet en liquidation judiciaire.** – L'entreprise Galinet (matériel de travaux publics, Limoges) a été récemment mise en liquidation judiciaire. Les 78 salariés restant ont été licenciés. L'entreprise réalisait 40 % de son chiffre d'affaires à l'exportation, principalement vers les pays d'Afrique francophone, dont la plupart sont en état de quasi-cessation de paiement. Elle a été déstabilisée par la décision de la COGEMA de stopper l'exploitation de l'uranium limousin, ce qui a fait disparaître 10 % du chiffre d'affaires. – *(Corresp.)*

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du jeudi 18 mars 1993 :

DES DÉCRETS

– N° 93-355 du 9 mars 1993 modifiant le décret n° 84-99 du 10 février 1984 modifié relatif au statut des infirmiers et infirmières des services médicaux des administrations centrales de l'Etat, des services extérieurs qui en dépendent et des établissements publics de l'Etat ;

– N° 93-357 du 17 mars 1993 pris pour l'application de l'article 9 de la loi n° 88-227 du 11 mars 1988 relative à la transparence financière de la vie politique.

UN ARRÊTÉ

– Du 2 février 1993 portant approbation de dispositions modifiant et complétant le règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 18 mars ↑ Espoir

L'annonce jeudi 18 mars dans la matinée d'une baisse de 0,1 % de la masse monétaire allemande (M3) en février a suffi pour redonner à la Bourse de Paris un dynamisme et un optimisme qui lui faisaient défaut depuis deux séances. Après avoir entamé la journée en retrait de 0,01 %, le CAC 40 affichait en début d'après-midi une hausse de 1,02 % à 1 987,43 points.

Devenue très sceptique sur les chances d'une baisse très rapide des taux allemands, la Bourse de Paris a repris soudainement espoir. Le marché, qui était paralysé par l'incertitude, n'osant tabler sur une détente monétaire tout en l'espérant encore, attendait avec impatience la réunion bimensuelle de la Bundesbank jeudi après-midi. Le franc restait toutefois en situation délicate, le mark demeurant accroché au niveau des 3,40 francs. Du côté des valeurs, et après l'annonce de ses résultats annuels, LVMH était en nette hausse, gagnant 2,7 %. Progression assez nette également de 2,3 % d'Elf-Aquitaine. Dans l'hypothèse d'une baisse des taux d'intérêt en Allemagne, les valeurs financières étaient bien orientées, à l'image de la Compagnie bancaire, en hausse de 3,3 %, et de sa maison mère Paribas, qui gagnait 2,3 %.

En revanche, Michelin, dont la direction a reconnu les difficultés en annonçant qu'une contribution financière avait été demandée à ses cadres, perdait 1,5 %. Victime des prévisions pessimistes de ses dirigeants sur le marché de l'aluminium, le certificat d'investissement Pechiney cédait 0,7 %, et enfin Valéo perdait 2,5 %, alors que la société envisage de supprimer 1 000 emplois.

NEW-YORK, 17 mars ↓ Légère baisse

Wall Street est repartie à la baisse mercredi 17 mars dans une atmosphère peu active après l'annonce d'une hausse de 0,3 % des prix de détail aux Etats-Unis en février. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a terminé à 3 426,74 points, en baisse de 16,21 points, soit un repli de 0,47 %. Quelque 240 millions de titres ont été traités. Les valeurs en hausse ont été nettement inférieures à celles en baisse : 719 contre 1 160, alors que 597 actions sont restées inchangées.

La grande Bourse new-yorkaise pourrait continuer à céder du terrain pendant les deux prochaines séances, mais *« après j'estime qu'elle inversera sa tendance et testera de nouveaux records »*, a affirmé Jack Conlon, analyste chez Rothschild. Pour ce spécialiste, l'abondance de liquidités disponibles sur le marché boursier, en l'absence d'autres alternatives, continuera à soutenir Wall Street.

La hausse de l'indice des prix de détail correspondait aux prévisions d'experts, ont noté des analystes, mais si l'on exclut l'alimentation et l'énergie, sujets d'un mois sur l'autre à de fortes fluctuations, la hausse a été de 0,5 %, ce qui pourrait indiquer une reprise de l'inflation, ont-ils souligné.

Le marché obligataire est toutefois resté stable. Le taux d'intérêt sur les bons du Trésor à trente ans, principale référence de ce marché, a reculé à 6,86 % contre 6,87 % mardi soir.

VALEURS	Cours du 16 mars	Cours du 17 mars
Alcoa	70 5/8	70 5/8
ATT	57 7/8	57 1/4
Boeing	35	34 3/8
Chase Manhattan Bank	34 7/8	35 1/8
Du Pont de Nemours	47 1/8	48 5/8
Eastman Kodak	54 1/2	54 1/4
Exxon	64	64 1/8
Ford	48 1/2	48 3/4
General Electric	86 7/8	87 1/8
General Motors	38 1/2	38 3/4
Goodyear	74 5/8	74
IBM	55 1/8	54 1/2
ITT	77 1/8	78 1/4
Mobil Oil	68 5/8	69 1/4
Pfizer	60	58 3/8
Schlumberger	58 3/4	59 5/8
Texaco	63 1/2	62 7/8
UAL Corp. ex-Allegis	117 1/2	114 1/4
Union Carbide	16 7/8	16 3/8
United Tech.	46 1/8	47
Westinghouse	13 3/8	13 1/2
Xerox Corp.	83 3/8	82 3/4

LONDRES, 17 mars ↓ Net repli

Les valeurs ont clôturé en baisse mercredi 17 mars au Stock Exchange, heurtées par la modification de la taxation des dividendes annoncée la veille lors de la présentation du budget par le chancelier de l'Echiquier, M. Norman Lamont. L'indice Footsie des cent grandes valeurs a clôturé en baisse de 29,4 points soit 1 % à 2 889,9 points. Les échanges ont porté sur 662,4 millions de titres contre 491,3 millions la veille.

L'annonce de la deuxième hausse mensuelle consécutive des ventes de détail, qui ont progressé de 0,2 % en février, n'a pas réussi à contrebalancer l'effet laissé par la présentation du budget, la baisse du marché à terme et la crainte que la Bundesbank ne procède pas jeudi à une baisse de ses taux d'intérêt. Les opérateurs ont également mal perçu la modification annoncée de la taxation sur les dividendes, qui pourrait entraîner une réduction des revenus des fonds de retraite.

VALEURS	Cours du 16 mars	Cours du 17 mars
Allied Lyons	5,74	5,64
B.P.	2,96	3,04
B.T.R.	6,04	5,93
Cadbury	4,78	4,74
De Beers	9,88	9,63
Glaxo	6,48	6,32
G.U.S.	28,45	28,45
I.C.I.	[illegible]	12,05
Reuters	13,38	13,60
RTZ	6,61	6,53
Shell	5,77	5,77
Unilever	12,22	12,08

TOKYO, 18 mars ↑ Vive progression

La Bourse de Tokyo a terminé en vive hausse jeudi 18 mars, à son plus haut niveau depuis le début de l'année, grâce aux achats importants effectués par les investisseurs dans la matinée. La cote clôture toutefois en deçà de ses plus hauts, du fait des prises de bénéfices apparues dans l'après-midi, notent les boursiers. L'indice Nikkei a gagné 654,53 points, soit 3,05 %, à 18 727,90 points dans un volume étoffé de 650 millions de titres contre 350 millions mercredi.

L'indice Nikkei est monté à 18 788,30 points en début de séance, soit son plus haut niveau depuis le 11 septembre 1992. *« Il y a eu quelques prises de bénéfices, mais il est encourageant que le marché parvienne à se maintenir à ces niveaux après le très bon mois que nous avons connu jusqu'à présent »*, a déclaré George Nimmo de SBCI Securities.

VALEURS	Cours du 17 mars	Cours du 18 mars
Ajinomoto	1 260	1 300
Bridgestone	1 220	1 290
Canon	1 380	1 400
Fuji Bank	2 010	2 100
Honda Motors	1 410	1 470
Matsushita Electric	1 130	1 150
Mitsubishi Heavy	624	642
Sony Corp.	4 070	4 130
Toyota Motors	1 400	1 440

CHANGES

Dollar : 5,6660 F ↑

Le dollar gagnait du terrain, jeudi 18 mars à 5,6660 francs contre 5,6550 francs dans les échanges interbancaires de mercredi soir (5,6515 francs cours Banque de France). Le franc était légèrement sous pression à 3,4005 francs pour un deutschemark, contre 3,3974 francs dans les échanges interbancaires de mercredi soir.

FRANCFORT	17 mars	18 mars
Dollar (en DM)	1,6704	1,6675
TOKYO	**17 mars**	**18 mars**
Dollar (en yens)	118,09	116,94

MARCHÉ MONÉTAIRE

Paris (18 mars) .... 10 7/8 - 11 %
New-York (17 mars) 3 1/4%

BOURSES

	16 mars	17 mars
(SBF, base 100 : 31-12-81) Indice général CAC	529,23	527,27
(SBF, base 1000 : 31-12-87) Indice CAC 40	1 975,25	1 967,28

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

	16 mars	17 mars
Industrielles	3 442,95	3 427,01

LONDRES (Indice « Financial Times »)

	16 mars	17 mars
100 valeurs	2 919,30	2 889,90
30 valeurs	2 273,30	2 249
Mines d'or	97,70	97,10
Fonds d'Etat	97,23	97,34

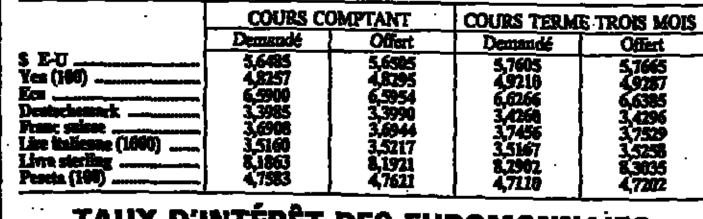
FRANCFORT

	16 mars	17 mars
Dax	1 697,83	1 685,08

TOKYO

	17 mars	18 mars
Nikkei Dow Jones	18 173,37	18 727,90
Indice général	1 365,65	1 408,26

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

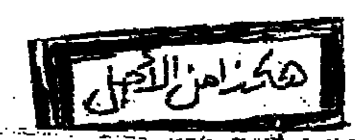


	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	5,6485	5,6585	5,7605	5,7665
Yen (100)	4,8257	4,8295	4,9210	4,9287
Ecu	6,5900	6,5954	6,6266	6,6385
Deutschemark	3,3985	3,3990	3,4268	3,4296
Franc suisse	3,6908	3,6944	3,7456	3,7529
Lire italienne (1000)	3,5160	3,5217	3,5167	3,5258
Livre sterling	8,1863	8,1921	8,2902	8,3035
Peseta (100)	4,7583	4,7621	4,7110	4,7202

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	3 1/16	3 3/16	3 1/8	3 1/4	3 3/16	3 5/16
Yen (100)	3 1/4	3 3/8	3 1/8	3 1/4	3 1/16	3 3/16
Ecu	9 3/16	9 5/16	8 3/4	8 7/8	8 1/4	8 3/8
Deutschemark	8 3/16	8 5/16	7 11/16	7 13/16	7 1/4	7 3/8
Franc suisse	5 3/16	5 5/16	5	5 1/8	4 11/16	4 13/16
Lire italienne (1000)	10 7/8	11 1/4	10 3/4	11 1/8	10 3/4	11 1/8
Livre sterling	6 1/8	6 1/4	5 15/16	6 1/16	5 13/16	5 15/16
Peseta (100)	15 3/4	16 5/8	14 1/2	15	13 9/16	14 1/16
Franc français	11 1/2	12	11	11 5/16	9 3/4	10 1/16

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la salle des marchés de la BNP.



19

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS DU 18 MARS

Cours relevés à 13 h 30

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
5240	C.N.E 3%	5380	5380	5380	....
905	B.N.P. T.P.	989	980	980	-0 91
841	Cr.Lyon. T.P.	872	878	878	+0 69
1774	Renault T.P.	1870	1855	1855	-0 80
1716	Rhone Poul. T.P.	1930	1940	1930	....
1090	Saint Gobain T.P.	1100	1118	1118	+1 64
820	Thomson T.P.	880	....	....	....
725	ACCOR	716	719	725	+1 26
770	Air Liquide	778	775	778	....
635	Alcatel-Alsthom	847	847	852	+0 77
1640	Als.Superm.	2080	2065	2050	-1 44
300	A.L.S.P.I.	341	346	341 10	+0 03
550	AGF Sté Centrale	584	583	591	+1 20
1140	Axa (ex Cie Midi)	1292	1292	1304	+0 93
164	Bafip	168	169	168 90	+0 54
78	Bail-Equipem.	85	85	85	....
715	Bail Investiss.	825	825	825	....
495	Bancaire	461 70	465	480	+3 96
640	Bazar H.-V.	683	685	684	+0 15
1180	Berger (M)	1318	1319	1306	-0 91
375	Bertrand Faure	400	400	410	+2 50
1140	Bic	1132	1136	1137	+0 44
1100	B.I.P.	1115	1120	1120	+0 45
143	BIS	157	157	157 10	+0 06
490	B N P (Ci)	515	513	519	+0 78
480	Bollore Tech.	499 50	499 50	499 80	+0 06
2900	Bongrain	2914	2850	2889	-0 86
555	Bon-Marché	544	540	562	+3 31
640	Bouygues	676	678	680	+0 74
84	BP France	91 50	91	91 50	....
956	B S N	974	973	979	+0 51
1250	Canal Plus	1280	1310	1285	+0 39
173	Cap Gem.S.	197 10	198 90	198 90	+0 91
210	Carnaudmetalbox	224 50	225	225 70	+0 53
2580	Carrefour	2595	2578	2615	+0 77
160	Casino	151	151 90	152	+0 66
108	Casino ADP	104 10	104 80	104 80	+0 67
530	Castorama D.I.	570	566	574	+0 70
236	C.C.F.	246 10	245 10	250	+1 58
30	CCMC Ly	36	35 60	36	....
445	C.D.M.E	445	439 90	442	-0 67
166	C.E.G.I.D.	170	168	166	-2 35
50	Centrest (Ny)	51	50	50	-1 96
370	C.E.P. Comm.	416	415	415	-0 24
94	Cerus	93 95	94 50	92 30	-1 76
1140	Cetelem	1285	1280	1284	-0 08
265	CF Int.	289	289	289	....
300	CGI Info.	334 80	334 80	334	-0 24
1080	C G I P	1149	1144	1163	+1 22
640	CGP	645	640	640	-0 78
1370	Chargeurs S A	1262	1269	1294	+2 54
250	Christian Dior	248 90	250	261	+4 86
520	C I C A (M)	560	545	545	-2 68
290	Ciments franc.	325	325	325	....
540	Clarins	576	568	571	-0 87
405	Club Méditer.	425	424 10	428	+0 71
900	Coles	1039	1050	1063	+1 35
219	Cpt. Entrep.	219	....	....	....
1220	Compt Mod.	1285	1288	1310	+1 95

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
261 80	CPR (Paris Réa.)	308	307	311 40	+1 10
1090	Créd. Foncier	1147	1150	1154	+0 61
380	Crédit Loc France	410	409 50	420	+2 44
540	Cr Lyon.(CI)	524	520	534	+1 91
1240	Credit Nat.	1416	1410	1397	-1 34
530	CSEE	525	519	521	-0 76
3440	Damart	3650	3650	3650	....
385	Dassault Aviation	385 10	380	380	-1 32
250	Dassault Electr.	285	285	286	....
1410	De Dietrich	1506	1500	1500	-0 40
510	Degremont	530	531	533	+0 57
43	Dév.P.d.C.(Li)	53 50	53	52 90	-1 12
83	Dév.R.Sud-Est	76	....	....	....
295	D M C	292	290	290	-0 68
440	Docks France	473 90	474	473 80	-0 02
107	Dynaction	184 50	184 40	184	-0 30
2340	Eaux (Gle)	2303	2300	2340	+1 61
680	E.B.F.	740	747	747	+0 96
425	Ecco	407	406	403 50	-0 86
350	Elf Aquitaine	374	373	378 90	+1 31
1010	ElfSanofi&ExSanofi	995	1005	1019	+2 41
250	Erap-Elf (Certif)	272 50	271 90	274	+0 55
645	Eridania-Beghin	666	665	667	+0 15
440	Essilor	440	440	435	-1 14
200	Essil.Int.(DP)	215 90	215 70	213 10	-1 30
735	Eurc.	805	802	814	+1 12
1520	Eurafrance	1693	1686	1697	+0 24
440	Euro RSCG	530	530	535	+0 94
73	Eurodisneyland	89 20	89 70	89 75	+0 62
1030	Europe 1	1026	1025	1028	+0 19
39	Eurotunnel	41	41 15	41 15	+0 37
125	Finextel	132 60	132 50	134	+1 13
300	Fives Lille	312	306	310	-0 64
710	Fougerolle	825	825	819	-0 73
3650	Fromager. Bel	3900	3960	3875	-0 64
1700	Gal.Lafayette	1650	1645	1627	-1 39
380	G.A.N.	425	420 60	426	+0 24
390	Gascogne (B)	373 30	....	....	....
1380	Gaz et Eaux	1411	1410	1405	-0 43
580	Geophysique	594	596	585	-1 52
680	Groupe André SA	730	739	758	+3 84
550	Groupe Cité	590	595	595	+0 85
410	GTM-Entrep.	401 10	401	408	+1 72
1490	Guyenne-Gas.	1522	1500	1505	-1 12
430	Havas	477 60	478	481 50	+0 82
240	Idia	240	240	235	-2 08
390	Imétal	384	378	384 50	+0 13
143	Immob. Phénix	142	138 50	139	-2 11
147	Ingénico	185	185	182	-1 62
8590	Inst. Mérieux	8820	8820	8850	+0 34
450	Interbail	480	480	485	+1 04
480	Intertechnique	511	511	511	....
1120	J. Lefebvre	1096	1095	1137	+3 74
490	Klepierre	602	603	605	+0 50
570	Labinal	680	676	680	....
340	Lafarge	354 20	355	360	+1 64

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
88 73	Lagardère Group.	93 60	93 60	93 60	....
280	Lebon	285	292	288	+1 05
4350	Legrand	4585	4600	4742	+3 42
2250	Legrand (DP)	2499	2460	2501	+0 08
173	Legris Industries	188	185 70	185	-1 60
735	Locindus	831	824	821	-1 20
3360	L.V.M.H.	3369	3400	3494	+3 71
450	Lyon.Eaux/Dumez	451	448	459	+1 77
37	Majorette Ly.	37	....	....	....
315	Mar. Wendel	320	320	324	+1 25
117	Matra-Hachette	115	115 20	117	+1 74
84	Métaleurop	75	75 10	75	....
13 50	Micrologie In.	17 70	17 70	17 50	-1 13
181	Michelin	176	175 50	174	-1 14
93	Moulinex	93 50	93	94 35	+0 91
940	Navig. Mixte	920	918	920	....
133	Nord-Est	139	138 10	138 20	-0 58
285	Nordon (Ny)	335	333	330	-1 49
53	Olipar	53 80	54	53	-1 49
1070	Oréal	1129	1130	1150	+1 86
420	Paribas	413 50	410 50	423 50	+2 42
230	Pechiney Int.	228 50	229 80	229 40	+0 39
295	Pechiney (CIP)	288 90	288	289	+0 03
385	Pernod Ricard	405	405	418	+3 21
640	Peugeot	565	564	562	-0 53
680	Pinault-Printemps	680	685	674	-0 88
835	Plastic-Omn.	773	771	773	....
285	Poliet Ex.Lamb.Fr.	316 50	318 50	318	+0 47
955	Primagaz	937	937	930	-0 75
620	Promodès	687	686	683	-0 58
310	Radiotechn.	303 10	306	305	+0 63
6570	Radiola (Ly)	7500	7500	7500	....
147	Remy Cointreau	159	159	159 50	+0 31
585	R. Poulenc A.	580	579	580	....
585	R. Poulenc CIP	557	558	557	....
42	Rochette(Ly)	43	43	43 70	+1 63
605	Roussel Uclaf	585	585	580	-0 85
2970	R. Impé.Ly	3250	3205	3205	-1 38
150	Sade (Ny)	156	155	154	-1 28
2890	Sagem	3020	3000	3000	-0 66
535	Saint Gobain	519	517	524	+0 96
1200	Saint Louis	1177	1174	1190	+1 10
1500	Salomon Ly	1541	1529	1480	-3 96
320	Salvepar (Ny)	350	353	353	+0 86
1560	S.A.T.	1595	1598	1598	+0 08
285	Saul. Chât.	277	275 10	280	+1 08
825	Saupiquet (Ny)	944	948	948	+0 42
690	Schneider	695	688	704	+1 29
17	SCOA	17 10	17 05	17 20	+0 58
526	Scor s.a.	550	550	550	....
360	S.E.B.	398 50	398 50	408	+2 38
460	Sefimeg	460	459 90	469	+1 96
140	Selectibanque	150	148 10	148 10	-1 27
175	Sextant A.	187 90	187	183	-2 61
685	S F I M	700	700	714	+2 00
225	S.G.E.	217	215 50	218 90	+0 88

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
465	Simco	512	503	503	-1 76
940	Sk. Rossignol	980	978	978	-0 20
440	Sligos	485 90	481 50	485	-0 19
635	Société Géné.	638	635	643	+0 78
42	Sodexco(B)	48 10	49 95	50	+3 95
78	Sodero(Ns)	85 20	87	87	+2 11
895	Sodexho	1016	1017	1018	+0 20
85	Sogenal(Ny)	88	88 10	88 50	+0 57
1380	Som-Allib.	1405	1410	1399	-0 43
415	SOPHIA	455	459	458 50	+0 77
1120	Sovac	1216	1226	1230	+1 15
405	SPEP	368 50	363 50	366	-0 68
350	Spie-Batignol.	415	415	408	-1 69
575	Strafor Facom	825	824	821	-0 64
295	Suez	319 10	319	321 10	+0 63
1220	Synthelabo	1196	1199	1193	-0 25
162	Thomson CSF	149 50	146 50	147 90	-1 07
240	Total	253	253 40	255 60	+1 03
150	- (certif.)	178	178	178	....
545	U.A.P.	565	569	576	+1 95
285	U F B Locab.	282	278	279	-1 06
260	U.G.C. DA (Robur)	240	240	240	....
440	U I C	567	567	567	....
475	U I F	509	509	520	+2 16
760	U I S	780	781	764	-2 05
330	Unibail	388	385 50	385 50	-0 64
770	Valéo	795	790	765	-3 77
161	Vallourec	149 50	149	151	+1 00
245	Via Banque	276	276 20	277	+0 36
250	Worms et Cie	258 50	260	271	+4 84
1610	Zodiac	1764	1762	1773	+0 51
865	Elf Gabon	910	917	912	+0 22
103	Amax	109 80	108 50	108 50	-1 18
91	Amer. Barrick	88	90	90	+2 27
131	Amer. Express	154	154 80	156	+1 30
290	A.T.T.	328	326 50	322 90	-1 55
119	Anglo Amer.C.	123 50	120	120	-2 83
210	Amgold	225	228 90	230	+2 22
215	Banco Santander	234	230	230	-1 71
785	B.A.S.F.	794	791	802	+1 01
940	Bayer	930	920	922	-0 86
46	Blenheim Plc	48 50	48 90	47 75	-1 55
28	Buffelsfont.	30 60	30 20	30 80	+0 65
182	Chase Manh.	198	199	199	+0 51
2070	Daimler Benz	2100	2053	2055	-2 14
85	De Beers	80 50	81	81 05	+0 68
2320	Deutsche Bank	2430	2430	2441	+0 45
1280	Dresdner Bank	1399	1402	1412	+0 93
42	Driefontein	43 95	44	44 80	+1 93
260	Du Pont-Nem.	267 90	264	262	-2 20
275	Eastman Kodak	309 70	311	309 60	-0 03
12	East Rand	12 85	12 50	12 85	....
30	Echo Bay	30 50	31	30 90	+1 31
168	Electrolux	177	177	171 10	-3 33
161	Ericsson	174	170	173 10	-0 52
345	Exxon Corp.	364 50	361	361	-0 96

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
280	Ford Motor	273	273 80	273 80	+0 29
38	Freegold	40 70	41	41 30	+1 47
11 50	Gencor	13	12 95	12 90	-0 77
455	Gén. Electr.	497	496 30	496 10	-0 18
215	Gén. Motors	223 50	219 80	219 80	-1 66
350	Gén. Belgique	367	365 50	365 60	-0 41
37	Gd. Métropol.	38 90	38 75	38	-2 31
37	Guinness	40 10	40 10	39 20	-2 24
20	Hanson PLC	20	19 90	20 05	+0 25
13 50	Harmony Gold	13 90	13 70	13 85	-0 36
405	Hewlett Packard	436 30	431	431	-1 21
31	Hitachi	36 10	36 70	37	+2 49
905	Hoechst	823	822	829	+0 73
94	I.C.I.	102 50	101	101	-1 46
280	I.B.M.	307 60	311 50	311	+1 11
410	I.T.T.	434 10	445 10	446	+2 74
164	Ito Yokado	182	180 60	180 20	-0 99
49	Matsushita	54 10	55	54 80	+1 29
270	Mc Donald's	299 90	297	297 60	-0 77
210	Merck	210 30	210	210 70	+0 19
570	Minnesota M.	612	612	612	....
39	Mitsubishi	44 50	45 10	45 10	+1 35
380	Mobil corp	385 10	390 10	389 30	+1 09
335	Morgan J.P.	389	381 50	381 50	-1 93
4010	Nestlé	4269	4270	4300	+0 73
129	Norsk Hydro	137 80	137 50	138	+0 15
86	OFSI	89	89 50	89 60	+0 67
1290	Pétrofina	1398	1394	1425	+1 93
395	Philip Morris	372 40	369 80	370	-0 64
70	Philips	72 80	71 60	73 50	+0 96
77	Placer Dome	78	77 10	78	....
275	Procter Gamble	300	299 50	299 50	-0 17
173	Quilmès	175 20	177	177	+1 03
17 50	Randfontein	19 45	19 70	20 10	+3 34
250	Rhone Poul. Rorer	267 40	267 90	267 50	+0 04
460	Royal Dutch	490	489 10	491	+0 20
52	R T Z	55 50	56	55 10	-0 72
15 50	Saat & Saatchi	15 20	15 30	15 25	+0 33
25	St Helena	27 65	27 15	27 15	-1 81
310	Schlumberger	337 10	340	338 20	+0 33
46	Shell transp.	46	47 85	46	....
2230	Siemens	2187	2178	2191	+0 18
184	Sony	197	198	198	+0 51
86	Sumitomo Bank	92	95	97	+5 43
151	T.D.K.	167	167	166 80	-0 12
60	Telefonica	60 25	60 35	59 50	-1 24
28	Toshiba	29 50	29 50	29 10	-1 36
585	Unilever	645	645	645	....
245	Unit.Techn.	283	285 30	285 30	+0 87
230	Vaal Reefs	233	237	240	+3 00
950	Volkswagen	980	978	980	....
285	Volvo	271 20	....	....	....
89	West. Deep	88	89 20	89 20	+1 36
450	Xerox Corp.	474	....	....	....
111	Yamanouchi	111	110 90	110 90	-0 09
6 50	Zambia Cop.	6	6	6 05	+0 83

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nominal	% du coupon
Emp.Etat 9,8% 78	....	6 88
10,80% 79/94	....	5 77
Emp.Etat 13,4% 83	102 76	3 19
10,26% mars 86	107 20	0 16
OAT 10% 5/2000	114 88	8 08
OAT 9,9% 12/1997	109 78	2 57
OAT 9,8% 1/1996	106 19	1 26
PTT 11,2% 85	107 45	3 12
CFF 10,25% nov 90	115 90	0 08
CNA 10 % 1979	101 05	0 66
CNB Bques 5000F	99	- 1 80
CNB Paribas 5000F	97 80	1 80
CNB Suez 5000F	97 75	1 80
CNI 1/82 5000F	98 80	1 80
CNT 3 % 86	101 10	7 65
CRH 10,90% déc.85	112 45	2 09
CHARB FCE 3% 100	....	....
CNCA	1080	....
Cerus	2326	....
Ly. Eaux cv 6,5%	800	....
Thoms. cv 9,2% 86	758	....

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Applications Hydr.	1650	....
Arbel	394	390
Bains C.Monaco	902	901
B.Hypoth.Europ.	211	....
B.N.P. Intercont.	345	346 50
Bénédictine	2245	2245
Bidermann Internat.	440	440
Blanzy Ouest	1274	....
B T P	28 65	29 20
Cambodge	920	....
Carbone Lorraine	368	369 90
Case Poclain	2 50	....
C.B.C.	315 90	317 40
C.E.G.F (Frigor.)	575	....
Centenaire Blanzy	384	385
Cerabati	26 10	26
Champex Ny	15	15
CIC (CIP)	191	185
C.I.T.R.A.M. (B)	2200	....
Cie Industrielle	4417	4400
Cpt Lyon Alemand	300	303
Concorde	725	700
Constr.Mét.Prov.	15 20	15 60
Crédit Gén.Ind.	110	108
Cr Universel (Cie)	300	....
Darblay	625	625
Didot Bottin	578	....
Eaux Bassin Vichy	3010	....
Ecia	281	282 30
Ent.Mag. Paris	4350	4260
Eridania-Béghin Cl.	545	545
Fidei	395	385
Finalens	301 40	....
F.I.P.P.	70	....
F.N.A.C.	2150	....
Foncière (Cie)	502	502
Foncina	358	....
France I.A.R.D.	484 50	....
France SA (Ly)	1820	1815
Fram. Paul-Renard	2050	....
Gaumont	544	585
Genefim	291 50	292
Gévelot	500	....
G.F.C.	400 10	403 80
Groupe Victoire	930	940
G.T.I (Transport)	220	....
Immobail	385	381
Immobanque	779	775
Im.Marseillaise	4570	4580
Invest.(Sté Cie.)	2900	....
Lille Bonnières	1151	1151
Louvre	2550	2520
Lucia	210	216
Machines Bull	22 60	22 50
Mag.Uniprix	193	....
Métal Déployé	320	....
Mors	43	42 20
Navigation (Nle)	131 70	138 20
Optorg	279	....
Oréal (Cl)	616	623
Origny-Desvroise	724	724
Palais Nouveauté	1449	1400
Paluel Marmont	410	410
Parfinance	171	229 10
Paris France	194	....
Paris Orléans	203 90	200
Parthena Invest.	282	....
Piper Heidsieck	670	670
Porcher	280	212
Promodès (CI)	420	420
Publicis	670	667
Rochefortaise	155	153
Rosario	142 10	150
Rougier	165	161
S.A.C.E.R.	635	....
S.A.F.A.A.	266	....
S.A.F.I.C Alcan	204	....
Saga	337	345
Saint Dominique (F.)	115	....
Salins du Midi	544	546
Savoisienne M.	150	....
Silic	663	676
S.I.P.H.	80	80
S.M.C.I.	42 60	....
Sofal	470	....
Soffo	212	....
Sofitam (ex Sasam)	61	....
Solragi	2750	2700
Soudure Autogène	720	721
Sovabail	315	....
Steni	790	829
Taittinger	2110	2070
Testut-Aequitas	89	....
Tour Eiffel	249	....
Ufiner	1160	....
Vicat	410	426 90
Viniprix	1500	1501
Virax	110	....
Maroc Sté Brasserie	297	290

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	651	....
Akzo Nv Sico	450	453
Alcan Aluminium	103	104 50
American Brands	200	209 60
Arbed	425	....
Asturienne Mines	104 50	108
Banco Popular Espa.	611	595
B.Reglements Int.	21220	21000
Can.Pacifique	81 20	82
Chrysler Corp.	214	218
C I R	4 24	....
Commerzbank	1020	1029
Dow Chemical	305	300
Fiat	17 30	....
GBL (Brux Lamb.)	530	520
Gevaert	1272	1210
Glaxo Holdings Ltd	55	56
Goodyear Tire	414	....
Grace and Co (WR)	212 90	....
Honeywell Inc. Im.	179 60	....
Johannesburg	59 70	....
Koninklijke Pakhoed	67 10	....
Kubota	25	....
Noranda Mines	82 10	82
Olivetti priv.	4 75	....
Pfizer Inc.	337	328 20
Ricoh	27 50	28 40
Robeco	319 30	320 80
Rodamco NV	155 70	155 30
Rolinco	311 80	313 30
Saipem	4 32	....
Sema Group	24	....
SKF Aktiebolaget	57 10	55
Tenneco Inc.	250	....
Toray Ind.	28 10	28 50
West Rand Cons.	5	5

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	330	....
Calciphos	67	....
C G H Cogedhor	7	....
Copirex	685	670
Europ. Accum.	80	80
Europ Soufres Ind.	6 05	....
Guy Degrenne	400	....
Lecteurs du Monde	250	250
Nicolas	945	....
Office Cant. Pharma.	840	841
Particip. Percier	190	190
Rorento N.V.	258	257 10
St-Gobain-Emballage	1732	1780
Schlumberger Ind.	491	....
S.E.P.R.	1386	....
S.M.T. Goupil	3	....
S.P.R. act. B	300	....
Wasserman	1100	....

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Câbles	543	546	Grévographe	160	162
B.A.C.	23 70	....	Guiraofi	600	605
Boiron (Ly)	466	466	I.C.C.	211	215
Boisset (Lyon)	233	230	Idianova	79 20	79 80
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	774	795	Immob. Hôtelière	1205	1208
Calberson	270	278	Internt. Compter	127 20	126 20
Cardif	938	948	I.P.B.M.	36 50	36 10
C.E.G.E.P.	180	180	Molex	177 40	....
C.F.P.I.	207	207 50	N.S.C. Schlumberger	720	...
C.N.I.M.	1185	1180	Publ.Filipacchi	715	715
Codetour	310	301	Rhone-Alp.Ecu (Ly.)	317	317
Creeks	110 10	110	Select Invest (Ly)	96	96
Dauphin	290	291	Serbo	165	166
Devanlay	1336	1380	Sopra	345	336
Dolisos	120	....	TF1	460 90	461
Editions Belfond	190	....	Thermador H. (Ly)	345	350
Europ. Propulsion	200	200	Unilog	209 90	210
Finacor	140	133	Viel et Cie	142	145
G.F.F. (group.fon.f.)	35 20	35	Y. St-Laurent Groupe	761	775
G.L.M.	460	460			

SICAV (sélection) 17/3

VALEURS	Emission Frais inc.	Rachat net
Actilion	219 63	213 75
Actimonetaire C.	30768 34	30768 34
Actimonetaire D.	30768 34	30768 34
Amériga	7726 38	7429 21
Amplitude	696 42	676 14
Antigone trésor.	703927 00	703927
Associa Première	31529 37	31529 37
Associc	1111 84	1111 84
Atout Futur	469 62	458 17
Aurecic	1256 06	1219 48
Avenir Alizes	1809 98	1774 49
Axa Capital	191 54	185 96
Axa Court Terme	8614 61	8614 61
Axa Cro.Ex.Dr.Inve.	975 40	946 99
Axa Ep.Fr.Ex Agepарg.	841 53	817 02
Axa Europe	133 48	129 59
Axa Investissements	114 33	111
Axa NPI	124 62	120 99
Axa Ob.Fr.Extrans.	157 85	153 35
Axa.Ob.In.Ex Mu.U.Se.	142 32	138 17
Axa Prem.Ex.Agepre.	127 58	123 86
Axa Sél.Ex.Dr.Sele.	157 06	152 49
Axa Valeurs PER	136 41	131 47
Cadence 1	1090 13	1069 75
Cadence 2	1075 47	1054 38
Cadence 3	1067 95	1047 01
Capimonetaire	6776 08	6768 31
Capiobfig.	7120 93	6981 30
Capitacic	1470 92	1449 18
Coexis	1451 75	1416 34
Compensalor	3797 11	3791 42
Credinter	477 97	464 05
Credit Mutuel Capital	1389 12	1361 88
Cred.Mut.Ep.Cour.T.	719 08	719 08
Cred.Mut.Ep.Indus.	103 03	100 27
Cred.Mut.Ep.J.	75121 09	75121 09
Cred.Mut.Ep.long.T.	210 99	205 34
Créd.Mut.Ep.Monde	1248 56	1213 20
Cred.Mut.Ep.Quatre	1126 92	1095 79
Dasza	1469 63	1433 79
Drouot France	927 98	900 95
Drouot Sécurité	249 29	242 03
Ecocic	1145	1111 65
Ecupar	134 29	130 38
Ecur. Capitalisation	2839 12	2811 01
Ecur. Expansion	519863 07	519084 44
Ecur. Géovaleurs	2455 61	2384 09
Ecur. Investissement	161 95	157 23
Ecur. Monepremière	72631 95	72631 95
Ecur. Monétaire	42550 30	42550 30
Ecur. Trésorerie	2621 65	2621 65
Ecur. Trimestriel	2085 10	2064 46
Elancial	120 39	116 87
Energie	291 89	278 65
Eparcic	3901 18	3901 18
Eparcourt-Sicav	4661 04	4649 42
Epargne Associat.	27356 86	27045 37
Epargne-Unie	1407 65	1373 32
Eull Cash capi.	8470 98	8470 98•
Euro Solidarité	1137 19	1125 93
Eurocic Leaders	1070 73	1039 54
Eurodyn	1228 82	1196 90
Euro Gan	6395 01	6150 01
Fonsicav	15629 99	15629 99
France-gan	11065 68	10640 08

VALEURS	Emission Frais inc.	Rachat net
France Garantie	287 16	286 59
France Obligations	517 75	512 62
Francic	490 26	475 98
Francic Pierre	113 08	109 79
Francic-Regions	1190 33	1155 66
Fructi-Associations	37 94	37 94
Fructi-Capi	46 48	45 79
Fructidor	245 51	241 88
Fructifrance action C	993 92	969 68
Fructifrance action D	971 75	948 05
GAN Rendement	5412 61	5332 62
Gestilion	16200 80	16120 20
Gest.Associations	184 89	180 82
Horizon	1375 39	1335 33
HLM Monétaire	15089 38	15089 38
Indicia	1113 30	1091 31•
Indosi.Fra.Court.T.	1594 58	1594 58
Interepar	111493 10	108236 02
Interobfig.	15760 84	15451 80
Intersélection Fce	533 39	522 93
Japacic	165 89	161 08
Jeuneepargne	309 37	304 80
Latitude	2429 46	2425 82
Lion Association	11315 46	11315 46
Lion Institution	33185 45	33082 74
Lionplus	1096 78	1075 27
Lion Trésor	2377 88	2354 34
Lion 20 000	28282 72	28282 72
Livret Bourse Inv.	608 76	591 03
Livret Portefeuil.	755 56	733 55
Méditerranée	184 94	179 55
Mensuel CIC	10305 73	10203 69
Monaden	73798 42	73798 42
Mone.J.	39120 70	39120 70•
Monévalor	44343 13	44343 13
Mutualité dépôts	14599 29	14570 15
Natio Court Terme	102812 00	102504
Natio Court Terme2	308486 00	308489
Natio Epargne	19332 78	19141 37
Natio Ep. Capital	11948 78	11830 48
Natio Ep. Croissance	1839 65	1790 41
Natio Ep. Obligations	218 99	213 13
Natio Ep. Retraite	133 31	129 74
Natio Ep. Trésor	8499 43	8482 47
Natio Ep. Valeur	477 23	464 46
Natio Fran. Index	1079 01	1050 13
Natio Imm.	1207	1174 70
Natio Inter	1642 65	1598 69
Natio Monétaire	27241 82	27241 82
Natio Opportunités	1121 14	1091 13
Natio Patrimoine	1398 69	1361 26
Natio Perspectives	1134 33	1103 97
Natio Placements	83914 57	83914 57
Natio Revenus	1072 48	1061 86
Natio Sécurité	11958 06	11958 06
Natio Valeurs	938 55	913 43
Nippon-Gan	5353 50	5147 60
Nord Sud Develop.	1748 33	1744 84
Obli-Associations	171 29	169 59
Oblicic-Mondial	2861 62	2819 33
Oblicic-Régions	1112 45	1096 01
Oblifutur	3169 85	3092 54
Oblig. tres cat.	193 46	190 60
Oblilion	1564 66	1549 17
Oblisécurité Sicav	13982 49	13982 49

VALEURS	Emission Frais inc.	Rachat net
Oraction	1167 08	1138 61
Paribas Capitalisation	1695 35	1670 30
Paribas Opportunités	133 85	128 39
Paribas Patrimoine	620 17	594 89
Patrimoine Retraite	242 40	237 65
Pervalor	616 14	604 08
Poste Croissance	23490 87	23467 20
Poste Gestion	71268 37	71268 37
Première Oblig.	11408 97	11397 57
Prévoy. Ecureuil	122 08	120 85
Priv'Associations	31802 90	31802 90
Proficic	1034 66	1008 42
Quartz	144 97	141 43
Rentacic	168 47	164 01
Revenus Trimestr.	5473 70	5419 50
Revenu-Vert	1196 96	1167 77
St Honoré Vie & Santé	1024 05	977 61
St Honoré Bons du Tr.	12098 95	12036 77
St Honoré Invest.	814 03	777 12
St Honoré Pacifique	648 23	618 84
St Honoré Real	16203	16138 45
Sécuricic	1875 29	1875 29
Sécuri-Gan	12736 76	12487 02
Sécuritaux	1500 59	1500 59
Sicasden	735 56	724 69
Sicav Associations	1989 70	1989 70
SFI-CNP Assur.	715 94	695 09
S.G. Fr. opport. C et D	1285 27	1260 07
Sicav 5.000	471 41	468 79
S.I. Est.	1384 56	1344 23
Slivafrance	733 11	713 49
Slivam	426 85	415 43
Slivarente	231 60	227 06•
Slivinter	470 66	458 06
S.N.I.	1167 39	1133 39
Sogenfrance Capita.	1236 47	1212 23
Sogenfrance Distribut.	1194 48	1171 06
Sogépargne	322 95	316 62
Sogesar	1383 46	1366 33
Soleil Investissements	618 12	594 35
Solstice	2256 21	2250 58
State Street Act. Eur.	9910 09	9574 97•
State Street Act. Frce.	11140 06	10815 59•
St. Str. Act.Japon	11684 15	11289 71•
State Street Emer. Mts	13034 20	12407 55•
St.Street OAT Plus	11611 87	11384 19•
Stratégie Actions	886 93	864 36
Stratégie Rendement	1538 83	1490 39
Techno-Gan	5841 86	5617 17
Thesora	727 91	720 70
Trésor Plus	1417 22	1403 19
Trésor Trimestriel	1055 89	1045 24
Trésoricic	140685 72	140685 72
Trilion	5292 97	5225 04
Uni-Associations	121 24	121 24•
Uni-Foncier	1329 63	1297 20
Unifrance	822 89	807 70
Uni Régions	1270 82	1239 82
Univer	252 57	252 57•
Univers Actions	1362 90	1329 66
Univers Obligations	1952 57	1904 96
Valorg	2210 92	2208 71
Valrea!	57634 39	57605 69
Winterthur St-Honoré	231 84	221 33

Marché des Changes

COURS INDICATIFS	COURS préc.	COURS 18/3	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats Unis (1 usd)	5 651	....	5 4	5 9
Ecu	6 582	....	....	....
Allemagne (100 dm)	339 800	....	329	349
Belgique (100 F)	16 504	....	15 9	16 9
Pays-Bas (100 fl)	302 370	....	291	311
Italie (1000 lires)	3 522	....	3 2	3 7
Danemark (100 krd)	88 480	....	84	92
Irlande (1 iep)	8 257	....	7 8	8 5
Gde-Bretagne (1 L)	8 196	....	7 7	8 5
Grèce (100 drachmes)	2 506	....	2 1	2 8
Suisse (100 f)	371 200	....	359	379
Suède (100 krs)	72 880	....	67	76
Norvège (100 k)	79 910	....	75	84
Autriche (100 sch)	48 291	....	46 6	49 6
Espagne (100 pes)	4 758	....	4 4	5
Portugal (100 esc)	3 675	....	3 3	4 1
Canada (1 $ can)	4 511	....	4 3	4 7
Japon (100 yens)	4 828	....	4 7	4 9

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 18/3
Or fin (kilo en barre)	59800	60000
Or fin (en lingot)	59800	60350
Napoléon (20f)	341	344
Pièce Fr (10 f)	325	390
Pièce Suisse (20 f)	341	346
Pièce Latine (20 f)	340	340
Souverain	435	438
Pièce 20 dollars	2125	2125
Pièce 10 dollars	1187 50	1105
Pièce 5 dollars	650	780
Pièce 50 pesos	2230	2235
Pièce 10 florins	350	369

Marché à terme international de France MATIF

Cotation du 17 mars 1993

NOTIONNEL 10 %.
Nombre de contrats estimés : 140 006

COURS	Mars 93	Juin 93	Sept. 93
Dernier	114,96	117,04	117,24
Précédent	115,04	117,14	117,30

CAC 40 A TERME
Volume : 13 030

COURS	Mars 93	Avril 93	Mai 93
Dernier	1 995	2 015,50	2 030,50
Précédent	1 998	2 022	2 042

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - • : prix précédent - ■ : marché continu

AGENDA

Le communiqué du conseil des ministres

Les conseil des ministres s'est réuni, mercredi 17 mars, au palais de l'Élysée, sous la présidence de M. François Mitterrand. A l'issue du conseil, le service de presse de la présidence de la République a diffusé le communiqué suivant, dont voici les principaux extraits.

• Caisse de garantie des retraités

(*le Monde* du 18 mars)

• *Protection des occupants et des acquéreurs d'habitation*

Le ministre délégué au logement et au cadre de vie a présenté une lettre rectificative au projet de loi relatif à la protection des occupants et des acquéreurs de biens immeubles à usage d'habitation ou à usage professionnel et d'habitation.

Ce projet de loi a été adopté à l'occasion du conseil des ministres du 23 décembre 1992.

La lettre rectificative le complète de plusieurs dispositions adoptées par le Parlement lors de la session d'automne de 1992 mais écartées par le Conseil constitutionnel comme *résultant d'amendements dépourvus* de liens suffisants avec le contenu des textes dans le cadre desquels elles avaient été adoptées.

Les plus importantes de ces dispositions sont *les suivantes :*

1. Toute proposition d'interruption anticipée d'un bail par le propriétaire *devra être assortie d'une proposition* de relogement correspondant aux besoins et aux possibilités du locataire.

2. Si les travaux doivent rendre un logement impropre à *l'habitation*, la réalisation de ces travaux sera subordonnée à l'obtention d'un permis de démolir. Ce permis ne pourra être délivré que si une proposition de relogement a *été faite au locataire*.

Si des travaux de cette nature sont réalisés en l'absence d'un permis de *démolir, l'autorité judiciaire pourra* ordonner sous astreinte la remise en état des lieux et la réintégration ou le relogement de l'occupant.

3. Lorsque l'intervention d'un arrêté municipal de péril rendra nécessaire le départ des occupants d'un immeuble d'habitation, le propriétaire sera tenu de reloger ces derniers. A défaut, le maire pourvoira au relogement, aux frais du propriétaire.

4. Les occupants de logements *meublés seront mieux protégés. Tout* occupant installé depuis au moins un an aura droit au renouvellement de son contrat pour une durée au moins égale à un an. Ce dernier contrat sera *renouvelable, sauf si le propriétaire* invoque, en respectant un préavis de trois mois, un motif légitime et sérieux pour s'opposer à ce renouvellement.

• Emploi de la langue française

Le secrétaire d'État à la francophonie et aux relations culturelles extérieures a présenté un projet de loi relatif à l'emploi de la langue française.

Aux termes de la Constitution, le *français est la langue de la République*. Or son emploi connaît aujourd'hui, sur le territoire national, des atteintes, notamment dans certains secteurs d'activités.

Le projet de loi élargit le champ d'application de la loi du 31 décembre 1975 relative à l'emploi de la langue française, *renforce ses dispositions* et les adapte au contexte économique, social et culturel actuel.

Il rappelle que les services publics doivent utiliser la langue française.

Le consommateur doit être informé en français. Dans la vie des entreprises, les conventions collectives, le règlement intérieur, les notes de service et les contrats de travail *doivent être rédigés en français.*

Les obligations de la radio et de la télévision en matière d'usage du français sont précisées.

Le projet de loi sera complété par des dispositions réglementaires précisant les sanctions nécessaires pour assurer son application.

• Préfets délégués pour la sécurité et la défense

(*le Monde* des 7 et 18 mars)

• *Le projet de charte européenne des services publics*

Le ministre de l'équipement, du logement et des transports a présenté une communication sur le projet de charte européenne des services publics, proposé par la France le 4 février à Bruxelles à ses partenaires de la Communauté.

Il s'agit de mieux définir la place *qui doit revenir aux services publics* dans la construction européenne.

Des services de base comme la fourniture d'eau, d'énergie, de transport ou de télécommunications ne *peuvent être correctement assurés par* le seul jeu du marché.

L'offre des services doit pouvoir être assurée de manière continue. Tous les consommateurs doivent *bénéficier dans des conditions égales* de l'accès à ces services, quel que soit en particulier le lieu où ils résident. *Des péréquations de tarifs peuvent* être nécessaires à l'aménagement du territoire.

Les préoccupations de développement à long terme et de protection *de l'environnement peuvent aussi* être mieux satisfaites dans le cadre du service public.

Dans cet esprit, le *projet de charte* européenne vise à favoriser le développement des réseaux transeuropéens en matière de transports, de télécommunications et d'énergie. Il vise aussi à établir, dans le respect du principe de subsidiarité, un cadre *européen d'organisation des services* publics, qui tienne compte à la fois de leur spécificité et de leur diversité.

Les services publics pourront ainsi être modernisés de façon cohérente *et simultanée dans tous les États* membres. La meilleure productivité des services publics qui en résultera contribuera à la compétitivité économique de l'Europe.

Des contacts pris par la France avec ses partenaires, il ressort que quatre États membres ont déjà manifesté *une position de principe* favorable envers l'initiative française.

Un mémorandum a été déposé auprès de la Commission européenne pour l'inviter à soumettre le projet au conseil des ministres européen, avec pour objectif de parvenir à son adoption pour la fin de l'année.

• L'aléa thérapeutique

Le ministre de la santé et de l'action humanitaire a présenté une communication sur l'aléa thérapeutique.

Notre système de protection contre la maladie, bien qu'il soit l'un des meilleurs au monde, *n'assure pas* aujourd'hui la réparation de ces accidents thérapeutiques.

L'objectif est d'indemniser toute personne victime d'un accident médical grave dont les conséquences sont disproportionnées aux effets probables de l'acte médical ou à l'évolution prévisible de la maladie. Cette indemnisation doit être faite selon une prodédure souple et rapide, évitant aux victimes des démarches longues, pénibles et coûteuses.

Personne ne devant être laissé à l'écart du droit à l'indemnisation, l'indemnisaton doit reposer sur l'assurance collective et la mutualisation des risques.

L'établissement du lien entre l'acte médical et le dommage et l'évaluation de la gravité du préjudice pourraient relever d'un comité d'expertise et de médiation. Les personnes s'estimant victime d'un dommage résultant d'un acte médical pourraient être informées et assistées dans leurs *démarches par ce comité.*

Dans le domaine de la prévention des fautes médicales, l'obligation de *moyens à la charge des médecins* doit être renforcée par la nécessité d'informer les patients des risques éventuels présentés par les actes médicaux qu'ils se proposent d'accomplir.

CARNET DU Monde

Naissances

M. et Mme Albert SIMANTOV,
M. et Mme Joseph LEVI,
laissent à Marion
la joie d'annoncer la naissance de

David,

le 14 mars 1993, au foyer de

Anne et Didier LEVI.

3 bis, rue Terre-Neuve,
92190 Meudon.

Christine et Joël SERVAIS
sont très heureux d'annoncer la naissance de

Romain,

le *16 mars 1993, à Paris.*

Décès

Germaine de BOUARD,
née Callies,

a rejoint son mari,

Michel de BOUARD,

dans la paix du Seigneur, le mardi 16 mars 1993, à l'âge de quatre-vingt trois ans.

La messe d'inhumation sera célébrée le lundi 22 mars, à 14 heures, en l'église Saint-Vincent-de-Paul, 5, rue de Belzunce, Paris-10e ; elle sera suivie de l'inhumation dans le caveau de famille, *au cimetière des Batignolles, Paris-17e.*

De la part de

M. et Mme Christian Dorin
et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Claude Ricq
et leurs enfants,
M. et Mme Dominique de Bouard
et leurs enfants,
M. et Mme Alain de Bouard
et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Marc de Bouard
et leurs enfants,
ses enfants et petits-enfants,
Dominique Noble
et Gilles de Bouard,
ses petits-enfants.

Pas de fleurs, mais une offrande pour *lutter contre la faim dans le monde.*

Dorin,
25, rue Frémicourt,
75015 Paris.

– *On nous prie de faire part du* décès de

Marie-Marthe THIERY,
née Georges-Picot,

le 15 mars 1993, à Lyon.

Une messe sera célébrée le vendredi *19 mars, à 10 h 30, en la chapelle* Sainte-Thérèse, 7, boulevard Saint-Denis, à Courbevoie.

L'inhumation aura lieu à Lourches (Nord).

– *Mme Jacques Deniset,*
son épouse,
Philippe et Christian,
ses enfants,
Sa famille,
Et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jacques DENISET,
officier de l'ordre national du Mérite,
ancien *délégué à l'assemblée générale* du CNPF,
juge au tribunal de commerce de Corbeil,
administrateur de la Goun Cork Cy,
président-directeur général de Baïle & Gangloff,
directeur général d'Emballage Couronne,
président du Syndicat national des fabricants de boîtes *et emballages métalliques,*
vice-président de l'IFEC,

survenu le 16 mars 1993.

L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité.

Une cérémonie religieuse aura lieu le mardi 23 mars, à 15 heures, en l'église Saint-Etienne d'Issy, 5, place de l'Eglise, Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine).

Cet avis tient lieu de faire-part.

106, avenue de la Paix,
92130 Issy-les-Moulineaux.

– M. Jean-Louis Couzinou,
président de l'Association des lauréats de la Fondation de l'avenir du Périgord,
Ainsi que, pour la Fondation de l'avenir du Périgord,
M. Jean-Pierre Boissavit,
M. François Dujarric de la Rivière,
et *M. Jean-Charles Savignac,*
ont la douleur de faire part du décès de

M. Sylvain Aubin FLOIRAT,
président-fondateur de la Fondation de l'avenir du Périgord,

survenu en son domicile le 14 mars 1993, dans sa quatre-vingt-quatorzième année.

(Le Monde *du 16 mars.)*

– M. et Mme Charles Maudret,
et leurs enfants,
M. et Mme Alain Kujas,
et leurs enfants,
ses enfants et petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Rémy MAUDRET,

survenu le 16 mars 1993, à l'âge de *quatre-vingt-neuf ans, en son domicile.*

Les obsèques auront *lieu le vendredi* 19 mars, à 9 h 30, au cimetière parisien de Bagneux, où l'on se réunira à la porte principale.

Ni fleurs ni couronnes.

– Paris. Lombard (Doubs).

Mme Victor Wulwek,
sa mère,
Diane Wulwek,
sa sœur,
ont la douleur de faire part du départ de

François-Julien WULWEK,

survenu le 13 mars 1993, dans sa vingt-neuvième année.

Les obsèques religieuses auront lieu le lundi 22 mars, à 11 heures, en l'église de Lombard (Doubs).

5, rue Fontaine,
25440 Lombard.
27, villa Saïd,
75116 Paris.

Errata

– Dans l'avis de décès concernant

Pierre GUITOU,

il fallait *lire aussi Xavier Guitou, son* fils.

(Le Monde *du 17 mars.)*

Anniversaires

– Il y a cinquante ans, le 19 mars 1943, à Ajaccio,

Fred SCAMARONI,
compagnon de la Libération
cité à l'ordre de la Nation,
préfet à la date du 18 juin 1940,
chef de mission en Corse
du général de Gaulle,

trahi, torturé par l'OVRA, se donnait la mort pour la France.

Il n'avait pas parlé[illegible]

Il avait vingt-neuf ans.

Communications diverses

– *Dimanche 28 mars 1993*, symposium à l'Alliance israélite universelle, 45, rue La Bruyère, Paris-9e. « L'humain », avec Armand Abecassis, Léon Askénazi, Gilles Bernheim, Bernard Edelman, *Georges Hansel*, Charles Mopsik, Daniel Sinclair, Jacques Testart, Shmuel Trigano. *Renseignements :* 42-80-35-00.

Soutenances de thèses

– Paris-I Panthéon-Sorbonne. « La Communauté européenne et le Bassin méditerranéen. Développement et sécurité», par Mme Agapiou-Joséphidès, vendredi 19 mars, à 14 h 30, salle 6, *12, place du Panthéon.* Thèse de science politique sous la direction de M. le professeur Pierre Dabezies.

CARNET DU MONDE
Renseignements : 40-65-29-94
Tarif : la ligne H.T.

Toutes rubriques	100 F
Abonnés et actionnaires	90 F
Communicat. diverses	105 F
Thèses étudiants	60 F

□ **Décès de la doyenne des Britanniques.** – La doyenne des Britanniques, Mme Charlotte Hughes, est *décédée*, mercredi 17 mars, à l'âge de cent quinze ans, dans une maison de retraite de Redcar dans le nord-est de *l'Angleterre. Ancienne* institutrice, elle était née le jour où Alexander Graham Bell avait créé sa première compagnie de *téléphone*, le 1er août 1877. Elle *attribuait* sa longévité au fait d'avoir toujours respecté les dix commandements de la Bible et d'avoir eu une *alimentation saine. Rappelons* que Mme Jeanne Calment, la Française qui est, selon le *Livre Guinness des records,* la doyenne des habitants de la planète, a fêté, *le 21 février*, ses cent dix-huit ans.

AUTOMOBILE

A la porte de Versailles à Paris

Le cabriolet tient salon

Longtemps, le cabriolet a été le parent pauvre de l'industrie automobile. Certaines marques n'en comptaient même plus dans leur gamme. Au cours des années 80, avec l'avènement de l'écologie, la décapotable s'est muée en nouvel art de vivre, suscitant un regain d'engouement, sans pour autant *réaliser des ventes spectaculaires :* 15 000 exemplaires achetés en France en 1992 contre 3 000 en 1984.

Concrétisation de cette montée en régime, le Salon de l'automobile cabriolet qui a lieu, pour sa quatrième édition, du 19 au 21 mars à *Paris. La manifestation allie les* « anciennes » et les « modernes », avec la présence de la version définitive du roadster Lamborghini Diablo ou celle d'un cabriolet *Cadillac Fleetwood, V12, de 1934.* Un exemplaire unique à ce jour, fabriqué par General Motors.

G. D.

▶ **Salon de l'automobile cabriolet. Du 19 au 21 mars. Parc des expositions de la Porte de Versailles à Paris. Hall 22. *Vendredi* 19 et dimanche 21 mars de *11 heures à 19 heures.* Nocturne le samedi jusqu'à 22 heures. *Prix d'entrée :* 50 francs (gratuit pour les moins de quatorze ans). Renseignements : (1) 42-74-19-60.**

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6000

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II									
III				■	■				■
IV									
V								■	
VI		■					■		
VII			■			■			
VIII				■					
IX									
X					■				
XI									

HORIZONTALEMENT

I. Vide parfois les coffres en vue *d'alimenter son compte bancaire.* – II. Pompe à essence. – III. Possessif. « Légume » à l'anglaise. – IV. Attestation de libération. – V. Peuvent donc éprouver des *sentiments fraternels.* – VI. *Contrainte* par corps. Symbole. – VII. Jadis invoqué. Désigne un bon conducteur. Traduit un *malaise.* – VIII. Hors-jeu. Etendue d'eau. – IX. Heureuse manière d'agir. – X. On lui fait parfois porter le chapeau. Très naturel. – XI. Ont une *préférence pour le gratin.*

VERTICALEMENT

1. Peut être assimilée à un naufrage. – 2. Maître à jouer. Table de service. – 3. Ecrin d'un *diamant.* Un petit malin. – 4. Abréviation. *Cause de paralysie. Un mauvais* « service » à rendre. – 5. Elément d'un corps étranger. Quelque chose de piquant. – 6. *Paraît sortir* du bord d'un écu. Forment un cercle parfait. – 7. *Deux par personne.* Peut être secret. – 8. Est très attaché au croissant. Passe la majeure *partie de son temps à l'étude.* – 9. Désinence verbale. Se font toujours avec intelligence.

Solution du problème n° 5999

Horizontalement

I. Arasement. – II. Baraterie. – III. Ecalèrent. – IV. Il. Sou. – V. Lépine. – *VI. Lé. Roches.* – VII. Menue. – VIII. Dus. Ou. – IX. Des. Pieds. – X. Intaille. – XI. Xi. Assure.

Verticalement

1. Abeille. Dix. – 2. Raclée. Déni. – 3. Ara. *Must.* – 4. Salaires. Aa. – 5. Eté. Non. Pis. – 6. Mer. Ecueils. – 7. Eres. Hé ! Elu. – 8. *Ninove.* Oder. – 9. *Têtu.* Sous.

GUY BROUTY

LOTO — MERCREDI 17 MARS 1993

19H55 : 2 – 8 – 11 – 14 – 25 – 41 — complémentaire : 7

6	4	913 695 F
5 + compl.	39	35 635 F
5	1 479	4 485 F
4	75 148	92 F
3	1 241 886	8 F

20H35 : 19 – 28 – 38 – 39 – 40 – 43 — complémentaire : 30

6	1	15 741 805 F
5 + compl.	30	57 190 F
5	643	9 175 F
4	38 391	161 F
3	707 494	12 F

BULLETIN D'ENNEIGEMENT

Voici les hauteurs d'enneigement au mardi 16 mars. Elles nous sont *communiquées par Ski France,* l'Association des maires des stations *françaises de sports d'hiver* (61, boulevard Haussmann, 75008 Paris - Tél. : *(1) 47.42.23.22*), qui diffuse aussi ces renseignements sur *répondeur téléphonique* au (1) 42-66-64-28 ou par Minitel : *36-15 code CORUS.*

Les chiffres indiquent, en centimètres, la hauteur de neige en bas, puis en haut des pistes.

HAUTE-SAVOIE

Avoriaz : 10-150 ; Les Carroz-d'Arâches : 5-250 ; Chamonix : 10-305 ; Châtel : 20-90 ; La Clusaz : 0-180 ; Combloux : 0-50 ; Les Contamines-Montjoie : 5-130 ; Flaine : 35-250 ; Les Gets : 0-30 ; Le Grand-Bornand : 0-65 ; Les Houches : 5-110 ; Megève : 0-150 ; Morillon : *0-120* ; Morzine : 20-140 ; Praz-de-Lys-Sommand : 20-60 ; Praz-sur-Arly : 5-90 ; Saint-Gervais : 10-90 ; Samoëns : 0-220 ; Thollon-Les Mémises : 5-20.

SAVOIE

Les Aillons : 20-30 ; Les Arcs : 42-340 ; Arèches-Beaufort : 25-200 ; Bonneval-sur-Arc : 80-280 ; *Le* Corbier : 3-50 ; Courchevel : n.c.-179 ; Crest-Voland-Cohennoz : 0-60 ; Flumet : 0-80 ; Les Karellis : 28-210 ; *Les Menuires : 20-150* ; Méribel : 20-168 ; La Norma : 30-150 ; Notre-Dame-de-Bellecombe : *0-90* ; Peisey-Nancroix-Vallandry : 0-160 ; La Plagne : *110-280* ; Saint-François-Longchamp : 0-140 ; Les Saisies : 35-100 ; Tignes : 154-360 ; La Toussuire : 10-50 ; Val-Cenis : 35-160 ; Valfréjus : 0-180 ; Val-d'Isère : 130-230 ; Valloire : 10-100 ; Valmeinier : *10-100* ; Valmorel : 10-150 ; Val-Thorens : 100-310.

DAUPHINÉ - ISÈRE

Alpe-d'Huez : 20-250 ; Alpe-du-Grand-Serre : 5-30 ; Auris-en-Oisans : 10-30 ; Autrans : 0-0 ; Chamrousse : 0-20 ; Le Collet-*d'Allevard : 5-25 ; Les Deux-Alpes :* 20-200 ; Lans-en-Vercors : 0-0 ; *Méaudre : 0-10 ; Les Sept-Laux : 5-35* ; Villard-de-Lans-Corrençon : 30-40.

ALPES DU SUD

Auron : 0-50 ; *Briançon : 70-100* ; Isola 2000 : 40-80 ; Montgenèvre : *100-200* ; *Orcières-Merlette : 15-100* ; Les Orres : 30-130 ; Pra-Loup : 5-50 ; Puy-Saint-Vincent : *20-120* ; *Le* Sauze-Super-Sauze : 15-40 ; Serre-Chevalier : *50-150* ; Superdévoluy : 5-50 ; Valberg : 30-n.c. ; *Val-d'Allos-Le Seignus : 20-40* ; Val-d'Allos-La Foux : 15-70 ; Vars : *35-95.*

PYRÉNÉES

Aix-les-Thermes : 0-70 ; Barèges : *40-80* ; *Cauterets-Lys : 40-200* ; Font-Romeu : 30-100 ; Gourette : *0-100* ; *Luchon-Superbagnères* : 0-0 ; Luz-Ardiden : 10-35 ; Peyragudes : *30-70* ; *Piau-Engaly : 5-130* ; Saint-Lary-Soulan : 30-40.

MASSIF CENTRAL

Le Mont-Dore : 5-5 ; Super-Lioran : 0-0.

JURA

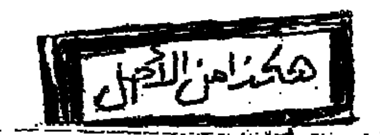
Métabief : 0-10 ; Mijoux-Lelex-La Faucille : 5-20 ; Les Rousses : 5-30.

VOSGES

Le Bonhomme : 15-20 ; La Bresse-Hohneck : 20-40 ; Gérardmer : 20-30.

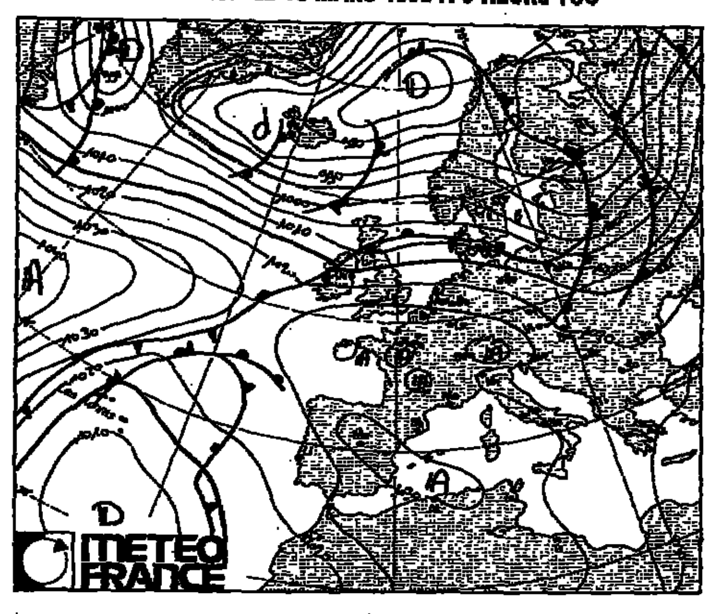
LES STATIONS ÉTRANGÈRES

Pour les stations étrangères, on peut s'adresser à l'office national de tourisme de chaque pays : Allemagne : 4, place de l'Opéra, 75002 Paris, tél. : 47-42-04-38 ; Andorre : 26, avenue de l'Opéra, 75001 Paris, tél. : 42-61-50-55 ; Autriche : 47, avenue de l'Opéra, 75002 Paris, tél. : 47-42-78-57 ; Italie : 23, rue de la Paix, 75002 Paris, tél. : 42-66-66-68 ; Suisse : 11 *bis*, rue Scribe, 75009 Paris, tél. : 47-42-45-45.

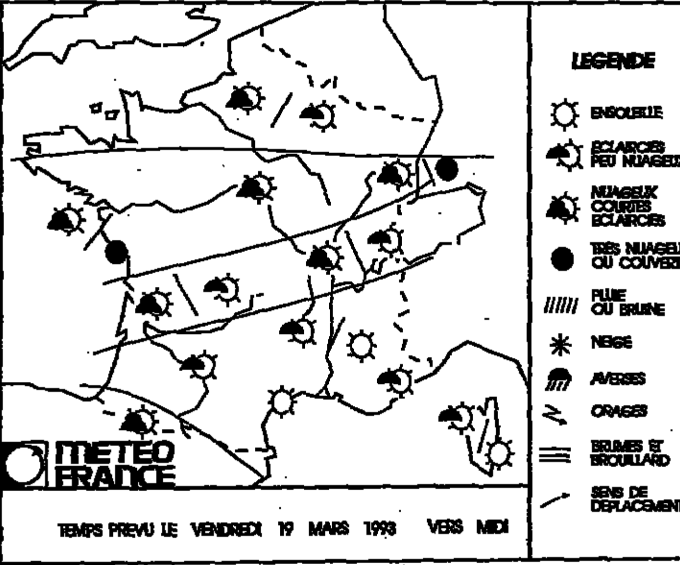


MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 18 MARS 1993 A 0 HEURE TUC



PRÉVISIONS POUR LE 19 MARS 1993



Vendredi : temporairement nuageux ailleurs. – Au nord de la Seine et sur les Côtes d'Armor, le ciel, encore assez nuageux au lever du jour, laissera au fil des heures une place de plus en plus grande au soleil.

Entre la Seine et la Loire, la matinée sera placée sous le signe des nuages avec même quelques gouttes possibles et au contraire sous celui du soleil l'après-midi.

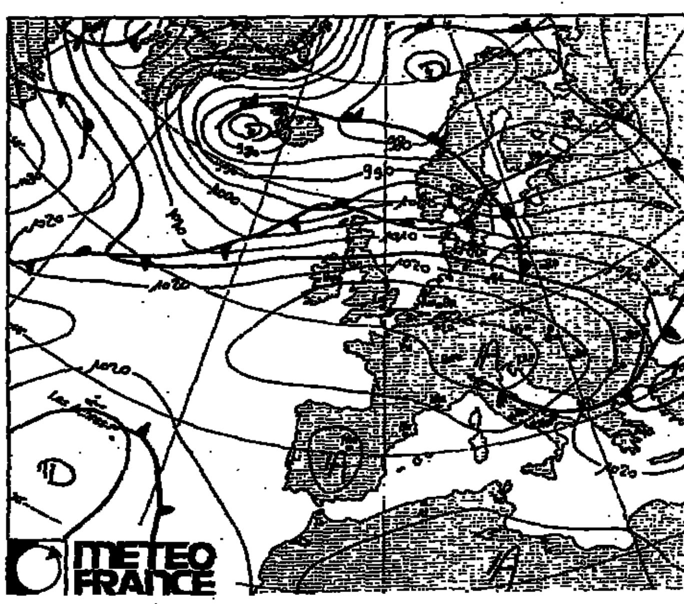
Au sud de la Loire jusqu'à l'Auvergne et le sud du Jura, les nuages seront prédominants, ne laissant que peu de place au soleil.

Ailleurs, c'est-à-dire sur le Sud-Ouest et le Sud-Est, ce sera une journée printanière, chaude et ensoleillée ; quelques restrictions toutefois sur la Côte d'Azur le matin où des nuages bas pourront temporairement rendre le ciel gris, et sur l'Aquitaine et les Pyrénées l'après-midi, où des nuages de chaleur pourront par moments cacher le soleil.

Du côté des températures, la douceur persistera en toutes régions, aves des minima généralement compris entre 5 et 9 degrés, mais 1 à 4 degrés seulement dans le Massif Central, la région Rhône-Alpes et le Sud-Est, et des maxima s'étageant entre 12 et 16 degrés sur une grande moitié nord, et entre 18 et 22 degrés au sud.

Le vent sera partout faible ou modéré, de nord dominant.

PRÉVISIONS POUR LE 20 MARS 1993 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 18-3-93

Valeurs extrêmes relevées entre le 17-3-1993 à 18 heures TUC et le 18-3-1993 à 6 heures TUC

FRANCE

AJACCIO	16	5	N
BIARRITZ	23	8	B
BORDEAUX	22	5	D
BOURGES	18	2	D
BREST	12	9	P
CAEN	14	6	C
CHERBOURG	13	8	B
CLERMONT-FER	20	2	D
DIJON	19	3	B
GRENOBLE	21	4	D
LILLE	14	9	C
LIMOGES	19	7	D
LYON	19	4	D
MARSEILLE	22	8	D
NANCY	16	3	N
NANTES	14	3	B
NICE	15	10	C
PARIS-MONTS	14	8	C
PAU	24	8	D
PERPIGNAN	24	10	D
POINTE-A-PITRE	29	22	D
RENNES	16	4	B
ST-ETIENNE	19	3	D
STRASBOURG	15	3	N
TOULOUSE	21	5	D
TOURS	15	3	D

ÉTRANGER

ALGER	19	5	D
AMSTERDAM	12	8	C
ATHÈNES	16	6	D
BANGKOK	35	26	N
BARCELONE	18	8	D
BELGRADE	13	7	C
BERLIN	10	9	C
BRUXELLES	15	9	C
COPENHAGUE	9	8	C
DAKAR	24	18	D
GENÈVE	16	2	D
ISTANBUL	9	1	D
JÉRUSALEM	16	1	P
LE CAIRE	17	7	D
LISBONNE	22	15	N
LONDRES	17	10	C
LOS ANGELES	19	15	N
LUXEMBOURG	13	7	C
MADRID	21	4	N
MARRAKECH	28	15	C
MEXICO	21	10	D
MILAN	22	2	D
MONTRÉAL	6	-11	D
MOSCOU	6	2	P
NAIROBI	26	–	–
NEW-DELHI	28	16	D
NEW-YORK	7	2	C
PALMA	22	3	B
PÉKIN	8	0	D
RIO-DE-JANEIRO	–	–	–
ROME	16	4	N
HONGKONG	17	13	C
SÉVILLE	27	13	D
SINGAPOUR	31	25	P
STOCKHOLM	10	3	N
SYDNEY	25	21	N
TOKYO	12	4	D
TUNIS	18	8	N
VARSOVIE	8	7	P
VENISE	10	6	B
VIENNE	12	11	C

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES DANIEL SCHNEIDERMANN

Délai

ON supposait ici-même, il y a trois jours, que le général Morillon n'avait pas emmené de cameraman avec lui à Srebrenica. On se trompait. Il s'en trouvait au moins un, dont les premières images, une séquence très courte, nous sont parvenues avec quelques jours de décalage. Juché sur une voiture, le général promettait à la foule – en français : «Nous ne vous abandonnerons pas.» Une cohorte de réfugiés fuyait dans la neige, une mère serrait son bébé. C'est peu, mais, sans doute, on en verra davantage. Il suffit d'attendre.

On retrouva le général au début de «La marche du siècle». Cavada : «Ne quittez pas, général, je vous passe Bernard Kouchner, et aussi M. Mendiluce, envoyé spécial dans l'ex-Yougoslavie du Haut-Commissariat pour les réfugiés.» «Nous sommes prêts à vous rejoindre», lui lança Kouchner, admiratif. En échange, le général, là-bas, au milieu de la neige, de la boue et de la mort, se fendit de quelques gentillesses à destination de Bernard Kouchner.

Faut-il regretter que le général soit avec nous en duplex quasi permanent, au bout de ce poste de radioamateur qui le relie au monde? Qu'il ait ainsi mis le doigt dans la moulinette qui transforme tout, le tragique et le sublime, en vague divertissement indifférencié? Ainsi le feuilleton du convoi à destination de Srebrenica. Passera, passera pas? Réponse demain, peut-être. Président de Médecins sans frontières, Rony Brauman, chez Cavada, manifesta d'honorables réticences face à l'humanitaire-spectacle. «C'est la mort des enfants, qui est indécente», lui répliqua Bernard Kouchner, avec, pour lui, la force brutale de l'évidence. Si l'on n'entendait pas le général Morillon chaque soir, ne l'aurait-on déjà oublié? N'aurait-il pas été enseveli sous le flot quotidien, le terrorisme en Algérie, la dernière gaffe de Rocard? La mère dans la neige, avec son bébé, n'aurait-elle pas été chassée par cette autre mère, femme de marin, défilant dans les rues d'une ville française? Deux jours de suite d'attention, c'est tant demander!

Encore faut-il savoir que la moulinette transforme tout en pitance pour «Le bébête Show» et sa dérision mécanique. On rira demain de la Bosnie, comme on rit de l'affaire du sang contaminé. Car on en rit. Quelques minutes avant que le général Morillon ne dialogue avec Bernard Kouchner, les comiques de TF 1 montraient Laurent Fabius, seringue en main, menaçant de «transfusion» une assistance effrayée. Il suffit de laisser passer le délai. De décence, si l'on ose dire.

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : *▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.*

Jeudi 18 mars

TF 1

20.45 Série : Navarro. Le Voisin du dessus, de Patrick Jamain.
22.15 Magazine : Le Grand Jury d'honneur. Invités : Antoine Waechter, René Monory, Brice Lalonde, Nicolas Sarkozy, Charles Millon, Marie-France Stirbois, Martine Aubry, Gisèle Moreau, Dominique Strauss-Khan.
0.10 Série : Les Enquêtes de Remington Steele.

FRANCE 2

20.00 Journal, *Campagne électorale.* RPR (1 min.) ; UDF (1 min.) ; PS (2 min.).
20.40 *Journal des courses et Météo.*
20.50 ▶ Magazine : Envoyé spécial. *La France vue par ses humoristes*, de Sylvie Millet, Thierry Hay et Daniel Levy ; *La France vue par ses immigrés*, de Philippe Balland et Olivier Galy Nadal ; *La France vue par un chômeur*, d'Anne Gintzburger et Vincent Maillard.
22.40 Variétés : Taratata.
23.55 Campagne électorale. PS (2 min.) ; CNI (1 min.) ; Verts (1 min.). **Journal et Météo.**
0.25 Magazine : Le Cercle de minuit. Présenté par Michel Field. L'exposition Titien *au Grand Palais.*

FRANCE 3

18.15 Campagne électorale. PS (2 min.) ; CNI (1 min.) ; Verts (1 min.).
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *Charles*, de Jean-Michel Béquié.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Jeu : Hugodélire (et à 20.40).
20.15 Divertissement : La Classe.

20.45 Cinéma : La Discrète. ■■ Film français de Christian Vincent (1990).
22.25 Journal et Météo.
22.50 *Campagne électorale.* PS (4 min.) ; Solidarité, écologie, gauche alternative (4 mn 30) ; Verts (4 mn 30) ; PC (5 mn 30).
23.15 Cinéma : L'Ami retrouvé. ■■ Film américain de Jerry Schatzberg (1988).

CANAL PLUS

19.30 Sport : Football. PSG-Real de Madrid. *Match retour de la Coupe d'Europe, en direct.* A 20.00, coup d'envoi du match.
22.00 *Série : Le Juge de la nuit.*
22.45 Flash d'informations.
22.50 Cinéma : Kickboxer 2, le successeur. □ Film américain d'Albert Pyun (1990).
0.20 Le Journal du hard. Présenté par Philippe Vandel.

ARTE

19.00 *Magazine : Rencontre* (et à 0.20). *Nicolas Hayeck, Hugo Loetscher.*
19.30 ▶ *Documentaire* : Femmes d'Alger. De Kamal Dehane.
20.30 8 1/2 *Journal.*
20.40 Feuilleton : Die Zweite Heimat. *D'Edgar Reitz. 5. Le Jeu de la liberté.*
22.45 Courts métrages : Premières vues. *Thème : Injustice et arbitraire.* Melinda, Lucas et Charlotte ; Au nom du pape ; Des femmes et des préservatifs ; Loin de toi ; Une autre vie ; Ania et Arthur ; A qui la faute ? ; Las Hurdes. *De jeunes réalisateurs sortis de la FEMIS, de l'IDHEC, de l'Ecole de Lodz, de l'école Louis-Lumière, des Ateliers Varan ou formés sur le tas déclinent des problèmes de société.*

M 6

20.45 Cinéma : Je vais craquer ! ■ *Film français de François Leterrier (1980).*
22.25 Téléfilm : Enterré vivant. *De Franck Darabon.*
0.00 Informations : Six minutes première heure.
0.15 Magazine : Culture rock. La saga des monstres du hard rock.
0.45 *Magazine : Fréquenstar.*

FRANCE-CULTURE

20.30 Dramatique. *Piranèse ou le Démon*, de Gehrard Kopf, adaptation de Dominique *Petit.*
21.30 Profils perdus. Denis de Rougemont (1).
22.40 Les Nuits magnétiques. Les infirmières (3).
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 *Musique* : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 6 mars salle Olivier-Messiaen) : Partita pour violon et orchestre, *Interlude, Chain II, de Lutoslawski ; Le Chant* du rossignol, de Stravinsky, par l'Orchestre national de France, dir. Michel Tabachnik.
23.09 Feuilleton : Maldoror.
23.19 Ainsi la nuit. Sonate pour violon et piano en la majeur op. 47, de Beethoven ; Trio pour piano, violon et violoncelle nº 2 en ut min.eur op. 66, de Mendelssohn.
0.33 L'Heure bleue. Jazz s'il vous plaît, par André Clergeat.

Vendredi 19 mars

TF 1

15.25 *Série : Hawaii, police d'Etat.*
16.25 Club Dorothée.
17.20 *Série : Le Miel et les Abeilles.*
17.50 Série : Hélène et les garçons.
18.20 Jeu : Une famille en or.
18.55 Magazine : Coucou, c'est nous ! Invitée : Claire Nebout.
19.50 Divertissement : Le Bébête Show (et à 0.45).
20.00 Journal, Météo, Trafic infos et Infos neige.
20.45 Magazine : Les Marches de la gloire. *Le fil de la vie ; Le couloir infernal ;* Un pour tous, tous pour un ; Elephant Circus ; Incendie aux Indes ; Hélicoptère.
22.25 Magazine : Ushuaïa. Cinq femmes dans les lumières d'Ushuaïa. A l'assaut des records ; La Fiancée de la mer ; La Femme aux serpents.
23.25 Divertissement : Sexy Dingo.
23.55 Série : Les Enquêtes de Remington Steele.
0.50 Journal et Météo.

FRANCE 2

15.30 Variétés : La Chance aux chansons.
16.20 *Jeu : Des chiffres et des lettres.*
16.50 Feuilleton : Beaumanoir.
17.15 *Magazine : Giga.*
19.15 Jeu : Que le meilleur gagne plus.
20.00 *Journal, Campagne électorale.* PS (1 min) ; RPR (1 min) ; UDF (1 min) ; PC (1 min) ; autres partis (30 secondes chacun).
20.50 Journal des courses et Météo.
20.55 Série : Nestor Burma. Un croque-mort nommé Nestor, de Maurice Frydland, d'après l'œuvre de Léo Malet.
22.30 Magazine : Bouillon de culture. Invités : Jean Raspail, *(Sept cavaliers quittèrent la ville au crépuscule par la porte de l'Ouest qui n'était plus gardée)* ; Jacques Dorfmann, réalisateur du film *Agaguk* ; Bernard Saladin d'Anglure, ethnologue, spécialiste des Inuits ; Michèle Sacquin, commissaire de l'expositon *le Printemps des génies, à la Bibliothèque nationale* ; Sophie Avon *(les Hauts-Fonds)* ; Béatrice Cazelles, directrice du centre Jeunes Vocations ; Emmanuelle Bernard, treize ans, violoniste ; Michaela Resetova, douze ans, pianiste.
23.55 Journal et Météo.
0.20 Cinéma : Le jour se lève. ■■■ Film français de Marcel Carné (1939).

FRANCE 3

15.35 Série : La croisière s'amuse.
16.25 Magazine : Zapper n'est pas jouer. Invité : Francis Lalanne.
18.05 Campagne électorale.
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français*, tome 43, ouvrage collectif sous la direction de Jean Maitron.
19.00 Le 19-20 de l'information. *De 19.09 à 19.31, le journal de la région.*
20.05 Jeu : Hugodélire (et à 20.40).
20.15 Divertissement : La Classe.
20.45 ▶ Magazine : Thalassa. Le Combat des bateaux-serpents, de Frédéric Soltan et Dominique Rabotteau.
21.50 Magazine : Faut pas rêver. Invité : Bernard Clavel. Russie : le métro rouge ; France : la truffe, un don du diable ? ; *Côte-d'Ivoire : Samoxa, griot chasseur.*
22.50 Journal et Météo.
23.15 *Magazine : Le Divan.* *Bruno Masure.*
23.35 Série : Les Incorruptibles.
0.25 *Court métrage* : Libre court.

CANAL PLUS

15.20 Documentaire : Les Splendeurs de la mer de Cortez. De Howard Hall.
16.15 Cinéma : Personne n'est parfaite. □ *Film américain de Robert Kaylor (1990).*
18.00 Canaille peluche.

En clair jusqu'à 20.35

18.30 Le Top.
19.20 Flash d'informations.
19.30 Magazine : Nulle part ailleurs. *Invité : Jean-Yves Lafesse.*
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 *Téléfilm* : Cauchemar. De John Pasquin
22.05 Divertissement : Ce soir avec les Nouveaux.
22.53 Flash d'informations.
23.00 Cinéma : Danse avec les loups. ■■■ Film américain de Kevin Costner (1990).

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 Téléfilm : L'Orchestre. De Blawut Jacek (rediff.).
18.15 Musique : Montreux Jazz Festival (rediff.).
19.00 Magazine : Rencontre. Heinke Sudhofs/Johannes Gross.
19.30 Documentaire : Palettes. D'Alain Jaubert. Paolo Véronèse.
20.00 Documentaire : Prisons à l'américaine. De François Reinchenbach.
20.25 Cinéma d'animation : Les Baigneuses. De Michel Druart.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Magazine : Transit.
22.10 Magazine : Macadam. Rap, graph et dub style, de Francis Guibert.
23.05 Documentaire : L'Ecrivain, le peintre et le funambule. De Claude Mounéras.
23.55 Musique : Montreux Jazz Festival (26 min).

M 6

14.15 Magazine : Destination musique.
17.00 *Variétés : Multitop.*
17.30 Série : L'Etalon noir.
18.00 Série : Booker.
19.00 Série : *Les Rues de San-Francisco.*
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 *Magazine : Mode 6.*
20.05 Série : Cosby Show.
20.35 *Magazine : Capital.*
20.45 Téléfilm : Affaire personnelle. De David Robertson.
22.30 Série : Mission impossible, vingt ans après.
23.25 Magazine : Les Enquêtes de Capital.
23.50 Magazine : Emotions.

FRANCE-CULTURE

20.30 Radio archives. *Henri Mondor, la plume et le bistouri.*
21.28 Poésie sur parole.
21.32 *Musique : Black and Blue.* Ella Fitzgerald, une vie. Avec Franck Tenot.
22.40 *Les Nuits magnétiques.*
0.05 Du jour au lendemain. Dans la bibliothèque de... Edwy Plenel.
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct de la salle Olivier-Messiaen) : Magnificat primi toni BWV 203, de Buxtehude ; Meine Seele erhebet den Hern, Choral Schubler BWV 648, Fuga sopra il Magnificat BWV 733, *de Bach ; Suite pour* orgue nº 2 op. 53, de Vierne ; Fantaisie-improvisation sur Ave Maris Stella, Choral-improvisation sur Victimae Paschalis, de Tournemire, par Aude Heurtematte, orgue.
23.09 Feuilleton : Maldoror.
23.19 Jazz club. Par Claude Carrière et Jean Delmas. En direct de la Villa à Paris : la chanteuse Renée Manninng avec Georges Arvanitas, piano, Alby Cullaz, contrebasse, George Brown, batterie.
1.05 *Papillons de nuit.*

Le Monde

La fin de la campagne du Front national

M. Le Pen maintiendra ses candidats au second tour «partout où ce sera possible»

C'est dans une atmosphère plutôt intime, pour un homme qui raffole des rassemblements monstres et survoltés, que M. Jean-Marie Le Pen a achevé, mercredi 17 mars, au gymnase Pierre-de-Coubertin à Paris, sa discrète campagne des élections législatives. A part une impressionnante série de conférences de presse – plusieurs par jour – tenues dans les aéroports de l'Hexagone où son avion faisait escale et sa campagne personnelle à Nice, M. Le Pen ne se sera produit qu'une douzaine de fois en public au cours des derniers mois.

Pour son ultime prestation, le président du Front national a attiré, comme il l'avait fait à Lyon, quelques jours plus tôt, environ quatre mille fidèles dont certains, en quittant prématurément les lieux, phénomène rarissime, ont marqué une forme de lassitude face à un discours invariable qui, mois après mois, fait appel aux mêmes formules et aux mêmes anathèmes visant la presse, accusée de comploter contre lui, et les immigrés, source principale, selon M. Le Pen, du chômage, soupçonnés de comploter contre la France.

«Nous sommes à la fin du parcours mais nous avons une belle pointe de vitesse. Nous sortons du dernier virage. Nous allons gagner», a affirmé le chef de file de l'extrême droite qui s'est abstenu, contrairement à ce qu'il fit imprudemment avant les consultations de mars 1992, de fixer un objectif précis.

Sinon celui de faire mieux que la fois précédente, soit 9,65 % des suffrages aux législatives de 1988, comme en 1986. Dans un nouvel entretien publié dans *le Figaro* du jeudi 18 mars, il récuse, par avance, toute comparaison avec les résultats obtenus par son parti aux élections régionales qui lui avaient procuré 13,9 % des voix.

Sursaut salvateur

Fondant plus d'espoir sur le nombre de voix que sur le nombre de sièges qui reviendront au Front national – nouvelle mouture de l'opposition maurassienne entre le pays réel et le pays légal –, M. Le Pen invite ses partisans, comme il le fait à chaque élection, à porter leur regard sur la consultation suivante. Sans doute pour faire oublier plus vite que son parti apparaîtra, dans celle-ci, comme une force d'appoint à laquelle aucune des coalitions en lice ne veut s'associer.

Pour la forme, M Le Pen rassure donc ses militants en affirmant que «la bataille ne s'arrêtera pas le 21 mars». *«Elle ne s'arrêtera pas le 28 mars*, enchaîne-t-il. *Elle s'arrêtera par la mise en place d'une politique nationale seule capable de sauver la France»*, c'est-à-dire quand lui-même entrera à l'Elysée. A défaut de cette issue, l'oracle est le suivant : *«Avant la fin de ce siècle, ou nous* [La France] *aurons réalisé le sursaut salvateur, ou nous serons emportés dans un cataclysme dont les lignes directrices sont déjà en place.»*

En attendant cette improbable surprise «divine», le Front national ne peut guère que développer une stratégie de nuisance à l'égard de la droite parlementaire. En répétant que, *«partout où ce sera possible»*, ses candidats se maintiendront au second tour (une centaine de cas sont espérés), M. Le Pen indique qu'il fera tout pour mettre des bâtons dans les roues de l'UPF baptisée par lui *«l'Union pour la frime»*.

La «cuisine» électorale de ceux qui prétendent avoir, selon leur slogan, *«la tête haute et les mains propres»* révèle une certaine angoisse face au score des écologistes. La troisième place, il est vrai, se joue entre ces deux forces.

OLIVIER BIFFAUD

Selon «l'Evénement du jeudi»

Urba aurait possédé un compte secret dans une banque monégasque

Sous le titre : «Monaco : une nouvelle piste de l'argent noir de la politique», *l'Evénement du jeudi*, daté du 18 au 24 mars, assure que le bureau d'études Urba, chargé du financement du Parti socialiste, disposait dans les années 80, à Monaco, d'un compte secret utilisé pour des opérations financières concernant des marchés passés à l'étranger, notamment en Italie.

L'affaire Urba, écrit l'hebdomadaire, *«s'apprête à ressurgir (...) sur les terres de la principauté de Monaco. Et plus précisément dans les décombres de la Banque industrielle de Monaco (BIM), fermée après sa banqueroute, survenue fin 1989.»* Selon *l'Evénement du jeudi*, pour faire circuler les pots-de-vin, *«une société civile particulière (SCP, forme juridique des sociétés-écrans monégasques) a été ouverte à la BIM au nom de la trop fameuse Urba, en 1983»*.

D'importants mouvements de fonds (60 à 70 millions de francs par an) auraient été enregistrés sur ce compte secret entre 1983 et 1988. *«Le compte de la SCP Urba encaissait des chèques de 2 à 3 millions de francs provenant de sociétés de promotion immobilière et des BTP. Les noms cités : Cogedim, Lucia, Financia, Jean Lefebvre, Spie-Trindel, Dumez-Lyonnaise des eaux»*, précise l'article avant d'ajouter : *«Utilisée par des fraudeurs fiscaux français, la BIM a également reçu la visite d'hommes politiques de tous bords venant déposer leur argent noir. Pour cette raison, l'affaire de la BIM constitue une vraie bombe à retardement.»*

«La SCP Urba, poursuit *l'Evénement du jeudi*, *pouvait encaisser des chèques qui échappaient ainsi à la comptabilité d'Urba Paris. On peut émettre l'hypothèse que ces paiements venaient rémunérer des marchés (en particulier dans le domaine du bâtiment) conclus à l'étranger de la même manière que ceux conclus en France sous les auspices d'Urba.»*

Selon l'hebdomadaire, c'est un employé d'Urbatechnic qui aurait disposé de la procuration sur le compte d'Urba à la BIM. *L'Evénement du jeudi*, précise par ailleurs que le fondé de pouvoir Jean Ferry, numéro trois de la BIM, avait été retrouvé *«suicidé»* dans la garrigue le 20 février 1990. Avec, près de son corps, des dossiers concernant des sociétés-écrans ouvertes à la Banque industrielle de Monaco.

R.-P. P.

□ **Remise en liberté dans l'affaire de la SEERI Méditerranée.** – Inculpé le 7 décembre 1992 dans le cadre de l'affaire de la SEERI Méditerranée de Cannes pour escroquerie et faux et usage de faux, M. Jacques Magrey, gérant de l'agence Claude Muller Immobilier, a été remis en liberté sous caution mercredi 17 mars par le juge d'instruction de Grasse chargé du dossier, M. Jean-Pierre Murciano. Inculpé des mêmes chefs, le PDG et administrateur de la SEERI-Méditerranée, M. Claude Muller, avait été remis en liberté jeudi 11 mars. Tous deux sont soupçonnés d'avoir surfacturé de 13 millions de francs la construction d'une propriété cannoise destinée au chef de gouvernement de l'émirat du Qatar *(le Monde* du 11 décembre 1992).

M. Balladur juge inévitable la hausse de certains impôts

«Nous n'éviterons pas la hausse d'un certain nombre d'impôts indirects», a déclaré M. Edouard Balladur lors d'un débat organisé par l'agence de publicité Eurocom Pôles. L'ancien ministre de l'économie et des finances a ajouté que ces hausses ne seraient peut-être même pas suffisantes. Selon lui, compte tenu du déficit cumulé des régimes sociaux (100 milliards fin 1993), des *«mesures urgentes seront nécessaires»*.

Pour renflouer la Sécurité sociale

Les crédits de la politique de la ville sont amputés

Les crédits de la politique de la ville pour 1993 annoncés par M. Tapie le 4 février (*le Monde* du 9 février) viennent d'être discrètement amputés pour cause de renflouement du budget de la Sécurité sociale. D'un montant supérieur à 1 milliard de francs, l'enveloppe destinée au développement social des quartiers «sensibles», à la prévention de la délinquance, à la sécurité, aux subventions aux associations devait présenter une hausse de 8 % sur 1992, et être distribuée plus vite que les années précédentes, dès la fin février, avait promis M. Tapie. Mais le jour même où le ministre de la ville annonçait ce budget avantageux, le *Journal officiel* publiait un décret d'avance du premier ministre transférant 5 milliards de francs du budget de l'Etat (notamment du ministère de la défense) vers la Sécurité sociale, tandis que 15 autres milliards de francs étaient gelés.

C'est ainsi que les crédits de la politique de la ville, pourraient souffrir d'une coupe claire équivalant à 15 % des crédits de fonctionnement et 10 % des crédits d'investissement. La décision, présentée comme un *«simple gel»* de crédits, va cependant retarder certaines opérations et risque d'être perçue comme un encouragement pour la future majorité à renoncer à une partie de la politique de réhabilitation sociale, économique et urbanistique des quartiers difficiles, que le gouvernement a toujours présentée comme prioritaire. A moins que l'absence depuis quelques mois d'incidents majeurs, pourtant toujours possibles dans les cités, n'ait incité à ce renoncement.

Ph. Be.

□ **Les tests de dépistage du sida : deux techniciennes du laboratoire d'Artois licenciées.** – Les responsables du laboratoire d'analyses médicales d'Artois à Paris, mis en cause pour son mode d'utilisation de tests de détection du sida, viennent de procéder au licenciement de deux techniciennes, Jocelyne Besnard et Josiane Baudet, responsables de la découverte de ce *«procédé scandaleux»*, a annoncé, mercredi 17 mars, la fédération FO de la pharmacie. Celle-ci entend porter l'affaire *«rapidement devant les tribunaux compétents»*.

□ **M. Christian Decharrière, nommé préfet délégué pour la sécurité en Lorraine.** – Le conseil des ministres du mercredi 17 mars a nommé M. Christian Decharrière préfet délégué pour la sécurité et la défense auprès du préfet de la zone de défense est, préfet de la région Lorraine, préfet de la Moselle.

[Né le 29 décembre 1949 à Champagnole (Jura), M. Christian Decharrière est titulaire d'une maîtrise en droit et ancien élève de l'ENA. Administrateur civil au ministère de l'intérieur (1980), il est successivement directeur du cabinet des préfets de l'Aube (1980) et de la Corse-du-Sud (1981) avant d'être secrétaire général de la préfecture de l'Ardèche (1983). En fonction à l'administration centrale de 1985 à 1988, il est notamment directeur du cabinet de M. Jacques Perrillat, directeur général de l'administration de 1986 à 1988. Il occupera ensuite la même fonction auprès du préfet des Alpes-Maritimes, avant de devenir secrétaire général de la préfecture du Puy-de-Dôme (1990). Depuis le 8 octobre 1992, M. Decharrière était chargé d'une mission de service public relevant du gouvernement.]

La Bundesbank baisse son taux d'escompte à 7,5 %

Prenant une nouvelle fois les observateurs un peu à contre-pied, la Banque centrale allemande a annoncé jeudi 18 mars une baisse de son taux d'escompte à 7,5 %, contre 8 %. *«Avec cette décision, nous poursuivons notre politique de baisse progressive des taux d'intérêt»*, explique dans un communiqué la Bundesbank. La dernière baisse des taux allemands remonte au 4 février : le lombard avait alors été réduit d'un demi-point à 9 %, et l'escompte d'un quart de point à 8 %.

La décision de la banque centrale allemande est directement liée à l'annonce, toujours jeudi 18 mars, d'une réduction de 0,1 % de la masse monétaire (M3) allemande. La confirmation de la diminution de la masse monétaire – elle avait déjà baissé de 2,4 % en janvier – éloigne les risques inflationnistes.

L'annonce de la baisse des taux allemands a provoqué une hausse immédiate des bourses de Francfort et de Paris, vite enrayée pourtant par des prises de bénéfice. L'indice CAC 40, qui gagnait à Paris autour de 1 %, a grimpé jusqu'à 1,5 % avant de redescendre autour de 0,65 % de hausse. *«La Bundesbank poursuit sa politique des petits pas, ce n'est pas suffisant pour débarrasser les marchés de leur attentisme»*, a déclaré M. Ulrich Hombrecher, économiste de la banque WestLB à Düsseldorf.

Du côté des changes, la réaction était mitigée. Le mark restait au-dessus de la barre des 3,40 francs.

SOMMAIRE

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Ce numéro comporte un cahier «Le Monde des livres» folioté 25 à 32 et un supplément «Regards sur la législature folioté de I à VIII encarté entre les pages 24 et 25

Le numéro du «Monde» daté 18 mars 1993 a été tiré à 469 161 exemplaires.

Demain dans «le Monde»

«Sans Visa» : L'île de Pâques dans l'œil de Hollywood

Une nouvelle vague de «colonisation» s'est abattue sur la population de l'île de Pâques, moins rude que celles qui l'ont précédée : les caméras et les hommes de Kevin Costner viennent y tourner un film sur l'histoire – et la légende – d'une civilisation perdue.

POINT/Le prix unique du livre

Décriée par les uns, largement plébiscitée par les autres, la loi du 10 août 1981 sur le prix unique du livre est souvent considérée comme l'outil qui a permis de limiter la crise de la librairie et de l'édition.



Le Monde

Fissures

par Bruno Frappat

UNE *nouvelle majorité s'apprête à prendre en main les affaires de la France. Elle aura, pour inspirer son action*, à tenir compte des leçons du passé *récent et des trois « séquences »* vécues par le pays depuis la pre*mière élection de M.* Mitterrand : 1981-1986, premier « quinquennat » socialiste, de l'euphorie à la rigueur ; 1986-1988, première cohabitation, conflictuelle ; 1988-1993, second « quinquennat », de l'« ouverture » vite refermée au désaveu. A la veille des élections des 21 et 28 mars, la rédaction du « Monde » a voulu esquisser un bilan de l'action de l'exécutif et de l'activité du législa*teur : échecs, réussites, essais non* transformés.

Durant ces cinq années, toutes les certitudes ont vacillé, les inquiétudes ont succédé aux espérances, pour l'Europe, et *la société française a* continué à se morceler, l'insécurité de l'*emploi devenant une obsession* qui n'épargne aucune famille, aucune région, *aucune branche de l'activité* économique.

En 1988, le système communiste *ne s'était pas encore effondré.* Il était craquelé, vermoulu, traversé de *contradictions et d'aspirations au* renouveau, mais il existait encore comme *fond de décor* à l'est de l'Europe démocratique, une sorte de contre-valeur stable. L'Allemagne n'était pas réunifiée et nul ne prévoyait que le mur de Berlin vivait ses derniers moments. Quand l'Est eut achevé de soulever la chape des héritiers du *stalinisme, passé l'euphorie*, la France comprit que les temps nouveaux *seraient incertains, et même* que la guerre, en Europe, redevenait un scénario possible.

En 1988, l'économie mondiale était grosse des crises à venir, mais *nul ne ressentait, de manière aussi* palpable qu'aujourd'hui, l'ampleur d'*un drame contraignant* des centaines de milliers de personnes à sur*vivre dans cette forme de charité* moderne qu'est le « traitement social du chômage ». Il y a cinq ans, le chômeur supplémentaire, c'était forcément l'autre. En 1993, le prochain chômeur, ce peut être chacun.

Les nuées du doute

La collectivité a été ballottée entre les promesses d'éclaircies et les *nuées du doute, rêvant une Europe* immense, agrandie de démocraties poussant comme des fleurs au printemps puis découvrant que, sous le couvercle du communisme, germaient les haines communautaires, les revanches « identitaires » et le glas sinistre des canons de Sarajevo.

Effritement des idéologies et des *projets globaux, balkanisation des* nations resurgies, lutte des classes muée en *compétition des corporations*, rebond de l'égoïsme américain, dépression des campagnes où l'homme se fait rare et stress des villes mal bâties où certaines banlieues sont des additions de solitudes, de pauvretés et, parfois, de peurs. Si l'on ajoute à ce sombre tableau la hantise du sida, les emballements du système médiatique, la révélation des « affaires » où certains politiques *ont perdu* leur âme, on ne saurait dire que la France de 1993 se *porte nettement mieux que* celle de 1988.

Les socialistes laisseront à leurs héritiers des réformes sociales, comme le RMI, qui ne sauraient être annulées, mais aussi les effets d'une politique économique rigoureuse que l'on n'attendait pas d'eux. Ils laisseront une politique culturelle qui ne fut pas seulement flamboyante. Ils auront, les premiers, fait la preuve que l'*information* audiovisuelle pouvait s'abstraire – avec quelle liberté *d'impertinence !* – de la discipline du pouvoir. Ils auront tenté de mettre *sur pied une politique de la ville* dont aucun pouvoir précédent n'avait repéré l'urgence.

De cette période restera aussi la reconnaissance de l'arme humanitaire, sans que le débat soit clos sur ses ambiguïtés.

Faut-il accuser les *socialistes* d'être coupables des maux que l'on constate et qui laissent une France sans ressort dans un univers bouleversé ? Le procès s'impose aux yeux de l'opposant, mais, à voir la manière dont la droite s'apprête à reprendre les rênes du pouvoir – avec cet étrange *mélange* de trac et *de contentement – on comprend* que les clés du futur échappent largement au politique, dont la *marge* de manœuvre est étroite. L'heure n'est plus au « changement de société », mais à la réparation de la société.

1988 / 1993 REGARDS SUR LA LEGISLATURE

Après les promesses de l'« ouverture », traduction politique de sa conversion aux vertus d'un capitalisme tempéré par le RMI, la gauche s'est enlisée. A la prospérité des premières années a succédé le marasme, au « déficit social » s'est ajouté un discrédit moral



DESSIN DE SELÇUK

La vie en gris

par Jean-Marie Colombani

« *EN France, cinq semaines de vacances sont un minimum ; vous pouvez vous retirer à soixante ans ; les soins médicaux sont proches de la gratuité ; les chômeurs sont indemnisés ; l'université ne coûte que 285 dollars par an ; et simplement pour avoir un enfant, l'Etat vous envoie un chèque mensuel, etc.* » Cette liste, très partielle, est extraite de la dernière livraison de l'hebdomadaire américain *Newsweek* qui, sous le titre « La vie en rose », présente à ses lecteurs un panorama du pays en expliquant que les Français vivent *« mieux que la plupart »* des autres citoyens occidentaux et demande : *« Mais alors, pourquoi tous les sondages annoncent-ils une retentissante défaite législative pour les socialistes ? »*

Bonne question, en effet, lorsque l'on sait à quel point les Français eux-mêmes voient – collectivement – la vie en gris. Que l'on sache, pourtant, la France à direction socialiste a continué d'avancer, tout en préservant un haut niveau de protection sociale. Le pays n'est pas, comme la Grande-Bretagne après onze ans de thatchérisme, en voie de « tiers-mondisation », au dire d'un expert du FMI. Son unité ni son « rang » ne sont en question. Son niveau de chômage, en lui-même évidemment insupportable, se situe néanmoins dans la moyenne des pays comparables.

Avec le recul, cette période a d'ailleurs toute chance d'apparaître comme un vigoureux moment de restructuration du capitalisme français, de remise en ordre d'un appareil productif qui en avait bien besoin, sans que l'essentiel de ce que l'on appelle « les acquis sociaux » ait été entamé. Un tel bilan ne permet donc pas d'expliquer le rejet dont les socialistes font l'objet dans l'opinion. *Tout au plus* peut-on appeler l'histoire récente à la rescousse : 1955, c'est la meilleure année de la IVe République ; elle est suivie en 1956 par la contestation poujadiste, dont on a d'ailleurs oublié la violence xénophobe ; 1967, c'est l'année où Georges Pompidou vante les gains de pouvoir d'achat *et le formidable effort* d'équipement scolaire accompli par son gouvernement ; mais la meilleure année du gaullisme sera suivie par l'explosion de mai 1968 ; 1988-1990 : les deux premières années du gouvernement Rocard resteront comme les années les plus prospères du pays depuis le premier choc pétrolier en 1973 ; elles sont suivies, à partir de 1991, *par la drôle de crise dans laquelle nous* sommes installés. Le paradoxe n'est donc pas nouveau d'une perception désastreuse qu'accompagne une situation objective qui ne l'est pas.

Les années de l'argent facile

La conjoncture économique elle-même n'offre qu'une explication immédiate : bien que la crise économique n'ait été que très atténuée (le taux de croissance a toujours été positif, et le pouvoir d'achat n'a cessé d'augmenter), le pays vit depuis plusieurs années dans l'idée de celle-ci, et donne *d'évidents signes* de lassitude à l'égard des politiques de rigueur qui lui sont appliquées depuis *1976* (avec deux parenthèses en 1981-1982 ainsi qu'en 1987-1990) ; c'est à ce moment précis qu'une récession se présente, dans un pays qui n'y est pas préparé et qui ne veut pas entendre parler de nouveaux efforts ; cette situation est d'autant plus de nature à inquiéter l'opinion, et à l'inciter à se retourner contre les gouvernants, que la croissance elle-même ne crée pas *suffisamment d'emplois. Mais la pente descendante était*, pour les socialistes, bien antérieure à l'apparition de ce début de récession, comme à la perception d'un nouvel accroissement du chômage que plus personne ne sait comment endiguer.

La raison du reflux est donc plus profonde. Même si ces années socialistes ont toutes chances d'apparaître, avec le recul, comme des années tranquilles, prospères, *« pépères »* comme l'a dit un jour Jack Lang, elles resteront aussi – et sont aujourd'hui principalement perçues –comme celles de l'argent facile, celles qui ont vu s'aggraver la coupure entre « la France qui gagne » et celle qui décroche, entre un pays qui entreprend et un pays qui se cramponne ; *un pays qui relève les défis économiques* et technologiques et un autre qu'effraient et que *broient les mutations* en cours ; un pays qui échange et un pays qui rejette l'étranger ; un pays qui aspire à de nouvelles frontières et un autre qui voudrait vivre à l'abri d'un Hexagone sans histoire.

Bref, si la prospérité de la France est *réelle, celle-ci est plus inégalement répartie* (comme est inégal le traitement réservé aux *revenus du capital* et aux revenus du travail, au bénéfice des premiers) ; les « fondamentaux » de l'économie sont au rendez-vous, mais le lien social se défait.

Les « inclus », les « exclus » et les « reclus »

Alors que le débat politique porte encore sur le point de savoir si la France peut accepter, ou non, de devenir une société « duale », Lionel Stoléru distingue déjà plus sûrement une France des « inclus » (ceux qui sont adaptés aux normes, aux exigences de la compétition internationale), une France des « exclus », qui s'est gonflée de la *cohorte des chômeurs « en fin de droits »*, et une France des *« reclus ». Cette dernière* catégorie regroupe le plus grand nombre, ceux dont la situation n'est ni franchemnt meilleure, ni plus mauvaise, mais qui non seulement sont bloqués dans l'échelle sociale, *mais peuvent craindre de rejoindre* les « exclus », via le chômage.

Cette absence d'espoir social pour les catégories moyennes est certainement le handicap le plus lourd de la gauche. Celle-ci a cru qu'il lui suffisait, pour continuer d'être la gauche, de taxer les plus *riches (par l'ISF) et de protéger les plus* pauvres (par le RMI), quand il lui aurait fallu s'adresser prioritairement aux classes moyennes suburbaines, celles qui vivent en banlieue (c'est-à-dire là où se concentrent toutes les difficultés de la vie moderne), le plus souvent parce qu'elles ont été chassées du centre des cités.

En outre la gauche s'est trouvée face à une contradiction majeure, qui la dépasse mais qui n'en est pas moins déstabilisatrice. A ce stade de son histoire, la France se doit d'intégrer d'autres « communautés », différentes par la religion, les mœurs, *la couleur de la peau, etc. Qui dit intégration* dit nation : pour intégrer, il faut que le *ciment national* tienne, *que la citoyenneté* soit forte.

Or c'est à ce moment précis que la nation elle-même s'évade vers d'autres horizons, qu'elle semble vouloir se fondre dans un *ensemble aux contours* encore flous, ceux de l'Union européenne nais*sante. Cette contradiction alimente* une crise d'identité qu'il faudra bien surmonter. En prenant garde de ne renoncer ni à l'obligation de l'intégration, à l'intérieur, ni à l'exigence de la construction communautaire, à l'extérieur. L'une et l'autre sont en effet deux conditions essentielles nécessaires à la *poursuite du progrès*.

L'ancrage européen du pays, consacré par la ratification du traité de Maastricht, et l'émergence du « devoir d'assistance » humanitaire ont dominé l'action diplomatique

Roland Dumas ou la démonstration par l'Europe

par Claire Tréan

IL y a peu de temps encore, lorsqu'on demandait à un proche du pouvoir une évaluation de *la politique étrangère de* François Mitterrand, il répondait par l'Europe. *L'entreprise* communautaire, axe fondamental de cette politique, qui avait culminé à Maastricht en décembre 1991 par la signature du traité sur l'Union européenne, *non seulement* valait pour elle-même – en tant qu'exemple *unique* et *particulièrement* «civilisé» d'organisation interétatique, – mais elle devenait aussi le prisme à travers lequel il fallait désormais évaluer l'influence de la France *sur la scène internationale* : elle allait servir de relais amplificateur à un pays dont *le poids relatif* dans le monde, économique et stratégique notamment, avait objectivement diminué.

Même en direction des pays de plus grande proximité historique comme ceux du Maghreb, l'Europe allait relayer ce que la France *n'avait plus les moyens d'assumer* seule et lui permettre de sortir d'un face-à-face trop souvent névrotique avec les anciens colonisés. La démonstration par l'Europe, pour n'avoir pas perdu de sa validité, passe aujourd'hui moins bien. Au moment où s'achève *la législature*, la Communauté, en effet, est en panne, et le prisme fournit du coup une image assez dépréciée de l'action extérieure de la France : que *devient le grand œuvre de ces der*nières années alors que la guerre fait rage au cœur même de l'Europe, que le traité de Maastricht est désavoué par une large partie des *opinions*, et que *partout* la récession fait douter des vertus de l'intégration ?

Quelles que soient cependant les vicissitudes que traverse actuellement *l'entreprise communautaire*, tous ceux qui peuvent prétendre gouverner la France y souscrivent, *grosso modo*, sur la base du traité de Maastricht qu'ils ont appelé à ratifier. M. Mitterrand en a d'ail*leurs fait, sans* déclencher de tollé dans les rangs de l'opposition, une condition nécessaire à l'accès à Matignon. Malgré la mauvaise passe actuelle, la part éminente qu'y a prise la France n'a pas fait l'objet de débat dans la campagne électorale, sauf de la part de ceux qui, dans les rangs du RPR et à *gauche, se sont placés en marge du* consensus qui rassemble, sur ce sujet, l'essentiel de la majorité et de l'opposition.

Au service du président

C'est à un autre aspect de la politique étrangère que s'en prenait *récemment* M. Jacques Chirac dans l'une des rares diatribes qu'il lui a *consacrées : à l'apparent atten*tisme, aux réticences, aux maladresses avec lesquels le président de la République a parfois réagi aux bouleversements qui ont affecté le continent européen au cours des années 1989-1991. Le monde a *vécu, pendant cette période*, sous la loi des événements, à un rythme extrêmement soutenu qui convenait mal au calme ordonnancement avec lequel le président de la République concevait jusque-là le rôle extérieur de la France.

Au cours de cette période, qui débute peu après le retour au Quai d'Orsay de M. Roland Dumas, l'intense activité déployée par le ministre, son sens des contacts et son art de communiquer ont plus d'une fois tiré d'affaire un président que *ses détracteurs disaient pris* de court par l'accélération de l'histoire.

Les «années Dumas» en politique étrangère, c'est d'abord cela : *une rapidité intellectuelle et un* talent de plaideur mis sans compter au service du président, une liberté d'allure et d'initiative exactement proportionnelle à la confiance dont jouissait le ministre auprès du chef de l'Etat.

Pour des raisons largement personnelles, M. Dumas partageait la même appréhension que François Mitterrand devant le processus d'unification de l'Allemagne. Mais alors que pendant les quelques mois *cruciaux au cours desquels* se dessina le processus de la réunification, on eut *le sentiment d'une qua*si-«brouille» entre la chancellerie et l'Elysée, M. Roland Dumas entretenait avec son homologue allemand Hans-Dietrich Genscher *une relation* amicale qui fit fonction de précieux garde-fou. Il joua, *notamment lors de la dernière* conférence «2 + 4» censée régler le nouveau statut international de l'Allemagne, un rôle dont les Allemands lui savent encore gré.

Le premier à Vilnius

C'est Roland Dumas qui, quel*ques jours après* le putsch de Moscou en août 1991, arrache son feu vert à un *président encore* sceptique pour monter en un week-end l'opération reconnaissance des pays baltes. Le ministre français sera le premier à se rendre à Vilnius, Riga et Tallin. Précipitation dont l'objet est aussi médiatique que diplomatique et qui, au lendemain d'une mauvaise prestation télévisée du président de la République sur le putsch de Moscou, vise à rectifier l'image d'un président désorienté par l'actualité que propage en France l'opposition.

En septembre de la même année, c'est Roland Dumas qui s'agite pour que l'ONU se saisisse du problème de la Yougoslavie. *«A l'époque, cela faisait rire tout le monde»*, dira-t-il plus tard, quand, après de longs mois, cette démarche débouchera finalement sur l'envoi de «casques» bleus en Croatie. Dans le cas de la Yougoslavie, le ministre partage avec M. Mitterrand des réminiscences historiques qui faussent complètement leur approche *du problème : celles de la seconde* guerre mondiale, le souvenir de résistants serbes qu'ils ont l'un et l'autre connus, qui leur fait oublier que des Croates aussi – et non des moindres – luttèrent contre le fascisme, et les a conduits à voir d'un œil soupçonneux le parti pris allemand en faveur de Zagreb.

En prise directe avec les pressions qu'exerce M. Genscher en faveur de la reconnaissance des Républiques slovène et croate, Roland Dumas aura néanmoins *démontré, dans cette première* phase de la crise yougoslave, alors que le président s'obstine à prôner les vertus de l'Etat unitaire, un peu plus de réalisme : c'est lui qui le 14 janvier 1992 au soir (les Douze doivent se décider le 15) obtient du *président encore réticent* la décision de reconnaître les deux Républiques.

On laisse entendre aujourd'hui, parmi les proches du président, que là fut *«la seule erreur»*, autrement dit que la faute incombe à l'Allemagne. *La guerre pourtant* était déjà presque achevée en Croatie, Osijek et Vukovar étaient en ruines, mais il fallut que l'expression de *«purification ethnique»* en vint à *retentir trop fort de par le monde* pour que MM. Mitterrand et Dumas consentent, plusieurs mois plus tard, à condamner l'agresseur serbe en Bosnie.

Alors que 5 000 *«casques bleus»* français se trouvent dans l'ex-Yougoslavie, et pas un seul Allemand (pour des raisons constitutionnelles), le sujet n'est plus entre les deux pays objet de différend. Il aura joué – comme l'année précédente l'attitude des Européens face *à la crise du Golfe – dans la façon* dont la France a modéré, au profit de la souveraineté nationale, les ambitions du traité de Maastricht en matière de politique étrangère commune, et qui, entre autres, valut à Roland Dumas l'animosité *d'un Jacques Delors*, beaucoup plus fédéraliste de conviction.

Entremise et équivoque

Point n'était besoin d'ailleurs, pour que Roland Dumas insupporte, de vrai sujet de conflit avec lui. Il n'eut de bons rapports ni avec *Michel Rocard* (il faisait aimablement remarquer, au début de la guerre *du Golfe qui fut son heure* de gloire, que le premier ministre faisait du voilier), ni avec Edith Cresson, qui rêva de s'en débarrasser à l'occasion de l'affaire Habbache, ni avec Pierre Joxe, qui lui disputa la parole et critiqua sa politique en diverses *circonstances* impliquant les deux ministères, ni avec Bernard Kouchner, dont les ardeurs parfois peu diplomatiques l'irritaient. Il n'eut pas de bons rap*ports non* plus avec son administration, qu'il traita avec trop de désinvolture, même si l'on convient malgré tout qu'il est d'extrême utilité d'avoir pour ministre une personnalité en mesure de faire entendre la voix du Quai d'Orsay auprès de l'Elysée et de Matignon.

Le style Dumas surtout, son faux dilettantisme et ses passions d'esthète, son refus de s'encombrer de bons sentiments, provoquaient des aigreurs. *Il dut à sa profonde conni*vence avec M. Mitterrand et au réseau de relations internationales (*notamment dans les pays arabes*) qu'il avait tissé en tant qu'avocat, d'être souvent *utilisé* par le chef de l'Etat pour des missions de bons offices en terrain délicat, du *Maghreb à l'Iran.*

Mais entre le registre de l'entremise et celui de l'équivoque, il est une frontière que M. Dumas, sur la fin, n'a plus su discerner. Ses amitiés avouées avec la «fondation» qui porte le nom du ministre de la défense syrien n'ont échappé à per*sonne et compromettent* sans doute définitivement les intentions supposées de M. Mitterrand de recourir encore aux services de son futur exministre.

DÉFENSE

« Une armée sur laquelle le soleil ne se couche jamais »

DEPUIS la fin de la guerre d'Algérie, il y a plus de trente ans, l'armée de terre française n'aura jamais été autant engagée hors des frontières nationales. Un soldat sur cinq – soit quelque 47 000 de ses hommes au total – sert à *l'extérieur de la métropole*. C'est le fait marquant des cinq der*nières années en matière mili*taire. Ainsi l'a voulu le chef des armées, M. François Mitterrand.

Outre les personnels en Allemagne (24 000), les forces qui *servent en Afrique pour des* missions temporaires d'assis*tance (2 500) et les effectifs* stationnés en permanence *outre-mer (9 500), l'armée de* terre a déployé 11 000 autres hommes dans des opérations de prévention ou de gestion de crises, dont quelque 8 800 «casques bleus». A elle seule, l'armée de terre a fourni à l'ONU 96 % *des forces fran*çaises, outre l'aviation, la marine *et la gendarmerie.*

Des officiers français sont à Bruxelles, auprès de la cellule de planification permanente de l'UEO, qui est en quelque sorte un état-major de dix pays européens désireux de réfléchir à une doctrine communautaire. Plus du quart des officiers de la cellule *«onusienne»* des opérations de maintien de la paix, à New-York, *sont, aujourd'hui, des Français.*

A plusieurs reprises, le président de la République s'est félicité du fait que la France, qui était au quatorzième rang des pays dits «contributeurs» des Nations unies en 1991, soit désormais en tête des Etats fournisseurs de «casques bleus».

On est loin de la division *«Daguet», forte de 15 000* hommes des trois armées, qui, *en 1990-1991*, a été mise par la France au service de la coalition militaire contre l'Irak. Le chef de l'Etat conduit une politique délibérée : il intègre de plus en plus fréquemment les armées françaises dans des dispositifs inter*alliés ou multinationaux, comme* s'il voulait réfuter – sans *l'avouer aussi explicitement* – les arguments de ceux qui reprochent à la France de rester l'arme au pied, alors qu'elle tient tant, par ailleurs, à garder son siège convoité de membre permanent au conseil de sécurité de l'ONU.

L'outil militaire devient le prolongement d'une action diplomatique. Dans les milieux militaires, certaines critiques notent, pour le regretter, qu'il tendrait à s'y substituer quelquefois. Il ne fau*drait pas croire pour autant* que ces initiatives de M. Mitterrand *entraînent la totale* adhésion de la communauté de défense. Certes, on n'y est pas peu fier que, pour reprendre une expression à la mode dans les «popotes», *«le soleil ne se couche jamais sur les armées françaises engagées sur les cinq continents».*

Mais l'idée que cette armée puisse, comme on l'entend souvent exprimer, servir de *«supplétifs»*, de *«corps expéditionnaire»* ou de *«grenadiers voltigeurs» qu'on envoie en pre*mière ligne au bénéfice *d'intérêts parfois discutables*, a aussi de chauds partisans.

Même si la moitié des «casques bleus» français dans l'ex-Yougoslavie est formée à partir de recrues volontaires, les opérations extérieures mobilisent *majoritairement des profession*nels qui ont souvent le senti*ment de devoir risquer leur vie*, dans des missions nouvelles *pour lesquelles ils* sont mal préparés, face à des peuples en quête de leur identité.

JACQUES ISNARD

ACTION HUMANITAIRE

Le « tapage » de Bernard Kouchner

UN style, une méthode, une éthique : ces trois atouts de Bernard Kouchner l'ont propulsé – et maintenu – en tête du hit-parade de la popularité politique. Au long de cinq années d'un parcours sans faute, ou presque, l'ancien *«french doctor»*, *devenu secrétaire* d'Etat, puis ministre – mais resté globbe-trotter dans l'âme – a su donner une dose d'audace et de générosité lucide à la diplomatie française.

Le style, c'est l'homme, baroudeur-BCBG, tout en élégance et courage, charme et franc-parler. Ayant jaugé avant d'autres le pouvoir des médias, il en use abondamment, parle et se montre, alerte et dénonce. Tenant l'image, à juste titre, *pour la pire ennemie des oppres*seurs, il organise – selon son propre mot – *le «tapage»*, au service de ses causes, pour émouvoir ou indigner. Inutile de lui reprocher de trop en faire : cet hyperactif ne conçoit pas l'humanisme par procuration.

Du Kurdistan à la Bosnie, de *Dubrovnik à Mogadiscio, il* donne l'exemple et s'implique. En découle une méthode, toute d'obstination, mêlant hardiesses et prudences, réalisme et dignité. Il aime monter des «coups», croit à l'impact des *gestes symboliques pour mobili*ser la «société civile» qui lui est chère – en témoigne en octobre dernier la collecte de riz pour la Somalie dans les écoles de France, – mais il sait aussi s'armer de patience, négocier pen*dant des jours la libération de* quelques prisonniers, ou s'entremettre habilement pour qu'un dialogue s'engage entre des belligérants.

Le concept de « droit d'ingérence »

Tout cela au nom d'une éthi*que, «révélée» autrefois au Bia*fra et, depuis, mise à l'épreuve *sur tous les lieux de détresse :* porter secours à ceux que leurs gouvernants oppriment, empêcher qu'on assassine impunément à l'ombre des frontières, *permettre à la morale de triom*pher parfois de la raison d'Etat. *Mieux encore : prévenir les* conflits, désamorcer les crises, dissuader les despotes.

Si Bernard Kouchner n'a pas inventé, *seul*, le concept de «droit d'ingérence», il en fut le meilleur propagandiste. Forgée dès 1979 par Jean-François Revel, la formule fut reprise en *1987 dans un livre coécrit par* Mario Bettati et le futur ministre, qui firent de ce droit un «devoir». Aujourd'hui, Bernard Kouchner préfère parler d'un *«devoir d'assistance»*. Droit ou devoir, l'idée est la même. Elle assigne à la communauté internationale l'ardente obligation *d'une mission humanitaire en* faveur des populations civiles menacées par la cruauté des Etats. Le monde connaît les drames kurde, bosniaque ou somalien, et puisqu'il sait, il peut et doit intervenir.

L'ONU a fait sienne, peu à peu, depuis 1989, la noble obsession de Bernard Kouchner, consentant à violer l'un de ses plus vieux tabous – la non-intervention dans les affaires intérieures d'un Etat – et à rogner, dans certaines circonstances exceptionnelles, la souveraineté nationale.

D'abord au détriment de l'Irak au printemps de 1991, puis en Somalie, en décembre 1992. Là, pour la première fois dans l'histoire des Etats-Unis, leurs soldats foulèrent une terre étrangère – sans y avoir été conviés – *ni pour soutenir ou défendre un* régime idéologiquement ami, ni pour préserver un intérêt stratégique, ni pour sauver la vie de citoyens américains. Notre *ministre-pionnier ne pouvait que* se réjouir de ce précédent.

Il n'empêche : l'action humanitaire a des limites, que connaît Bernard Kouchner. Organiser un véritable devoir d'assistance codifié par la communauté des nations est une entreprise hasar*deuse, une tâche de longue* haleine. Surtout, la morale ne saurait tenir lieu de politique. Elle ne fera pas disparaître l'affrontement des peuples et des idéaux. *Si elle peut anoblir le gouverne*ment des hommes, elle n'a pas réponse à tout. *Là où* – comme en Bosnie – manquent la volonté ou le courage d'agir des Etats, l'ingérence humanitaire est perçue comme l'alibi de leur inac*tion.*

JEAN-PIERRE LANGELLIER

REPÈRES

1988 : les prémices de l'Union monétaire

Au sommet européen de Hanovre, *en juin, les Douze se donnent un an pour* préparer l'Union monétaire. Le projet fera *l'objet d'un bras de fer franco-allemand* quand, fin 1989, le chancelier hésite à s'en*gager sur ce dossier, tandis que se dessine* le processus de la réunification allemande.

1989 : le mur de Berlin s'ouvre

Hôte du sommet annuel des sept pays les plus industrialisés (à l'Arche de la défense, du 14 au 16 juillet), la France décide de coupler cet événement avec les cérémonies *du bicentenaire de la Révolution française et* convie également les chefs d'Etat des pays *les plus déshérités de la planète.*

Alors que depuis six mois les Allemands de l'Est manifestent et fuient en masse vers l'*ouest* par la Hongrie, le mur de Berlin s'ouvre le 9 novembre. Le 6 décembre, à Kiev, où il rencontre M. Gorbatchev, M. Mitterrand laisse entendre que toute modification des frontières allemandes est prématurée : *«L'Histoire tranchera plus tard.»* Fin décembre, le président de la République rend aux nouveaux dirigeants communistes de Berlin-Est une visite, perçue comme un soutien à l'Etat est-allemand. Les relations entre Paris et Bonn ne se rétabliront qu'après les élections de mars 1990 en RDA.

1990 : de la crise à la guerre du Golfe

Alors que le pacte de Varsovie est, de fait, disloqué, Paris accueille en novembre les dirigeants de tout le continent européen et de l'Amérique du Nord. Le premier accord de *désarmement conventionnel* paneuropéen est signé.

Au sommet franco-africain de La Baule, en juin, M. Mitterrand annonce que l'aide française aux pays africains sera désormais liée aux progrès de leur démocratisation.

Après l'invasion du Koweït, le 2 août, *Paris s'associe à toutes les résolutions* et sanctions contre l'Irak. Le 15 septembre, *François* Mitterrand annonce l'*«opération Daguet»* et parle de *«logique de guerre»*. *Les forces* alliées lancent l'offensive le 24 février 1991.

1991 : la Fédération yougoslave se disloque

A l'initiative de M. Mitterrand, Prague accueille, en juin, 150 personnalités européennes, qui se penchent sur l'idée d'une «confédération». Cette idée est cependant poliment rejetée par l'*Allemagne* et les nouveaux dirigeants des pays d'Europe centrale, qui la soupçonnent notamment d'être un ersatz à leur adhésion à la Communauté. En revanche, l'idée française d'une banque européenne de développement a pris corps : *la BERD*, présidée par Jacques Attali, a été inaugurée à Londres, en avril 1991.

La *Slovénie* et la Croatie proclament leur indépendance le 25 juin. Elles ne seront reconnues que le 15 janvier 1992 par les pays européens, après une longue épreuve de force entre la France et l'Allemagne, alors que la guerre a déjà ravagé la Croatie et se prépare en Bosnie.

1992 : mauvaise passe pour l'Europe

En mai, MM. Kohl et Mitterrand annoncent la constitution d'ici à 1995 d'un corps d'armée commun à vocation européenne. Les *négociations* techniques avec l'OTAN s'achèveront à la fin de l'année, marquant *un net assouplissement des positions tradi*tionnelles françaises par rapport à l'organi*sation militaire intégrée.*

En juin, les Danois, premiers Européens consultés sur le traité de Maastricht, le rejettent. François Mitterrand annonce le lendemain un référendum en France pour le mois de septembre. Le «oui» l'emportera d'extrême justesse. En mai, les Douze se sont mis d'accord sur la réforme de la politique agricole commune. A l'automne, cependant, ils se déchirent à *propos du volet* agricole des négociations commerciales *menées avec les Etats-Unis dans le cadre du* GATT.

Le président effectue le 27 juin une visite surprise à Sarajevo assiégée. Elle n'enthousiasme pas les dirigeants bosniaques, qui y voient le signe que l'intervention internationale se cantonnera à l'action humanitaire.

Les premiers soldats américains débarquent en Somalie, le 9 décembre, *sous l'œil* des caméras, et sont rejoints quelques jours plus tard par des Français. La France défend depuis plusieurs années à l'ONU l'idée du devoir d'assistance humanitaire.



Même s'il s'est achevé dans l'inquiétude d'avoir à gérer des équipements lourds, le second mandat de Jack Lang au ministère de la culture a été une incontestable réussite

Les derniers feux du « langisme »

par Danièle Heymann

JACK LANG, ministre de la culture et de l'éducation, ministre d'Etat, ne cachait plus son *irritation* ces derniers mois. Pourquoi *fallait-il que toujours, partout*, les médias, toutes tendances confondues, associent son nom, le bilan de son action aux adjectifs *« sémillant », « bouillonnant », « trépidant », « effervescent »*, etc ? Pourquoi ? Mais parce que chez lui, qu'il le veuille ou non, et on a plutôt tendance à croire que, finalement, il le veut, la forme est essentielle, primordiale, elle est le moteur qui entraîne, séduit, convainc, qui fait franchir les obstacles et neutralise *les résistances. Et aussi qui dissimule* les flous, les trous.

La forme, la parole, le symbole, ont été pour Jack Lang des alliés sûrs, des armes de guerre élégantes pour demander, obtenir, pour agir. Ainsi du fameux 1 %, vieil objectif *socialiste des années 70, ambition-métaphore* : que le budget de la culture atteigne *1 %* de celui de l'Etat. Quand Jack Lang arrive au ministère, la première fois, en 1981, on n'en est même pas à la moitié de l'objectif : 0,48 %. Et, à force, la fameuse barre va être franchie, le budget du ministère de la *culture pour* 1993, *voté* le 7 novembre 1992, s'élève à 13,79 milliards de francs. Soit *1 %* du budget de l'Etat.

Cette victoire est de courte durée : Jack Lang voit le collectif budgétaire, présenté le 10 février, *annuler 231 millions de francs de* ses crédits et « geler » 676 autres *millions, faisant repasser le budget* de la culture légèrement en dessous de la barre fatidique. Mais l'éclat du symbole est tel que les responsables de la prochaine majorité ont semblé, lors des récentes assises du RPR sur la culture, tout baignés par *sa lumière. Alain Juppé, secrétaire* général du RPR, déclarant : *« Malgré la dureté des temps, il faudra maintenir l'effort budgétaire auquel nous sommes parvenus. » (le Monde* du 2 février). Et Alain Carignon, « ministrable » de la culture, renchérissant : *« La culture doit être épargnée par la nécessaire rigueur budgétaire. »*

Sans doute pour conserver *jusqu'à l'extrême limite de son* mandat la parole et la forme, Jack lang a *multiplié* ces *temps derniers les* « points-presse », les communications, dévoilant des projets comme d'autres des statues : plan audiovisuel de la future Bibliothèque de France, projet de nouvelle salle de concert à la Cité de la musique, projets de loi sur le patrimoine, la chaîne de télévision éducative ou l'Institut international d'histoire des arts, plan d'éducation artistique à l'école...

Le cinéma, la danse et le patrimoine

Ces projections vers un avenir qui ne lui appartient plus – au même poste, s'entend – ne doivent pas occulter le passé récent de Jack Lang, les initiatives innombrables de son dernier « quinquennat », les réussites réelles qui l'ont jalonné, les échecs qui l'ont embrumé.

Réussite incontestable : sa politique en faveur du cinéma. *Politique* certes volontariste, cimentée d'aides diverses à tous les stades de la création, mais qui permet à la cinématographie française, malgré la dévorante puissance des films américains, de résister, de continuer à vivre et à créer, et même d'enrayer la chute de fréquentation en salles.

Autre domaine où l'activité *« bouillonnante » a porté ses fruits* : *le patrimoine*. La droite lui avait reproché de se désintéresser des « vieilles pierres ». Poussé par les collectivités territoriales, dont les administrés réclament toujours plus de subventions pour rénover leurs monuments historiques, aiguillonné par Christian Dupavillon, son nouveau directeur du patrimoine, Jack Lang a *mis, ici*, les *bouchées* doubles. En outre, depuis 1988, les *rénovations* et les constructions de musées se sont emballées.

Les équipements culturels ont suivi la même voie, avec le concours des municipalités, titillées *par l'activisme ministériel.* Ces dernières découvrent soudain qu'il faut *maintenant faire* tourner ces *belles* mécaniques.

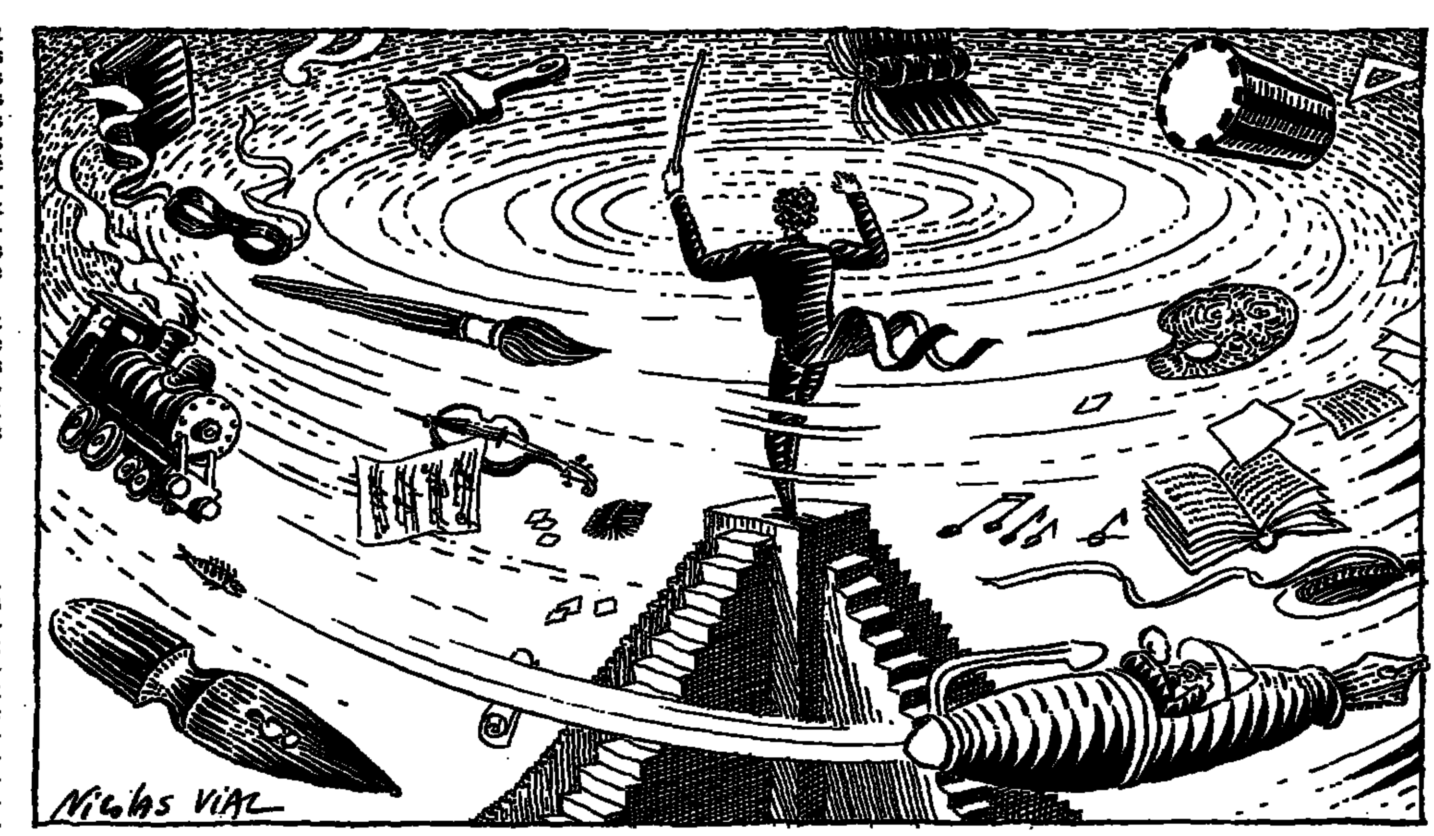
Une nouvelle génération de créateurs

Tous ces outils, neufs ou ravalés, sont néanmoins (relativement) plus faciles à gérer que les « grands travaux », ces chantiers monumentaux *dits – à juste titre – « du président »* : vague à l'âme de l'Institut du monde arabe, crise de croissance de la Cité des sciences de la Villette. Si les hoquets de l'Opéra-Bastille – voulu par la Rue de Valois – laissent rêveurs, la gestion de l'ultime *projet* présidentiel – la Bibliothèque de France – échappe largement *au ministre de la culture.*

Le spectacle vivant ? Il se porte plutôt bien. La danse, qui touche les dividendes de son investissement du début des années 80, en *est le meilleur exemple.* Lors de la présentation de son bilan en *matière de théâtre, Jack Lang* s'estimait satisfait *(le Monde* du 4 mars) : multitude de spectacles présentés chaque soir, y compris en province, où beaucoup de ceux que l'on voit à Paris sont créés, retour à l'esprit de troupe, rajeunissement *du public, succès du bac A3, option* théâtre. En fait, le retour à des critères de stricte gestion a permis de combler l'invraisemblable déficit engendré par les munificences du Lang d'avant 1986.

Cet indispensable assainissement, après avoir effrayé les créateurs, leur a permis ensuite de dégager les *moyens d'un nouveau développement.* Et, en dépit d'une multiplication un peu anarchique des spectacles et des salles, une nouvelle génération de créateurs est en passe de trouver ses marques. Côté musique, en dépit de la « Fête » annuelle et de l'essor des musiques dites populaires – jazz, rock, variétés – *qui continuent* de bénéficier de la sollicitude appuyée du ministre, *l'harmonie est loin de régner. Dans* le domaine classique, malgré des efforts financiers soutenus, la vie musicale française n'est toujours pas comparable, qualitativement, à celle de la Grande-Bretagne ou à celle de l'Allemagne, pour ne pas *parler* de celle de l'Amérique du Nord. Reste une politique de soutien à *la musique contemporaine*, enviée par beaucoup de nos voisins. Enfin, dans un marché de l'art déprimé, les commandes publiques se maintiennent, mais elles ne débouchent pas sur un bouleversement du paysage de la création contemporaine.

Moins spectaculaire que son premier *quinquennat, le deuxième* mandat de Jack Lang s'achève donc dans la morosité d'un budget rogné et l'inquiétude d'avoir à gérer des équipements très lourds à supporter en temps de récession. Il ne faudrait pas que ces inévitables mélancolies dissimulent une évidence : Jack Lang a été un grand ministre de la culture. Certains lui reprochent d'en avoir trop fait. Trop est mieux que pas assez.



Le désordre comme méthode

LES plus éloquents adversaires de la politique de Jack Lang, *Marc Fumaroli, dans l'Etat culturel* (Editions Bernard de Fallois), et Michel Schneider, avec sa *Comédie de la culture* (Seuil), n'ont pas manqué de clouer au pilori la « confusion des valeurs » qui corromprait les arts véritables en les *mêlant à de plus triviales activités.*

Que n'aurait-on entendu si, à l'inverse, les pouvoirs publics s'étaient avisés d'édifier des barrières : le rap, indigne du label culturel ? Et aussi le rock ? Et pourquoi pas le jazz, en attendant d'exclure les *valses de Strauss. On se retrouverait* vite coincé entre *Missa solemnis* et IRCAM. *Sans afficher clairement*, pour l'instant, de tels partis pris idéologiques, les programmes culturels de l'opposition en retrouvent les accents, au nom de la *rationalisation* des interventions publiques, dont le ministère de la *culture est loin, d'ailleurs, d'avoir le* monopole : l'Elysée, nombre de *ministères, d'institutions nationales* et de collectivités locales y contribuent – parfois à l'instigation directe de la Rue de Valois, parfois sous l'influence indirecte de son spectaculaire activisme.

Même en se cantonnant à sa *seule tutelle, les commissions et* sous-commissions, les mécanismes de soutien, les fonds d'aide, les missions et délégations ont proliféré comme primevères en mars. Tout énarque digne de ce nom y verra l'occasion d'une salutaire remise en ordre administrative ; tout gestionnaire sérieux y trouvera sans mal la nécessité d'une dépense plus rigoureusement cernée des deniers publics.

Sous cet apparent bon sens se cachent de redoutables embûches. Les actions du ministère paraissent souvent confuses, divergentes, voire contradictoires ? Cela est sans doute, en partie, inévitable. Cela est surtout souhaitable.

En matière culturelle, en matière *d'intervention de l'Etat dans ce* domaine, rien ne serait plus inquiétant que *la mise au point* d'une « ligne », fixant en tout le bien et le beau. Pour le dire tout net, un ministère de la culture doit avoir les moyens de se tromper, doit agir de *manière suffisamment* dispersée pour multiplier les ouvertures, les *tentatives, les pistes, certaines* devant nécessairement se révéler des impasses.

Un contre-exemple, directement imputable à Jack Lang lui-même, *concerne les arts plastiques.* Ainsi un récent affrontement à propos de *l'art contemporain, publié par le Monde des débats* de février, voyait ses interlocuteurs (Jean-Philippe Domecq et Philippe Dagen), irréconciliables sur tous les autres points, tomber tout de même d'accord sur la nocive cohérence des commandes et acquisitions publiques, débouchant sur un « art officiel » *au mieux réducteur, au pire* sclérosé.

La tentation, où se donneraient la main adeptes du marketing, *studieux administrateurs et arbitres du* goût et des élégances, de mettre de l'ordre en « ciblant » les *objectifs* et en rationalisant les moyens, aboutirait à la constitution de quelques ghettos de haute culture au sein d'un paysage livré à la loi du marché. Alors que, si la puissance publique a vocation à intervenir dans ce domaine, c'est en choisissant le moins possible, en facilitant au mieux la circulation entre tous les secteurs, toutes les approches, *toutes les sensibilités.*

Aucune voie d'accès à la culture n'est bonne par elle-même, seule la multiplicité des chemins, y compris les plus détournés ou les plus souterrains, est garante de sa vitalité. Ce n'est pas une Thélème à l'impeccable ordonnancement qui se profilerait au bout des velléités d'« harmonisation », mais l'ombre d'un jdanovisme mou.

JEAN-MICHEL FRODON

LAICITÉ

La conciliation après la guerre

LA première législature de la gauche au pouvoir avait été minée par la « guerre scolaire » à son apogée en 1984. La deuxième aura été celle de la conciliation. Déjà, depuis les trois « circulaires Chevènement » de mars 1985 qui mettaient un terme à l'affrontement des « deux France », les socialistes ne souhaitaient plus véritablement raviver le *feu idéologique. Bon gré mal gré,* ils faisaient leur deuil du grand *« service public, unifié et laïque de l'éducation nationale »*, qui devait naguère intégrer l'enseignement privé au dispositif de l'école publique.

Ils allaient même faire plus. En signant un accord *le 13 juin 1992*, le ministre de l'éducation nationale, M. Jack Lang, et le secrétaire général de l'enseignement catholique, le Père Max Cloupet, brisaient non seulement le *statu quo* instauré depuis sept ans, mais ils tentaient, comme l'expliquait le ministre de l'éducation nationale et de la culture, de créer *« un choc psychologique qui permette de dénouer durablement une situation historiquement conflictuelle ».*

Pour en finir avec les vieilles guerres de religion, les deux secteurs éducatifs français seraient harmonisés. La logique de la loi Debré de 1959 (toujours refusée par les laïques) – celle de la parité de traitement entre l'enseignement public et l'enseignement privé – serait ainsi menée à son terme.

L'accord Lang-Cloupet a *tout* d'abord entériné la décision prise unilatéralement en décembre *1991* par M. Lionel Jospin, alors ministre de l'éducation nationale, d'attribuer à l'enseignement catholique 1,8 milliard de francs, sur six ans, au titre des arriérés du forfait d'externat (qui représente la part de l'Etat dans les frais de fonctionnement des établissements privés). Mais surtout, il a accordé au privé la considération d'un « volet social » de revendications, parmi lesquelles celles portant sur la formation des enseignants, qui fera l'objet d'un accord complémentaire *le 11 janvier 1993.*

Adopté fin juin 1992 par voie législative, l'apurement des comptes entre l'Etat et l'enseignement catholique n'en a pas moins provoqué des remous. A gauche, l'indignation était manifeste chez les derniers « hussards de la République », *pour qui l'accord*, tournant le dos à cent années de conviction laïque, prenait des allures de coup de grâce. Côté privé, les « durs » de l'enseignement catholique ne cachaient pas leurs craintes : la reconnaissance spectaculaire de *« la participation du privé à la mission de service public »*, renforcée par l'accord sur la formation des maîtres du privé invités à passer désormais par les instituts universitaires de formation des maîtres publics (IUFM), ne ferait-elle pas perdre son âme et son « caractère propre » à l'enseignement catholique ?

Dans la droite politique, bon nombre d'avocats *du privé se sont vu* subitement dessaisis, à la veille des élections législatives, d'un de leurs meilleurs chevaux de bataille. Certes, la symbolique loi Falloux de 1850, qui limite le droit pour les collectivités territoriales de financer les investissements des collèges et des lycées d'enseignement général du privé, est *toujours en vigueur. Mais il est peu* probable que la lutte pour son abrogation suffise à détruire la « paix scolaire ».

JEAN-MICHEL DUMAY

REPÈRES

1988 : *lancement* de la « très grande bibliothèque »

Ce n'est plus un titre, c'est tout un programme. Jack Lang retrouve, en 1988, la rue de Valois, coiffé d'une quadruple couronne, flatteuse, certes, mais qui se révélera, parfois, lourde à porter. Il est, désormais, ministre de la culture, de la communication, des grands travaux et du bicentenaire... Correctif immédiat à ce ronflant palmarès, une partie de ses attributions lui échappe, en fait. Il est « assisté » de deux secrétaires d'Etat qui n'ont pas l'intention de faire de la figuration, *Catherine Tasca, à la communication*, et Emile Biasini en charge des grands travaux. Ces derniers – *grand Louvre, Opéra Bastille*, Grande Arche, Cité de la musique – sont achevés ou en voie d'achèvement.

Quand François Mitterrand, le 14 juillet 1988, annonce le lancement d'une *« très grande bibliothèque, d'un type entièrement nouveau »*, celle-ci, bientôt surnommée « TGB », allait faire couler beaucoup d'en*cre, tout au long de* la *législature.* Le dossier, à la fois prestigieux et épineux, allait être *piloté par Biasini en relation directe* et constante avec l'Elysée. Mais c'est bien Jack Lang *qui en aura la responsabilité* officielle.

1989 : l'apothéose du 14 juillet

Personne ne pourra ignorer que 1989 *est bien l'année du* bicentenaire de la Révolution française : au poste de chargé *de mission se seront succédé* Michel Baroin et Edgar Faure, morts tous deux avant même d'avoir pu mettre sur pied un programme de réjouissances. Jean-Noël Jeanneney, qui prend le train de la com*mémoration en marche,* devra improviser. Tout commence en janvier par un envol de montgolfières *parties des quatre-vingt-dix-*huit chefs-lieux de France, cela se poursuit un peu tristement par une Fête (commerciale) aux Tuileries, avec (mé)-vente de bonnets phrygiens. Il y a le ballet *1789* de *Maurice Béjart sous* la verrière du Grand Palais, l'apothéose à la fois télévisuelle et *populaire du défilé de Jean-Paul Goude*, le 14 juillet sur les Champs-Elysées. La veille, *les portes de l'Opéra Bastille s'étaient* entrouvertes pour un spectacle inaugural de *Bob* Wilson.

1990 : crise des intellectuels

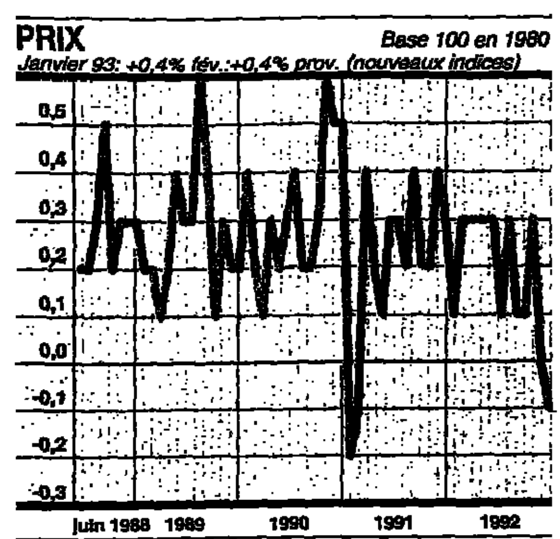
Il faudra attendre le 17 *mars* 1990 et *les Troyens* de Berlioz pour que le public *puisse découvrir la nouvelle salle d'art lyrique.* La naissance de l'établissement sera convulsive. Jack Lang nomme à sa tête Pierre Bergé Daniel Barenboïm ; son directeur musical, déclare forfait. La valse des *départs, provoqués ou non, ne* faisait que commencer. 1990 : c'est l'année de la crise des intellectuels. Essais et pamphlets se multiplient, Alain Finkielkraut, Bernard-Henri Lévy, Alan Blum apportent leur *contribution* au débat et mettent implicitement en cause la politique du « tout culturel » *dont Jack Lang serait implicitement* responsable.

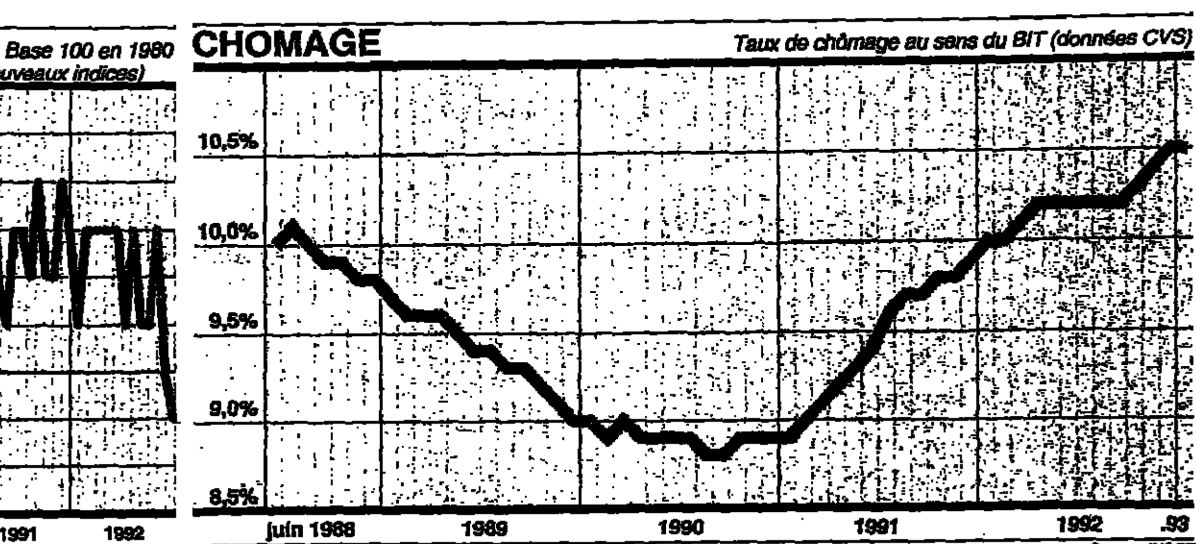
1991 : effondrement du marché de l'art

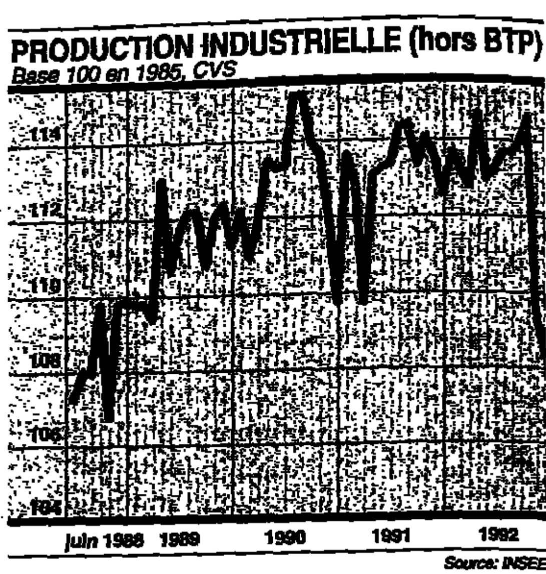
1991 verra le marché de l'art s'effondrer après trois ans de surchauffe euphorique. Cela n'empêche pas les « grands-messes » célébrées au Grand Palais (de Géricault à Toulouse-Lautrec) de continuer d'attirer *des foules de plus en plus nombreuses.* A l'occasion de l'arrivée de Pierre Bérégovoy à Matignon, Jack Lang devient ministre d'Etat, chargé de l'Education et de la Culture. Ce sera pour lui l'occasion, un peu *tardive*, d'essayer de donner un coup de fouet à l'ensemble des enseignements artistiques.

1992 : la nature *a horreur du vide*

1992 sera aussi l'année de l'Exposition universelle de Séville où le pavillon de la France, *d'une sobriété minimaliste, est l'un* des plus visités. Le second « quinquennat » *culturel s'achève comme il a commencé,* avec le chantier la Bibliothèque de France. En dépit de toutes les polémiques, elle peut désormais très difficilement être remise en cause, et, comme la nature a horreur du vide, le ministre, dans les derniers mois de son mandat, annonce la *création d'un* Institut international des arts, doublé d'une Bibliothèque nationale des arts, *rue de Richelieu*, pour occuper l'espace laissé vacant par le département des imprimés, qui devrait déménager en 1995...







Une croissance honorable, une monnaie stable, une désinflation réussie, une compétitivité améliorée ; mais un chômage qui, après avoir fléchi, est reparti de plus belle

Les « années Béré » :

par Erik Izraelewicz

UN franc «fort», une *économie anémiée par* des taux d'intérêt réels élevés, un chômage record, des comptes publics à la dérive : les «années Béré» s'achèvent sur une photographie bien sombre. Le film des cinq années (1988-1993) au cours desquelles M. Pierre Bérégovoy a piloté l'économie *française* – comme ministre des finances (de 1988 à 1992) puis comme premier ministre (à partir du 2 avril 1992), n'est pourtant pas aussi catastrophique que pourrait le *laisser croire la dernière image.*

Son action, aussi bien pendant les belles années de croissance mondiale (1988-1989) que pendant la crise du début des années 90, lui a *valu de la part des institutions* internationales comme des opérateurs financiers de nombreux brevets de bonne conduite. Le moteur qu'il laisse à ses successeurs est pourtant *quelque peu grippé.* Avec l'Europe comme ligne de mire, ce socialiste reconverti aux charmes du marché a en effet poursuivi, au cours de ces *cinq années, la modernisation du* capitalisme français qu'il avait déjà entreprise auparavant, de *1984* à 1986. La récession européenne et les «affaires» assombrissent le bilan de la fin de son règne.

S'il peut se prévaloir – il ne manque pas de le faire – de bons «fondamentaux» (une inflation faible, une compétitivité améliorée, des *équilibres externes retrouvés*, des bilans d'entreprise relativement sains), il lègue cependant aux nouveaux dirigeants quelques problèmes... «fondamentaux» eux aussi *(un chômage élevé,* une *protection* sociale non maîtrisée, des frais généraux de la nation très lourds, un système de formation mal adapté).

Ces problèmes non résolus ont *trouvé leur expression dans l'explo*sion, en fin de législature, de tous les déficits : ceux du budget de l'Etat, de la Sécurité sociale et de l'assurance-chômage comme ceux de *nombreuses entreprises.* En matière de politique conjoncturelle, M. Pierre Bérégovoy et son successeur au ministère des finances, *M. Michel Sapin, ont poursuivi* – sous le regard vigilant de la direction du Trésor – la stratégie dite de *«désinflation compétitive».* Engagée dès 1983, celle-ci n'a pas été remise *en cause par la droite entre 1986 et* 1988, bien au contraire. De quoi s'agit-il ? L'idée de départ est d'arrimer le franc au deutschemark afin d'imposer à l'économie française les *disciplines de l'économie alors la* plus performante du Vieux Continent.

Un franc réévalué

La lutte contre l'inflation et contre les déséquilibres publics doit contribuer à améliorer la compétitivité de l'économie nationale et, à *terme, favoriser la création d'em*plois. Cette stratégie a incontestablement porté ses premiers fruits. Elle a permis à la France d'entrer, au 1er janvier 1993, dans le marché unique européen dans des conditions plutôt favorables.

«Pinay de gauche», M. Bérégovoy peut se prévaloir de ne jamais avoir dévalué le franc. Peu de ses prédécesseurs peuvent en dire autant. Malgré la violente crise qui a affecté *le système monétaire européen* (SME) à partir de l'automne 1992, le franc français a conservé, depuis janvier 1987, sa parité vis-à-vis du deutschemark (un mark autour de 3,38 francs français). Au-delà, le franc a même connu une sensible appréciation face aux autres devises. Sur l'ensemble de la législature, il aurait gagné plus de 5 % par rapport aux principales monnaies utilisées dans le commerce extérieur du pays.

Le succès de la désinflation a largement contribué à cette performance. La libéralisation des prix *engagée entre 1984 et 1986 a été* poursuivie et achevée par son successeur aux finances, M. Balladur. Totalement libres, les prix n'évoluent plus qu'à un rythme très lent – sauf les services. Dès 1983, la course avec les salaires a été interrompue. Elle ne reprendra pas. A la fin de la période, la France apparaît comme un pays à inflation faible (en 1992, les prix n'ont progressé que de 2 %). *Les coûts y progressent très raison*nablement, ce qui lui permet de retrouver sa compétitivité sur les marchés mondiaux. Le redressement, spectaculaire, de ses comptes extérieurs comme le dynamisme de ses grandes entreprises à l'étranger en témoignent.

Un vrai-faux Père la rigueur

Les «années Béré» (1988-1993) *ont en définitive été marquées* par une croissance honorable (près de 2,7 % l'an en moyenne sur la période) sans récession brutale. Elles s'achèvent cependant sur une croissance zéro en 1993, sur un chômage qui a dépassé son niveau de 1987 *(plus de 10,5 % de la population* active) et *sur* des taux d'intérêt réels à court terme (c'est-à-dire hors inflation) exceptionnellement élevés. Pour défendre son bilan, M. Bérégovoy invoque, à juste titre, la crise européenne. Il assure que l'économie française est désormais dans une situation extrêmement favora*ble pour tirer parti de la prochaine* reprise internationale. C'est bien là que réside la vraie interrogation.

Maître pendant cinq ans des finances de l'Etat, M. Bérégovoy a quelque peu usurpé le titre de «Père *la rigueur»* que certains lui avaient attribué. Aidé de son directeur de cabinet *(1989-1992), M. Hervé Han*noun, il a mené un combat permanent et difficile contre toutes les *dépenses* excessives de l'Etat – notamment pendant la période où Michel Rocard plaidait, depuis Matignon, pour une *«réhabilitation de la dépense publique».* Accédant, enfin, au poste de premier ministre, le 2 avril, il finira par accepter, à son propre compte, un relâchement *de la politique budgétaire.* Il laissera fonctionner *«les stabilisateurs automatiques».* Bref, le déficit de l'Etat gonfle dès 1990 pour approcher en 1992 les 3,2 % du produit intérieur

POLITIQUE INDUSTRIELLE

L'apprentissage de Bruxelles

TIRER bilan de la politique industrielle menée de *1988* à 1992 pose un sérieux problème de cohérence. Le terme, un temps passé de mode, est clairement assumé dès le début de la législature. Mais pour quel contenu ? En cinq ans, les discours ont périodiquement divergé. Quoi de commun entre M. Roger Fauroux, pour qui *«la politique industrielle est faite par les industriels, pas par le ministre de l'industrie»,* et un chef de gouvernement, Mme Edith Cresson, qui fit d'une opération de Meccano, le mariage des puces de Thomson avec les activités industrielles du Commissariat à l'énergie atomique (CEA), l'essentiel *de son activité* politique ?

Entre *«l'Etat éclaireur»* souhaité *par* l'ex-patron de Saint-Gobain, ministre d'ouverture du gouvernement Rocard et *«l'Etat coordinateur»* des initiatives industrielles défini par M. Dominique Strauss-Kahn, la nuance semble minime. Pour autant, les divergences, là aussi, ont existé. Concernant l'ac*cueil réservé aux investissements* étrangers, par exemple, pour lesquels M. Fauroux prônera une attitude très ouverte, soutenant, avant de devoir renoncer, l'installation du *constructeur automobile japonais* Subaru à Angers. Engagée par un libre-échangiste convaincu, *la législature* s'est achevée sur un discours plus agressif, soucieux, du moins en paroles, de rendre coup pour coup, et très attentif aux rapports de *forces entre puissances* industrielles mondiales.

Composer avec le «ni-ni»

Le climat économique, il est vrai, a radicalement changé au cours de *la période. En 1988-1989,* les *firmes* industrielles investissaient massivement, multipliaient les acquisitions à l'étranger. Aujourd'hui, la croissance atone ou nulle dans la plupart des pays industrialisés leur impose une gestion au plus serré dans l'attente de jours meilleurs. Encourager *les entreprises publiques* à *se mon*dialiser, à s'insérer dans les grands réseaux d'alliances, a été l'une des constantes de la période en matière de politique industrielle. L'obstacle *du ni-ni (ni privatisation ni nationa*lisation) a été progressivement levé. *Par des moyens détournés, d'abord.* De manière plus franche, ensuite. Hautement symbolique, le rapprochement entre Renault et Volvo, qui impliquait, de fait, une privatisation à hauteur de *25 %* du groupe automobile français, a permis, en février 1990, de franchir une étape supplémentaire.

Composer avec le ni-ni, mais aussi composer avec Bruxelles. *La* vigilance des autorités européennes s'est révélée durant ces cinq années. Les titulaires du portefeuille de l'industrie en ont fait l'apprentissage, *parfois douloureux, au cours de la* législature. Qu'il s'agisse de l'effacement des dettes de Renault, ou des dotations en capital à Bull, les pouvoirs publics français ont dû chaque fois s'engager dans de longues négo*ciations avec les fonctionnaires* de la Commission européenne. Convaincre Bruxelles de la nécessité d'une politique industrielle communautaire active a d'ailleurs été l'un des leitmotiv tant de Mme Cresson que de M. Strauss-Kahn. Sans, il faut bien le dire, obtenir de grands résultats.

Des «grands chantiers technologiques» lancés durant la période, seul celui des *composants a pu,* après bien des vicissitudes, être mené à terme. Le dossier de la télévision haute définition (TVHD) est, en revanche, un échec. Enfin, le renforcement des PME-PMI, autre préoccupation de la législature, reste insuffisant. Malgré une somme de rapports, un plan spécial lancé à l'automne 1991 par Mme Cresson, la *fragilité du tissu industriel français,* peu résistant en période de basse conjoncture, demeure préoccupante.

CAROLINE MONNOT

AGRICULTURE

Rassurer les paysans

S'IL fallait retenir quelques *sigles ou repères essentiels* pour baliser les cinq dernières années de la chronique agricole, on serait tenté d'en prendre trois : le GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce) et la réforme de la PAC (politique agricole commune) comme toiles de fond internationales obligées et imbriquées, et l'interview du président de la République au *Journal du Centre,* le 24 octobre 1991, en pleine jacquerie paysanne.

Et s'il ne fallait garder en mémoire qu'un seul élément statistique simplificateur, on choisirait l'évolution du revenu des paysans. Il a augmenté fortement en 1989 et 1990 (+ 9,4 % et + 11,7 %), mais les deux années suivantes ont été marquées par une chute : 2,2 % en *1991 et 5,8 % l'an dernier. Si bien* que, en moyenne, un agriculteur dégage aujourd'hui de son exploitation le même revenu qu'en 1982.

Plus que beaucoup d'autres acteurs économiques, les 850 000 chefs d'exploitation qui restent en France *sont habitués à porter leurs* regards hors des frontières. Ils savent que le vin, la viande, les fruits, la farine, les tourteaux de soja, voyagent. Ils savent que la France dégage, bon an mal an, avec ses exportations agro-alimentaires, quelque 50 milliards de francs d'excédents commerciaux. Ils savent aussi que, *depuis trente ans,* la politique agricole européenne a plus *profité à la France qu'elle ne lui a* coûté, ce qui a fait dire à Luc Guyau, président de la FNSEA avant le référendum sur Maastricht : *«Ne crachons pas trop dans la soupe !»*

Mais les finances de l'Europe étaient engagées *depuis longtemps* sur une pente chaque année plus dangereuse. *Paradoxe* : la *PAC* coûtait de plus en plus cher, alors que les excédents de blé, de viande bovine ou de lait ne diminuaient pas et que les revenus, eux, stagnaient ou plongeaient. La France était évidemment en première ligne, puisque, avec 30 % de la production communautaire, elle est le numéro un de la CEE.

Dès la fin 1990, la réforme de la politique européenne apparaît comme inéluctable et les négociations entre les Douze aboutissent en mai 1992. Officiellement, les paysans français la rejettent, mais ils savent qu'on ne peut l'éviter. L'économie de la réforme, applica*ble sur trois ans, tient en trois* aspects essentiels : baisse des prix intérieurs garantis (de la viande et des céréales) compensée par des aides directes, mise en jachère de 15 % des surfaces cultivées, encouragements aux cultures extensives et respectueuses de l'environnement.

A peine remis de leur étourdisse*ment, les milieux agricoles ont dû* affronter une autre menace : les négociations du GATT. En novembre 1992, la Commission, forçant la main des ministres européens signait avec l'administration Bush un pré-accord agricole sur le GATT *qui irritait profondément* le gouvernement français et tous les syndicats et organismes agricoles sans exception. Jusqu'à aujourd'hui, cet arrangement, et notamment son volet sur les oléagineux, est resté lettre morte, la France manifestant, *quasi seule parmi les Douze,* une résistance sans faille.

Sur le plan intérieur, le président de la République avait, dans une déclaration au *Journal du Centre* (édité à Nevers) à l'automne 1991, tracé les voies à suivre par le gouvernement pour atténuer les conséquences des bouleversements internationaux sur la paysannerie : allègement des impôts fonciers, préretraites, aides aux carburants tirés des céréales ou des oléagineux, soutien aux producteurs de viande, mise en place d'un statut de l'entreprise agricole. Toutes ces orienta*tions ont,* par la suite, connu des applications concrètes, même si beaucoup reste à faire pour tenir toutes les promesses.

Des trois ministres de l'agriculture *qui se sont succédé rue de* Varenne, seul Louis Mermaz, dont l'*ennui* pour les dossiers de sa charge était visible, aura laissé un souvenir franchement mauvais, Son prédécesseur, Henri Nallet, a pu être crédité d'une parfaite connaissance des hommes, des procédures et des marchés. Quant à Jean-Pierre Soisson, *ni à droite ni à gauche,* son sens du dialogue, sa rondeur diplo*matique*, et son entêtement à *dire* «non, non et non !» au pré-accord du GATT lui ont incontestablement attiré la sympathie – mais pas tout à fait encore la confiance – des milieux paysans.

FRANÇOIS GROSRICHARD

ÉPARGNE ET PLACEMENTS

De la spéculation à la rente

QUE de bouleversements en cinq ans *sur* la planète financière ! Entamée aux lendemains du *krach d'octobre 1987, la* législature aura vu glisser progressivement l'épargnant des actions et de la Bourse vers les sicav monétaires et la recherche de la plus grande sécurité. A l'euphorie de la bulle financière, de l'envolée des actions et de l'immobilier a succédé la crainte de la déflation et *du chômage. L'argent facile, les «golden* boys», les offres publiques d'achat (OPA) ont été un monde éphémère.

Ainsi, le placement en actions, la panacée des années 1983-1987, ne se remettra en fait *jamais du séisme d'octobre 1987. L'année* 1988 aurait pu laisser croire le contraire et *renforcer la thèse du simple accident de par*cours. Les marchés de capitaux, d'actions et d'obligations, vont alors réaliser en douze mois un rebond impressionnant, les OPA vont se multiplier. Ce sera un feu de paille. Les *fameux «petits porteurs» qui avaient décou*vert en masse le marché boursier dans la foulée des privatisations en repartiront aussi vite qu'ils étaient venus.

La Bourse assimilée un temps à un casino *où l'on gagne à tous les coups, ne se remettra* pas de ce malentendu. La France de l'épargne un moment grisée retrouvera vite ses réflexes de rentiers avec l'apparition d'un produit miracle, la sicav monétaire.

La modernisation de la Bourse de Paris, menée à marche forcée, et la disparition peu glorieuse des charges d'agents de change, absorbées à partir de 1988 par les banques et les compagnies d'assurances, ne feront qu'accélérer cette évolution et chasser encore plus vite de la Bourse des actionnaires individuels *face à un marché devenu trop sophistiqué,* trop professionnel et trop risqué.

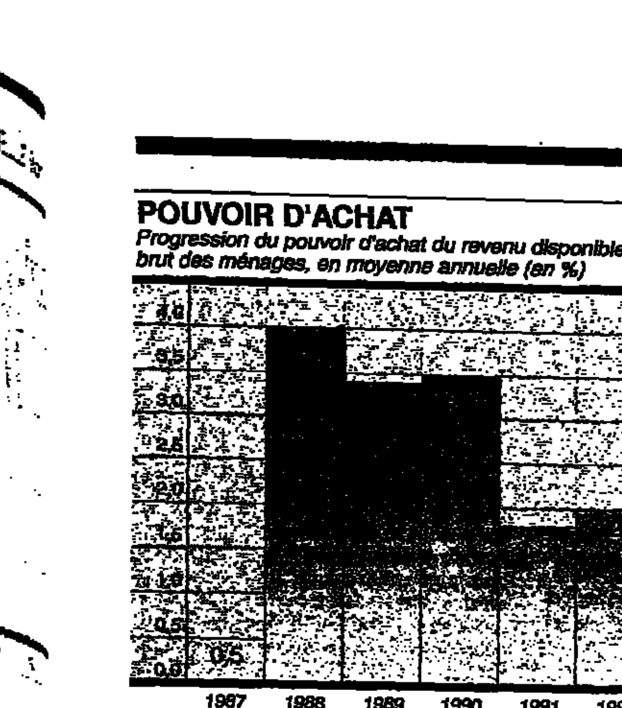
Ainsi, le rebond de 48 % en 1988 de la Bourse de Paris sera suivi de performances de moins en moins bonnes : + 33,3 % encore en 1989 à *la suite pour l'essentiel des espoirs* nés de l'effondrement du mur de Berlin, mais *– 20 % en 1990 avec le coup d'arrêt de la* crise du Golfe et la prise de conscience du ralentissement brutal de la croissance un peu partout dans le monde. La Bourse gagnera encore 11 % en 1991 et un petit 5 % en 1992. *Au fil des années* les actions et les obligations se verront supplantées par le produit *miracle né en octobre 1989 des nécessités du* marché européen unique des capitaux, la sicav monétaire de capitalisation.

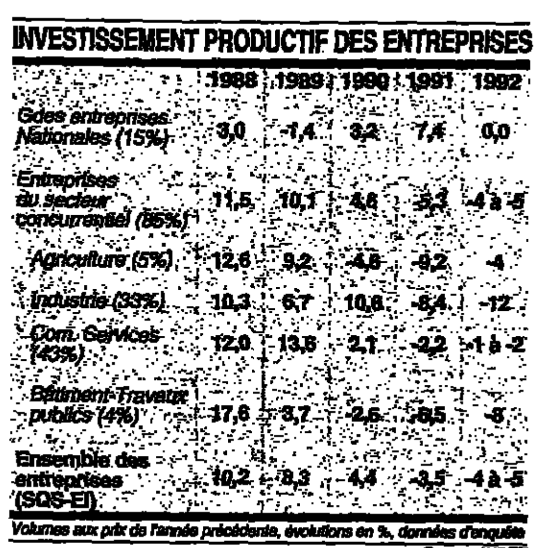
*Elle va construire son succès sur une aberra*tion lourde de conséquences pour l'activité économique, à savoir des taux d'intérêt à court terme devenus à partir de 1989 beaucoup plus élevés que les taux à long terme (obligataires). *Ces sicav vont attirer une* épargne toujours plus abondante au détriment d'investissements plus longs, par définition *plus risqués et devenus pourtant moins rému*nérateurs !

En l'espace de trois ans, la sicav monétaire *va drainer 1 000 milliards* de francs et va consacrer la primauté du monétaire sur toute les autres formes de placements. *Une pri*mauté jugée dangereuse. La création en 1990 du PEP (plan d'épargne populaire) et en 1992 *du PEA (plan d'épargne en actions), pour réo*rienter l'épargne vers le long terme, ne répondra qu'en partie à cet objectif.

ERIC LESER



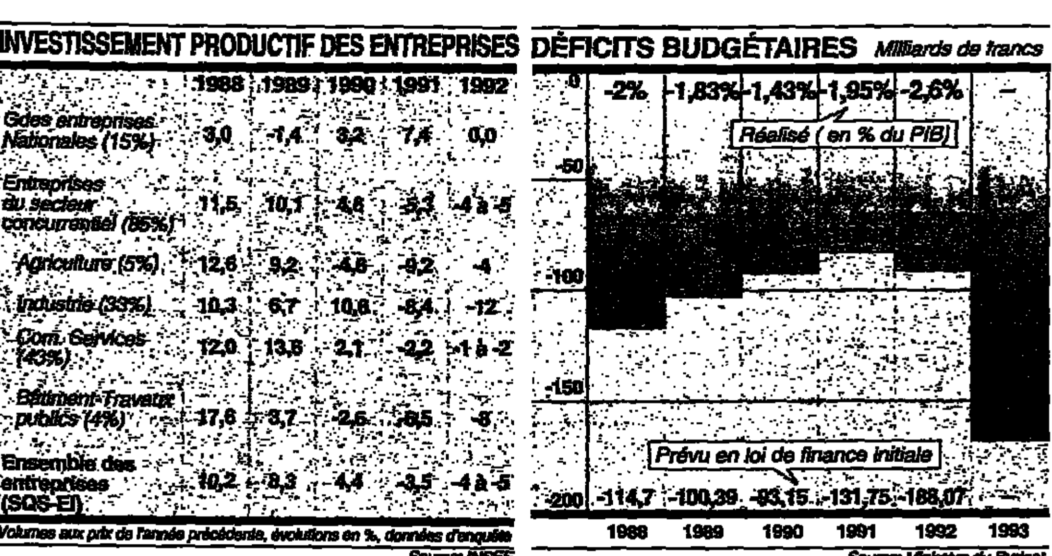


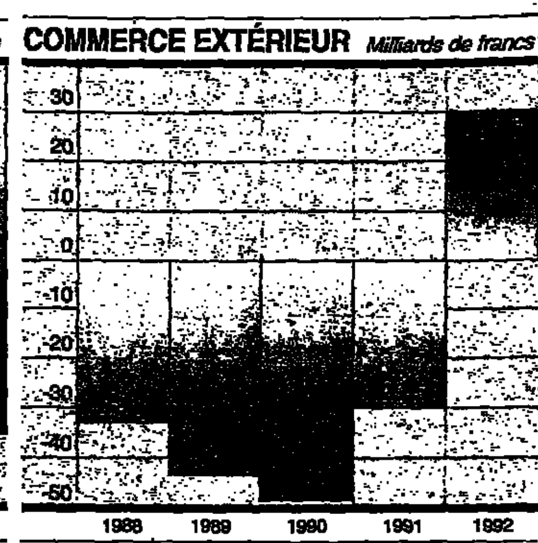


INVESTISSEMENT PRODUCTIF DES ENTREPRISES

	1988	1989	1990	1991	1992
Gdes entreprises Nationales (15%)	3,0	-1,4	9,2	7,4	0,0
Entreprises du secteur concurrentiel (85%)	11,5	10,1	4,8	-3,3	-4 à -5
Agriculture (5%)	12,6	8,2	4,8	-9,2	-4
Industrie (35%)	10,3	6,7	10,6	-5,4	-12
Com. Services (45%)	12,0	13,8	2,1	-2,2	-1 à -2
Bâtiment-Travaux publics (4%)	17,6	3,7	2,6	-5,5	-5
Ensemble des entreprises (SQS-EI)	10,2	8,3	4,4	-1,5	-4 à -5

Volumes aux prix de l'année précédente, évolutions en %, données d'enquête. Source: INSEE





Un secteur public « désidéologisé », des déficits accrus ; un pouvoir d'achat amélioré, des inégalités aggravées ; une Bourse assainie, des investissements en panne

un capitalisme banalisé

brut. Et avec lui l'endettement de l'Etat. A l'aune des comparaisons internationales, ceux-ci restent cependant modérés.

Globalement, le grand chantier rocardien de la « modernisation de la fonction publique » n'a pas permis une amélioration sensible de la productivité de l'Etat. Et côté recettes, M. Bérégovoy n'aura pas engagé de véritable réforme fiscale. *Il n'est pas resté*, tant d'en faut, inactif. Plus que la justice sociale, c'est l'Europe qui aura guidé, là aussi, ses choix.

La législature s'achève avec deux « impôts » nouveaux. *Il* y aura d'abord l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF) qui devait, à l'origine, permettre le financement d'une autre innovation de la période, le revenu minimum d'insertion (RMI). Il y aura ensuite – à la demande de Michel Rocard et contre l'avis de Pierre Bérégovoy – la contribution sociale généralisée (CSG), qui touche tous les revenus. Dans la perspective européenne, les taux de la TVA sont profondément modifiés (à la baisse) ainsi que la fiscalité affectant les revenus de l'épargne.

Enfin, le ministre socialiste a conduit avec obstination une réforme dont il n'est pas peu fier : celle de l'impôt sur les sociétés (IS). Son taux, déjà tombé de 50 % en 1983 à 42 % en 1988, a été ramené à 33,3 % en 1993, l'un des plus bas des pays industrialisés. Les entreprises – et le CNPF – lui en sont, un temps, reconnaissantes. Mais le ralentissement de la *demande, la réévaluation du franc* et les niveaux d'intérêt élevés les *inquiètent et les amènent à ralentir* fortement, à partir de 1991, leur effort d'investissement.

L'Europe avant la justice sociale

L'adaptation de la France à l'Europe n'affecte pas seulement *la* fiscalité. M. Bérégovoy a poursuivi aussi la réforme du système financier qu'il avait largement amorcée dans les années 80. L'une de ses principales décisions reste aussi, sur le plan tactique, l'une des plus controversées : il a accepté une libéralisation totale et anticipée – dès le 1er janvier 1990 – des *changes, sans fortes contreparties.*

Au-delà de réformes comme la loi sur l'assurance ou la création du *plan d'épargne en actions* (PEA), le ministre de l'économie se consacrera surtout *à la moralisation* des affaires. Des textes en rafale sont adoptés. C'est une loi sur la transparence des marchés qui révolutionne le rôle de la Commission des opérations de Bourse (COB) ; c'est une autre qui doit *faciliter la lutte contre le blanchiment* des capitaux, c'est enfin une troisième qui vise à la moralisation de la vie économique et financière.

L'Europe n'est pas seulement une *contrainte, elle est d'abord* pour Pierre Bérégovoy, fidèle en cela à son maître, François Mitterrand, une ambition. La législature est marquée par un renforcement de l'action économique de la France en matière européenne, avec en particulier un resserrement des liens entre la France et l'Allemagne.

Paris a joué un rôle essentiel dans l'élaboration du traité de Maastricht, notamment dans la définition de l'union économique et monétaire (UEM). En mai 1992, *M. Bérégovoy accepte à Bruxelles* une importante réforme de la politique agricole commune. Il arrivera à convaincre les partenaires de la France de la nécessité d'une initia*tive européenne de croissance.*

Une grande *confusion*

Sur le plan interne enfin, une dernière révolution marque les « années Béré » : la mort du « ni-ni » (« *ni nationalisation ni* privatisation », selon le slogan retenu par M. François Mitterrand dans sa *Lettre à tous les Français* de 1988). M. Bérégovoy s'efforcera, tout au long de la législature, de *« désidéologiser »* le sujet – comme il aime à dire. Le secteur public n'est, à ses yeux, ni le fer de lance de l'économie ni un gisement inépuisable d'emplois.

Dès le début de la législature, il laissera les entreprises publiques lever des capitaux privés sur les marchés financiers. Il autorisera des entreprises privées étrangères à entrer dans le capital de sociétés *publiques françaises. Il s'opposera* au jeu de Meccano industriel que certains tenteront de relancer. Il rendra possible l'ouverture (à hauteur de 49 %) du capital des sociétés nationales d'assurances. Il engagera même, en fin de période, *quelques « privatisations partielles ».*

Avec, au cours de l'hiver 1988-1989, les affaires – le raid manqué sur la Société générale, *puis les délits d'initiés à l'occasion* de l'achat d'American Can par Pechiney – les « années Béré » avaient mal commencé. Bénéficiant cependant à cette époque d'une conjoncture internationale favorable, M. Bérégovoy avait réussi à redresser la barre. Après les révélations sur le « prêt Pelat », ses années s'achèvent dans une grande confusion. De nombreux progrès ont pourtant été réalisés dans la modernisation du capitalisme français. Beaucoup reste à faire – surtout dans des domaines qui ne relèvent pas de la seule *administration économique* : la protection sociale, le chômage, la formation, l'efficacité de l'Etat...

Les héritiers – M. Balladur notamment – affirment que l'économie française est dans *« la plus mauvaise situation que la France ait jamais connue depuis la Libération »*. Les partisans de M. Clinton *tenaient des discours du même* type lorsqu'ils parlaient de l'héritage qu'allait leur laisser M. Bush. Avec le retour de la croissance, ils découvrent aujourd'hui l'ampleur du travail mené par leurs prédécesseurs.

INÉGALITÉS

Le rendez-vous manqué

AVEC quelque 900 000 chômeurs de longue durée et 550 000 allocataires du RMI recensés à la fin de l'année 1992, *une partie de la France file inexorablement* à la dérive. Tous les gouvernements socialistes qui se sont succédé au cours de cette législature n'ont pas pu l'en empêcher. Ce n'est pourtant pas faute d'avoir essayé. Mais nombre des digues mises en place par le pouvoir entre 1988 et 1993 se sont à l'usage révélées inadaptées, ou trop tardives, pour lutter contre ce qui demeure la principale inégalité en *France, au point de mettre en péril* la cohésion nationale : l'inégalité face à l'emploi.

Dupés par les effets de la croissance sur l'évolution des revenus et par l'embellie de la situation de l'emploi qui, de *1987 à 1990*, a masqué la réalité d'un chômage de longue durée « enkysté » *dans la société française*, les gouvernements, au début de la législature, n'ont pas pris la mesure de la gravité du mal. Une erreur d'appréciation d'autant plus préjudiciable que plusieurs facteurs tendent à creuser mécaniquement le fossé des inégalités. Ainsi l'organisation de l'appareil productif *français en un réseau de sous-traitants en cascade* conduit à *« rejeter le coût social de la compétitivité* [des grands groupes] *sur les entreprises les plus faibles et sur leurs salariés »* (1). De même, la logique de plus en plus « assurantielle » des systèmes de protection sociale et d'assurance-chômage aboutit à exclure ceux qui n'ont pas réussi à intégrer ces régimes, tels que les jeunes ou les chômeurs isolés.

Un ultime filet de sécurité

Les conditions de création du revenu minimum d'insertion *(RMI), dès le retour de la* gauche au pouvoir en 1988, sont révélatrices de cette mauvaise appréciation de *la situation*. Conçu par le premier gouvernement de M. Rocard, comme un instrument d'insertion, y compris professionnelle, destiné à *« ceux qui n'ont plus rien »*, le dispositif RMI, sous la pression du second ministère des affaires sociales et des parlementaires socialistes, s'est transformé en un ultime filet de sécurité destiné à aider temporairement les *plus démunis. Avant tout soucieux de n'exclure personne* (le RMI constitue *« un droit »*), le dispositif *s'est donc moins préoccupé* de favoriser l'insertion professionnelle des futurs allocataires, jugée *a priori* hors de leur portée, que de leur fournir une aide sociale minimale.

Las ! La majorité des bénéficiaires sont d'abord des victimes de la crise économique à *la recherche d'un emploi que le dispositif* RMI, porté à bout de bras par des acteurs de *l'aide sociale déboussolés*, n'a pas *pu* satisfaire. A la suite de l'état des lieux dressé par la Commission nationale d'évaluation du RMI, la loi du 29 juillet 1992 révisant le dispositif, est, quatre ans plus tard, censée rectifier le tir en associant davantage les services de l'emploi.

A l'automne 1989, un débat politique s'amorce pourtant sur le thème des *inégalités* sociales. Mais il se fonde moins sur l'emploi, alors en pleine embellie, que sur l'impact de la croissance sur l'évolution des revenus. Le CERC vient, en effet, de relever qu'entre 1987 et 1989 la performance globale des placements s'est accrue de 4,5 % par an, les bénéfices des entrepreneurs individuels de 3,8 %, alors que, dans le même temps, la rémunéra*tion du travail n'avait progressé que* de 2,2 %. Réagissant à *« cette inégalité par l'argent »*, M. Rocard, premier ministre, propose *alors* de créer un instrument fiscal destiné à corriger le poids excessif des cotisations sociales. Ce sera la contribution sociale généralisée (CSG), prélevée sur tous les revenus. Cinq mois plus tard, à Auxerre, M. François Mitterrand rebondit à son tour, en lançant un appel au CNPF pour engager des négociations dans les 134 branches professionnelles où, pour les bas salaires, la stricte application du SMIC tient lieu de politique de rémunération.

Aucun de ces deux leviers mis en place par le pouvoir ne donnera pourtant sa pleine mesure. Controversée *dans les rangs mêmes* du gouvernement, politiquement risquée et mal ressentie par les retraités et les contribuables (elle n'est pas déductible du revenu imposable), la CSG ne sera jamais utilisée par les successeurs de M. Rocard. Le ralentissement économique sensible depuis le début de l'année 1991 a pesé sur les négociations engagées pour revaloriser les bas salaires. Et à la fin de l'année 1992, 56 % des branches concernées étaient parvenues à porter leurs minima salariaux au-dessus du SMIC.

Entre-temps, la reprise de la montée du *chômage au début de l'année 1991 a fait passer* au second rang des priorités gouvernementales la lutte contre l'*« argent facile »*. *Prenant* conscience des ravages opérés par le chômage de longue durée, Mme Edith Cresson, premier ministre, lance enfin, en février 1992, une grande mobilisation des services de l'emploi pour proposer une solution individuelle à 500 000 chômeurs inscrits depuis plus d'un an à l'ANPE. A « L'heure de vérité » le 10 mai, M. Pierre Bérégovoy, qui a remplacé Mme Cresson, double la mise en s'engageant à ce qu' *« il n'y ait plus de chômeurs de longue durée au 1er novembre »*, alors que ces demandeurs d'emploi frisent le million. Un pari forcément impossible à relever, au moment où les capacités du marché du travail sont des plus réduites. Du coup, les résultats obtenus, pourtant considérables (de 120 000 à 150 000 chômeurs de longue durée « évités » en dix *mois*), *paraîtront* largement en deçà des ambitions affichées. Dommage...

VALÉRIE DEVILLECHABROLLE

(1) Rapport de la commission « cohésion sociale » dans le cadre de la préparation du XIe Plan.

PROTECTION SOCIALE

Un manque d'ambition

EN cinq ans, les socialistes se sont brouillés avec la *protection* sociale, qu'ils considèrent pourtant comme un de *leurs terrains de prédilection. La législature* s'achève avec un déficit record des comptes et un chantier – celui des retraites – sans cesse inauguré, mais jamais entamé. Les trois gouvernements qui se sont succédé entre 1988 et 1993 auront cependant eu le mérite de ne pas se désintéresser de la *maîtrise des dépenses de santé et de la* réforme du mode de financement de la Sécurité sociale.

Après avoir limité le déficit à un strict minimum en 1988 et 1989, les socialistes ont *laissé se creuser le « trou »* du régime général de la Sécurité sociale : 9,6 milliards en 1990, 16,6 milliards en 1991, 12,5 milliards en 1992 et, tendanciellement, une quinzaine de milliards de francs cette année. *Le gouvernement paraît lui-même convenir* que son bilan n'est pas flatteur, puisqu'il a tout simplement renoncé à *réunir fin 1992*, comme il était prévu, la Commission des comptes de la Sécurité sociale. Une année au cours de laquelle la trésorerie aura été « dans le rouge » pendant deux cent quatre-vingts *jours.*

Contrairement à ce qu'affirme l'opposition, cette situation n'est pas entièrement imputable à la politique menée par MM. Claude Evin, Jean-Louis Bianco et *René Teulade, les trois ministres des affaires* sociales. Malgré la hausse de la cotisation d'assurance-vieillesse, en *1988*, et celle de l'assurance-maladie, en 1991, sans oublier la prise en charge budgétaire des 20 milliards de francs que représentent les cotisations de retraite des chômeurs, le ralentissement économique perceptible a pesé très lourd (les recettes qui progressaient de 8,8 % en 1989 n'ont augmenté que de 6 % l'an passé). Or, un point de recettes en moins prive le régime général de 10 milliards de francs.

Le plus mauvais moment

Mais les 40 milliards de déficit qui se sont *accumulés sont aussi la contrepartie* d'une certaine impuissance à gérer le moyen terme. Au cours de ses deux premières années, le gouvernement de M. Michel Rocard s'est laissé endormir par les dividendes de la croissance, qui, un temps, ont masqué les déséquilibres structurels. Après avoir laissé dériver les dépenses de *l'assurance-maladie* (en hausse de 8,6 % en 1989 et de 7,4 % en 1990), M. Evin a tenté, non *sans maladresse, d'amener les professions* de santé à davantage de modération. En fait, les premières intentions sérieuses de réformes sont apparues lorsque la croissance a donné *ses premiers signes d'essoufflement. C'est-à-dire* au plus mauvais moment.

Si M. Rocard a fait preuve d'un indéniable courage politique en menant à bien son projet de contribution sociale généralisée *(CSG) malgré l'opposition de la quasi-totalité* des partenaires sociaux et de la classe politique, ou en affirmant la nécessité d'une réforme des retraites en publiant, au printemps 1991, son Livre blanc, les actes n'ont *guère suivi. La seule conséquence de la* publication du Livre blanc aura été la désignation d'un énième groupe d'experts, et la première décision de Mme Edith Cresson, au printemps 1991, a consisté à augmenter la *cotisation d'assurance-maladie des seuls* actifs, ignorant la CSG. Malgré sa complexité et la mauvaise réputation que lui confère son caractère fiscal, la contribution sociale généralisée aurait pourtant mérité un meilleur sort. Grâce à elle, le financement de la protection sociale ne repose plus quasi *exclusivement sur les seuls revenus du travail*, dont la part dans la richesse nationale ne cesse de diminuer.

Pressés par la dégradation des comptes de la « Sécu », mais de plus en plus tentés par le *« surplace social »* à l'approche du référendum européen et des échéances législatives, les gouvernements de Mme Cresson et de M. Pierre Bérégovoy ont rapidement choisi de limiter au maximum la prise de risque... *tout en proclamant leur volonté de réforme.*

Entamée tambour battant, la démarche visant à faire aboutir une *« maîtrise médicalisée et concertée des dépenses de santé »* s'est finalement accommodée d'une loi qui pose *le principe du respect, par les professionnels*, d'engagements en matière de volume d'activité, mais ne précise pas les moyens de *les* faire respecter. Quant au projet de création d'une caisse de garantie des retraites, alimentée par les actifs d'entreprises publiques et censée amortir les effets de la « bosse *démographique » des années 2005-2020, il* est curieusement sorti des cartons après la session parlementaire. De même, la clarification des prestations de retraite liées à la solidarité et la création d'une prestation destinée aux personnes âgées dépendantes ont été présentées trop tardivement pour aboutir.

Si leur bilan n'est pas totalement négatif, les socialistes auront tout de même manqué d'ambition. *Adapter les mécanismes de solidarité* aux évolutions de la *société* française est pourtant le plus sûr moyen de les consolider.

JEAN-MICHEL NORMAND

BANQUES ET IMMOBILIER

Pour le meilleur et pour le pire

« LES banques ont suivi, voire alimenté l'irrésistible ascension de l'immobilier au cours des « années folles ». Sa déconfiture les fragilise une à une : au fur et à mesure que les provisions augmentent, leur rentabilité chute. Le choc est au moins comparable à celui des dettes impayées des pays en *voie de développement au début des* années 80.

Contrairement à ce que les milieux financiers imaginaient au lendemain du krach boursier d'octobre 1987, la crise n'a pas stoppé la flambée de l'immobilier en France, *et plus particulièrement dans la capitale* et ses environs. Paris, à l'image *des grandes métropoles comme Londres*, Tokyo, New-York, vivait dans *l'euphorie avec une hausse continue* de la valeur du prix du mètre carré de *logements et de bureaux*. Ceux-ci ont poursuivi leur ascension en *1988*, en *1989* et même jusqu'au mois d'août 1990, date de l'invasion du Koweït par l'Irak.

Compte tenu de l'inertie dans la construction, ce coup de frein a pris *des allures de catastrophe pour les* promoteurs engagés dans de grands programmes de bureaux prestigieux transformés en autant de gouffres financiers. Le scénario est toujours le même : proposés à des prix « hors marché », trop chers, ils ne trouvent ni preneurs ni locataires. Les promoteurs ne peuvent plus rembourser les banques, ni même payer leurs agios... Les banques sont condamnées à transformer leurs créances en actions et se retrouvent à la tête d'un patrimoine immobilier déprécié.

A ce jour, une seule défaillance a défrayé *la chronique, celle d'une institution* financière spécialisée de renom : le Comptoir des entrepreneurs, incapable d'honorer des échéances. Elle a dû être renflouée sur ordre par les autres banques de la place à quelques jours des élections législatives. D'autres établissements fortement impliqués dans le financement de l'immobilier ont bénéficié du soutien de leurs actionnaires, *comme la banque Worms, La Hénin* ou Indosuez. Enfin, on peut dire que, à l'exception de la Société générale et du CCF, les grandes banques généralistes françaises sont toutes touchées à des degrés divers et mettront parfois des années à s'en *remettre.*

F. V. et E. L.

Bousculé par la fronde des juges contre l'« amnistie », mis en accusation dans le drame de la transfusion sanguine, le pouvoir a laissé se creuser un « déficit moral »

Le choc des « affaires »

par Edwy Plenel

« *LA République mérite mieux que le silence sur ses fautes. Elle ne vaut que par la conscience de ses citoyens.* » Jeune étoile montante de la République, M. François Mitterrand avait, en 1945, répondu lui-même par avance à ceux qui, dans son entourage, désignent aujourd'hui la presse et la justice en boucs émissaires d'une défaite annoncée. « *Il serait vain,* poursuivait-il, *de croire que le fascisme est né du hasard. S'il faut chercher ses origines dans les complots des ennemis du peuple, il faut aussi reconnaître qu'en se pourrissant, nos institutions leur fournissaient des arguments* (1). »

Ce rappel *n'est pas une précaution inutile* dès qu'il s'agit d'évaluer le poids des « affaires » dans la déroute de la gauche gouvernante. Tant il est vrai qu'en la matière, politiques et journalistes ne parlent pas le même langage, les premiers reprochant aux seconds une mise en valeur excessive et nuisible d'accidents de parcours secondaires et relatifs. Et si, au contraire, bien plus que les habituels faux frais d'une gestion gouvernementale, les « affaires » étaient des moments de vérité, éclairant une dégradation de la morale publique et dressant un impitoyable état des lieux politiques ?

De ce point de vue, la chronique de ces faits divers qui, après avoir été cantonnés en marge, ont progressivement pris une place centrale, fait apparaître trois lignes de force : 1) C'est avec la cohabitation, entre 1986 et 1988, que les « affaires » furent subitement promues au rang d'armes privilégiées de l'affrontement *politique. 2) Ce n'est pas tant* l'existence d' « affaires » embarrassantes pour le pouvoir que la façon dont il les a gérées, avec maladresse et inconscience, qui a fini par émouvoir l'opinion. 3) C'est à partir du moment où l'argent est entré en scène, où les « affaires » sont devenues financières, *où fausses factures et délits d'initiés ont* été débusqués, que le crédit moral des socialistes a été atteint.

1) La mauvaise école de la cohabitation. – *Avant mars 1986*, le mitterrandisme n'avait connu que deux « affaires » : celle des Irlandais de Vincennes, née, en août 1982, d'un « montage » policier (renseignements erronés, preuves fabriquées, procédure mensongère, etc.) réalisé par la cellule antiterroriste de l'Elysée afin de se promouvoir ; celle du *Rainbow Warrior*, du nom de ce navire de Greenpeace coulé, en juillet 1985, dans le port d'Auckland (Nouvelle-Zélande) par des nageurs de combat de la DGSE afin d'enrayer la campagne de l'organisation écologiste *contre les essais nucléaires français*. Or, l'opposition de droite, qui suivait alors *une ligne dure et maximaliste, se* refusa à exploiter outre mesure ces deux *épisodes*. Les « gendarmes de l'Elysée » furent défendus par la presse d'opposition, voire par des journaux d'extrême droite, et Charles Hernu, malgré une carrière brutalement interrompue par sa démission forcée en septembre 1985, bénéficia jusqu'à sa mort d'une popularité inégalée.

Zèle inénarrable

Après mars *1986, le climat change du* tout au tout. L'affrontement idéologique *qui avait dominé la période* 1981-1986 cède le pas à une bataille « affaires » *contre « affaires » entre* l'Elysée et Matignon. A mesure que M. François Mitterrand peaufine son personnage de président au-desus des partis, symbole de la *continuité* de l'Etat, gardien de la Constitution et *pivot des institutions*, la lutte pour le pouvoir perd de sa substance intellectuelle pour devenir une guerre d'images. Plus que la politique menée, c'est la compétence de chacun des camps, le crédit et la confiance qu'on peut lui accorder pour diriger le pays qui deviennent l'enjeu de la future élection présidentielle.

Le ministre de l'intérieur, M. Charles Pasqua, ouvrira le ban en instrumentant l'affaire Carrefour du développement, accablante pour l'ancien *ministre de la* coopération, M. Christian Nucci – c'est *l'épisode du vrai-faux passeport délivré* à son chef de cabinet, M. Yves Chalier. Puis l'*opposition s'emparera* de l'affaire Luchaire, du nom de cette société qui, non sans soutiens au ministère de la défense, avait violé l'embargo sur les livraisons d'armes à l'Iran. Enfin, l'affaire des « plombiers » du Conseil supérieur de la magistrature, où l'on retrouva le zèle inénarrable de la « cellule » de l'Elysée, fut l'occasion d'une ultime surenchère début 1988.

En retour, la gauche mettra en avant la faillite de la joaillerie Chaumet, transformée en banque illégale, qui éclaboussera le garde des sceaux Albin Chalandon, tentera de débusquer les contreparties des négociations *occultes sur le sort des* otages français au Liban, en exploitant la *soudaine clémence du gouvernement* envers le diplomate iranien Wahid Gordji, et s'emparera enfin des démêlés de l'académicien Michel Droit avec un juge d'instruction.

2) Le refus de la sanction. – Dès lors, le mauvais pli était pris, lié à une perte d'intensité du débat politique de fond, en proportion du recentrage politique des socialistes. Mais la situation sera aggravée, lors de l'émergence au grand jour *après 1988 d'« affaires »* ayant *parfois* des origines anciennes, par la façon dont le *pouvoir* décidera de les gérer. Au lieu de laisser la justice passer, au lieu de prendre ses distances avec ceux qui avaient commis des fautes, au lieu de sanctionner les responsabilités politiques dans tel ou tel dérapage, on préférera biaiser, enrayer et manœuvrer.

Amnistie et entraves

Ce sera d'abord l'amnistie glissée dans la loi de janvier 1990 dont l'un des buts – trop souvent oublié – était de sauver M. Nucci. Puis ce furent les entraves apportées aux enquêtes sur le financement du Parti socialiste, par le refus explicite du garde des sceaux Henri Nallet d'ouvrir des informations judiciaires. Enfin, il y eut ce *souci récurrent – dont n'avaient* pourtant pas bénéficié les « soutiers » du *bureau d'études Urba – de protéger* et de défendre ceux qui étaient mis en cause, *même si* les charges avaient quelque consistance.

M. Christian Prouteau, dans l'affaire des Irlandais de Vincennes, eut droit à un *plaidoyer télévisé du président* de la République ; M. Jean-Michel Boucheron, maire déchu d'Angoulême et député socialiste, fut soutenu jusqu'à ce que cette attitude devienne intenable ; Mme Georgina Dufoix ne fut pas invitée à tirer en termes de responsabilités publiques les conséquences des fautes commises sous son administration dans l'affaire du sang contaminé.

3) L'impact de l'argent. – Il ne faut pas chercher ailleurs l'explication de la volonté de revanche de magistrats ayant eu le sentiment que la justice était bafouée. Que l'opposition en ait profité et les ait parfois instrumentés n'est pas discutable, mais elle a pris en marche un train dont la locomotive était la crise du monde judiciaire. Les juges furent d'autant plus acharnés qu'ils n'avaient plus affaire à des dossiers relevant, peu ou prou, de la raison d'Etat, mais qu'ils découvraient des délits financiers, à rebours des proclamations présidentielles sur l'« argent facile ».

Délits d'initiés des affaires Pechiney et Société générale, mettant en cause des proches du pouvoir et de la présidence ; délits liés au financement du PS dans un maquis de bureaux d'études rivaux ; enrichissement personnel de l'ancien maire d'Angoulême, qui prit la fuite en s'exilant en Argentine, etc. Brusquement, la gauche, qui s'était toujours dissociée des milieux de finance et d'argent, puisant sa légitimité dans le monde des salariés, était compromise par certains des siens sur le pire des terrains. Désormais, elle ne pouvait plus se défendre en invoquant les « affaires » passées de la droite : illustrant les à-côtés peu glorieux d'une politique économique par trop libérale, ayant laissé le champ libre à la concurrence et à la *spéculation*, ces affaires politico-financières la logeaient brusquement à même enseigne.

On aura sans doute compris que le déclin des « affaires » dépend *moins* des journalistes que d'une renaissance du débat politique, dans l'affrontement *clair* des projets et des convictions. Bref, dans sa grandeur créatrice, et *nécessairement* conflictuelle.

(1) François Mitterrand, *Politique*, Fayard, 1977, p. 32.

JUSTICE

La révolte des magistrats

BEAUCOUP l'ont aujourd'hui oublié, mais la fronde des juges fut d'abord une révolte contre la misère qui règne, depuis des années, dans les cours et tribunaux. En 1989, alors que l'on parlait encore peu des « affaires », les organisations de magistrats, d'avocats, de greffiers et de fonctionnaires de justice s'étaient réunis, pour la première fois de leur histoire, au sein d'une intersyndicale commune, afin de demander un budget *« enfin décent »* pour la justice.

Cette fronde du monde judiciaire avait culminé le 30 novembre 1990, lors du bicentenaire de la Cour de cassation : ce jour-là, tandis que M. Mitterrand prononçait un discours devant les plus hauts magistrats de France, 2 500 magistrats, avocats, greffiers et fonctionnaires *de justice s'étaient heurtés* aux forces de l'ordre aux portes du *palais de justice de Paris*.

Les « affaires » politico-financières, *jugées ou apparues dans* les années suivantes, ont prospéré sur *ce terreau. Plus que les faits* eux-mêmes, ce furent les tentatives du gouvernement pour étouffer les enquêtes en cours qui révoltèrent la magistrature. Au printemps 1989, malgré les révélations contenues dans l'enquête préliminaire des inspecteurs de police marseillais Mayot et Gaudino qui venaient tout juste de découvrir les fameux « cahiers Delcroix », le parquet de *Marseille avait ainsi* refusé d'ouvrir une information judiciaire à la *demande expresse du garde* des sceaux de l'époque, M. Henri *Nallet*.

L'article qui, dans la loi de janvier 1990, *portait amnistie* des infractions, délits et crimes mêlés, liés au financement de la vie politique, avait encore approfondi le fossé entre le monde politique et la magistrature. Le 4 avril 1990, en prononçant un non-lieu à l'égard de M. Christian Nucci dans l'affaire Carrefour du développement, les magistrats de la Cour de cassation qui composaient la commission d'instruction de la Haute Cour de justice n'hésitèrent pas à rompre leur devoir de réserve en livrant publiquement leur amertume.

Perquisition rocambolesque

Le geste le plus spectaculaire est cependant venu du Mans. Saisi d'une affaire d'accident du travail, le juge Thierry Jean-Pierre, qui s'était fait remarquer en 1990 en libérant de petits délinquants afin de protester contre la loi d'amnistie, se lançait, le dimanche 7 mars 1991, dans une perquisition rocambolesque au siège parisien d'Urbatechnic. Affolée par l'expédition de *ce juge incontrôlable, la chancellerie* prenait dans l'urgence une décision *dont elle ne mesurait* pas encore le coût politique : à la demande du procureur du Mans, le juge Jean-Pierre était dessaisi, le jour-même, de ce dossier explosif par la présidente du tribunal.

En quelques heures, ce magistrat se faisait un nom, devenant le héros contesté de l'indépendance de la magistrature. Moins d'un an plus tard, le successeur du juge Jean-Pierre, M. Renaud Van Ruymbeke, défiait à son tour le *pouvoir politique, en perquisitionnant*, le 14 janvier 1992, au siège *du Parti socialiste sous les projecteurs* des caméras de télévision.

Face à cette fronde, le gouvernement s'est finalement résolu à engager *quelques* maigres réformes. La petite refonte du statut de la *magistrature en 1990 a permis* d'accorder des garanties supplé*mentaires aux magistrats* du parquet, et la réforme constitutionnelle, *adoptée en mars 1993 par* le conseil des ministres, prévoit une *modification de la composition et* du pouvoir du Conseil supérieur de *la magistrature. Dans un contexte* budgétaire difficile, les crédits *accordés à la justice ont progressé* avec lenteur, mais régularité.

La tension entre la magistrature et le monde politique n'a pourtant jamais été aussi vive. Les juges qui enquêtent sur les dossiers « sensibles » – et ils sont de plus en plus nombreux – craignent de moins en moins les foudres du pouvoir et, face à la multiplication des « affaires », les hommes politiques ne cessent de dénoncer les dangers d'un *« gouvernement des juges »*. Cette confrontation souvent violente a cependant eu le mérite de placer la justice au cœur des préoccupations politiques du moment. Depuis le début de la campagne *électorale, la plupart* des hommes politiques se disent prêts à accorder *toute leur attention* à ce secteur « sinistré » et proclament leur *volonté de renforcer l'indépendance* de la magistrature. Cette *subite attention a toutefois ses* revers : le monde judiciaire a *accédé, ces dernières années, à une* surmédiatisation propice aux polé*miques, qui rend toute réforme* extrêmement délicate.

ANNE CHEMIN

Les plaintes des victimes du sang contaminé

PARCE QUE le sida, l'obsession de l'argent et l'irresponsabilité s'y sont abon*damment télescopés, chacun* sent bien que le drame du sang *contaminé symbolise de manière* aiguë la dernière décennie. Peut-être appellera-t-on un jour ces années-là « les années sida ». Pour une majorité de Français, la révélation des dérives du Centre national de tranfusion sanguine dirigé par le docteur Michel Garretta aura constitué le grand choc de l'année 1992.

Au-delà du calvaire des victimes et de leurs proches, de l'indemnisation trop longtemps différée des hémophiles contaminés, cette période illustre les ravages d'une gestion sans merci dans le domaine médical et *la légèreté plus ou moins généralisée* des responsables médicaux *et politiques. Les faits peuvent se* résumer en quelques mots : de *mars* à octobre 1985, le Centre national de transfusion sanguine (CNTS), détenteur du monopole d'importation des dérivés sanguins et également fabricant de concentrés sanguins destinés aux hémophiles, a continué de vendre des produits, en sachant que ces derniers étaient *infectés* par le virus du sida.

Durant plusieurs années, ce scandale est resté secret, ni la justice ni la presse ne réussissant *à imaginer l'inimaginable. Ainsi* les premières plaintes judiciaires *déposées par des hémophiles en* 1987 ne seront-elles pas acceptées... Il faudra attendre mars 1988 pour que cinq plaintes soient enregistrées et confiées à un juge d'instruction du tribunal *de grande instance de Paris*. Il faudra encore patienter pour que *la tragique réalité s'impose* : 1 250 hémophiles ont été contaminés *à ce jour* et 289 ont trouvé la mort.

L'enquête sera longue et difficile, la vérité apparaissant seule*ment par éclipses. Ce n'est* qu'en octobre et novembre 1991 que les docteurs Michel Garretta et Jean-Pierre Allain, du CNTS, le professeur Jacques Roux, ancien directeur général de la santé, et le docteur Robert Netter, ancien directeur du Laboratoire national de la santé, seront inculpés.

Inertie, incompétence, manque de courage

Durant l'été 1992, leur procès *plongera brusquement les Français* aux confins du monde médical et scientifique, de la sphère administrative et du monde politique. Un procès *qui met en évidence* le silence des uns, l'inertie des autres, l'incompétence parfois, le manque de courage souvent.

La mise en branle de la machine judiciaire et l'émotion qui gagne l'opinion publique après une intense campagne de *presse radicalisent* l'affaire du sang contaminé. Deux orienta*tions nouvelles et complémentaires* apparaissent. Tout d'abord, certains hémophiles demandent que le dossier du sang contaminé soit *jugé* sur la base du chef d'inculpation d'empoisonnement et non de tromperie sur les qualités substantielles d'un produit. Du coup, l'affaire serait jugée devant une cour d'assises et non devant un tribunal correctionnel.

Ensuite, l'Association française des hémophiles, qui entraîne nombre de soutiens, plaide pour la mise en accusation devant la Haute Cour de justice de trois anciens ministres socialistes au pouvoir en 1985 : M. Laurent *Fabius, alors premier ministre*, Mme Georgina Dufoix, ministre des *affaires sociales et de la solidarité*, et M. Edmond Hervé, secré*taire d'Etat à la santé*.

Cette procédure – brandie, *appliquée, brutalement interrompue*, mais toujours menaçante – *contribuera à ouvrir publiquement* un autre dossier : celui des quelque *8 000 personnes* contaminées par le virus du sida à la suite *d'une transfusion au cours d'une* intervention chirurgicale. Ainsi *s'ajoutent à l'affaire du sang* contaminé touchant les hémo*philes celle des éventuels retards* dans l'utilisation obligatoire des *tests de dépistage pour contrôler* les dons du sang, en 1985, et *celle de la collecte de sang dans* les prisons, continuée jusqu'à *une date récente*.

LAURENT GREILSAMER

REPÈRES

1988 : délits d'initiés

Durant l'été 1988, un groupe d'investisseurs menés par M. Georges Pébereau, mènent une offensive contre la Société géné*rale* visant au « dénoyautage » de la banque privatisée. Ils ont, à l'évidence, le soutien discret du *nouveau pouvoir* et l'appui explicite de la Caisse des dépôts. Cette affaire don*nera lieu, tardivement, à l'ouverture d'une* information judiciaire pour délit d'initié en mai 1990, après une enquête de la Commission des opérations de Bourse (COB), puis à une enquête préliminaire du parquet. Parmi les inculpés, M. Jean-Charles Naouri, ancien directeur de cabinet *du ministre* de l'économie, *M. Pierre Bérégovoy, de 1984 à 1986.*

Fin 1988, le rachat par Pechiney de la société américaine Triangle, qui contrôle American Can, et dont les négociations avaient été tenues secrètes, donne lieu à des délits d'initiés multiples. Alertée par les auto*rités américaines*, la COB *ouvre une enquête* qui entraîne l'ouverture *rapide* d'une informa*tion judiciaire. Parmi les principaux acteurs de* cette affaire : Roger-Patrice Pelat, ami intime *du président de la République, décédé en mars* 1989 peu après son inculpation ; M. Max Théret, homme d'affaires qui ne cache pas son rôle de financier du PS ; Samir Traboulsi, financier libanais établi en France, récemment décoré de la Légion d'honneur par M. Bérégovoy, avec lequel il entretient *des relations amicales ; et M. Alain Boublil*, *directeur* de cabinet du ministre de l'écono*mie et des finances depuis 1988, qui sera* contraint de démissionner.

1989 : Urba et l'amnistie

Lors d'une perquisition dans l'antenne mar*seillaise du bureau d'études Urba, lié au PS*, deux inspecteurs de police, dont l'un, Antoine Gaudino, *se fera bientôt un nom*, saisissent des cahiers manuscrits tenus par l'un des administrateurs, M. Joseph Delcroix. Les mécanismes de financement national du PS s'y lisent à livre ouvert, y compris ceux de la campagne présidentielle de 1988. Tandis que le dossier judiciaire est limité à son volet régional du Sud-Est, l'Elysée et la direc*tion du PS exigent du premier ministre*, M. Michel Rocard, une amnistie *ad hoc* qui sera introduite dans la loi sur le financement des partis politiques et des campagnes électorales de janvier 1990. Elle bénéficiera en fait essentiellement à *M. Nucci*, qui aura droit à un non-lieu assorti de l'amnistie accordée *par la commission d'instruction de la Haute* Cour de justice dans l'affaire Carrefour du *développement*.

1990 : l'affaire Doucé à Paris, l'affaire Médecin à Nice

Durant l'été 1990, le pasteur Joseph Doucé disparaît mystérieusement alors que *des policiers des renseignements généraux* menaient une énigmatique enquête sur ses *activités en faveur des homosexuels*. Quelques mois *plus tard*, son corps est retrouvé et son assassinat confirmé. Le rôle trouble des RG dans cette affaire illustre la persistance de méthodes de basse police peu conformes aux engagements déontologiques pris depuis 1981. Parallèlement, un long *feuilleton* prend fin à *Nice* avec la fuite en Amérique latine, en septembre, de M. Jacques Médecin, maire de la ville, recherché par la justice pour d'innombrables délits financiers.

1991-1992 : Urba, Trager, sang contaminé

C'est désormais le solde de tous comptes. Plus d'« affaires » neuves, mais le développement irrésistible de dossiers anciens face à un pouvoir affaibli. Le juge manceau Thierry Jean-Pierre relance le dossier Urba, et passe le relais au conseiller rennais Renaud Van *Ruymbeke, qui y ajoute les révélations* d'un industriel nantais, M. René Trager, sur des *financements occultes autour du ministère* des affaires sociales, avant 1986, dans l'entourage de Mme Georgina Dufoix. Des élus sont inculpés par dizaines, dont le président de l'Assemblée nationale, M. Henri Emmanuelli, tandis que la question d'une éventuelle procédure en Haute Cour pour Mme Dufoix reste pendante à propos d'une commission sur du matériel de radiologie lourde. Parallèlement, l'affaire du sang contaminé frappe l'*opinion, met en évidence la responsabilité* du corps médical mais entraîne aussi la mise en cause *des politiques*.

1993 : un gendre encombrant des écoutes embarrassantes

Les derniers mois de gouvernement socialiste voient naître de *nouveaux fronts*, à l'évolution *imprévisible au lendemain des* élections. A Lyon, M. Pierre Botton, gendre et ancien bras droit de M. *Michel Noir, réussit* à déstabiliser par ses révélations le maire de Lyon, celui de Cannes, et aussi le monde des médias, notamment TF 1.

A *Paris, M. Bérégovoy se refuse à expliquer* clairement les conditions de remboursement du prêt de 1 million de *francs sans* intérêt que lui avait consenti en 1986 Roger-Patrice Pelat. Enfin, *Libération* révèle des écoutes illégales pratiquées par la « cellule » de l'Elysée avant 1986, au moment même où l'affaire des Irlandais de Vincennes, remontant à 1982, est relancée par l'ouverture d'une information judiciaire à Versailles.



Entamé par la recherche rocardienne du consensus, le quinquennat s'est achevé par une tentative tardive de sauvetage. De l'une à l'autre : l'erreur du président

Michel Rocard : le triennat tranquille

PRESQUE deux ans après le départ de M. Michel Rocard de l'hôtel Matignon, il est possible de porter un jugement, sinon définitif, du moins plus réfléchi, sur la querelle qui, de 1988 à 1991, l'opposa à ses adversaires – au PS comme dans l'opposition – et à une partie des commentateurs. M. Rocard et ses partisans soutenaient, *grosso modo*, que la pacification de la vie publique, recherchée avec opiniâtreté par le premier ministre, l'attachement à une bonne gestion, étaient la condition de la réforme dans un pays comme la France, corseté d'antagonismes et de corporatismes.

La revendication par M. Rocard, dans une formule restée fameuse, du *«devoir de grisaille»* résume ce parti pris. A l'inverse, les pourfendeurs de la méthode Rocard, d'Alain Minc à M. Charles Millon, en passant par les amis de M. Jean-Pierre Chevènement, soutenaient que cette argumentation masquait un immobilisme destiné à préserver l'image présidentielle de M. Rocard.

Les tenants de la première thèse ne sont pas loin de rendre aujourd'hui justice, implicitement, à certaines des critiques qui leur étaient adressées à l'époque. *Jours tranquilles à Matignon* (1), le livre de souvenirs que vient de publier M. Jean-Paul Huchon, le directeur de cabinet de M. Rocard à l'hôtel Matignon, en témoigne. Derrière le portrait flatteur – et qui correspond d'ailleurs à une certaine réalité – d'un premier ministre consciencieux, animé d'un grand sens de l'Etat et du souci du bien commun, se dessine en pointillé un autre personnage, celui-là même qui prêtait le flanc aux critiques : un premier ministre trop préoccupé du suivi technique des dossiers au détriment de leur gestion politique, soucieux d'éviter les heurts, menant une politique de communication qui agaçait jusqu'à son directeur de cabinet.

M. Rocard lui-même a entamé une esquisse d'autocritique lorsqu'il a affirmé, lors du « 7 sur 7 » d'Anne Sinclair sur TF 1, le 21 février, qu'il aurait *«dû probablement pousser à la réforme de l'Etat (...) encore plus vite et plus fort* [qu'il] *ne l'a fait»*... On ne prend pas de grands risques en estimant aujourd'hui que, si l'on pouvait remonter le cours de l'Histoire, les rocardiens auraient eu une pratique du gouvernement plus audacieuse.

Après son départ de Matignon, M. Rocard s'est employé, à mots à peine couverts, à accréditer la thèse selon laquelle il aurait été paralysé dans son action par le président de la République, sa démission forcée venant couronner ces trois ans de mésentente au sommet de l'Etat. Là encore, M. Huchon présente une version des faits plus nuancée : certes, l'ancien directeur de cabinet souligne combien M. Mitterrand a «gêné» son premier ministre, tout en affirmant, de la façon la plus nette, que le président ne l'a pas empêché de gouverner.

Il est vrai aussi que M. Rocard devait inscrire son action dans le cadre de la *Lettre à tous les Français* du président. Mais il convient malgré tout de rappeler que M. Rocard s'en est tenu, très fidèlement, à la méthode de gouvernement – consensus, ambitions réformatrices limitées – qu'il avait définie, avant d'arriver à Matignon, dans un livre trop vite oublié, *le Cœur à l'ouvrage*, publié plusieurs mois avant sa nomination comme premier ministre (2).

De même, M. Rocard va un peu vite en besogne – c'est de bonne guerre – lorsqu'il souligne que la détérioration de la situation du pouvoir a coïncidé avec son départ. M. Pierre Bérégovoy est fondé à lui faire remarquer, ainsi qu'il l'a fait lors de la convention nationale de désignation des candidats socialistes, en décembre 1992, que c'est surtout l'environnement économique international qui s'est durablement dégradé après la guerre du Golfe, au moment précis où M. Rocard quittait Matignon, même si, par la suite, l'éclosion des multiples «affaires» a aggravé la désaffection de l'opinion.

Cette observation relativise d'ailleurs le jugement que l'on peut porter sur l'attitude de M. Mitterrand à l'égard de M. Rocard. Sans doute, après lui avoir rendu la vie difficile, le président a-t-il congédié son premier ministre de façon très cavalière. Cela ne saurait faire oublier qu'en mettant M. Rocard en réserve de la République, en ce fameux printemps 1991, M. Mitterrand lui a sans doute évité bien des épreuves. M. Rocard lui-même était très inquiet du printemps qui s'annonçait, notamment sur le plan social. Au demeurant, une partie de son entourage, tirant les conclusions de la détérioration du climat économique, militait depuis plusieurs mois pour son départ avant qu'il ne soit trop tard.

Enfin, si l'arrivée de Mme Edith Cresson et son échec ont aggravé, de façon spectaculaire, la glissade des socialistes dans l'opinion, il paraît difficile de créditer M. Rocard du résultat d'élections municipales relativement bonnes pour la gauche en 1989, tout en imputant au seul PS une longue série de mauvaises élections partielles entre 1988 et 1991 ! Le fameux «déficit» social, s'il n'atteignait pas son ampleur d'aujourd'hui, avait déjà pris forme avec M. Rocard à Matignon. Au demeurant, la position du couple exécutif – et notamment celle de M. Rocard – dans les sondages avait commencé à se détériorer dès la fin de l'année 1990.

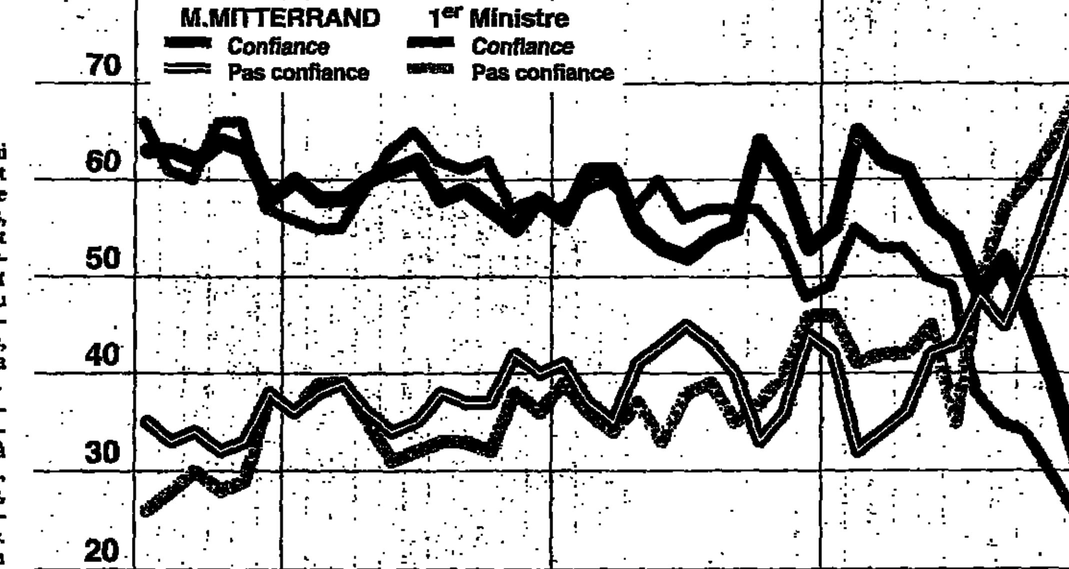
Si M. Rocard a lancé le «big bang», c'est aussi parce que la «magie» rocardienne avait perdu beaucoup de sa force pendant son passage à Matignon. Il s'agit de refonder la gauche. Mais il est également impératif, pour son principal animateur, de revitaliser le rocardisme.

JEAN-LOUIS ANDRÉANI

(1) Jean-Paul Huchon, *Jours tranquilles à Matignon*, Grasset, 1993.

(2) Michel Rocard, *le Cœur à l'ouvrage*, éd. Odile Jacob, 1987.

ÉVOLUTION DE LA CONFIANCE DANS LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE ET LE 1er MINISTRE



Source: SOFRES

Pierre Bérégovoy : trop tard, trop peu

«BÉRÉ-LA-GUIGNE». Rien n'a marché pour M. Pierre Bérégovoy depuis qu'il s'est assis dans le fauteuil de Matignon. Cette difficile fonction, pourtant, il se préparait à la remplir, depuis qu'il rêvait d'être nommé premier ministre, c'est-à-dire, très exactement, depuis le 10 mai 1981... Mais il a dû attendre l'ultime séquence de la deuxième législature socialiste pour obtenir ce qui très vite lui est apparu comme un «dû». Et quand il a atteint son objectif, il a pu légitimement se dire que c'était trop tard : la popularité de ses «camarades» socialistes était tombée si bas, il disposait de si peu de temps qu'il eût fallu un miracle pour leur redonner une petite chance de franchir la barre des législatives sans trop de dégâts.

Baisser les bras n'est pas dans le caractère de Pierre Bérégovoy. Dès sa déclaration de politique générale, le 8 avril à l'Assemblée nationale, le nouveau premier ministre assurait que si *«onze mois, c'est court»*, c'était *«assez pour décider, expliquer et convaincre»*. Décider, il n'a pas manqué de le faire ; mais il n'a pas eu assez de temps pour mettre en chantier une vaste réforme portant sa marque. Tout juste a-t-il pu parachever celles lancées par ses prédécesseurs, réaliser celles qui ne pouvaient plus attendre (la transfusion sanguine), lancer des idées de vastes bouleversements qui ressemblent surtout à des arguments de campagne électorale (financement de la Sécurité sociale et du chômage, préservation des retraites, partage du travail), ou trancher des dossiers aussi anciens que brûlants (la suspension du redémarrage de Superphénix).

Expliquer, ce fut son principal apport à ce qui restera la grande œuvre de son gouvernement : la ratification du traité de Maastricht, ses talents pédagogiques étant largement mis à contribution pendant la campagne référendaire. Mais pour le reste il fut surtout contraint de continuer à justifier une politique économique, à laquelle son nom est légitimement attaché et qui, paradoxalement, après avoir fini par être admise par la gauche, commença à révéler ses limites au moment même où son «père» accédait au pouvoir.

Convaincre, M. Bérégovoy n'y réussit pas, car les événements furent contre lui. Lui qui voulait symboliser *«la réforme tranquille»* a dû faire face à une révolte des routiers contre l'instauration du permis à points, mal préparée par le gouvernement précédent, aux premiers mouvements brutaux des marins-pêcheurs depuis 1980, conséquence d'une mauvaise gestion de la pêche par les instances communautaires, à la grogne endémique des agriculteurs qui l'a contraint, dans le dossier du GATT, à défendre le monde rural au prix du risque d'une grave crise européenne, sans que personne lui en sache gré.

Même les objectifs qu'il s'était lui-même fixés se sont retournés contre lui. Dans sa première déclaration devant les députés, il s'était imposé deux priorités : la lutte contre le chômage, l'éradication de la corruption. Son objectif de fournir, en six mois, un emploi, une formation ou une activité d'intérêt général à tous les chômeurs de longue durée était trop ambitieux pour être vraiment atteint, même s'il a par ce moyen contraint les services du ministère du travail à accroître leur efficacité. Mais il n'a pu mettre fin à la croissance inexorable du nombre de ceux qui cherchent vainement un emploi.

C'est même sous le gouvernement de celui qui avait largement contribué à faire admettre à la gauche la nécessité du capitalisme, fût-il tempéré, qu'il est apparu qu'actuellement l'intérêt des entreprises, contraintes de licencier pour survivre, pouvait être contraire à celui de la collectivité. De cet échec M. Bérégovoy, premier ministre, n'est certes pas responsable, mais il ne peut empêcher qu'il ne soit porté au débit de la politique conduite, tout au long de la législature, par M. Bérégovoy, ministre de l'économie et des finances.

La corruption, non plus, n'a pas commencé avec son arrivée à Matignon. Loin s'en faut. Mais son image personnelle et l'importance qu'il avait donnée à la nécessité de la combattre sans faiblesse avaient un moment laissé espérer que ce combat-là, pour tardif qu'il fût, pourrait être gagné. Le vote, dès l'automne, d'un sévère projet de loi aurait pu nourrir cet espoir si les députés socialistes n'avaient tué l'impact politique de cette réforme en s'opposant à la volonté du premier ministre d'interdire toutes les contributions financières des entreprises aux partis et aux candidats.

Surtout, la révélation qu'il avait bénéficié d'un prêt de 1 million de francs, sans intérêt, de la part de Roger-Patrice Pelat, et même si l'illégitimité de cette aide n'est pas évidente, retira beaucoup de crédibilité personnelle à M. Bérégovoy. Certes les «éléphants» du PS avaient déjà tué son projet d'Alliance des Français pour le progrès, qui aurait dû réunir sous sa houlette tous les candidats de la majorité présidentielle aux législatives. Mais, bien qu'il ait continué à sillonner la France pour apporter son soutien à tous ceux qui le lui demandaient, Pierre Bérégovoy n'était plus en état de redonner confiance et espoir aux électeurs de gauche. Il était fait pour diriger un gouvernement de gestion tranquille, de réforme calme. M. François Mitterrand ne l'a appelé que pour *«sauver les meubles»*. Trop tard.

THIERRY BRÉHIER

Edith Cresson : l'échec

UNE première et un record. D'avoir été la première femme chef d'un gouvernement depuis que la France a échappé à la monarchie absolue, Mme Edith Cresson a toutes raisons d'être fière. Mais elle se serait certainement dispensée d'avoir été le premier ministre de toute l'histoire de la Ve République qui aura le moins longtemps occupé Matignon. Le choix d'une telle personnalité pour succéder à M. Michel Rocard est probablement l'erreur la plus flagrante de la présidence de M. François Mitterrand, car bien loin de réussir à stopper l'usure du pouvoir socialiste, entamée avant sa nomination, Mme Cresson a spectaculairement accentué le discrédit de ses «camarades» de parti, jusqu'à les conduire, lors des régionales, à la plus formidable déroute électorale qu'ait connue le PS depuis un peu moins de vingt ans.

De cet échec, elle ne porte pas seule la responsabilité. Les «éléphants», au lieu de l'aider dans leur combat commun, n'ont cessé de lui compliquer la tâche. Et comme le président de la République lui avait imposé de conserver les principaux ministres du gouvernement précédent, MM. Lionel Jospin et Pierre Bérégovoy ont pu, de l'intérieur même de son équipe, contester ses choix et laisser leurs «deuxièmes couteaux» réclamer très tôt un changement de premier ministre.

Tous ceux qui font l'opinion – intellectuels, journalistes, hauts fonctionnaires – la combattirent aussi vivement, contestant sa capacité à exercer cette fonction. Seuls les chefs d'entreprise – les grands, dont elle avait su se faire apprécier lors de son pasage au ministère de l'industrie, et les petits, à qui elle accorda le bénéfice d'un plan de soutien, – la soutinrent avant de s'apercevoir qu'elle n'était guère suivie par les ministres compétents et leurs administrations. Le choix présidentiel, pourtant, ne correspondait pas seulement à la volonté de réussir un «coup médiatique». Mme Cresson aurait pu symboliser cette critique du parisianisme, ce refus de la classe dirigeante, ce rejet de tous ceux qui se prennent pour l'élite chargée d'indiquer le bon chemin à la masse des électeurs, que la campagne référendaire sur Maastricht révéla au grand jour.

Mais même ce combat-là, elle le mena dans le désordre, imposant, avec brutalité, le départ en province d'administrations parisiennes, et l'installation de l'ENA à Strasbourg.

Une déplorable politique de communication brouilla son image. Pendant les premiers temps de son gouvernement, elle se présenta comme celle qui était chargée de corriger toutes les erreurs commises par la gauche depuis 1981, et tout particulièrement celles dont elle faisait porter la seule responsabilité à M. Rocard. Son combat pour les entreprises, même justifié par la lutte contre le chômage, sa promotion de l'apprentissage, qui fit hurler les enseignants de l'éducation nationale, certaines de ses déclarations sur l'immigration clandestine nourrirent les argumentaires de ceux qui l'accusaient de faire un bout de chemin avec le populisme ambiant, oubliant son action en faveur des jeunes des banlieues et ses tentatives pour sauver l'informatique française.

A l'approche des régionales, elle se décida à assumer tout l'héritage de ses prédécesseurs socialistes, pour se présenter en chef de guerre électoral. Mais il était trop tard. Pour l'électorat de gauche, elle était le premier ministre qui avait voulu lui faire avaler les dernières couleuvres du réalisme, et la preuve que même M. Mitterrand pouvait se tromper.

Th. B.

L'empreinte de Lionel Jospin

Mai 1988. M. Lionel Jospin, ministre d'Etat et numéro deux du gouvernement, reçoit le poste-clé de l'éducation nationale. Pendant quarante-sept mois, il s'emploiera à mettre en œuvre la promesse du candidat Mitterrand dans sa *Lettre aux Français* du printemps : faire de l'éducation la *«priorité nationale»*. En quatre ans, il fera passer les crédits de l'éducation nationale de 199 à 263 milliards de francs, ce qui portera son budget au premier rang. Cet effort accompagne l'explosion des effectifs de lycéens (+ 240 000) et d'étudiants (+ 260 000). Dans ce décor, l'action en matière d'éducation se développe en quatre actes et un épilogue.

Acte 1 : la revalorisation

L'amélioration de la situation des enseignants est le dossier le plus urgent. M. Jospin multiplie, pendant l'automne 1988, concertations et tables rondes et, non sans mal, parvient, en mars 1989, à un double accord, avec les universitaires, puis avec les enseignants du primaire et du secondaire. Aux primes et accélérations de carrière, s'ajoute une mesure historique : l'alignement du statut des instituteurs sur celui des professeurs.

Acte 2 : la loi d'orientation

Présentée en janvier 1989 et adoptée, paisiblement, le 5 juillet 1989, la loi d'orientation réaffirme l'objectif de conduire 80 % des jeunes au niveau du baccalauréat et y ajoute la volonté d'assurer à tous un minimum de qualification. Elle prévoit de nombreuses transformations, parmi lesquelles l'organisation de l'école primaire en cycles de trois ans (expérimentée à la rentrée 1990 et généralisée l'année suivante) ou encore la création d'instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM), destinés à assurer la formation conjointe des instituteurs et des professeurs et généralisés à la rentrée 1991.

Toute passion n'a cependant pas disparu de la scène scolaire. En octobre 1989, l'exclusion de leur collège de Creil (Oise) de trois élèves musulmanes qui refusaient de quitter pendant la classe leur foulard islamique, déclenche pour deux mois une tempête dont M. Jospin aura toutes les peines à se dépêtrer, entre les partisans d'une laïcité pure et dure et ceux d'une conception plus accueillante de l'école.

Acte 3 : «Université 2000»

En janvier 1990, M. Jospin et son principal conseiller, M. Claude Allègre, lancent un projet ambitieux pour l'enseignement supérieur. Adopté par le conseil des ministres du 23 mai 1990, puis négocié région par région, le plan «Université 2000» sera entériné par trois conseils interministériels d'aménagement du territoire entre octobre 1991 et janvier 1992. L'Etat s'engage à investir 16 milliards de francs en cinq ans, les collectivités locales faisant de même, pour créer, notamment, sept nouvelles universités et construire 350 000 mètres carrés de locaux supplémentaires.

Entre-temps, la pression des lycéens, qui multiplient les manifestations en octobre et novembre 1990, aura conduit le gouvernement à lâcher plus de 4 milliards de francs pour la rénovation des lycées.

Acte 4 : la rénovation pédagogique

Lancée en décembre 1988, ponctuée en janvier 1990 par la création du Conseil national des programmes, la réforme du lycée sera finalement présentée le 25 juin 1991 et mise en œuvre, pour la classe de seconde, à la rentrée 1992. Quant à la rénovation des diplômes universitaires, présentée en juin 1991, elle déclenchera, au début de 1992, des manifestations d'étudiants qui empêcheront M. Jospin de mener ce projet à son terme.

Epilogue

En onze mois, M. Jack Lang, qui succède à M. Jospin en avril 1992, aura pu boucler trois dossiers importants. Celui du contentieux avec l'enseignement privé *(lire ci-contre)*. Celui de la réforme du lycée, qui, au prix de quelques aménagements, devrait s'appliquer en classe de première à la rentrée prochaine. Celui, enfin, des diplômes universitaires, repris calmement à l'automne 1992, et dont les textes d'application sont en train d'être publiés.

GÉRARD COURTOIS

Face à la montée des problèmes ethiques et ethniques, les pouvoirs publics ont multiplié les initiatives pour tenter de rassurer une population inquiète face aux nouveaux défis

Une société sur la défensive

par Robert Solé

S'IL est un sujet, en dehors du chômage, qui préoccupe les Français, c'est bien la santé, au sens le plus large de ce mot : se protéger contre la maladie et la mort, se prémunir contre toutes les agressions de l'environnement. De 1988 à 1993, les pouvoirs publics ont tenté de répondre à ce souci en imposant, dans divers domaines, des mesures de prévention collective, quitte à être accusés de porter atteinte aux libertés individuelles.

L'exemple le plus éclatant a été donné par la sécurité routière. Pouvait-on se contenter, chaque année, de compter les morts et les blessés, en distribuant des conseils de prudence aux conducteurs ? Le gouvernement a choisi de prendre le taureau par les cornes : réduction de la vitesse à 50 km/h dans les agglomérations et création du permis à points, indépendamment d'autres mesures, moins spectaculaires mais tout aussi impopulaires, comme le port obligatoire de la ceinture aux places arrière ou le contrôle technique obligatoire des véhicules âgés. Résultat : on est repassé, en 1991, en dessous du seuil des 10 000 tués par an. Les chiffres se rapprochent désormais de ceux des années 60, alors que la circulation automobile a quadruplé. Les routes de France restent le théâtre d'une hécatombe permanente, mais au moins a-t-il été prouvé qu'on pouvait inverser la tendance.

Dans le même esprit, les pouvoirs publics se sont attaqués au tabac et à l'alcool. Ils ont choisi de légiférer, malgré l'opposition des lobbies, et contre l'avis de nombreux Français qui réclamaient en quelque sorte la liberté de se faire du mal. Cette liberté leur a été d'autant moins reconnue qu'elle portait atteinte à la santé de leurs voisins : si l'influence de l'alcoolisme sur les accidents de la route n'est plus à démontrer, les effets de la consommation de tabac sur les non-fumeurs est devenue une évidence. La loi Evin du 10 janvier 1991 n'a cependant pas été facile à appliquer. La suppression de la publicité pour les boissons alcoolisées s'est heurtée aux pressions des viticulteurs, qui ont trouvé des relais au sein même du gouvernement. Pour le tabac, on pouvait craindre une petite guerre civile, dans la mesure où la France s'est alignée sur les législations européennes les plus rigoureuses, avec l'interdiction de fumer dans la plupart des locaux collectifs. La guerre n'a pas eu lieu : jusqu'ici, fumeurs et non-fumeurs ont fait preuve d'une souplesse remarquable, mais il est vrai que les nouvelles réglementations ne sont encore que partiellement appliquées.

La banalisation du préservatif

La peur du sida, elle, s'est installée peu à peu dans les esprits. Et, peu à peu, la prévention est devenue synonyme de préservatif. Cet objet, dont on n'osait parler publiquement au début des années 80, est devenu, au cours de la législature qui se termine, l'outil et le symbole de la lutte contre l'épidémie. Bousculant les préjugés des uns, les convictions ou les pudeurs des autres, les pouvoirs publics n'ont pas hésité à lancer des campagnes publicitaires en faveur du préservatif, notamment auprès des jeunes, et à encourager l'installation de distributeurs. Pour ce qui est des malades, l'action gouvernementale a été lente et limitée. Une loi sur l'indemnisation des hémophiles et des transfusés contaminés a finalement été votée, sur fond de scandale. Son impact va bien au-delà du sida : un malade mérite donc réparation même si son médecin n'a pas commis de faute.

La législature a été marquée aussi par la réforme hospitalière qui, sans être révolutionnaire, a modifié de nombreux aspects du fonctionnement et de la gestion des hôpitaux. D'autre part, la loi de 1838 sur l'internement psychiatrique a été abrogée. Dans le domaine de la toxicomanie, si de grandes mesures n'ont pas été prises, le gouvernement a contribué à populariser l'idée que le toxicomane n'est pas un délinquant mais un malade à soigner. La situation des handicapés s'est un peu améliorée entre 1988 et 1993, avec la diversification des structures d'accueil et l'inscription dans la loi du principe de l'accessibilité aux transports, à la voirie, aux lieux de travail et à tous les lieux recevant du public. Une autre population fragile, les enfants, a vu ses droits reconnus, conformément à la convention de l'ONU, avec l'institution d'un juge aux affaires familiales. Signalons aussi la lutte contre les violences conjugales et une loi pour protéger les salariées victimes de harcèlement sexuel.



L'écologie n'est plus limitée à quelques militants et à quelques pratiques alimentaires : elle concerne désormais tous les citoyens, dans toutes les dimensions de leur vie. La législature qui s'achève a secrété une série de réglementations inédites, visant à lutter contre les effets pervers de la décentralisation : la seule année 1992 aura été marquée par une loi sur le bruit, une loi sur l'eau et une loi sur les déchets. Ce dernier domaine est celui où les progrès les plus nets ont été faits. A noter également la création des «labels verts» et l'ébauche d'une politique du paysage à travers les permis de construire.

Comment freiner l'immigration

Mais ce ne sont pas seulement les déchets, les nuisances sonores ou les atteintes au paysage qui préoccupent les habitants de certaines banlieues. Des incidents violents, parfois mortels, ont éclaté devant leurs portes, donnant l'impression de remettre en cause toute la politique de réhabilitation des quartiers entreprise depuis des années. La création d'un ministère de la ville, en 1990, a été une première réponse à ce «malaise des banlieues». L'année suivante, une «loi anti-ghetto» a voulu favoriser une mixité sociale de l'habitat. Et c'est dans le même esprit qu'a été imposée une plus grande solidarité financière entre communes riches et pauvres. D'autres mesures, pour prévenir les «étés chauds», ont été prises, comme l'ouverture pendant les vacances de certains établissements scolaires proposant des activités diverses. Mais la lutte contre l'insécurité et l'amélioration du cadre urbain sont des œuvres de longue haleine, nécessitant une action à tous les niveaux. C'est dire que leur relatif échec ne peut être imputé à la seule politique de l'Etat entre 1988 et 1993.

Pour beaucoup de Français, le «malaise des banlieues» est étroitement lié à l'immigration. Dans ce domaine, la gauche est loin d'avoir suivi les mêmes inspirations que lors de son arrivée au pouvoir en 1981. Certes, le gouvernement Rocard s'est empressé de gommer plusieurs dispositions de la «loi Pasqua», mais il n'est pas allé jusqu'à l'abroger, comme le réclamaient les militants associatifs. Les pouvoirs publics se sont souciés de combattre le travail clandestin, de limiter les flux migratoires et notamment de contenir le nombre des demandeurs d'asile, par toute une série de lois et de réglementations nouvelles.

Quitte à les appliquer de manière assez souple et à les équilibrer par des mesures sociales : la législature a été marquée ainsi par la création d'un Haut Conseil et d'un secrétariat d'Etat à l'intégration, avec la volonté de ne pas distinguer les immigrés du reste de la population.

Les actes de racisme n'ont pas été aussi nombreux qu'on pouvait le craindre. Faut-il l'attribuer à une législation plus répressive ? Ou, plutôt, à un net effort d'information, avec la publication annuelle de statistiques ? Le simple fait d'aborder des sujets tabous a sans doute contribué à les dédramatiser un peu.

Au total, les années 1988-93 auront été celles d'une société sur la défensive, cherchant à se préserver contre toutes sortes de maux, réels ou présumés, mais capable de contenir ses antagonismes et d'inaugurer de nouveaux comportements. Une société moins gaie mais certainement plus mûre.

VILLES

La dégradation freinée des banlieues

NÉE à la fin des années 70 avec les premières opérations «Habitat et vie sociale», relancée et systématisée par les socialistes après 1981, la politique de la ville reste encore émiettée et aléatoire en 1988. Le premier travail de Michel Rocard consiste à rationaliser le fonctionnement des multiples institutions et initiatives qui ont fleuri pendant le premier septennat de François Mitterrand.

Les éléments d'une politique de la ville enfin cohérente sont réunis, mais l'impulsion politique de haut niveau fait défaut : les «banlieues» ne sont pas encore devenues le premier symbole de toutes les peurs sociales. Le mot d'ordre d'Harlem Désir, selon lequel il faut d'abord *«réparer les ascenseurs»*, apparaît alors comme le *nec plus ultra* du discours en la matière.

En octobre 1990, l'émeute de Vaulx-en-Velin, cité présentée comme un modèle de réhabilitation, marque un tournant. Quelques semaines plus tard, à Bron, le président de la République annonce la nomination d'un ministre d'Etat, ministre de la ville. Battant, populaire, Michel Delebarre impose cette fonction inédite. Il mobilise les acteurs de terrain par ses nombreuses visites, secoue les torpeurs administratives, promeut une politique globale de désenclavement social, économique et géographique des cités HLM. Trois lois viennent appuyer ce travail de conviction : la loi «Besson» de 1990, qui renforce les moyens de l'habitat social, puis, en 1991, la loi de solidarité financière, qui instaure une solidarité financière entre communes riches et pauvres, et la «loi d'orientation sur la ville», qui veut favoriser une répartition plus équilibrée du logement social.

L'élan sera brisé par les deux éphémères nominations de M. Bernard Tapie, entrecoupées par l'intérim de M. François Loncle, dont le modeste rang de secrétaire d'Etat et l'optimisme systématique tranchent sur les enjeux d'une situation où la drogue, le chômage et l'isolement ne cessent d'étendre leurs ravages.

Les acquis de la période sont pourtant décisifs. La situation des 500 quartiers difficiles, où vivent trois millions de Français, est désormais connue avec précision. Les axes d'intervention prioritaires sont clarifiés : réhabiliter les bâtiments, certes, mais aussi recoudre tous les morceaux de la ville, réintroduire la citoyenneté par de nouvelles formes de représentation et d'expression des habitants, assurer le respect de la loi, ne pas oublier que les «quartiers» sont aussi des lieux de convivialité et de solidarité. La politique de la ville apparaît aujourd'hui cohérente, prioritaire et indispensable. Elle n'a certes fait que freiner la dégradation, mais qui pourrait dire où en seraient les banlieues si rien n'avait été entrepris ?

PHILIPPE BERNARD

ENVIRONNEMENT

Succès pour l'eau et les déchets

EN 1988, la France est encore très en retard pour la gestion de ses déchets : de grandes villes comme Brest, Montpellier ou Marseille utilisent toujours des décharges d'ordures ménagères d'un autre âge. Et nombre de villages en sont réduits à mettre leurs déchets dans des trous, sans aucun contrôle. Officiellement, on compte près de sept mille décharges «sauvages» dans l'Hexagone, dont beaucoup servent de réceptacle aux ordures venues de Belgique, de Suisse et surtout d'Allemagne – pays où la mise en décharge est devenue hors de prix.

Le nouveau secrétaire d'Etat à l'environnement, M. Brice Lalonde, veut en finir avec cette humiliante situation. Il propose donc de taxer la mise en décharge – 20 F par tonne – et demande aux collectivités territoriales d'établir un plan de gestion, afin que tous les déchets (ménagers, industriels ou spéciaux) soient pris en charge localement. Le projet de loi va rencontrer beaucoup de résistances, mais, devant l'urgence, il finit par s'imposer en 1992. Du coup, les industriels acceptent à leur tour de se cotiser pour faire disparaître les «points noirs» et recycler leurs emballages. Grâce à l'action tenace de M. Brice Lalonde, relayé en fin de parcours par Mme Ségolène Royal, la France semble décidée à prendre à bras-le-corps le lancinant problème de ses déchets.

En matière d'assainissement, la France avait aussi du retard. Quant à la pollution agricole, c'était un sujet tabou, jusqu'à ce que Brice Lalonde ose demander aux gros cultivateurs et aux éleveurs industriels de participer financièrement à la dépollution. Même si la loi sur l'eau promulguée en 1992 est en retrait par rapport aux ambitions affichées, elle a été assortie d'un beau cadeau pour l'environnement : le doublement du budget des agences de l'eau, porté à 81 milliards de francs pour cinq ans. Ni M. Michel Rocard ni Mme Edith Cresson n'ont reculé devant l'addition. Cet effort sans précédent de dépollution devrait remettre la France au niveau souhaitable.

Le grand échec du gouvernement en matière d'environnement est imputable aux effets pervers de la décentralisation. Les maires ayant désormais la haute main sur les permis de construire, on a vu des projets se réaliser dans des conditions catastrophiques (téléphérique du Prorel à Briançon, urbanisation des berges de l'Ouvèze à Vaison-la-Romaine ou port en eau profonde de Trébeurden (Côtes-d'Armor). Privés de certaines prérogatives, les préfets ont parfois renoncé à exercer la plénitude de leurs droits, notamment en matière de plans d'occupation des sols. De sorte que les lois dites «montagne» ou «littoral» n'ont guère été appliquées. On a continué à bétonner dans le plus parfait désordre, et souvent avec la bénédiction de l'Etat.

ROGER CANS

SIDA

Un effort insuffisant pour lutter contre l'épidémie

LE 30 juin 1988, la direction générale de la santé avait recensé 4 211 cas de sida. Le 3 novembre de la même année, M. Claude Evin, ministre de la solidarité, de la santé et de la protection sociale, annonçait la mise en œuvre d'un plan de lutte prévoyant en particulier la création de trois nouveaux organismes : l'Agence nationale de recherche sur le sida (ANRS), l'Agence française de lutte contre le sida (AFLS) et le Conseil national du sida. S'inspirant largement du rapport du professeur Claude Got, ce plan prévoyait une augmentation substantielle des crédits consacrés à la recherche et à l'éducation pour la santé. Il annonçait aussi la mise en place d'un mécanisme d'indemnisation des hémophiles contaminés par le virus du sida. Près de cinq ans après la mise en place de ce dispositif, le bilan de l'action gouvernementale est en demi-teinte. Littéralement tétanisées deux années durant (1991-1992) par l'affaire du sang contaminé, les autorités sanitaires françaises n'ont pas su promouvoir une politique cohérente de santé publique pour lutter contre l'épidémie. Le cas de l'AFLS est particulièrement éloquent. En dépit de moyens financiers importants, cette agence gouvernementale s'est souvent contentée de suivre, voire de «récupérer», des actions lancées par les associations d'aide aux malades. Préférant les campagnes destinées à l'ensemble de la population, elle a délaissé les actions de proximité à l'intention des populations les plus exposées (en tout premier lieu les toxicomanes).

Le cas de l'ANRS est différent. Son fonctionnement est en général jugé satisfaisant. Plusieurs spécialistes lui reprochent cependant une tendance à vouloir régenter l'ensemble de la recherche sur le sida et de négliger certaines pistes, considérées comme risquées ou moins porteuses.

C'est dans le domaine de la prise en charge des personnes – malades ou non – infectées par le virus du sida que l'action des pouvoirs publics s'est révélée le plus décevante. Nombre de lits d'hôpitaux disponibles pour les malades atteints que le développement des hospitalisations à domicile, personnels médicaux et para-médicaux dans les services hospitaliers, action en direction des toxicomanes : sur tous ces points, l'effort a été insuffisant. A l'inaction de la délégation générale contre la toxicomanie dirigée par Mme Georgina Dufoix s'est ajoutée une polémique pour le moins malvenue entre MM. Paul Quilès et Bernard Kouchner, sur le traitement des toxicomanes. Le vote par le Parlement de la loi d'indemnisation des hémophiles et des transfusés contaminés par le virus du sida a marqué un tournant essentiel en faisant passer brutalement la médecine française dans l'ère de la responsabilité sans faute. Il est regrettable que le gouvernement ne soit pas allé jusqu'au bout de cette évolution essentielle, en faisant adopter une loi sur l'aléa thérapeutique. Au 31 décembre 1992, 22 939 cas de sida étaient recensés en France. 12 818 personnes étaient mortes des suites de la maladie. En 1993, l'Etat dépensera 3,2 milliards de francs pour la lutte contre le sida, soit 0,23 % du budget total de la nation.

FRANCK NOUCHI

BIOÉTHIQUE

Une pénible valse-hésitation

QUE retiendra-t-on de l'attitude gouvernementale face à la bioéthique durant la période 1988-1993, sinon une longue et pénible valse-hésitation ? Tout avait pourtant parfaitement commencé avec la publication, au début de l'année 1988, d'un volumineux document programmant la transformation de la réflexion éthique en un arsenal juridique, rédigé sous l'autorité de M. Guy Braibant, président de la section des rapports et des études au Conseil d'Etat.

Il s'agissait, expliquait-on, d'adapter le droit français aux nouvelles possibilités scientifiques et médicales de l'époque. Et d'affirmer les principes fondamentaux de la conception française, reposant dans de nombreux domaines (transfusion sanguine, transplantations d'organes, procréation médicalement assistée) sur le bénévolat, la gratuité, l'anonymat et le volontariat.

Cinq ans plus tard, la France ne dispose toujours pas de loi sur la bioéthique, en dépit des multiples engagements ministériels. Les textes soumis fin 1992 aux députés et votés par l'Assemblée nationale n'ont pu, faute de temps, être examinés par le Sénat. Et, en dépit de nombreuses demandes, le président de la République n'a pas jugé utile de réunir sur ce thème une session extraordinaire du Parlement.

Cette situation est paradoxale, car l'intérêt pour les questions concrètes de bioéthique n'a cessé de grandir. Dans le même temps, les «affaires» (d'insémination post-mortem, de banques de sperme, de blocage de recherches épidémiologiques, de prélèvements d'organes contestés...) se sont multipliées. Les pratiques mises en œuvre dans différents secteurs, fondées le plus souvent sur une forme d'humanisme et de volonté de progrès thérapeutique, ne peuvent en effet faire référence à des textes législatifs.

Le nombre des avis émis par le Comité national d'éthique n'a cessé d'augmenter sans que ces derniers aient une autre valeur que «morale», cette structure demeurant elle-même consultative. Des situations ont émergé, ambiguës, quand elles ne sont pas contradictoires : création du grand marché européen face au monopole français de la transfusion sanguine, dérives dans l'usage de certains tissus prélevés sur des cadavres.

Pourquoi une telle frilosité ? Les explications sont nombreuses : poids d'un lobby qui voit certains milieux de la recherche – soutenus en l'espèce par des courants confessionnels – violemment opposés à ce que la loi traite du statut de l'embryon humain ; craintes du pouvoir devant les conséquences imprévisibles que pourrait avoir une démarche législative dans un domaine où les conceptions philosophiques, morales et religieuses l'emportent presque toujours sur la logique des partis...

Le changement annoncé de majorité politique sera-t-il de nature à faire évoluer la situation, comme le pense M. Jacques Toubon (RPR), spécialiste de ces questions ? Ou prolongera-t-on l'attentisme qui prévaut depuis cinq ans ?

JEAN-YVES NAU





Le Monde

DES LIVRES

Au Cabaret du néant

En compagnie du romancier iranien Sadegh Hedayat

RENCONTRES AVEC SADEGH HEDAYAT
de Maxime Féri Farzaneh. Traduit du persan par l'auteur avec la collaboration de Frédéric Farzaneh. éd. José Corti, 364 p., 130 F.

Une semaine avant sa mort, Sadegh Hedayat entraîna son jeune ami Farzaneh à Pigalle dans un cabaret qui portait pour enseigne Le Cabaret du néant. Là, dans une atmosphère de caveau mortuaire, de faux curés faisaient des sermons blasphématoires, cependant que des squelettes défilaient dans les poses les plus suggestives. *« J'aime cette boîte*, dit Hedayat à Farzaneh, *parce qu'on s'y fout de la mort. On s'amuse avec la mort, le néant. »* Il lui confia également que, quelques jours plus tôt, il était monté avec une prostituée, jeune et jolie. Elle avait été interloquée lorsqu'il était parti sans la toucher. Comme perdu dans ses pensées, il ajouta : *« Je n'ai plus envie de rien. Rien à faire. »*

Farzaneh ne se doutait pas que, en ce doux printemps parisien de l'année 1951, l'homme qu'il vénérait le plus au monde, le romancier iranien Sadegh Hedayat, l'auteur de *la Chouette aveugle*, d'*Enterré vivant* et de nouvelles sublimes dans leur désespoir absolu (1), avait décidé de mettre fin à ses jours. Pourtant, les signes ne manquaient pas, mais que pouvait comprendre un garçon de vingt ans à la lassitude, à l'accablement, à l'écœurement d'un homme de cinquante ans ? Certes, il avait vu les manuscrits inédits déchirés dans la corbeille à papiers. Mais, quand il avait tenté de les sauver, Hedayat, furieux, lui avait dit : *« Ne touche pas à ces saletés. Je ne veux plus écrire. Jamais ! Au diable tout ça ! Je vomis rien que de penser à écrire dans la langue de ces canailles... Un ramassis de filous ! Il ne faut rien leur laisser ! »*

« Vous imitez Kafka ? »

Alors, pour le piquer au vif, le jeune garçon avait lancé à l'homme de cinquante ans : *« Vous imitez Kafka, vous détruisez vos écrits ? » « Et vous, vous voulez jouer les Max Brod ? Vous enrichir de mon héritage ? »*

Que ce rapprochement avec Kafka – Hedayat l'avait traduit en persan et commenté – le fatiguait ! Non, il n'était pas le Kafka oriental, même si, comme lui, il avait expérimenté dans la solitude cette cruelle et infinie exigence *« d'aspirer à l'absolu et de trouver le rien »*. Il éprouva le besoin d'une ultime mise au point : *« Comment oses-tu me comparer à Kafka ? Kafka avait de quoi vivre, un travail rémunéré, une fiancée ; quand il voulait, il était publié, primé... »*

D'autres signes auraient pu alerter Farzaneh : ses lunettes à monture cassée et scotchée qu'Hedayat s'obstinait à laisser en l'état, sa lente dérive dans des hôtels meublés de plus en plus sordides, ces après-midi, enfin, qu'il passait chez un ami malade et qui suscitait ses sarcasmes par son attachement grotesque à l'existence : *« Est-ce que mourir est si difficile ? Il se colle à la vie dans son état de putréfaction. Il n'y a que lui sur terre. Que de lamentations ! Merde, et merde ! »*


M.F. FARZANEH

Sadegh Hedayat : « Je déteste et le lecteur et moi-même ».

Il y avait aussi cette nouvelle, « l'Araignée maudite », qu'il n'écrivit pas, mais qu'il racontait à Farzaneh. L'histoire d'une araignée qui est privée du pouvoir de tisser sa toile et qui, par conséquent, est condamnée à rester inactive, isolée, désolée. Pour se nourrir, pour échapper à la solitude, elle essaie de fréquenter les scarabées, les fourmis, les vers de terre, qui se foutent également de sa gueule. L'araignée maudite, c'était lui. Il s'était tellement familiarisé avec la mort qu'elle était devenue son unique amie.

Dans sa mansarde de la rue Championnet, dans la nuit du 8 avril 1951, il ouvrit le gaz : désormais, il n'aurait plus à envier les morts. Sur sa poitrine, geste d'une élégance suprême, il avait laissé, lui le miséreux, cent mille francs pour dédommager ses proches des ennuis qu'il aurait pu leur occasionner. Il fut enterré au cimetière du Père-Lachaise. Il arrive qu'on trouve, aujourd'hui encore, sur sa tombe des billets comme celui-ci : *« Cher Sadegh, tu as su te délivrer de ce monde abominable, veux-tu venir à la rencontre de deux jeunes filles désespérées ? Nous attendons ta réponse. L'espoir est une chaîne forgée par l'ignorance... »*

Maxime Féri Farzaneh aspirait lui aussi à briser les chaînes forgées par l'ignorance. Il était encore lycéen à Téhéran lorsqu'il se lia à Sadegh. Et c'est l'histoire d'une initiation qu'il met en scène dans ces *Rencontres avec Sadegh Hedayat*, trente-huit ans après la mort de celui qui fut pour lui un *« père spirituel »*. Précisons-le : il ne s'agit aucunement ici d'un hommage tardif et pieux, ni même d'un recueil de souvenirs, mais bien d'un livre magique où Sadegh ressuscite sous nos yeux, avec sa hargne désespérée, ses manies de vieux garçon, son humour amer, son goût pour les canulars et sa certitude que le pire est non seulement certain, mais souhaitable. J'ai commencé, dira-t-il, mon agonie à vingt ans (dans un pays, l'Iran, auquel il vouera une exécration aussi féroce que celle de Thomas Bernhard à l'égard de l'Autriche).

Aux yeux de sa famille, qui comptait un premier ministre, Sadegh passait pour un fou, un drogué, un poivrot, un athée, un pédé, un raté dont les livres ne méritaient même pas d'être publiés. Aux yeux de ses confrères, c'était un excentrique, un homme qui refusait les règles du jeu, mais peut-être aussi le premier écrivain moderne en Iran – et, ne serait-ce que pour cela, il fallait à tout prix le tenir à l'écart... sinon il casserait la baraque et ruinerait leur fonds de commerce poético-mystique.

Aux yeux du public, c'était un traîne-savates, un obscur fonctionnaire qui éditait à compte d'auteur ses romans ; on ne comprenait pas la considération qu'ils lui valaient à l'étranger, notamment en France, où André Breton et les surréalistes avaient d'emblée reconnu son génie. A tous, à ses dénigreurs comme à ses thuriféraires, Sadegh Hedayat répondra : *« Si sévèrement que les gens me jugent, ils ne savent pas que je me suis jugé avec encore plus de sévérité : ils se moquent de moi et ignorent que je me moque d'eux encore plus. Je déteste, et le lecteur, et moi-même. »*

Et c'est avec cet homme que le jeune Farzaneh, enfant couvé d'une famille de notables, va apprendre ce qu'est la littérature – et, par conséquent, la liberté : *« Vous autres, enfants de l'ère atomique*, s'exclama un jour Hedayat, *que cherchez-vous dans cette littérature anachronique ? La littérature a complètement changé. Après Joyce, fini les contes à quat'sous. Littérature avant James Joyce et après James Joyce. Un point c'est tout. »*

Et Hedayat de prêter à son jeune protégé des livres inaccessibles en Iran : Freud, en premier lieu, dont il critiquait l'esprit de système, mais jugeait la lucidité sans précédent, Kafka, Thomas Mann, Virgina Woolf... Il répugnait, en revanche, à lui donner ses propres livres : *« Ecrire n'est pas chose facile*, chuchota-t-il comme s'il monologuait, *l'enfant malaxe sa propre merde. Adulte, on devient bavard, présomptueux... à quoi bon ? C'est absurde. »*

« Une vie longue rend bavard »

Et quand Farzaneh, avec la sentimentalité propre à son âge, gémit sur la mort précoce de Rimbaud, Sadegh ne mâcha pas ses mots : *« Tu trouves que 40 ans de vie ne sont pas suffisants ? Tout homme qui se respecte doit crever à quarante ans. Une vie longue rend bavard, on divague, ça remplit les bibliothèques... »* Comme l'a justement remarqué Youssef Ishaghpour pour son *Tombeau de Sadegh Hedayat* (2), il fut le premier suicidé de la littérature persane ; de là la haine que les honnêtes gens de tous bords lui ont vouée et lui vouent toujours !

A défaut d'être accueilli au paradis, il le sera toujours au Cabaret du néant, là où de faux prêtres et de vrais écrivains sapent les bases mêmes de l'existence avec un humour si ravageur qu'on n'a plus qu'un désir : les rejoindre au plus vite. Le livre de Farzaneh est une invitation unique pour assister au grand spectacle de la dérision. Ne le ratons surtout pas.

Roland Jaccard

(1) *La Chouette aveugle*, *Enterré vivant* et *l'Abîme* sont publiés chez José Corti ; *Trois gouttes de sang* a paru aux éditions Phébus. M. F. Farzaneh est l'auteur d'un roman, *la Maison d'exil*, édité également aux éditions Phébus.

(2) Ed. Fourbis, 1991.

HISTOIRES LITTÉRAIRES

par François Bott

Le petit cousin de la comtesse

Il est mort à vingt ans, quelques mois après la parution du *Diable au corps*. *« Je me hâtais comme les gens qui doivent mourir jeune »*, avait écrit Raymond Radiguet, qui aimait tant faire l'école buissonnière avec Mme de La Fayette et sa *Princesse de Clèves*. Il occupe, sans doute, la première place dans la littérature du pressentiment.

Page 26

D'AUTRES MONDES

par Nicole Zand

La rencontre de l'ichtyosaure

« Vous avez toute la place, tout l'espace, dans un roman, pour faire ce que vous voulez. C'est la forme dans laquelle vous pouvez traiter de grandes plages de temps, vous pouvez traiter de l'histoire, des générations. Le roman, c'est mon monde. » Ecoutez et lisez Graham Swift, quarante-trois ans, considéré comme l'un des meilleurs romanciers anglais d'aujourd'hui.

Page 26

LE FEUILLETON

de Pierre Lepape

Pour une poésie du savoir

Voilà trente ans que certains annoncent, à son de trompe, la mort du « nouveau roman ». Trente ans, c'est beaucoup pour une prétendue inexistence que suffirait à *démentir* l'étonnante santé littéraire d'un Michel Butor. L'auteur de *la Modification* publie aujourd'hui *Transit A, Transit B*. Où s'impose, une fois encore, la vision, à la fois minutieuse et grandiose, de son ambition d'écrivain moderne : réconcilier le savoir et la poésie, l'encyclopédisme et l'émotion, l'expérience de soi et l'appréhension du monde.

Page 32

Montolieu, royaume du livre

Le village du pays cathare compte quatorze librairies spécialisées dans l'occasion et l'ancien. Un pari culturel. Une renaissance

Vous avez dit bizarre ? C'est peu dire, parlant de Montolieu, un petit village tout en pente, en plein pays cathare, au pied de la Montagne Noire, à 17 kilomètres de Carcassonne. De quoi faire perdre le nord au plus entêté des rationalistes : 850 habitants, une épicerie, une boulangerie, une boucherie, un bureau de tabac, une église et... quatorze librairies. Le livre va mal, dit-on ? Les librairies ferment leurs portes, en France ? Montolieu, dans l'Aude, relève le gant : ici, depuis trois ans, « faire libraire » est un métier qui rapporte.

Si les Montolivains n'avaient eu la sagesse de refuser d'être raisonnables, on ne donnerait sans doute pas cher, aujourd'hui, de leur village. Ancien fief de moulins à eau, d'industries textiles et papetières dont la tradition remontait au Moyen Age et qui connut sa fierté au XIXe siècle, Montolieu ne bénéficiait plus, depuis les dernières décennies, que des faibles retombées touristiques dues au charme de son site et à la proximité de Carcassonne. Essentiellement peuplé d'agriculteurs, d'éleveurs, de fonctionnaires ou de retraités, le village voyait les jeunes s'exiler, les activités s'ankyloser et son centre se vider au profit des maisons plus spacieuses de la périphérie. L'an dernier, une classe de maternelle fermait.

Mais il n'y aurait pas de Belle au bois dormant sans le baiser du Prince. En 1989, un relieur de Carcassonne, Michel Braibant, tombe amoureux de Montolieu et propose à ses habitants une reconversion inédite : fabriquer, *ex nihilo*, un « village du livre » – du livre ancien, plus précisément. Les précédents étaient là pour convaincre : le village du livre de Hay-on-Wye, au pays de Galles, créé en 1963, celui de Redu, en Belgique, et, plus récemment, celui de Bécherel en Bretagne, avaient déjà fait leurs preuves. L'assemblée des Montolivains, d'abord plus soucieuse du village que du livre, décide de mettre en œuvre ce qui lui inspirait confusément l'espoir d'un « tourisme propre », par lequel le village pourrait puiser une nouvelle énergie sans perdre son âme : *« Un tourisme intelligent, sans Disneyland, sans buvette-frites. »*

Du village du livre, on avait déjà le village. Restait à trouver les libraires : des appels d'offres sont lancés, et certains professionnels ne tardent pas à se déclarer prêts à s'expatrier, accompagnés de leur famille et de leur stock de livres, pour tenter l'aventure. D'autres, montolivains ou étrangers, totalement novices dans le métier du livre, se convertissent sans transition : un banquier, un ébéniste, un agent d'assurances, un vigneron, une bibliothécaire, un professeur, un directeur financier, se laissent tenter par cette bonne occasion de tout recommencer à zéro. Les voilà, du jour au lendemain, professionnels à Montolieu.

Les premiers « colons », ce sont les pères fondateurs des villages du livre d'Angleterre et de Belgique : Richard Booth, de Hay-on-Wye, et Noël Anselot, de Redu, qui achètent chacun un espace pour inaugurer à Montolieu leur première filiale. Quant à la constitution des stocks, elle fit événement au village. Claude Lasserre, Montolivain de souche, conseiller municipal pendant dix-huit ans et président de l'association Village du livre, rappelle sa stupeur en voyant arriver un camion transportant 30 tonnes de livres : *« Dans mon village, le petit village où j'étais né ! »*

Marion Van Renterghem

Lire la suite page 32

LE DIABLE AU CORPS
de Raymond Radiguet.
Postface
de Christiane Blot-Labarrère.
Le Seuil, coll. « l'Ecole des lettres », 214 p., 34 F.

HISTOIRES LITTÉRAIRES

par François Bott

Le petit cousin de la comtesse

L'ART des commencements. Gustave Flaubert donnait des informations météorologiques : *« Comme il faisait une chaleur de trente-trois degrés, le boulevard Bourdon se trouvait absolument désert. »* Marcel Proust parlait de son genre d'existence : *« Longtemps, je me suis couché de bonne heure. »* Et Raymond Radiguet laissait deviner ce qu'on appelle une « erreur de jeunesse », comme si la vocation de cet âge était de se tromper ou de s'égarer : *« Je vais encourir bien des reproches. Mais qu'y puis-je ? Est-ce ma faute si j'eus douze ans quelques mois avant la déclaration de la guerre ? »* En l'occurrence, Radiguet se vieillissait, comme ces jeunes garçons qui protestent et se rebellent contre la lenteur des années. Il est vrai qu'il ne s'agissait pas de lui-même, mais de son « double » romanesque ou de son « émissaire », le narrateur du *Diable au corps*.

Né le 18 juin 1903, à Saint-Maur, Raymond Radiguet avait confirmé, pendant son adolescence, que les bords de la Marne étaient l'un des meilleurs endroits pour rêver. Cela valait bien le Mississippi, le Potomac ou le Danube. Sur les bords de cette rivière départementale, Radiguet faisait l'école buissonnière avec Mme de La Fayette. Je veux dire qu'il lisait *la Princesse de Clèves*, au lieu de réviser sa « physique-chimie ». Les rivières sont les miroirs du temps qui passe, et la littérature est toujours une école buissonnière. Mais, lorsqu'il se mit à écrire, Radiguet se rattacha, tout de suite, à la grande école du dix-septième siècle. Il « revendiqua » le classicisme, comme d'autres le droit de rentrer à des heures tardives. Il exprima des sentiments excessifs, sous le couvert de la désuétude. C'était sa façon d'être moderne. Et, dans les galaxies, la comtesse de La Fayette fut étonnée et ravie de suivre la belle (mais très brève) carrière de son petit cousin du vingtième siècle.

Quelques événements avaient traversé l'adolescence de Raymond Radiguet. Il y eut le suicide d'une « bonne », l'accident mortel d'une « jeune fille en robe blanche », la guerre de 14 et la rencontre d'Alice. Le 13 juillet 1913, la servante des voisins, *« devenue folle »*, se promenait sur le toit. Elle espérait sans doute échapper à l'irréparable tristesse de son existence. Elle se jeta dans le vide, sous les regards de la foule, et Radiguet ressentit *« la poésie des choses »*. L'année d'après, dans une île de la Marne, il vit une jeune fille tomber d'une balançoire avec son fiancé. La demoiselle mourut. Elle avait sans doute trop rêvé. Il y a des images comme cela, qui s'impriment et ne s'effacent pas. Elles résistent à l'usure et ne prennent aucune ride. Elles ne se voilent pas comme les souvenirs heureux...



BERENICE CLEEVE

Au début de l'été 1914, on parlait déjà de Sarajevo. C'est à croire que les siècles manquent parfois d'imagination, pour se terminer comme ils ont commencé. L'assassinat, dans cette ville, de François-Ferdinand, l'archiduc d'Autriche, déclencha la première guerre mondiale. Ce fut *« quatre ans de grandes vacances »* pour Raymond Radiguet. *« Les mauvais élèves profitaient du désarroi des familles »*, écrivait-il... Alice fut l'héroïne de cette époque. Leur rencontre, en 1917, dans le train qui les ramenait de Paris, mérita sûrement d'être appelée « fulgurante ». Certaines vies réhabilitent les adjectifs, et d'autres n'y parviennent jamais. Alice avait vingt-quatre ans (dix de plus que Radiguet). Et son mari, Gaston, faisait la guerre. Elle deviendrait Marthe dans *le Diable au corps*, et Gaston (le mari trompé) s'appellerait Jacques. Il faut bien déguiser les gens...

RAYMOND RADIGUET n'avait pas encore quinze ans lorsqu'il débuta dans la République des lettres. *« Son apparition date de 1918,* raconte Jean Cocteau. *Nous le vîmes pour la première fois dans une galerie de tableaux. Il était myope, et toute sa personne fragile, sérieuse, absente, semblait nager maladroitement à la traîne de ce regard qu'il approchait des choses. »* Quand il se présenta chez Cocteau, la femme de chambre annonça : *« Monsieur, c'est un enfant avec une canne. »* Entre l'auteur du *Potomak* et l'adolescent « très en avance sur son âge », on ne savait lequel était le disciple de l'autre. Leurs affinités électives occupèrent très vite la troisième place dans la littérature française, après celles de Montaigne et de La Boétie, de Verlaine et de Rimbaud. La France voulait se venger de la guerre. Elle donna le départ des années folles. Radiguet passait par là. Cocteau l'entraîna dans les dîners, les bars, les salons et les mondanités. L'époque se dépêchait, et l'on courait d'une « attraction » à l'autre : Montparnasse, Montmartre, l'alcool, le jazz ou la mode... Mais Raymond Radiguet regardait tout ce remue-ménage avec *« une taciturne arrogance »*, comme le dit Paul Morand.

Il commença d'écrire *le Diable au corps* en 1919. L'année d'après, il eut une autre maîtresse, Béatrice, l'un des modèles de Modigliani. Et le souvenir d'Alice fut annexé définitivement par l'imaginaire. Le jeune homme continua son roman durant l'été 1921, alors qu'il séjournait, avec Jean Cocteau, sur le bassin d'Arcachon. Il considérait cela comme des *« devoirs de vacances »*. Et Cocteau devait *« l'enfermer dans sa chambre »*. Le 22 novembre 1922, ils allèrent ensemble à l'enterrement de Proust. La littérature rendait la politesse... à la littérature. En France, elle le fait (presque) toujours. *Le Diable au corps* parut à la veille du printemps 1923. Le livre avait un caractère scandaleux, malgré la transparence et l'honnêteté du style. Car le héros de Radiguet faisait l'amour avec une jeune femme dont le mari se trouvait à la guerre. Selon Morand, *« cette peinture effrontée de grandes vacances au milieu des croix de bois »* semblait *« une atteinte au moral de l'Etat »*. Mais il ajoutait que *« la forme faisait passer le fond »*. Pas sûr... La tenue, l'élégance et la perfection du style avaient, le plus souvent, l'effet contraire. Elles amenaient à ressentir davantage l'immoralisme du sujet. Rien de pire que l'audace tranquille et la cruauté masquée...

Marthe mourait à la fin du livre, et le narrateur *« souhaitait qu'il n'y eût rien après la mort »*, ne pouvant tolérer que la jeune femme prît part à *« une fête »* où lui-même ne se trouvait pas. Il désirait *« le néant »* pour sa maîtresse. Et la France s'interrogea sur les (étranges) sentiments de Raymond Radiguet, tandis que celui-ci (pour se distraire) fumait les cigares de Paul Morand.

ENSUITE, le destin se montra impatient. Il accéléra le cours des choses. Atteint de la fièvre typhoïde en novembre 1923, alors qu'il regardait les épreuves de son deuxième roman, *le Bal du comte d'Orgel*, Radiguet rendit l'âme le 12 décembre, dans une clinique, rue Piccini. Coco Chanel régla les frais de l'éternité... *« Je me hâtais comme les gens qui doivent mourir jeunes »*, avait écrit le petit cousin de Mme de La Fayette. Il occupe, sans doute, la première place dans la littérature du pressentiment. La plupart des écrivains remuent des souvenirs. D'autres, comme lui, remuent des avenirs. Et les cartes qu'ils tirent ne sont jamais bonnes... Comme si le futur se vexait et se vengeait de leur indiscrétion.

A TOUT JAMAIS
(Ever After)
de Graham Swift.
Traduit de l'anglais par Robert Davreu, Gallimard, 306 p., 150 F.

D'AUTRES MONDES

par Nicole Zand

La rencontre de l'ichtyosaure

« QU'EST-CE qu'un roman pour moi ? C'est une musique. Il s'agit de trouver les mots les meilleurs, leur sonorité, leur rythme, pour exprimer ce qu'on veut dire... » A quarante-trois ans, Graham Swift ressemble encore à l'adolescent qu'il a été. Considéré depuis *le Pays des eaux* (*Waterland*) comme l'un des meilleurs romanciers anglais d'aujourd'hui, se signalant par une imagination de la mémoire qui hésite constamment entre passé et présent, avec une langue qui est comme une poésie de la prose. Depuis 1980, il a publié cinq romans (1), unanimement célébrés par la critique, traduits en une vingtaine de langues, étudiés à l'université (*Waterland* est devenu un film avec Jeremy Irons, et a été au programme de l'agrégation). Grand amateur de pêche, il a publié aussi une anthologie de textes sur ce sujet cher à son cœur, *The Magic Wheel* (« le Moulinet magique »). Son dernier roman, *A tout jamais*, qui vient de paraître chez Gallimard, remarquablement traduit par Robert Davreu, son traducteur habituel, est une fiction surprenante, profondément ancrée dans la littérature anglaise, d'une prodigieuse subtilité. Pour la sortie du livre, Graham Swift est passé par Paris.

« Je suis un Londonien, se présente-t-il. Je suis né à Londres et j'y ai vécu toute ma vie. Cela surprend souvent, surtout à cause du fait que dans le Pays des eaux, *j'ai écrit sur une région éloignée, à l'est de l'Angleterre, et on croit que je viens de là-bas. Les gens du Fenland ont, c'est vrai, trouvé la façon dont je représentais leur pays tout à fait authentique, mais il ne s'agit pas d'authenticité ; c'est un monde imaginaire, pas un document. A vingt ans, j'ai décidé d'être écrivain. Pendant plusieurs années j'ai écrit des nouvelles, que je préfère ne pas relire ; cela m'a pris longtemps avant d'en envoyer à un éditeur. La première a été publiée en 1976, j'avais mis au moins six ans à l'écrire. Cela a pris encore quatre ans pour que mon premier roman,* The Sweet Shop Owner, *soit publié. Il n'a pas été traduit en français. Je suis anglais. Mais mon ascendance ne l'est pas entièrement. Il y a une partie de ma famille, du côté de ma mère, qui est venue de Russie vers la fin du XIXe siècle et qui s'est établie dans l'est de Londres. C'étaient des tailleurs juifs. Je ne sais pas d'où ils venaient exactement. Lublin, comme dans* The Watch *(2), peut-être ? »*

POURTANT, Graham Swift, qui met dans tous ses livres des montres anciennes, ces cadeaux qu'on se transmet de génération en génération, n'est pas un écrivain qui se sert de son autobiographie. *« Ce sont ici, je dois vous en avertir, les paroles d'un homme mort »*, commence Bill Unwin, le narrateur de *A tout jamais*, qui s'est suicidé douze mois plus tôt. Et qui s'est raté. Comment pourra-t-il survivre à son suicide ? Nous ne le saurons pas, et l'auteur non plus n'a pas de réponse (*« Mais sans lui, il n'y aurait pas de livre »*) ... En tout cas, il a survécu à la mort de tous ses proches : sa mère, son père, son beau-père, sa femme. A cinquante ans, après la mort de sa femme, une actrice célèbre qu'il a beaucoup aimée, Bill est revenu à l'université. Il bénéficie d'une confortable bourse de recherche grâce à l'aide de son beau-père, l'Oncle Sam, le « roi du plastique », que, hanté par Hamlet, il prend volontiers pour Claudius, tout en tentant d'élucider le mystère de la vie et de la mort de son père. Mais qui est son vrai père ? ... Une fois encore, Graham Swift se penche sur la transmission, sur la façon dont les générations se succèdent, s'interpénètrent, finissent par s'ignorer, tout en méditant sur les événements – la découverte de l'amour, la mort d'un être cher – qui ont marqué sa vie.



DR

Graham Swift : « M'intéresse ce qui est éternel. »

« Mon sujet, ce sont les relations entre les générations. Tous, nous venons de parents, nous avons tous été enfant... Si vous écrivez sur les parents et les enfants, vous écrivez sur quelque chose que tout le monde a éprouvé et vous touchez à l'universel. C'est ce que je veux faire. Ensuite, l'autre avantage de suivre des familles sur plusieurs générations, c'est la perspective de l'histoire qu'on acquiert d'une façon personnelle, immédiate. Ainsi, on a affaire à des vies véritables plutôt qu'à des manuels, des idées toutes faites sur l'histoire. L'histoire vue par les yeux de gens ordinaires m'a toujours fasciné. Je me suis toujours demandé ce que c'est que d'avoir vécu il y a cinq cents ans comme une personne ordinaire, pas comme un personnage historique. Le passé est très fort dans mon œuvre. Mais, en fin de compte, ce qui m'intéresse, ce n'est ni le passé ni le présent, mais ce qui est éternel. Je suis sûr que les gens du passé n'étaient pas essentiellement différents et que la nature humaine, bonne ou mauvaise, n'appartient pas à une époque particulière. Cela me donne une sorte de réconfort, une solidarité, de savoir que les gens du passé étaient comme moi. »

Graham Swift dresse une satire plutôt féroce de l'Université, qui, pourtant, ne cesse de faire sa gloire. *« Je ne nie pas toutes les qualités de l'Université, mais je suis sceptique sur les prétentions des intellectuels qui pensent « je suis plus savant que vous ». Devenu un grand ponte un peu bidon, Bill est conscient de l'ironie de sa situation, face aux autres professeurs, à leur petitesse d'esprit, un mélange d'égotisme, d'égoïsme, d'intérêt personnel, même quand ils sont au centre de la civilisation. Bill ne fait pas carrière. »* Il va, soudain, se découvrir un double, un père du XIXe siècle en étudiant les manuscrits des *Carnets* de Matthew Pearce. Un ancêtre victorien, fils d'un horloger, passionné par les origines de l'homme, dont la vie a basculé le jour où il a vu, quinze ans avant la publication par Darwin de ses travaux sur le transformisme, la bête préhistorique, un ichtyosaure, dans les rochers de Lyme Regis !

LE spectacle de ce fossile déclenchera une crise spirituelle qui sera une vraie tragédie : *« Matthew était prêt à admettre « l'horrible possibilité » que le temps était une chose infiniment plus vaste que les gens supposaient d'après la seule lecture de la Bible et que la création de l'homme n'était pas l'unique dessein de Dieu. C'est seulement quand il a vu cette créature, même si c'était un fossile, qu'il a eu immédiatement la sensation physique d'être en face de quelque chose qui venait de millions d'années. Il s'est senti tomber dans un immense gouffre, parce qu'une notion intellectuelle devenait soudain pour lui une réalité physique. Son univers s'écroule. Il reprend vie quand il rencontre Elizabeth, sa femme, avec la possibilité de vivre un amour, un bonheur privé. Mais dix ans plus tard, son petit garçon meurt, Darwin publie* l'Origine des espèces *en 1859, et ces deux événements ne lui laissent d'autre voie que de suivre sa pente pessimiste, de détruire son couple et tout le reste. Je ne sais pas si le mot « tragédie » est le mot exact, parce que si vous demandez à Matthew, il dira qu'il répond seulement à ce qu'exige sa conscience. »*

On admirera les strates de la construction non linéaire de ce roman, dont les beautés apparaissent vraiment à la seconde lecture. Un roman qui raconte des histoires troublantes, qui nous interroge sur la fiction et la réalité. Un roman qui croit au pouvoir du roman. *« Je ne me dis jamais : je veux écrire un livre sur cela. Je n'ai jamais une grande idée, même quand j'écris sur de grandes idées. Ce sont des images fragmentaires qui me viennent et qui suggèrent quelque chose de plus important. Je ne suis pas le genre d'écrivain qui prend des notes sur ce qu'il voit, sur ce qu'il doit mettre dans son livre... Le roman, c'est une expérience. C'est quelque chose que vous vivez. Vous pouvez faire se rencontrer les idées et le concret. Le roman, c'est si grand, si élastique, si souple ! Vous avez toute la place, tout l'espace, dans un roman pour faire ce que vous voulez. C'est la forme dans laquelle vous pouvez traiter de grandes plages de temps, vous pouvez traiter de l'histoire, des générations. C'est une forme merveilleuse. Le roman, c'est mon monde. »*

(1) Ont paru en français : *le Pays des eaux* (Laffont, 1985), *Hors de ce monde* (Laffont, 1988), *l'Affaire Shuttlecock* (Laffont, 1992).

(2) *The Watch* est l'une des nouvelles du recueil *Learning to Swim and Other Stories* (Picador, Londres). A paraître chez Gallimard.



Indispensable poésie

Le mois de mars est résolument sous le signe d'Orphée : au Salon du livre comme en France et à l'étranger

La poésie constitue l'un des axes de la manifestation du Grand Palais, qui s'est ouverte au public mercredi 17 mars (le Monde du 18 mars). Malgré les prestiges qu'elle conserve, elle ne cesse d'être un théâtre d'affrontements et de contradictions.

Périodiquement, d'une manière lancinante, la notion de crise est mise en avant pour décrire l'état actuel de la poésie en France. L'idée, on le sait, n'est pas nouvelle. Mallarmé, il y a un siècle, parlait déjà d'une *« exquise crise, fondamentale »*, touchant la littérature et le vers. Il prenait acte d'une mutation profonde, marquée notamment par l'affranchissement des contraintes formelles, et ouvrait ainsi de nouvelles portes à la modernité. Mais ce geste ne fut pas isolé. D'autres l'accomplirent – Baudelaire, Rimbaud, Verlaine... de moindres poètes aussi, – frayant également de nouvelles voies, tant spirituelles que stylistiques. Mais tout poète ayant quelque intelligence de son art, qu'il cherche à le penser ou l'ignore, à le théoriser ou simplement à le mettre en œuvre, ne pose-t-il pas un acte inaugural, n'invente-t-il pas, à son propre usage, une forme inédite de modernité ?


NICOLAS GUILBERT

Le mot de crise s'est usé et, à force d'être répété, a perdu de ses possibles significations. Car de quelle crise parle-t-on ? De celle qui affecterait la diffusion, l'audience de la poésie et de l'édition qui en est le support ? De celle qui s'inscrit, à sa place, dans la crise plus générale de la lecture, considérée comme une « pratique culturelle » ? Veut-on appliquer ce mot à la poésie elle-même, à son incertain statut en tant que genre littéraire, ou même à sa caducité ? Ou bien encore, évoque-t-on, dans le sillage de Mallarmé, une crise formelle et conceptuelle qui diviserait le paysage poétique en régions, avec les bons d'un côté et de l'autre les mauvais, à droite les « anciens » et à gauche les « modernes » ?

Comme on le voit, la notion de crise se conjugue sur des plans divers, se décline en fonction de réalités multiples. Reprenons. Pour ce qui est de l'audience, il est temps d'avancer des appréciations simples, des faits d'évidence : beaucoup de poésie se publie (1), plus qu'il ne s'en lit. Des éditeurs – de Gallimard à Flammarion, de POL à La Différence, pour ne citer que ceux-là parmi les grands et les moyens – font en ce domaine les efforts qui leur semblent nécessaires et dont on ne peut que les louer. Il n'y a, par ailleurs, rien de choquant à reconnaître à d'autres, comme par exemple Grasset et Le Seuil, le droit, au regard d'une conjoncture globalement défavorable, de ne publier que très occasionnellement de la poésie – presque exclusivement pour des auteurs maison.

Les aides publiques, à l'échelon national (Centre national des lettres, ministère des relations extérieures...) ou local, se révèlent vitales, notamment pour nombre de petits éditeurs dont le travail, dans les domaines difficiles et peu rentables de la littérature de qualité, demeure exemplaire. Quant aux opérations spectaculaires d'incitation à la lecture (fêtes de la poésie, initiatives dans les salons et festivals du livre), elles n'ont de sens que si elles relaient une politique d'éducation qui ne négligerait ni ne noierait les humanités littéraires. Bref, la « visibilité » de la poésie en France est proportionnelle à l'écho qu'elle rencontre auprès de ses lecteurs, souvent – mais pas toujours – les poètes eux-mêmes.

Au rang des évidences, il en est une autre qu'il convient d'affirmer : la place et l'importance de la poésie parmi les genres littéraires ne peuvent en aucune manière se mesurer à cette audience. Serait-elle encore plus réduite, encore plus invisible, qu'elle demeurerait, telle qu'en elle-même et en son histoire, un mode irremplaçable d'expression et de connaissance de soi et du monde, *« une façon moins « corrompue »*, selon Didier Cahen, *de parler, de dire ce que la langue courante, dans son usage utilitaire, ne peut ni ne sait dire »*. Plus grave apparemment, plus complexe aussi, objet de discussions et de polémiques, d'analyses et d'anathèmes, la crise que traverse, ou traverserait, la poésie elle-même, dans ses choix et options formels, intellectuels, et jusque dans son existence.

Depuis le début des années 80, une cassure nette se dessine, qui partage grossièrement le domaine poétique en deux camps, presque deux clans. Largement alimentée par l'esprit d'affrontement et d'exclusion, cette division est évidemment impuissante à rendre compte de la diversité réelle des expériences qu'elle prétend ranger dans deux catégories simplistes : néo-lyriques, chantres du sentiment subjectif et de l'effusion intime, et traditionalistes de la modernité, héritiers du formalisme, tenants de la matérialité du langage qui cherchent en lui le salut de la poésie. Largement arbitraire et caricaturale, cette approche conflictuelle de la poésie moderne laisse à l'écart des poètes importants, André Frénaud, Lorand Gaspar, ou bien encore André du Bouchet pour ne citer que ceux-là. Les éditeurs sont eux aussi, avec ce même simplisme, enrôlés dans le conflit : Gallimard du côté des lyriques, POL en éclaireur de l'avant-garde.

Réductrice, aiguisée par la tentation sectaire, cette énième version de la querelle des « anciens » et des « modernes » n'est cependant pas sans signification. Elle met en lumière des pôles nécessaires de tension, mesure pour ainsi dire la largeur, la hauteur et la profondeur de l'espace intellectuel et spirituel, existentiel et linguistique, auquel la poésie donne accès. Il serait vain, et hors de propos, de chercher en ce domaine un consensus. La tension dont nous parlions manifeste une vitalité, témoigne d'enjeux réels. On peut simplement parfois s'étonner ou se désoler de la forme dans laquelle ces querelles se développent et se complaisent.

P. K.

(1) Le Syndicat national de l'édition ne distingue pas, dans ses statistiques, poésie et théâtre ; dans cette catégorie, partiellement significative donc, ont paru, en 1991, 503 titres, dont 253 nouveautés, 31 nouvelles éditions et 219 réimpressions, soit une baisse, par rapport à 1990 (542 titres), de 2,6 %.

Une promotion nationale

L'année dernière, l'opération décidée par le ministère de la culture et intitulée « Pour la poésie » s'était tenue en juin. Il a été décidé de la faire coïncider cette année avec le Salon du livre. Le Grand Palais lui-même, outre des lectures dans l'auditorium et une librairie poétique, accueillera d'ailleurs un atelier poétique ouvert aux élèves des collèges d'Ile-de-France, organisé par Bruno Grégoire.

A Paris, plusieurs musées, l'Institut Goethe, le Centre national des lettres, la Maison de la poésie, parmi beaucoup d'autres institutions – ainsi que les librairies du Divan, Les Mots à la bouche, La Hune et La Terrasse de Gutenberg... – seront le cadre de manifestations diverses en faveur de la poésie. France-Culture, de son côté, a programmé plusieurs émissions littéraires autour de poètes.

La province, les instituts français à l'étranger, participent également à l'opération. Enfin France-Loisirs a décidé d'offrir à toutes les bibliothèques centrales de prêts et aux instituts culturels une collection complète des seize volumes de sa Bibliothèque de « poésie » dirigée par Jean Orizet. A ce jour, 500 000 volumes de cette série ont été vendus par France-Loisirs.

Deux publications récentes intéressent la situation actuelle de la poésie en France : les actes des états généraux de la poésie, qui se sont tenus à Marseille en juin 1992, sont publiés par l'instance organisatrice, le Centre international de poésie Marseille et les Musées de la ville. Ce volume inaugure la collection « Archives », qui publiera les travaux des colloques et rencontres qui se tiennent à l'initiative ou avec l'aide des musées de Marseille (CIPM, Couvent du Refuge, 1, rue des Honneurs, 13002 Marseille, 348 p., 100 F).

Par ailleurs, la Société des Gens de Lettres publie un élégant *Petit Guide des poètes*, regroupant des renseignements utiles sur les prix littéraires, la législation sur les contrats d'édition, et les adresses des cercles, académies et fondations, revues, organismes publics d'aide (cet opuscule de 48 pages est disponible gratuitement au siège de la SGDL, Hôtel de Massa, 38, rue du Faubourg Saint-Jacques, 75014).

Rappelons, dans le même ordre d'idées, le volume publié en 1990 par Bruno Grégoire (avec Jean-Marie Gleize et Bernard Vargaftig) sous le titre *Poésies aujourd'hui*, qui fournit aussi, d'une manière beaucoup plus détaillée, le même type de renseignements (Seghers, 326 p, 98 F).

★ Pour tous renseignements : par minitel 3615 ARTS, ou 48-04-96-95.

Trois poètes en quête du lecteur

Philippe Delaveau, Jean-Marie Gleize, Jean-Michel Maulpoix : état critique d'une génération

Nous avons demandé à trois poètes de la génération actuelle de définir ce que représente, pour eux, la notion de modernité en poésie. Jean-Marie Gleize est l'auteur d'un essai récent sur les tensions et les questions qui traversent ce champ littéraire (1). Jean-Michel Maulpoix avait, en 1989, publié une étude sur le lyrisme (2). Quant à Philippe Delaveau, son article dans la revue le Débat (3) et sa présentation d'un recueil collectif sur la Poésie française au tournant des années 80 (4) en ont fait l'un des chefs de file d'une école qui existe surtout dans l'esprit de ses adversaires : le « nouveau lyrisme ».

Jean-Michel Maulpoix. – Il me semble que la génération des années 50, celle d'Yves Bonnefoy, d'André du Bouchet, de Jacques Dupin, de Philippe Jaccottet, qui ont tous publié en même temps leurs premiers livres et qui se sont démarqués nettement du surréalisme, a été, avant tout, préoccupée par la question de l'« habiter » – si je peux me permettre un infinitif pour caractériser chacune, – par la question du lieu, de la présence, du rapport à l'élémentaire, qu'il soit celui du paysage ou de la parole.

La génération des années 60, en plein âge des sciences humaines, des sciences du texte, fut celle du « figurer » ou du *« figural »* – pour reprendre l'expression de Laurent Jenny (1), – illustrée notamment par Michel Deguy. L'ère de la subversion succède à l'ère du soupçon. L'attention se concentre, se déporte sur le langage, fût-ce au prix d'une certaine obscurité ou d'une coupure avec des lecteurs potentiels. Ainsi du travail de la revue *TXT* ou de l'OULIPO, etc.

Dans les années 70 – pour continuer à délimiter grossièrement les choses par décennie, – est apparu ce que j'appellerai le « déchanter », ou le « décanter » du langage : on coupe les ailes à la métaphore, on va chercher à écrire le plus sèchement, le plus objectivement possible. On peut citer là Anne-Marie Albiach, Claude Royet-Journoud, Jean Daive, Emmanuel Hocquard... La génération que je vois maintenant, même si le terme de « génération » n'est pas tout à fait juste et même s'il y a nombre de passerelles possibles, est celle de l' « articuler ». Le langage cherche à renouer avec la prosodie, avec la phrase, le phrasé, et à redistribuer, à réarticuler tout ce qui était plus ou moins en jeu auparavant. C'est une génération de « synthèse », que certains diront « post-moderne » en croyant y percevoir une absence de tensions et de conflits... Elle est représentée par des poètes comme James Sacré, Guy Goffette, Benoît Conort, Bernard Chambaz, Richard Rognet, Jean-Pierre Lemaire, Gérard Noiret ou Philippe Delaveau, dont les écritures très différentes renouent avec la voix. Et si je devais chercher un point commun aux successives familles ou tendances que j'ai grossièrement dégagées, il consisterait dans le souci partagé d'un juste rapport au réel, et dans le sentiment que la poésie constitue une expérience radicale du sujet mettant en cause sa relation au monde et à la langue.

Jean-Marie Gleize. – Un mot sur la « génération de synthèse ». Puisque des noms ont été prononcés... A part Chambaz, je verrais là plutôt une génération-régression. Et qui le revendique en plus ! Du même âge, et tout autrement, je signale qu'il y a aussi Pierre Alféri ou Olivier Cadiot, par exemple ! Je vois mal comment on pourrait assimiler une génération à un courant. Les années 80 et 90 sont contradictoires ; la « synthèse » n'est pas pour aujourd'hui ni demain, et je n'en suis pas vraiment désolé. Sinon, oui, la question du réel est cruciale. Chacun la définit à sa façon. Je suis convaincu que la poésie est le seul art (verbal) réaliste, réellement réaliste. Mais vous avez eu l'air de dire que cette génération-là (le groupe néolyrique) tentait de renouer un fil, un dialogue perdu, parce que le fossé s'était de plus en plus creusé entre la poésie et le lecteur. Retrouver l'adresse à l'autre, retrouver l'autre, cesser d'écrire intransitivement : je veux bien. Mais que signifie vraiment pour vous (ou pour eux) ce « retrouver le lecteur », parler des choses de la vie, des choses les plus simples, etc. ? Ponge – l'anti-poète, et pas très lyrique – visait ça aussi, non ? Et certain « hermétisme » contemporain ne l'est-il pas par extrémisme de l'évidence ? Il y aurait sans doute beaucoup à expliciter à propos de ce renouveau « simpliste »...

Jean-Michel Maulpoix. – Synthèse ne veut pas dire achèvement de l'histoire. Ce serait stupide ! Mais plutôt l'incorporation par des écritures nouvelles de ce qui les a précédées. Les « néolyriques » d'aujourd'hui n'ont guère à voir avec Lamartine. Ils sont très divers, et pas si naïfs ou simplistes que cela. Ils savent ce qu'ils ont perdu, mais la défaite du chant ne paralyse pas pour autant leur voix. Ils composent plutôt sur un clavier plus étendu que leur prédécesseurs immédiats.

Philippe Delaveau. – Retrouver le lecteur ? Oui, retrouver l'autre en parlant son langage. Je pourrais alléguer ici Claudel (*« Ce sont les mots de tous les jours »*) ou Jacques Réda (*« Ce que j'ai voulu garder, ce sont les mots de tout le monde »*). Mais il s'agit surtout de rejoindre l'autre dans sa souffrance ; de *« s'emparer de la douleur de l'homme*, comme dit Bernanos, *par un prodige de compassion infinie »*. Ces deux aspirations épurent et ordonnent aussi bien la vision qui préexiste au poème que les mots qui le constituent. Peut-être la véritable réussite de la poésie, comme de tout art, tient-elle dans son aptitude à communiquer une impression de présence. Claudel disait qu'avec Mallarmé la poésie avait abouti à l'absence réelle. Ces poètes que vous incriminez s'efforcent de saisir la présence réelle, aussi bien de l'objet que de la personne, par des moyens qui vont de l'extrême simplicité à la profusion luxuriante, en refusant le processus dialectique qui nie l'objet, l'*« aboli bibelot »*.

Propos recueillis par
Patrick Kéchichian

(1) *A noir, Poésie et littéralité* (Seuil, 1992, voir « le Monde des livres » du 18 décembre 1992).

(2) *La Voix d'Orphée* (José Corti, 1989).

(3) Nº 54, mars-avril 1989.

(4) José Corti, 1988.

Le sixième concours « Plume en herbe »

Drôle d'Afrique

«Plume en herbe» prend de la bouteille. Pour la sixième année consécutive, ce concours de nouvelles a été ouvert aux enfants âgés de neuf à treize ans. La société Waterman s'est jointe aux organisateurs traditionnels, *le Monde* et Nathan, pour récompenser des lauréats en culottes courtes. Les jeunes écrivains devaient s'inspirer d'un cahier de dix illustrations dessinées par Zaü, sur le thème de l'Afrique.

Leurs œuvres ont tout d'abord été examinées par un comité de lecture composé d'étudiants de l'Institut des hautes études de l'information et de la communication (CELSA), qui a sélectionné vingt manuscrits. Ce fut ensuite au tour d'un jury, présidé par M. Jacques Lesourne, directeur du *Monde*, de désigner quatre gagnants (au lieu d'un seul les années précédentes) pour la qualité de leur narration.

Les lauréats n'ont pas manqué d'imagination, de verve, de drôlerie. Loin de l'écriture compassée qui caractérise parfois les adultes, les récits primés projettent le lecteur dans une Afrique imaginaire, peuplée d'enfants qui parlent le langage des animaux, de crocodiles qui ne tiennent pas leurs promesses et de grands-mères qui sautent en parachute.

Un mercredi dans la jungle, de Raphaël Audoin-Rouzeau, est ainsi une mine de trouvailles d'un comique irrésistible. L'auteur, âgé de dix ans, vit à Paris et fréquente une classe musicale où il pratique le chant. Il aime le vélo, le ski, la gymnastique et il écrit des poésies pour sa famille.

Pauline Belvèze, onze ans, originaire de Guingamp, dans les Côtes-d'Armor, a intitulé son récit *le Grand Subterfuge*. Passionnée de sport et surtout d'équitation, elle n'en est pas à son premier « prix littéraire », puisqu'elle a récemment gagné un concours départemental de rédaction. Lectrice assidue, elle aimerait bien connaître l'Afrique, bien qu'elle redoute « certains reptiles ».

Agée de dix ans, Véronique Triboulet, pour sa part, habite La Seyne, dans le Var, et invente, en attendant de devenir un « vrai » écrivain, des contes de fées. Dans *Menace sur la savane*, il est question – « quelle abomination ! » – d'un multimilliardaire capricieux qui souhaite faire construire un complexe touristique dans une réserve naturelle... L'écologie n'est jamais très loin des préoccupations des jeunes rédacteurs.

Quant à Pauline Bernard, elle vit en Belgique, à Rhode-Saint-Genèse. Agée de treize ans, l'auteur de *Raconte-nous encore une histoire* se plaît, depuis toute petite, à composer des livres illustrés, sur fond d'aventure et de magie.

Elle apprécie aussi le piano et les promenades en forêt. Son récit, comme ceux des trois autres lauréats, est publié chez Nathan sous le titre *Quatre aventures africaines*, dans la collection « Histoires à raconter ».

Raphaëlle Rérolle



Sur fond d'aventure et de magie.

Le phénix science-fiction

Après le passage à vide des années 80, les éditeurs sont unanimes : le genre renaît. Grâce, notamment, aux succès de la « fantasy »

« La science-fiction et sa petite sœur, la fantasy, *vont bien. On pourrait même dire qu'il y a une sorte de renaissance »*, affirme Jacques Goimard, directeur de la collection SF des éditions Presses Pocket. Après le boom des années 70 qui avaient vu la multiplication des collections et des lecteurs, puis le passage à vide du milieu des années 80, les littératures de l'imaginaire ont retrouvé la faveur du public, et une faveur grandissante : dans le contexte difficile de l'édition, la collection que dirige Jacques Goimard a enregistré, en deux ans, un doublement de ses ventes. *« Mais*, ajoute-t-il, *comme souvent dans les renaissances, le nouvel oiseau n'est pas exactement l'oiseau qui était tombé en cendres. »* C'est qu'en effet, les dernières années ont vu l'acclimatation en France d'un genre auquel le public s'était longtemps montré réfractaire : la *fantasy*.

Après avoir assuré le succès d'écrivains qui se situent à mi-chemin de la SF et de la *fantasy*, comme Marion Zimmer Bradley ou Ann Mc Caffrey, Jacques Goimard a inscrit à son catalogue des écrivains et des cycles romanesques qui relèvent entièrement de cette dernière : *la Belgariade*, de David Eddings, *Xanth*, de Piers Anthony ou, plus récemment, *les Portes de la mort*, de Weis et Hickman... Cette politique a rencontré l'adhésion d'un lectorat jeune à dominante masculine. L'engouement pour la *fantasy* ne peut être dissocié de la vogue des jeux de rôles dont l'univers est extrêmement proche. *« Il y a une corrélation manifeste. Le public des jeux de rôles, qui, de surcroît, lit, est un public d'élite : il est constitué par ceux que l'on appelle les maîtres de jeu, qui ont besoin de beaucoup de documentation pour établir leurs scénarios et se réfèrent souvent aux livres de SF ou de* fantasy. *Ces gens-là rayonnent autour d'eux et fonctionnent comme leaders d'opinion »*, précise Jacques Goimard, qui n'en continue pas moins à publier des rééditions d'auteurs de SF et même à miser sur des jeunes auteurs comme David Brinff.

« Vers une situation à l'américaine »

Jacques Sadoul, directeur littéraire des éditions J'ai lu, constate lui aussi une très forte hausse des ventes de ses collections SF, qui ont dépassé, en 1992, le million de volumes. *« Cette forte hausse est essentiellement due à l'essor de la* fantasy. *Sur dix livres publiés aux Etats-Unis, sept appartiennent à la fantasy et trois seulement à la science-fiction. En France, où l'on a été longtemps réticent à la notion de* fantasy, *on se dirige vers une situation à l'américaine. J'avoue d'ailleurs que la barrière entre les deux genres me paraît souvent floue et arbitraire. Nombre de chefs-d'œuvre patentés de la SF incorporent des éléments de* fantasy... » Jacques Sadoul souligne, d'ailleurs, que les jeunes auteurs de science-fiction qu'il a choisi de publier – James Blaylock, Tim Powers, James Morrow – sont souvent à la limite de la *fantasy* (d'ailleurs exemplairement représentée chez J'ai lu par les étonnantes *Chroniques du vagabond*, de Tom de Haven). La collection se partage moitié-moitié entre publication d'inédits et rééditions. Dans cette catégorie, Jacques Sadoul constate qu'à l'exception d'Isaac Asimov, il n'y a plus vraiment de vedettes...

Au Fleuve Noir, Philippe Hupp, qui dirige la collection « Anticipation », note également une augmentation très nette des ventes. Mais celle-ci est sans doute plutôt due à l'impact de la nouvelle présentation et à la remise en ordre effectuée dans une collection tombée depuis plusieurs années en déshérence. *« J'ai voulu rester fidèle à l'esprit du début de la collection. Je dis à mes auteurs : « Je veux de bons livres d'aventures et d'action, des histoires bien construites qui fassent preuve d'imagination. Faites-moi de bonnes séries B ! » Mais en même temps, cela ne m'empêche pas d'essayer de faire bouger un peu la collection, de mener une politique de découverte de jeunes auteurs comme Laurent Genefort. « Anticipation » a, en effet, un lectorat très diversifié : il y a peu de points communs entre les lecteurs de J-P. Garen et ceux d'Ayerdahl... »*

Au Livre de Poche, Gérard Klein, qui ne publie que des rééditions, à l'exception de quelques anthologies, et qui ne cache pas son ambition d'en faire une sorte de bibliothèque de référence d'une science-fiction assez « haut de gamme », ne constate pas de grand bouleversement mais plutôt un sensible raffermissement. Il puise la plus grande part de ses titres dans le catalogue d'une autre collection – grand format, celle-là – qu'il dirige chez Robert Laffont : la prestigieuse « Ailleurs et Demain ».

L'impact de Dan Simmons

Le constat qu'il pourrait faire à propos de cette dernière – et compte tenu de la conjoncture éditoriale – serait celui d'une grande stabilité, s'il n'y avait eu le phénomène marquant et assez inattendu du doublé *Hypérion-la Chute d'Hypérion* qui ont, chacun, dépassé les 20 000 exemplaires. L'impact des romans de Dan Simmons le rend optimiste pour l'avenir. *« Quand il y a un texte un peu emblématique, il y a un public qui se manifeste, plus important que d'ordinaire, mais plus dispersé. J'ai l'impression que nous sommes à la veille d'un redémarrage de la SF. Après une période ronronnante, nous sommes entrés dans une nouvelle période de créativité. De nouveaux auteurs remarquables sont apparus : Ian Mac Donald, Greg Bear, Orson Scott Card. »*



Une scène de Brazil *: « Le nouvel oiseau n'est pas exactement l'oiseau qui était tombé en cendres. »*

Jacques Chambon, qui dirige les collections « Présences », « Présence du futur » et « Présence du fantastique » chez Denoël, trouve, lui, qu'aux Etats-Unis règne un certain marasme éditorial qui fait la part belle à la *fantasy* au détriment de la bonne SF. Toutefois, un certain nombre de francs-tireurs poursuivent leur chemin : ce sont ces auteurs-là – Bruce Sterling, Mike Resnick, Walter Jon Williams, George Alex Effinger – qu'il souhaite accueillir en « Présence du futur », dont il entend préserver l'éclectisme et le caractère : une collection publiant une SF intelligente, astucieuse, qui jongle avec les idées... Comme il avait été amené à refuser des livres qu'il aimait beaucoup mais qui n'auraient pu prendre place en « Présence du futur », il a créé « Présence du fantastique », où il a donné asile aux ouvrages brillants mais assez inclassables de Pat Murphy, Lisa Goldstein ou Robert Holdstock. Quant à « Présences », elle est née de la volonté d'élargir le cercle des amateurs de littérature de l'imaginaire, en choisissant des ouvrages ne réclamant pas du lectorat la connaissance des codes du genre. Cette démarche paraît avoir trouvé sa cible, confortée, il est vrai, par le formidable succès de *l'Echiquier du mal*, de Dan Simmons, qui fut bien, en 1992, l'auteur de l'année.

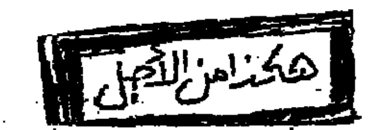
Dans le domaine du roman d'horreur, Jacques Sadoul note aussi une forte hausse des ventes de la collection « Epouvante », mais constate que face à Stephen King, l'écrivain vedette de la série qui écrase tout, les autres auteurs ne font pas le poids et n'ont pas creusé le trou...

Ce n'est pas le cas dans la collection « Terreur », des éditions Presses Pocket, où malgré l'indéniable *« effet Thomas Harris »* (250 000 exemplaires vendus du *Silence des agneaux*...), les autres auteurs de la collection – Dean R. Koontz, Graham Masterton, Ann Rice, Frank Herbert – ont trouvé un public fidèle. Patrice Duvic se réjouit de cet effet de collection qui explique le doublement de ses ventes en 1992. Malgré le tassement actuel du roman d'horreur aux USA, où beaucoup d'auteurs se tournent vers le *serial killer* à la mode, il poursuit son travail de propagateur du genre aussi bien dans le format poche que dans les séries grand format qu'il anime aux Presses de la Cité ou chez Olivier Orban.

Chez Albin Michel, haut-lieu du roman d'horreur, Nina Salter publie en grand format, et avec grand succès, les trois stars du genre : les Américains Stephen King et Dean R. Koontz, l'Anglais Clive Barker, qui sont désormais, à des degrés divers, des auteurs bien établis, et elle annonce la parution de plusieurs romans de Dan Simmons. Son seul regret est de n'avoir pas réussi à imposer en France Jonathan Carroll, dont elle a édité trois romans remarquables mais d'une trop grande singularité.

Dans ce bilan économiquement positif mais littérairement plus contrasté, cet exemple montre bien qu'un certain chemin reste à accomplir avant que la voix la plus originale qui se soit révélée ces dernières années dans le champ des littératures de l'imaginaire atteigne à sa juste renommée.

Jacques Baudou



Entrée dans la danse

Les publications sur l'art chorégraphique contemporain prennent un essor tardif rattrapant – en partie – un retard historique sur les Anglo-Saxons

Depuis cinq ans, les éditeurs français ont pris le risque de rendre compte du développement de la danse contemporaine. Ils ont ainsi rattrapé partiellement un retard historique sur les Anglo-Saxons. Un éditeur comme Actes-Sud, dont la collection « danse », créée en 1990, est dirigée par Sonia Schoonejans, s'est fait une spécialité de la traduction et de la réédition des textes essentiels du passé : ceux des critiques André Levinson et John Martin, par exemple.

Il aura fallu attendre 1986 pour que les Editions Papiers proposent la traduction par Jacqueline Robinson d'un livre essentiel, paru en 1963 : *le Langage de la danse* de l'Allemande Mary Wigman, pionnière de la danse moderne dans les années 20, en même temps que l'Américaine Martha Graham.

Le vide aujourd'hui se comble. La danse contemporaine construit sa mémoire : biographies, textes, mais aussi essais théoriques voient le jour. La danse a droit de cité dans certaines universités. Des catalogues d'exposition font référence. Le milieu chorégraphique abandonne – il était temps – ce sentiment d'infériorité intellectuel et masochiste qui, il y a encore peu, le caractérisait.

Comme si seuls les mots avaient le pouvoir, au bout du compte, de faire exister vraiment un art qui, avec un unique geste, peut résumer un livre !... Bref, l'important est qu'on puisse, en cette fin de siècle, établir une bibliothèque dont les seuls ouvrages ne sont plus exclusivement ceux du ballet classique.

Passage en revue, non exhaustif, des éditeurs et de leur production.

● **Bernard Coutaz, l'initiateur.** – Le pionnier de l'édition chorégraphique, Maurice Fleuret, fut l'instigateur de la collection en 1988. Elle ouvre sur un livre prémonitoire, *Bagouet*, écrit par la journaliste Chantal Aubry ; le seul témoignage – il date de 1989 – que l'on possède sur ce chorégraphe mort du sida à quarante et un ans, le 9 décembre dernier. Cet ouvrage est à la fois une biographie et une étude stylistique d'une œuvre en cours de gestation, ce qui ne rendait pas l'exercice facile.

Gérard Mannoni a ensuite écrit un *Jiri Kylian* : ce chorégraphe tchèque de grand talent, réfugié en 1968 aux Pays-Bas, y dirige depuis le Nederlands Dans Theater. Raphaël de Gubernatis a livré un *Merce Cunningham* fort bien documenté sur les années héroïques du chorégraphe quand, entraîné par les théories avant-gardistes de John Cage, il mettait à feu et à sang les codes et les rites de la danse. Daniel Dobbels préfère l'essai à la biographie pour honorer Martha Graham : c'est brillant, psychanalytique, toujours suave, malgré quelques acrobaties déductives.

Ces quatre livres n'ont pas eu, à ce jour, de descendance.

● **Pujade-Renaud chez Manya.** – Livre féminin, féministe, amoureux : Claude Pujade-Renaud, qui fut une élève de la chorégraphe, se glisse dans la peau de Martha Graham, décédée le 1er avril 1991. *Martha ou le mensonge*, écrit à la première personne, sorte de monologue intérieur *post mortem* où le « je » s'avère troublant, oscillant entre la réalité des faits biographiques connus, les citations et la fiction. « Je » presque indécent, *mémoire d'outre-tombe*, qui permet d'aborder sans ordre apparent, mais non sans réussite, l'œuvre et sa technique, les démêlés avec les hommes, la critique, la vieillesse, l'alcool et les pilules, toutes ces merveilleuses névroses qui rendent Martha Graham unique (120 p. 75 F).

● **Lascault, chez Dis Voir.** – Deux ouvrages ont été publiés : l'un sur Daniel Larrieu, l'autre sur Jean-Claude Gallotta. Le principe de cette collection est d'entourer l'entretien central du chorégraphe de la pensée d'intellectuels. Gilbert Lascault, critique d'art et écrivain, dans un texte intitulé *l'Amour des surfaces*, arpente en douze points, douze pas légers et graves de géomètre, le « champ » chorégraphique de Daniel Larrieu.

Il ne s'embarrasse ni de technique ni de discours interprétatif : il examine les matières, les rythmes, les éléments, l'espace, le jeu des articulations, coude, épaule, genou. Un regard décalé, une écriture qui fait surgir devant nos yeux l'essence de la danse de Larrieu. Le chorégraphe, qui a aussi un beau coup de crayon, a conçu visuellement l'ouvrage. Jolis croquis, livre réussi (*Daniel Larrieu*. 128 p. 220 F).

● **Chez Armand Colin, « Arts chorégraphiques ».** – Une collection dirigée par Lorrina Niclas, l'organisatrice des Rencontres de Bagnolet, un concours dont la vocation est de repérer les chorégraphes de demain. Une ligne proche de celle des Editions Dis Voir, à savoir réunir des « signatures » : choisir Hélène Cixous pour parler de Karine Saporta, créatrice féminissimme, s'avère un choix pertinent. Roman Polanski et Ismaïl Kadaré ont été convoqués pour dialoguer avec Angelin Preljocaj, d'origine albanaise : un livre très slave, donc très nostalgique. Il arrive que la rencontre entre ces célébrités tourne court ou, à l'inverse, prenne le ton d'une conversation de spécialistes pour *happy few*. Autres parutions : Odile Duboc, Régine Chopinot.

Le dernier ouvrage publié ne porte pas sur un chorégraphe : il s'appelle *le Corps provisoire*. Il s'agit du corps et de sa représentation au cinéma (Bernard Rémy), en peinture (Christian Delacampagne), dans la poésie (Michèle Finck) et, bien sûr, dans la danse contemporaine (Isabelle Ginot). L'introduction, écrite par Jean Rouch, est inattendue : il parle de son désir de danse, de caméra dansante pour saisir les rituels, et de la tentation permanente de vouloir entrer dans la danse, de passer de l'autre côté du miroir, d'être, à son tour, possédé (224 p. 180 F).

● **Nina Tikanova à L'Age d'homme.** – Rappelons le livre de Nina Tikanova, *la Jeune Fille en bleu* ; un siècle de souvenirs, un itinéraire biographique des milieux littéraires de Saint-Pétersbourg – son père était éditeur et ami de Gorki – jusqu'à Paris et son microcosme de danseurs et de chorégraphes russes en exil, autour de la trinité : Nijinski, Diaghilev, Balanchine. Nina Tikanova a été danseuse chez Bronislava Nijinska, la sœur du très célèbre danseur, puis professeur. Un témoignage qui vaut par le don de l'observation, beaucoup d'intelligence et de cœur (207 p, 130 F).

● ***Satie et les autres aux éditions* Plume.** – Jeunes arrivés sur le marché de l'édition, Catherine Laulhère et Jacques-François Marchandise ont choisi des valeurs sûres pour lancer leurs livres de danse, largement illustrés. Deux livres consacrés à Maurice Béjart, dont l'un, avec des photos de Mireille Darc, Gilles Tapie et Richard Melloul, rend compte de la nouvelle compagnie, *Rudra* (160 p. 145 F). *L'art de la danse*, en deux volumes : l'un consacré aux ballets, l'autre aux danseurs, avec des textes de Gérard Mannoni (140 p. 195 F). Plume possède le privilège d'avoir publié le livre de l'année 92, *Satie et la danse*, d'Ornella Volta (176 p. 395 F). A paraître le 7 avril 1993 : *Parade*, un livre de croquis, de notes et de photos sur la relecture que le chorégraphe Angelin Preljocaj et le peintre Aki Kuroda ont donnée du fameux ballet, créé en 1917 par Picasso, Cocteau, Massine et Satie. (146 p. 245 F).

● **Editions Films d'Angle d'Ailes.** – La compagnie de l'Esquisse, une des plus importantes aujourd'hui en France, a préféré créer sa propre maison d'édition et publié deux livres, *l'Esquisse et la peinture* (1986), *l'Esquisse et le cinéma*, de Joëlle Bouvier et Régis Obadia. Editions Films d'Angle d'Ailes, Distribution Distique. 189 p. 200 F).

Dominique Frétard

L'histoire saisie par le roman

Marc Paillet, Dimitri Davidenko, Yves-Marie Choupaut inaugurent une nouvelle collection chez Plon, mariant l'imaginaire et l'érudition

LE REMORDS DE DIEU
de Marc Paillet.
Plon, 596 p., 149 F.

LE PAPE DE L'AN MIL
de Dimitri Davidenko.
Plon, 331 p., 120 F.

LES AMANTS DU PONT DU GARD
d'Yves-Marie Choupaut.
Plon, 393 p., 120 F.

Parmi les manières de dire ou de raconter l'histoire, celle qui fait appel à l'imaginaire du roman n'est pas la moins fertile – dès lors que l'auteur la revendique clairement. La liberté d'écriture qui est le propre du genre autorise à privilégier fructueusement l'éclairage de tel ou tel aspect d'une période historique donnée. Trois volumes, qui inaugurent une nouvelle collection publiée chez Plon, illustrent, sur des modes différents, les mérites de cette approche.

Marc Paillet a délibérément placé son gros livre sous le signe du merveilleux. Pris, nous suggère-t-on, de quelque remords pour avoir laissé aux hommes toute liberté de conduite, Dieu choisit d'accorder à quelques êtres d'exception le don d'immortalité, *« comme une chance de plus donnée au bien contre le mal »*. Longévité serait un terme plus exact, car ces rares élus savent mourir quand ils estiment eux-mêmes le moment venu. Mais après avoir vécu chacun plusieurs siècles et s'être – avec la grâce de Dieu, bien sûr – choisi un successeur qu'ils se chargent d'initier à la mission qu'impose cet extraordinaire privilège. Ainsi se forme une *« chaîne d'immortalité (...) qui unit le passé au présent, le présent à l'avenir »*.

Cette chaîne trouve son origine dans la nuit des temps, mais les « maillons » que sont les personnages dont Marc Paillet nous rapporte les *« témoignages »* s'échelonnent, en gros, entre le tout début du Ve siècle et l'aube du IXe. La scène historique sur laquelle ils se succèdent est celle d'un monde, celui de l'Empire romain, qui s'est déjà effondré et ne sera pas rebâti de sitôt – ni autour de Constantinople, ni même sous l'autorité de l'islam conquérant, moins encore sous le règne sans lendemain d'un Charlemagne nouvel empereur. Vague après vague, les vandales de toutes sortes déferlent sur des royaumes qui se délitent, d'autant plus fragiles que minés par les dissensions et rivalités internes. D'Attila aux Vikings, nous assistons à une *suite de destructions* qui sèment le malheur et la désolation. Quand ils ne sont pas à la pointe du combat – protégés qu'ils sont par leur don d'invulnérabilité, – les héros de cette longue saga trouvent refuge en Bourgogne, auprès des moines de Luxeuil.

Mais on les suit entre-temps à travers de périlleuses aventures, de Thessalonique à Rome, à Damas, à Alexandrie, à Bagdad et à Cordoue, en Irlande enfin, d'où vient l'un des premiers initiés dont nous entendons le récit, Moengal. Inévitablement, dans ce monde de violence, le rapport de l'homme avec la mort est constamment présent mais aussi – paradoxe ou invitation à une lecture plus humaniste ? – le rêve d'un esprit de tolérance.

Le Pape de l'an mil prend, pour ainsi dire, le relais, puisque le destin du moine Gerbert, qu'il nous fait suivre, nous conduit du premier quart du Xe siècle au début de notre propre millénaire. Epoque traversée de guerres, de complots, d'assassinats et, surtout, de fléaux comme la redoutable peste noire dont les survivants préféraient achever les victimes à coups de gourdin. L'heure de la reconstruction est encore lointaine, et si l'on voit passer un certain Hugues Capet, sacré, le 3 juillet 987 à Reims, *« roi des Gaulois, des Bretons, des Normands, des Aquitains, des Goths, des Espagnols et des Gascons »*, les pouvoirs politiques brillent surtout par leur incapacité à exercer durablement leur autorité, sinon simplement par leur absence. De là le rôle croissant joué par des sociétés que protège un secret sévèrement gardé – la Sainte-Vehme, la Cabale.

« Hommes de l'ombre »

Enfant trouvé de la région d'Aurillac, Gerbert sera le plus puissant de ces *« hommes de l'ombre »* qui détiennent alors la réalité du pouvoir. Devenu l'un des personnages les plus érudits de son temps, il accédera, en 999, au trône de Saint-Pierre – premier pape d'origine gauloise dans l'histoire de l'Eglise catholique – pour être dénoncé, après sa mort, comme *« très méchant négromancien, trompette de toutes les méchancetés (...), convaincu de magie et de simonie par l'or alchimique »*, etc. On reviendra après lui à un ordre plus... orthodoxe qui voulait qu'un Romain de bonne famille régnât à Rome.

Si vivant que soit son récit, Dimitri Davidenko propose ici beaucoup plus une chronique historique qu'un roman. Il s'appuie sur une solide documentation et, comme Marc Paillet, sur beaucoup d'érudition. Est-ce par modestie ou par souci qu'on ne soit pas tenté de confondre les genres qu'il s'abstient d'en dire plus sur les sources dont il s'inspire ?

C'est à une tout autre époque que nous transportent ces *Amants du Gard*, qui ont bel et bien existé, la *« fiction romanesque »*, nous dit l'auteur, n'intervenant, là encore, que pour *« prendre quelque distance avec la sèche vérité historique »*. Ce récit d'amours longtemps contrariées se déroule en un siècle que les Lumières n'éclairaient encore que très imparfaitement puisque l'octroi, à la demande, de lettres de cachet permettait encore à un père de faire enfermer – pour douze années ! – une fille dont il n'approuvait pas les projets de mariage.

De hautes figures traversent cette histoire – de Jean-Jacques Rousseau au duc de Richelieu en passant par le marquis de La Fayette, – qui, suivant une sorte de balancement, fait alterner les scènes de la vie de Provence avec celles du quartier parisien de la place Saint-Michel, où l'on cultivait encore des potagers.

« Mon propos, écrit Yves-Marie Choupaut, *était de montrer l'envers d'une belle époque (...) et de faire entendre la voix de ses femmes punies. »* Il y a pourtant plus de sourires que de pleurs au fil de ce récit. Le devons-nous au caractère aussi ferme que clément de l'héroïne ou à l'étonnante liberté avec laquelle elle choisit de croire, suivant (peut-être ?) M. de Voltaire, que les hommes ayant *« reçu le don de perfectionner tout ce que la nature leur accorde, ils ont aussi perfectionné l'amour »*.

Alain Jacob

★ **A signaler également, dans la même collection, *l'Etrange rentrée de 1843*, de Fabienne Reboul-Scherrer. Un roman par cette fois, mais écrit par une historienne qui explore, à cette occasion, le monde de la province et des établissements d'enseignement au milieu du siècle dernier. *Elle y place une intrigue qui fait de ce livre un vrai roman policier, tout à fait palpitant* (Plon, 250 p., 120 F).**

Et encore, de Georges Coulonges, le quatrième volume de la série « les Chemins de nos pères », *les Boulets rouges de la Commune*. Des lendemains de la défaite de Sedan à la sanglante répression des communards, en passant par l'enthousiasme républicain et fébrile de journées héroïques (Fixot, 280 p., 109 F.).

ACTUALITÉS

Bilan d'un quinquennat pour deux grands éditeurs

Il y a tout juste cinq ans, au printemps de 1988, MM. Antoine Gallimard (quarante ans, à l'époque) et Christian Brégou (quarante-six ans) devenaient, respectivement, PDG de Gallimard et PDG du Groupe de la Cité, deuxième groupe d'édition français derrière Hachette. Nous les avions rencontrés pour les interroger sur leurs projets («le Monde des livres» du 15 avril 1988). M. Gallimard, nommé par son père Claude, parlait de «garder le cap et dynamiser l'équipage», mais ne savait pas qu'il était à la veille d'une terrible querelle familiale qui l'a conduit à modifier la structure de son capital. M. Brégou insistait sur son désir de «relancer la créativité éditoriale», de «redonner une identité à des maisons qui l'avaient parfois perdue». Qu'en est-il aujourd'hui, pour chacun d'eux?

GALLIMARD

Le maintien de l'indépendance

« Notre indépendance est le garant de la qualité de notre programme. Et inversement », disait, voilà cinq années, Antoine Gallimard. Il en reste persuadé, après la tempête qu'il a traversée en 1990 – sa sœur aînée, Françoise, ayant décidé de vendre ses parts (12,5 %), ce qui a conduit à une redistribution du capital (*le Monde* du 24 juillet 1990) – et après le règlement de la succession ouverte par la mort de son père, Claude, en avril 1991.

Voyons d'abord *« la qualité »*, le dynamisme de cette entreprise de quelque mille personnes, et sa nouvelle organisation hiérarchique. A une structure – installée au printemps de 1988 – qui comprenait un PDG (lui-même) et un comité directeur, M. Gallimard a substitué une hiérarchie plus classique : un PDG, un directeur général, M. Pierre Cohen-Tanuggi, arrivé à la fin de 1991, et *« un bras droit éditorial »*, précise M. Gallimard, Mme Teresa Cremisi, venue d'Italie au printemps de 1989. Mme Cremisi ne possède aucun titre précis. Serait-ce une réticence liée à son sexe? *« Pas du tout*, proteste M. Gallimard. *Outre le fait qu'elle ne le souhaite pas, il n'est pas nécessaire d'avoir un titre quand on agit sur des relations humaines. En revanche, pour agir sur des appareils, il en faut un, absolument... »*

M. Gallimard est, au fond, assez fier de son travail pendant ces cinq ans, même s'il manifeste, à l'excès, un goût du secret, un art de la litote, une propension à la prudence, à la discrétion, hérités de son père et de son grand-père Gaston, le fondateur, en 1911, de la prestigieuse maison au sigle mythique, NRF. *« J'ai fait venir beaucoup de nouveaux éditeurs*, précise-t-il, *parmi lesquels Severo Sarduy pour le domaine hispanique, Bernard Lortholary pour le domaine germanique, Christine Jordis pour le domaine anglo-saxon, Patrick Raynal pour la « Série noire ». Eric Vigne pour les essais, Françoise Cibiel, qui va lancer de nouvelles collections de livres de référence, Jean-Loup Champion pour les livres d'art, Jacques Dars pour « Connaissance de l'Orient ». Jean-Yves Tadié pour « Folio classique » et « Folio théâtre », Patrick Mauriès avec « le Promeneur ». Coline Faure-Poiré, qui vient de Hatier. Nous avons filialisé, en 1991, le secteur jeunesse et les « Nouveaux loisirs », pour les guides de voyage. Je ne crois pas que nous ayons à rougir de notre production littéraire ni du Goncourt que nous avons obtenu en 1992* (1). »

Mais l'indépendance, qu'en est-il? On était arrivé, en juillet 1990, à une redistribution du capital qui permettait à Antoine Gallimard de conserver, seul, la minorité de blocage (33,5 %), son père Claude possédant toujours 11,90 % et Mme Muriel Toso, autre actionnaire historique, 15 %. Les nouveaux actionnaires étaient principalement la BNP, l'éditeur italien Einaudi, Havas, la Financière Saint-Dominique, la Financière Rothschild. Une personne privée, M. Francis Arbousset, avait pris, par passion pour Gallimard – et notamment pour la « Bibliothèque de la Pléiade » –, 1 % du capital. Aujourd'hui, la situation est différente. Antoine Gallimard a dû, après la mort de son père, régler la succession de celui-ci, et, sans aucun doute, renoncer à sa minorité de blocage. Mais il dit fermement *« vouloir garder une certaine confidentialité sur ce qui a été mis en place »*.

« J'ai mis fin au contentieux familial, qui a été réglé à l'amiable, affirme-t-il. *Il fallait, évidemment, reclasser les actions de la succession. Je ne tiens pas à donner tous les détails. J'ai la maîtrise du capital, avec un « noyau dur » d'actionnaires historiques. Il me paraît important d'insister sur le fait que je suis, pour la maîtrise de mon capital, entouré de personnes physiques privées. J'ai d'excellentes relations avec mes actionnaires. Parmi eux, je citerai, bien sûr, la BNP, avec MM. René Thomas et Bernard Gaucher-Piola, mais aussi Havas, Einaudi, le Crédit national, la Financière Rothschild, le Comptoir des entrepreneurs, la MACIF, la famille Duval-Fleury, l'indivision Odon Vallet et d'autres personnes privées, dont ma sœur Isabelle, qui a gardé les actions reçues de la succession et est montée légèrement en puissance. Je n'en dirai pas plus. Il suffit que l'on sache que je suis libre et indépendant. »*

Le fantasme du « programme blanc »

Dans le milieu de l'édition, toujours agité de rumeurs, on est passé, en cinq ans, d'un gourmand «attendons que Gallimard tombe» à « Gallimard s'en tire bien » (les listes des meilleures ventes semblent le montrer). Antoine Gallimard regarde avec calme cette *« fluctuation des images » : « A l'époque où j'avais ces attaques sur le capital et où on me guettait, la maison Gallimard ne se portait pas si mal que ça. Aujourd'hui, elle va bien, mais, dans ce genre d'entreprise, il ne faut jamais relâcher la vigilance. La maison proprement dite se porte bien, mais nous rencontrons, à cause de la crise, des problèmes sur le plan de la diffusion, avec les faillites de Ramsay, Messidor, Alinéa et quelques autres. Nous sommes donc un peu fragiles sur notre périphérie – diffusion et certaines filiales. »*

Toujours avec sa légendaire prudence, Antoine Gallimard conclut tout de même sur sa confiance en la vitalité de sa maison : *« Si nous sommes soucieux de bien cadrer notre production, de ne pas céder à la tentation de trop publier – l'éditeur est trop souvent angoissé par le fantasme d'un « programme blanc », comme l'auteur devant la feuille blanche, – nous ne sommes pas, on l'a vu, dépourvus de projets. Nos auteurs confirmés sont toujours avec nous, et nous sommes heureux – et fiers, – de leur succès grandissant ; nous sommes toujours un vivier de jeunes auteurs ; les collections lancées au cours de ces cinq ans – comme « le Débat », « l'Un et l'autre », « l'Aube des peuples » – s'affirment. Bref, je peux confirmer ce que je disais en prenant mes fonctions : nous avons gardé le cap et dynamisé l'équipage. »*

Raphaëlle Rérolle et Josyane Savigneau

(1) Pour *Texaco*, de l'écrivain martiniquais Patrick Chamoiseau.

GROUPE DE LA CITÉ

La recherche de l'identité

Le discours de M. Christian Brégou, PDG du Groupe de la Cité, ne porte pas la trace de la prudence familiale des Gallimard, mais il est celui d'un homme habitué à la « communication », qui, on le sait, entretient parfois des rapports incertains et flottants avec la réalité.

On imagine mal ce qui pourrait lui faire perdre sa placidité et sa courtoisie. Aucune question ne semble le déranger. Pas même celle sur l'importance grandissante de France Loisirs, qui serait passé, depuis son arrivée, de 50 à 75 %, dans les résultats du groupe. M Brégou répond seulement que le poids de France Loisirs – autour de 60 %, selon lui, il y a quatre ans – a, en effet, augmenté : d'une part, parce que ce club de livres *« marche bien »* et que le taux des impôts sur les sociétés a baissé, d'autre part, parce que, dans le reste du groupe, la restructuration des maisons de littérature générale a entraîné des dépenses.

Que s'est-il passé depuis la nomination de M. Brégou, singulièrement chez Laffont et dans les maisons rassemblées au sein des anciennes Presses de la Cité? Dans ces dernières, serait-on passé d'une politique de « transversalité » éditoriale, avec M. Christian Bourgois, à une politique d'identification claire des maisons?

« J'ai toujours pensé, et dit, qu'il fallait allier les deux, affirme M. Brégou. *Le groupe permet une meilleure efficacité économique, notamment dans les fonctions de commercialisation et de distribution des livres. En outre, il possède un club de livres – France Loisirs – et assure, grâce aux collections de poche, une meilleure « deuxième vie du livre ». En revanche, sur le plan éditorial, chaque maison doit avoir une forte identité. Là, en effet, on a pris du retard sur mes prévisions. Surtout dans les maisons de littérature générale. Désormais, tout est clair : les quatre maisons de littérature générale – Plon, Laffont, Julliard et les Presses de la Cité (la maison d'édition, non l'entité globale) – seront indépendantes les unes des autres. Quant au secteur poche, il va également devenir indépendant.*

» Après des années de centralisation excessive, on va pouvoir, grâce à cet « éclatement » en plusieurs maisons, mettre réellement en œuvre ce que j'ai toujours souhaité : libérer des talents et attirer des auteurs ; faire naître des maisons de création qui aient vraiment une âme et une identité ; donner à de nouveaux éditeurs, d'une nouvelle génération, des moyens de s'exprimer ; relancer une politique d'auteurs, trop faible jusqu'ici, en sélectionnant les textes avec une plus grande exigence, dans le domaine des essais comme dans celui de la fiction. Je souhaite qu'on publie moins, ce qui ne veut pas dire s'en tenir à des ouvrages susceptibles d'atteindre un large public. Enfin, nous devons renforcer notre action dans le domaine du « faire savoir », de la promotion. »

Des propos peu différents de ceux tenus en 1988, quand M. Brégou déplorait *« le manque de créativité éditoriale »* des maisons de littérature générale du groupe. Mais, au cours de cette période, le « pouvoir d'attraction » de ces maisons (en auteurs comme en éditeurs) n'a pas été exceptionnel. En revanche, on a vu partir des éditeurs réputés littéraires, de Christian Bourgois à Elisabeth Gille et Paul Fournel, et arriver des éditeurs de « coups » plus médiatiques et commerciaux que littéraires, comme Olivier Orban et Bernard Fixot. Y aurait-il un certain écart entre la réalité et le discours? Quant au vieux rêve de faire cohabiter l'éditeur de *Jamais sans ma fille* et le découvreur du futur Proust..., n'est-il pas irréalisable?

« On ne peut pas affirmer cela. Mais il faut certainement, pour réussir, un très fort degré d'exigence. Robert Laffont a su faire coexister des best-sellers, comme Papillon, *et la prestigieuse collection de littérature étrangère « Pavillons ». Il serait vain de vouloir résumer une maison d'édition en une seule personne. Bernard Fixot, qui, à mes yeux, est tout à fait en mesure de publier des textes littéraires, va s'entourer d'éditeurs. Olivier Orban a comme objectif de retrouver les « racines » de la maison Plon, etc. En outre, si le « pouvoir d'attraction » est, certes, encore trop faible, ce qui est mis en place a pour but de pallier cette carence-là, et correspond à ce que, depuis le début, j'ai voulu – mais pas encore réussi partout. »*

« Un métier complexe »

Finalement, ne faudrait-il pas admettre qu'il est illusoire de vouloir « gagner de l'argent », au sens où les financiers l'entendent, en publiant des livres, de « vrais » livres?

« Je ne le crois pas. Mais il faut savoir que le métier d'éditeur est extrêmement complexe. C'est le plus difficile de tous ceux que j'ai connus. A la fois sur le plan intellectuel et sur le plan économique. Laissons un instant le terrain littéraire, qui est en soi un vaste champ. Prenons le domaine du management. L'édition, contrairement à la presse par exemple, doit gérer des stocks et s'inscrire dans des cycles longs. C'est aussi une industrie de prototypes qui se renouvellent chaque année. Une bonne année ne permet pas de se dire : « Ma maison se porte bien. » Et il faut ajouter à cela une certaine difficulté, compréhensible, de l'édition à entrer dans son siècle, à épouser les désirs et les comportements des nouveaux lecteurs et à assumer la transformation profonde de la filière livre. »

Au moment de sa nomination, M. Brégou soutenait que les livres réputés « difficiles » pouvaient être rentables. L'expérience l'a-t-elle conduit à d'autres conclusions? *« Non. Mais il ne faut pas procéder comme on le fait encore trop souvent actuellement. Prenons un exemple : celui d'un texte « difficile » de littérature étrangère dont, raisonnablement, on pourrait espérer vendre mille exemplaires à un public spécialisé. On tire à quinze mille pour commercialiser le livre dans un réseau conçu pour du roman à grand tirage. Résultat : le titre est mis en place sans discernement dans tous les points de vente, et, après un certain temps, il revient. On s'aperçoit alors qu'on a perdu de l'argent. Il ne s'agit pas de dire qu'on ne peut pas publier ce genre de livre. Pour trouver un équilibre, il faut seulement éviter de faire une erreur d'analyse au départ.*

» Par ailleurs, il faut se garder de « publier pour publier », ce qui est trop souvent le cas. Cela permet parfois aux structures internes aux maisons d'édition de s'autojustifier. Il faut réduire les structures fixes et installer le plus souvent possible des structures souples. Cela conduit à une réduction apparente des effectifs, qu'il ne faut cependant pas interpréter comme un signe de mauvaise santé. La « course à la quantité » est un problème structurel, qui s'inscrit dans la psychologie des maisons d'édition. Il est plus difficile de défendre longtemps un livre que d'accumuler des nouveautés. » Alors, un nouveau départ? Exigence et qualité, enfin? Après le discours, c'est à la réalité de parler.

Jo. S.



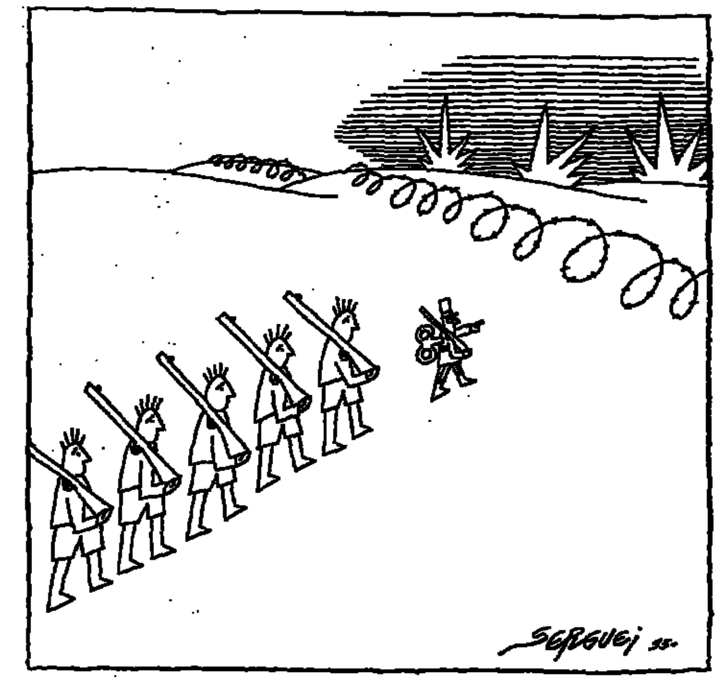
L'HISTOIRE

par Jean-Pierre Rioux

TÉMOINS,
de Jean Norton Cru.
Presses universitaires de Nancy, 727 p., 180 F.

RÉMOIS EN GUERRE 1914-1918
L'héroïsation du quotidien
de François Cochet.
Presses universitaires de Nancy, 168 p., 98 F.

LA GUERRE DES ENFANTS 1914-1918
Essai d'histoire culturelle
de Stéphane Audoin-Rouzeau.
Armand Colin, 186 p., 120 F.



La Très Grande Guerre

UN grand, un très grand livre, à la hauteur de la catastrophe dont il procède. *Témoins* a paru quasiment à compte d'auteur en 1929, juste après les fastes du dixième anniversaire de la tuerie. Repris, l'année suivante, sous une forme abrégée et financièrement accessible aux hommes de bonne volonté sous le titre *Du témoignage*, cet « Essai d'analyse et de critique des souvenirs de combattants édités en français de 1915 à 1928 » fit l'effet d'une petite bombe.

A l'heure où l'on ne jurait à gauche que par *le Feu* d'Henri Barbusse, où le durable succès des *Croix de bois* faisait entrer Roland Dorgelès à l'Académie Goncourt, voilà qu'un ancien combattant lucide, de surcroît obscur professeur perdu dans un collège de Nouvelle-Angleterre, se permettait de cracher dans la soupe du souvenir morbide et des bestialités héroïques à vocation pacifico-progressiste !

Rassurez-vous, il ne fut pas entendu, et le livre a sommeillé jusqu'à ce jour, tenu pour un grand classique par les seuls historiens du premier conflit mondial et réédité à petite dose, en 1967, par Jean-François Revel dans cette collection « Libertés » chez Pauvert qui diffusait si joyeusement le poil à gratter. C'est dire la reconnaissance qu'il faut avoir pour les Presses de Nancy et le secrétariat d'Etat aux anciens combattants, qui nous l'offrent, toujours neuf et plein de souffle, dans une collection où Jean-Charles Jauffret, Serge Barcellini et Gérard Canini rafraîchissent tant de témoignages (1). Tandis qu'on s'étripe derechef à Sarajevo et que s'est ouvert à Péronne le mémorial de la Grande Guerre, ces sept cents pages disent comment affronter l'indicible de la guerre.

JEAN NORTON CRU, né en 1879 (il mourra en 1949, parfaitement inconnu), était le fils d'un pasteur ardéchois et d'une Anglaise sage. Une petite enfance chez les Canaques, au large de la Nouvelle-Calédonie, où son papa tenait mission, avait fait de lui un *« primitif irréductible »*. Bachelier quasi autodidacte, le voilà qui passe le brevet pour devenir instituteur et s'enflamme pour Dreyfus ; grand marcheur devant l'Eternel, il échoue finalement, tout content, aux Amériques après avoir pris la précaution de convoler à Aubenas. Un parpaillot de cette trempe ne pouvait pas s'en laisser conter quant il monta au front : le sergent puis adjudant Cru y a tenu plus que solidement sa place, à Verdun comme ailleurs. Et dès 1915, il commence à engranger, entre deux mitraillages, tout ce que ses camarades publient sur le drame. Pour *« ne pas permettre que la guerre l'écrase »*.

Dès 1923, rentré au bercail américain, il saute le pas, écœuré qu'on fasse de la littérature avec tant de sang et tant d'angoisse : en sélectionnant impitoyablement dans tous les témoignages publiés les seuls authentiques à ses yeux, ceux des poilus, du soldat au capitaine, qui disent ce qu'ils ont vu et ressenti, il décide de faire à ses frères morts et vivants l'hommage de cette vérité-là, précise et nette, jamais courte, la seule qui fut à la proportion de cette guerre inouïe. En 1929, après un labeur écrasant de collation et de recoupement de milliers de carnets, de journaux intimes, d'œuvres romanesques, pour aboutir à une sélection de trois cents titres soigneusement épinglés, il publie *Témoins*.

Une longue préface méthodique et frémissante, des notices bio-bibliographiques passées au peigne fin, le tout lancé dans une constante allégresse d'écriture : c'est *« un portrait unique où tout s'harmonise »*, tiré de *« la gangue de la littérature de guerre »*. Halte à l'histoire héroïsante dans le style « Debout les morts » d'un Barrès, arrière le pacifisme excité par l'odeur du cadavre, fi de l'histoire militaire concoctée sur documents d'état-major : Cru, le combattant, devenu érudit positif, ne cède jamais sur la moindre allusion fautive au mouvement d'un corps d'armée, sur la transcription du sifflement calibré de tel obus, sur la vraisemblance commune d'un sentiment particulier. Il dénonce ainsi, pour cause d'invraisemblances, d'inexactitudes à répétition et donc d'injures aux morts, *le Songe*, de Montherlant, *le Guerrier appliqué*, de Paulhan, *Gaspard*, de René Benjamin, ou *Bourru*, de Jean des Vignes Rouges. Il prend la main dans le sac les best-sellers de Bordeaux, Dorgelès, Duhamel ou Barbusse. Par contre, il partage l'humilité d'un Genevoix, il repère la véracité d'un Léon Werth dans *Clavel soldat* (qu'on ferait bien, par parenthèse, de rééditer, à l'instar de sa *Déposition* sur la guerre suivante), il dit la verdeur et la sérénité des chefs de bataillon et des sergents, soldats-citoyens que leur franchise de plume a sauvés du désespoir.

Surtout, dans un chapitre féroce, il débusque les légendes, contées à chaud depuis l'arrière, qui pourrissent déjà la mémoire authentique et que les anciens combattants eux-mêmes se complaisent à nourrir après coup : *« La légende*, avoue-t-il, *a peut-être regagné tout le terrain qu'elle avait perdu dans la tranchée. »* Non, crie-t-il, la guerre n'est pas une lutte qui tient au cœur de l'homme, la charge n'est jamais porteuse de lauriers, on n'attaque jamais *« en rangs serrés »*, et *« Rosalie »*, la baïonnette, fut de très piètre usage. De fait, *« tous les soldats sans exception ont peur »* et, pis encore, *« si les ordres avaient toujours été obéis, à la lettre, on aurait massacré toute l'armée française avant août 1915 »*. Car les chefs de l'arrière *« persistaient à faire ce que tout poilu trouvait absurde dès avant l'événement »*.

Son seul ennemi est donc le Fabrice de Stendhal à Waterloo. Parce que la guerre, selon lui, gagne toujours à être vue de près, par des êtres que l'uniforme ne dispense pas de penser et de juger tout en souffrant. Et parce que cette guerre-là ne participait d'aucune humanité.

LES héritiers de *Témoins* n'ont pas été si nombreux. Il y eut certes, et encore tout récemment, d'honnêtes récits scientifiquement argumentés (2). Mais, à la différence de leurs confrères attirés par la guerre de 1939-1945, trop peu d'historiens de 1914-1918 ont puisé généreusement dans ce vécu exceptionnel. Les témoignages envahissaient tout, mais leur verdeur effraya longtemps l'histoire dite militaire. On en a publié quantité d'autres depuis 1929, mais sans qu'on ait admis vraiment leur singularité. Nous sortons enfin de l'impasse avec quelques chercheurs qui donnent désormais une forte charge culturelle à l'histoire de ce conflit, plongent dans les sensibilités au quotidien et rejoignent ainsi le vivant en guerre à travers la mémoire et les représentations collectives.

En voici deux, de grand talent, qui méritent d'être entendus. François Cochet, après une sévère confrontation d'archives écrites classiques, de journaux intimes et d'archives orales recueillies auprès des derniers survivants, décrit Reims la martyre, la ville aux ruines tant exhibées, décorée de la Légion d'honneur par la République après l'incendie de sa cathédrale le 19 septembre 1914 et les mille cinquante et un jours de bombardement qu'elle subit sans broncher. Et il retrouve, sous cette gloire si flatteuse, un vécu de guerre passible d'un autre héroïsme, celui des civils accrochés à leurs plâtras, cohabitant avec les militaires et pas si mécontents d'être déjà cités en exemple par toute la France. Une analyse impeccable, beaucoup de prudence et un zeste d'humour sur fond de désolation : le livre de Cochet brille comme un sou neuf.

Stéphane Audoin-Rouzeau, lui, s'attache à ce qui heurte le plus, rétrospectivement, nos sensibilités : la mobilisation des enfants pour la bonne cause, en Europe et en France. Il le fait sans sensiblerie, avec tact et finesse, en brassant des sources multiformes, journaux pour la jeunesse – où surgissent les Pieds-Nickelés anti-Boches de *l'Epatant* et Bécassine enrégimentée, – livres roses, cahiers et dessins d'écoliers, éructations des éducateurs et des bien-pensants. Il découvre la précocité de l'embrigadement des petits par l'école de la République et les forces religieuses, mais aussi par les loisirs ou les jouets : la graine de héros éclate partout sous le feu de la propagande. La brutalité de la guerre totale, conclut-il, justifiait ce jeu de la mort appliqué aux plus jeunes. Pourtant, l'effet de ce code patriotique fut, semble-t-il, assez bref et l'enfance a su parfois reprendre ses droits. Le temps le plus chaud de ce livre exceptionnel est *in extremis*, quand Audoin-Rouzeau part à la recherche de ce que l'enfant pensait. En quelques pages d'un rare bonheur, il décrit les revanches gamines sur les fusils de bois et emprunte à une enseignante lucide, Jeanne Galzy, le mot qui console : *« L'irremplaçable, insouciante et insensible enfance, ils l'auront eue. »*

Un mot encore, puisque le témoignage est à l'honneur aujourd'hui. Sachez que Moshé Zalcman, qui nous émut tant avec son *Histoire véridique de Moshé, ouvrier juif et communiste au temps de Staline*, publié chez Encres-Recherches en 1977, récidive à quatre-vingt-cinq ans, du fond de son cher dix-huitième arrondissement, avec *Sur le chemin de ma vie, avant et après le goulag* (Editions La Digitale, Bourg de Baye, 29300 Quimperlé). Cru aurait aimé cette voix du *shtetl*.

(1) Elle a notamment publié, en 1990, le *« modèle du document »* selon Cru, *les Tranchées de Verdun*, de Daniel Mornet, soixante-deux pages inoubliables.

(2) Ainsi le tome 3 (de 1871 à 1940) de l'*Histoire militaire de la France*, dirigée par André Corvisier (PUF, 522 p., 550 F), où Jules Maurin et Jean-Charles Jeauffret, notamment, brossent un bon portrait des combattants de 1870, de 1914 et de 1940. Et où le maître d'œuvre tient curieusement Cru pour un *« universitaire américain »* (p. 309) !

LE FEUILLETON

Pierre Lepape

TRANSIT A
TRANSIT B
de Michel Butor.
Gallimard, 414 p., 350 F.

ENTRE 1955 et 1962, entre l'agonie de la IVe République et la fin de la guerre d'Algérie, la France s'invente *du nouveau. En politi*que, une « nouvelle gauche » ; au cinéma, une « nouvelle vague » ; en littérature, le « nouveau roman ». Nul besoin d'être socio*logue pour refuser d'y voir de simples coïncidences. Une génération revendique* le droit de ne plus habiter les espaces périmés. Ni celui d'une gauche asphyxiée par le stalinisme et le molletisme, ni celui d'un cinéma malthusien – entre 1959 et 1963, soixante-*dix réalisateurs français tournent leur premier* film, – ni celui d'un art romanesque soumis aux dogmes de l'engagement et du réalisme. Ce sont d'ailleurs les mêmes journaux, *l'Express, France Observateur, le Monde*, qui accueillent avec sympathie *les initiatives politiques des uns et les œuvres des autres.*

On s'est même empressé d'écrire que tout cela n'était qu'une invention de la presse. Le nouveau roman en particulier, qui aurait, selon ses pugnaces adversaires, une double caractéristique, celle de n'avoir jamais existé *et – tant pis pour la contradiction –* celle d'être irrévocablement « dépassé ». Le jeu dure depuis trente ans ; c'est beaucoup pour une inexistence, même malfaisante. Trente ans qu'on annonce à sons de trompe que le *non-être est enfin mort. Il est vrai qu'on lui consacre, en France et, surtout, à l'étranger,* un nombre toujours croissant de thèses universitaires qui ressemblent à des extrêmes-onctions (1). Mais l'enthousiasme des embaumeurs ne suffit pas à mesurer la santé de leurs victimes.

Certes, Alain Robbe-Grillet n'écrit plus guère ; mais l'auteur des Gommes s'est toujours voulu un jubilant dynamiteur plutôt qu'un écrivain attaché à la construction d'une œuvre. Certes, encore, Robert Pinget doit affronter une exigence intérieure d'austérité et de contrôle qui raréfie son écriture jusqu'à *la limite du silence (2). Mais Claude Simon, mais Nathalie Sarraute, mais Claude Ollier, mais Duras même...*

Et Michel Butor ! Peut-on souhaiter une meilleure santé littéraire à un écrivain ? Bon an mal an, il publie quatre ou cinq livres. Pour *ne compter que les ouvrages présents dans toutes les bonnes librairies*, car il y en a d'autres qui ne sont édités qu'à tirage limité, ou dans des catalogues d'expositions, des comptes-rendus de colloques ou des publications étrangères. A New-York, à Tokyo, à Prague, à Sydney, à Mexico, demain à Pékin. La profusion *est telle que Butor lui-même* est incapable d'établir sa propre bibliographie. Plus de trois cents titres sans doute...

Cette générosité n'a pas que des avantages. Sans doute est-elle nuisible à la bonne *gestion d'une carrière d'homme de lettres.* Dans la société d'échanges marchands qui est la nôtre, il est de bon ton que la littérature entretienne un certain sens de la rareté. On dira donc de Butor qu'il se disperse ; on *lui fera grief de l'impossibilité de parler de* tous ses livres et on l'en punira en ne parlant d'aucun. Privé de l'occasion de vanter le « nouveau Butor » comme on le fait du beaujolais nouveau, on affectera de le prendre pour un producteur de piquette. Ou, ce qui *est pire, pour un fabricant* fébrile de boissons expérimentales.

Il faut reconnaître aux adversaires du « nouveau roman » une réussite dans l'invention *mythologique, celle d'avoir fait associer durablement la prati*que littéraire des Butor, Simon et autres à l'image du laboratoire. Au contraire des vrais écrivains qui écrivent naturellement, comme un arbre fait *des pommes et M. Jourdain* de la prose, les « nouveaux romanciers », dépourvus de ces heureuses qualités naturelles, seraient contraints de pallier leurs insuffisances par le recours à des artifices techniques, à des complications *savantes, à des élaborations intellectuelles sophistiquées*, à des constructions d'ingénieurs.

PRENEZ, par exemple, le dernier prototype sorti des ateliers Butor, *Transit*. *Ouvrez-le au hasard ; vous avez une* chance sur deux qu'il soit à l'envers. Il y a, en effet, deux livres en un. Le premier, *Transit A*, qui occupe les deux cents premières pages, et un second, *Transit B*, de même volume, mais imprimé en symétrie inverse du *premier. Vous pouvez d'ailleurs commencer* indifféremment votre lecture par *A* ou *B*, à condition de retourner le volume quand vous serez arrivés au milieu du voyage. N'est-ce pas, si on ose dire, une provocation au bon sens ? Encore Butor avoue-t-il dans son livre n'être pas allé jusqu'au bout de son projet : *« Impossible à cause de la crise actuelle de redemander à mon éditeur les splendeurs chromatiques de* Boomerang *[qui était* imprimé dans des encres de couleurs différentes]. *Donc, je me contenterai du noir et, surtout sans dépasser certaine longueur. »* Ces raffinements typographiques – il y a en bien d'autres dans *Transit* – feront hausser *des épaules et grincer des dents.*

Cependant, quoi de plus légitime pour un écrivain que de s'intéresser à tous les effets produits par un livre ; pas seulement à ceux des mots, des phrases, des paragraphes, mais encore à *leurs dispositions dans la* page, *à la manière dont les pages jouent* entre elles dans le volume, à la façon même dont ce livre se situe à l'intérieur d'un ensemble en perpétuelle évolution qui est l'œuvre de Butor, inscrite elle-même dans un

Pour une poésie du savoir

ensemble plus vaste et plus complexe, la littérature ? La double entrée de *Transit* est un *procédé ? Soit : comme toute mise en forme, comme toute écriture, comme toute produc*tion. Ce qui choque, ce qu'on reproche le plus vivement en fin de compte au nouveau roman, c'est que ces procédés s'affichent au lieu de se tenir cachés ; qu'en place de nous montrer un corps décemment recouvert de *sa peau, il nous propose un écorché*, avec *ses viscères et ses nerfs*, ses agencements et ses jointures, ses graisses, ses viandes et ses liquides. Le roi ne se contente pas d'être nu, il est transparent.

Cette fonction de critique d'elle-même que *s'adjoint la littérature s'allie chez Michel* Butor à une vision à la fois *minutieuse* et grandiose de son ambition d'écrivain moderne : réconcilier le savoir et la poésie, l'encyclopédisme et l'émotion, l'expérience de soi et l'appréhension du monde. C'est pourquoi le voyage n'est pas pour *lui* un thème, mais le signe de toute *son œuvre*, le principe unificateur de *son incessante* dispersion.

V*OYAGES de régions du monde* à d'au*tres comme dans Transit* où s'organisent des réseaux faits de contrastes, de correspondances, de glissements, d'écarts, de contagions, entre le Canada, l'Egypte, le Japon et le Mexique – avec escales dans le *tourbillon parisien et lectures dans le calme genevois. Voyages* dans les *livres, traversées des* littératures. Voyages dans les autres arts, dans la peinture, la sculpture, l'architecture, la musique, solitaires ou bien en compagnie de guides choisis. Voyages dans les rêves, voyages dans les sciences et les techniques, voyages dans les religions. Voyages, enfin, dans les genres *littéraires*, dont Butor *explore les discours, les rhétoriques*, les couleurs et les contraintes, du théâtre à l'ode, de l'opéra à l'essai, du dialogue à l'envoi. Butor se donne même le droit d'« errer ». Joli doublon de la langue : à la fois divaguer, *marcher au hasard*, et être *dans l'erreur. Se perdre n'est pas toujours* la plus mauvaise façon de voyager.

« Je suis moi-même plusieurs voyageurs », dit Butor. Autant que des résonances réciproques de plusieurs lieux, de plusieurs trajets, *Transit* trouve l'ampleur de sa musique *dans la résonance de plusieurs voix, venues de régions et de temps éloignés.* Le moins étonnant *n'est pas, dans ce jeu* d'échos, qu'on reconnaisse malgré tout la voix propre de Butor, faite de toutes les autres, changeante, infiniment modulable et pourtant unique. Caché derrière ses cornues, sa chaudière et ses alambics, l'alchimiste ne se borne pas à refaire inlassablement la création du monde, il s'explique *son propre mystère. Et ce n'est certes pas le moins émouvant.*

(1) *La dernière en date, Profils du personnage chez Claude Simon*, de Bernard Andrès, éditions de Minuit.

(2) Au point qu'il accepte, par contrecoup, de cosigner un livre d'interviews, *Robert Pinget à la lettre. Entretiens avec Madeleine Renouard*, Belfond.

Montolieu, royaume du livre

Suite de la page 25

Voyez Montolieu quatre ans plus tard : il n'est pas une ruelle qui n'ait sa librairie et pas une librairie qui n'ait sa *marque particulière*. Ne cherchez pas de logique à la promenade, elle s'imposera d'elle-même, comme une sorte de *jeu de piste* initiatique où l'un des plaisirs consiste à deviner de quoi est fait chacun des antres. Petit labyrinthe sans Minotaure et sans fil d'Ariane, le village vous embarque dans ses impasses, toutes prétextes à une nouvelle *découverte*.

*Les singularités n'ont pas tou*jours eu le temps de s'affirmer, et la plupart des librairies (toutes d'occasion et d'ancien, à l'exception d'une seule) demeurent « généralistes » dans le choix qu'elles proposent. Mais chacune tend à se spécialiser. *Allez faire un tour* à la librairie Le Ferradou, située à l'emplacement de l'ancienne salle du Bal des *Rouges, et qui jouera bientôt le rôle* de cabaret-poésie. Vous y trouverez un peu de tout, comme au Veilleur, à *Horizon-livres* ou encore au Dilettante, géré par le copiste du village, et dont les propriétaires sont les éditions parisiennes du *même nom* ; *mais* les chineurs *plus* exigeants pourront dénicher chez Booth-books (la librairie du fonda*teur du village du livre, édifiée sur* le lieu de l'ancienne salle du Bal des Blancs) des journaux du XVIIIe et du XIXe siècle, toutes sortes de raretés anglo-saxonnes et d'autres venues pour la plupart des bibliothèques d'universités américaines, dont, notamment, importée de là-bas en vertu du merveilleux hasard des allées et venues, une *Histoire générale du Languedoc* écrite par un moine du XVIIe siècle !

Anselot, l'autre fondateur, se flatte, lui, d'être le seul libraire *bibliophile du village, par opposi*tion aux bouquinistes, qui ne s'aventurent pas dans une évaluation des ouvrages d'après leur expertise technique. On trouvera donc chez lui des livres anciens plus que de simples livres d'occa*sion*, de cent à *plusieurs dizaines de* milliers de francs : un code pénal de 1780 annoté de la main de Fouquier-Tinville, alors procureur au Châtelet, un manuscrit enluminé du XIVe siècle, des *ouvrages historiques* datant de la guerre de 1914 et de la période Empire, ou des livres d'art anciens.

Il y aura à la librairie du Contrefort, bâtie autour de la ruine restaurée d'un vieux contrefort d'église, des livres neufs et régionaux ; à La Hotte, l'une des premières à se spécialiser, des ouvrages de viticulture et d'œnologie ; à La Clef du temps, des polars et de la science-fiction ; à La Chouette, outre les pièces de « bouquinerie », un choix de cartes postales d'époque ; à *L'Ile lettrée*, des livres plutôt centrés sur l'époque de la seconde guerre mondiale ; à L'Ile aux trésors, des « ouvrages d'Afrique et des trois Orients ». Ne manquez pas non plus d'aller voir travailler le copiste ou le relieur.

Un moulin à papier

Mais la curiosité conduisant par priorité à ce qui refuse de se montrer, vos pas vous mèneront tout naturellement au Bibliotaphe converti – ce qui signifie, au sens propre, *« cacheur de livres »*, à moins qu'il ne s'agisse de *« livres dont le sens est caché »*. Spécialisé dans les ouvrages consacrés au protestantisme, ce libraire-là se pro*clame avec arrogance « mauvais vendeur »*, cacheur de livres : car quoi de plus douloureux que de se *séparer de ce qui vous intéresse* ? C'est seulement à force d'insistance que vous pourrez lui arracher quelques traités calvinistes venus d'un grenier de Genève et introuvables en France.



THIERRY BLANDINO

Devant l'église, l'enseigne de L'Ile lettrée.

Parallèlement à l'activité com*merciale – implantation* de librairies et d'auberges ou de « cafés littéraires » – et à l'action culturelle – *animations diverses, stages d'éco*liers, ateliers de reliure et de typographie, séjours organisés, – les Montolivains restent fidèles au projet initial de faire revivre la tradition industrielle ancienne de leur village : c'est ainsi qu'un moulin à *papier du XVIIe siècle est réamé*nagé, et qu'un musée-conservatoire des arts graphiques – installé sur le site de la manufacture du dernier moulin à eau, sur la Dure – offre une sorte de réservoir historique du village du livre, où l'on voit se dérouler les progrès techniques de la fabrication du papier. Une question reste au bord des lèvres : comment tout cela est-il possible ? Aujourd'hui, au bout de trois ans, le pari culturel de Montolieu est gagné : *les quatorze librairies drai*nent autour d'elles toutes sortes de rencontres (audition d'un « conteur » traditionnel, signatures *d'écrivains, ateliers de création* divers), et le village du livre dépasse son rôle de simple marchand pour jouer celui d'un lieu de rassemblement culturel. La classe de maternelle, fermée pour cause de désaffection du village, vient de rouvrir ses portes. *Quant à la réus*site économique, la jeunesse de l'expérience ne permet pas encore d'en juger avec exactitude, mais les premières années sont déjà concluantes, d'autant que les activités liées au livre contribuent à nourrir d'autres secteurs, de la maçonnerie à l'hébergement.

*En plus de cette règle commer*ciale selon laquelle plusieurs librairies voisines ne réduisent pas le marché mais en ouvrent au contraire les possibilités, créant, par leur cumulation même, une sorte de lieu de pèlerinage obligé pour *bibliophiles*, le village du livre bénéficie d'un état de fait culturel : la vente du livre d'occasion – où la surproduction ne joue pas négativement puisque l'ancienneté ajoute infiniment de la valeur – est le plus sûr moyen pour contourner la crise *de l'édition. Le marché du livre* neuf dépérit de sa saturation tandis que celui de l'ancien s'enrichit toujours *de nouvelles trouvailles*.

Une solidarité sans faille

De fait, plus de dix mille visiteurs, a-t-on estimé pour l'an dernier, ont conforté la conviction des libraires, qui se félicitent de la rapidité de l'évolution. Certains d'entre eux révèlent un chiffre d'affaires de 15 000 à 20 000 francs par mois, en forte saison, pour des frais fixes minimes et un faible coût de la vie. Il ne se passe pas une semaine sans *de nouveaux arrivages de livres*, et tous les libraires semblent confiants concernant l'amortissement de leurs *investissements*.

Le plus singulier reste encore l'étonnante énergie qui anime les habitants du village. Deux associations se sont créées. *Mémoire du* livre et Village du livre, qui se répartissent les tâches, entre organi*sation structurelle* et promotion. Leurs présidents n'en finissent plus de se battre pour réunir des fonds et imaginer de nouvelles activités liées au livre, en y croyant *si* sincèrement qu'on ne sait plus distinguer, à les entendre, ce qui relève du projet ou de la réalité. *Les Mon*tolivains ne sont *pas peu fiers* – et pour cause – de l'ampleur des résultats. Même s'ils attendent davantage des institutions régionale ou municipale, encore trop avares, selon eux, des subventions dont le village du livre aurait besoin pour *s'épanouir, rien ne semble pouvoir* arrêter leur extraordinaire enthousiasme. Rien ne semble non plus pouvoir porter atteinte à la solidarité, apparemment sans faille, des libraires entre eux et des habitants, qui conjuguent leurs gentillesses *pour donner vie au village. Non,* vous n'avez pas trop bu, c'est bien le libraire des Jardins d'Epicure qui vient servir les plats, le soir, à l'auberge ! Car les Montolivains tiennent à ce que leur village reste celui qu'ils ont toujours connu : pas de complexes *hôteliers, ont-ils décidé*, mais des chambres d'hôtes et des fermes-auberges conviviales, où chacun est *le* bienvenu pour mettre la main à la pâte.

Cette solidarité interne, qui n'exclut pas l'interaction des rôles, est l'une des grandes forces du village du livre. Après Hay-on-Wye, Redu et Becherel, Montolieu prend le chemin d'une réussite qui entérine le projet d'une *chaîne européenne* des villages du livre. Plusieurs sont déjà en train de se créer : l'un à la frontière *germano-hollandaise, un* autre en Italie, un troisième en Suisse. La fédération de ces villages *aurait pour avantage* de redoubler le marché du livre en créant une mise en commun des fonds qui élargirait le circuit économique et culturel. Qu'en sera-t-il alors du petit Montolieu, centre d'un nouveau carrefour du livre, de la Hollande à la Méditerranée ?

Marion Van Renterghem

★ Montolieu organise un « festival du livre » ouvert à des libraires extérieurs et où seront invités des écrivains français et belges, pour le week-end de Pâques, les 10, 11 et 12 avril (tél. : (16) 68-24-80-04 ou 68-24-84-11 ; fax 68-24-81-84).